



Téléphone
027 / 23 30 51
Publicité : Publicitas - Sion
Téléphone 027 / 21 21 11

Le n° 60 ct.

PARTOUT A VOTRE SERVICE

GARAGE 13 ETOILES
REVERBERI S.A.

Votations fédérales

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

RELATIF FAIBLE POURCENTAGE: 38% POUR L'ENSEMBLE DE LA SUISSE (33,3% POUR LE VALAIS)

Une nouvelle preuve de discernement ou de maturité politique du peuple

- Un non sans équivoque au service civil (534 297 oui contre 886 821 non) et à l'initiative sur la richesse (638 559 oui contre 801 295 non)
- Un oui plus mesuré aux mesures d'économie (869 873 oui contre 523 828 non) et aux droits politiques (810 674 oui contre 553 495 non)

Analyse détaillée du scrutin helvétique

Faudrait-il renverser le peuple?

A la lecture des résultats des votations fédérales d'hier, une question se pose bientôt à l'esprit du citoyen : faudrait-il renverser le peuple pour qu'aboutissent des initiatives populaires ?

En effet, des partis politiques, ou des organisations presque marginales se prétendent volontiers les représentants de la « base », des « travailleurs », pour lancer une initiative, pour déposer un référendum. Et là-dessus, toute une campagne s'organise prestement, ou « ... visuel » de la télévision, pour bien marquer l'enjeu de l'affaire et l'essor de la démocratie. Bref, tous ceux qui n'auraient rien entendu sont appelés à voir ! C'est la mobilisation générale, au nom d'ambitions très particulières.

Or, que résulte-t-il d'une votation populaire ?

Les chiffres d'hier seraient certainement surprenants, s'ils ne reflétaient d'abord le bon sens du peuple suisse.

L'initiative socialiste « pour l'impôt sur la richesse » est refusée par tous les cantons, à la mince exception des cantons de Berne, de Bâle-Ville, de

Neuchâtel et de Vaud (en ce dernier cas, pour 17 voix seulement !)...

Certes, il est permis de relever que 44,3% de la population ont dit « oui » à cet impôt sur la richesse, pendant que 55,7% disaient « non »... Ce que ne manque d'ailleurs pas de souligner la Ligue marxiste révolutionnaire, qui pousse l'arithmétique jusqu'à constater un « succès important » dans cet échec flagrant ! Des goûts et des calculs, comme disait l'ancien... non disputandum est !

Plus de 44% de « oui » à cette initiative, c'est évidemment un pourcentage à retenir !... Encore faut-il ne pas oublier le 55% de « non ».

Comment se fait-il, à ce propos, qu'un projet fiscal visant surtout et soi-disant les revenus supérieurs à 200 000 francs rencontre si peu d'adhésion populaire ? Tout au long de la campagne en faveur de l'initiative socialiste, il a été constamment répété que seuls les « nantis » seraient frappés par ce nouvel impôt ; or, aux résultats du scrutin, il s'avère que plus de 800 000 Suisses n'en veulent rien... lesquels ne sau-

raient être pourtant suspects de bénéficier tous d'une exceptionnelle richesse ! Dès lors, il n'est pas interdit d'affirmer que les partis de gauche ont plus l'oreille de l'absent que celle de la base... d'autant que les absents ou les abstentionnistes ont toujours tort !

Le programme des économies, en outre, rencontrait aussi l'opposition totale de la gauche politique. Et pourtant, une fois de plus, ce programme n'a pas fait l'objet d'une égale opposition populaire. Hier, en guise d'illustration, il a été accepté par tous les cantons suisses, sans aucune exception. Ce qui pourrait signifier que la sagesse n'attend pas forcément le nombre des comités... pour se manifester dans l'isoloir.

Et les droits politiques ? Encore un objet qui était combattu par tous ceux qui s'improvisent les interprètes de la vox populi... Résultats ? Tous les cantons disent « oui », sauf

NF

Suite page 3

Tous les résultats par communes

Voir page 2



Nos interviews

Voir page 3

Analyse détaillée du scrutin valaisan

D'aucuns se demandaient quelle serait la participation à la votation populaire d'hier, et pariaient déjà ferme sur un record... dans le sens de l'abstention. Malgré que cette participation ne soit pas très élevée, 33,27%, elle dépasse tout de même certaines prévisions pessimistes. Un tiers des citoyennes et des citoyens ont pris la peine d'aller jusqu'à l'isoloir pour émettre un avis... il n'y a pas de quoi pavoiser, certes, mais les usages sont devenus tels qu'il est permis de ne pas trop s'en offusquer !

Quels sont donc les résultats ?

Deux fois « oui » et deux fois « non », comme il fallait s'y attendre. Mais en des proportions qui varient fort d'un objet à l'autre...

La loi fédérale sur les droits politiques ne fut pas acceptée sans peine (22 401 « oui » contre 19 278 « non »). D'un autre côté, les mesures propres à équilibrer les finances fédérales rencontrèrent moins de réticence (25 930 « oui » contre 18 071 « non »).

Le service civil de remplacement, lui, fut rejeté sans l'ombre d'une équivoque (30 887 « non » contre 11 433 « oui ») ; pendant que l'initiative pour l'impôt sur la richesse était également repoussée à une forte majorité (26 914 « non » contre 16 045 « oui »).

Mais examinons plus en détails les résultats de ces votations à travers les districts et les communes du canton...

Impôt sur la richesse : un « non » surtout massif dans le Bas-Valais

Tous les districts valaisans, à la seule exception du district de Brigue, disent « non » à l'initiative socialiste pour l'impôt sur

la richesse. Il faut cependant relever que les districts du Haut-Valais accueillirent beaucoup plus favorablement cet impôt que les districts du Bas-Valais. En guise d'illustration, il suffit d'apporter ces chiffres :

Le Haut-Valais refuse l'impôt sur la richesse par 6830 « non » contre 6074 « oui ». Tandis que le Bas-Valais refuse ce même impôt par 20 084 « non » contre 9971 « oui ».

Si l'on passe en revue les résultats des diverses communes valaisannes, on constate que 34 communes du Haut-Valais ont dit « oui » à cet impôt, pendant que 5 communes seulement disaient « oui » dans le Bas-Valais. Les communes du Bas-Valais qui ont accepté l'impôt sur la richesse sont les communes de Chippis (150 « oui », 143 « non »), de Mase (23 « oui », 20 « non »), Ayent (202 « oui », 187 « non »), de Bovernier (82 « oui », 80 « non »), et de Massignex (108 « oui », 107 « non »)... Dans les districts de Sion, de Conthey, d'Entremont et de Monthey, aucune commune n'a accepté cette initiative socialiste pour l'impôt sur la richesse. Mais bref, dans l'ensemble du canton, c'est environ 27 000 « non » contre 16 000 « oui ». C'est clair, c'est net, c'est mathématique ! Envers et contre toute propagande...

Service civil : seules deux communes valaisannes disent « oui » !

Au projet d'introduction d'un service civil de remplacement, le canton du Valais a opposé un refus extrêmement catégorique : 30 887 « non » contre 11 433 « oui ». A trois contre un, ou presque !

Il faut encore relever que tous les districts du canton ont dit « non » à ce service civil. Sur ce chapitre, le Haut-Valais et le Bas-Valais ont voté de fort semblable manière : 9258 « non », et 3511 « oui », dans le Haut-Valais ; 21 629 « non », et 7922 « oui », dans le Bas-Valais. Dans l'ensemble du pays, la différence entre les « non » et les « oui » se monte à très exactement 19 454 voix en faveur du « non ». Ce résultat ne saurait donc être sujet à caution, encore moins à contestation.

Deux communes valaisannes seulement ont dit « oui » à ce projet d'introduction du service civil de remplacement. Il s'agit de la commune de Steinhaus (dans le district de Conches) qui se prononce par 8

« oui » et 7 « non », et de la commune de Ried-Mörel (dans le district de Rarogne oriental) qui se prononce, elle, par 36 « oui » contre 11 « non ». Dans toutes les autres communes du Valais, il se dégage une majorité plus ou moins nette en faveur du « non ».

Il est peut-être intéressant de signaler que la commune d'Orsières a manifesté une opposition très marquée contre le service civil (582 « non » contre 84 « oui », soit à 7 contre 1 !), tandis que la commune de Sion, de son côté, s'est montrée assez partagée (2458 « non », certes, mais aussi 2079 « oui »). Quoi qu'il en soit, le « non » valaisan n'est pas localisé à l'une ou l'autre région, mais véritablement général à tout le canton (à l'exception des deux petites communes indiquées plus haut).

Le programme d'économies : « non » dans le Haut-Valais, « oui » dans le Bas-Valais

La loi fédérale « instituant des mesures propres à équilibrer les finances fédérales » a été acceptée par 25 930 « oui » contre 18 071 « non »... Mais, si elle a été acceptée par le canton, elle ne l'a pas été par tous les habitants de ce canton. Loin de là !

Un rapide calcul démontre en effet que le Haut-Valais a dit « non » à cette loi. Un « non » de justesse, certes, mais un « non » quand même (6371 « non », et 6352 « oui »). Il s'en est fallu de 19 voix (!) pour que la majorité bascule !

Dans tout le canton, seuls trois districts disent « non » au programme d'économies : les districts de Loèche, de Viège et de Brigue). Dans toutes les communes du Haut-Valais, les résultats sont généralement très serrés (à l'exception de Naters,

rg

Suite page 3

L'espoir d'un matin

Un coin de paradis dans un ciel gris et lourd comme du plomb. Plongeant ses premiers rayons, le soleil perce les nuages et donne un reflet cristallin à la neige. Lueurs célestes : signes d'espoir par-delà la morosité d'une matinée hivernale.

Photo Jean-Daniel Rudaz



Sévère réquisitoire

Voir page 6



Pas de pénurie de personnel enseignant

Voir page 10



Des votations communales en Valais

Voir page 16

Résultats des votations fédérales

CONCHES

	Initiative pour l'impôt sur la richesse		Loi fédérale sur les droits politiques		Arrêté fédéral sur l'introduction d'un service civil		Loi fédérale pour l'équilibre des finances fédérales	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Ausserbinn	2	8	7	3		10	6	4
Bellwald	30	39	25	42	17	52	23	44
Biel	11	7	11	7	5	13	9	9
Binn	7	23	18	9	6	24	22	7
Blitzingen	15	24	27	12	7	31	26	13
Ernen	26	43	27	42	10	58	42	27
Fiesch	67	80	74	71	63	82	73	71
Fieschertal	17	18	15	20	11	24	21	14
Geschinen	4	6	5	4	2	8	7	3
Glurigen	5	18	12	9	4	19	16	8
Lax	48	47	41	32	32	62	63	30
Mühlebach	17	1	14	4	1	17	14	4
Münster	43	49	49	41	22	70	55	36
Niederwald	6	9	8	7	4	11	7	8
Obergsteln	13	27	21	15	5	39	31	13
Oberwald	39	28	38	29	20	48	29	38
Reckingen	37	57	49	44	25	69	53	40
Ritzingen	12	8	11	8	4	16	13	7
Selkingen	6	12	14	4	5	13	13	5
Steinhaus	8	7	10	5	8	7	7	8
Ulrichen	25	18	20	23	15	29	22	21

RAROGNE ORIENTAL

Betten	25	114	106	32	55	83	94	43
Bister	4	8	7	5	5	6	8	4
Bitsch	51	49	58	42	37	64	61	40
Filet	4	13	10	7	6	11	10	7
Goppisberg	2	17	11	8	9	10	10	9
Greich	1	21	13	9	6	16	14	8
Grengiols	46	30	30	41	23	53	28	42
Martisberg	4	7	7	3	1	10	11	11
Mörel	52	64	69	46	44	70	62	52
Ried-Mörel	26	22	22	26	36	11	24	24

BRIGUE

Birgisch	24	14	13	25	7	31	17	21
Brigue-Glis	915	783	848	821	552	1117	856	808
Eggerberg	42	31	36	35	27	44	32	39
Mund	79	72	66	85	43	101	54	91
Naters	676	616	642	635	372	910	580	695
Ried-Brigue	136	121	121	132	61	196	133	122
Simplon	38	61	43	56	18	80	47	50
Termen	47	59	52	53	20	85	55	50
Zwischbergen	15	25	20	19	4	36	23	16

VIEGE

Baltschieder	51	24	19	55	21	53	23	52
Eisten	27	31	22	36	9	47	25	30
Embd	39	45	41	42	18	68	50	35
Grächen	73	108	101	75	29	149	108	68
Lalden	73	73	47	100	26	119	38	104
Randa	43	49	40	50	26	66	46	45
Saas Almagell	38	39	46	31	25	51	49	27
Saas Balen	72	75	55	88	31	115	60	87
Saas Fee	29	154	118	61	48	133	127	54
Saas Grund	45	59	35	65	19	82	38	63
Saint-Nicolas	135	177	133	180	63	244	119	189
Stalden	113	102	92	121	38	176	106	107
Staldenried	54	53	47	60	27	80	53	54
Täsch	47	34	44	37	27	54	38	43
Törbel	51	53	53	49	16	85	49	54
Viège	648	708	689	637	465	873	674	661
Visperterminen	162	68	83	141	68	155	92	133
Zeneggen	22	38	24	35	15	45	30	30
Zermatt	227	496	359	343	186	543	374	342

RAROGNE OCCIDENTAL

Ausserberg	102	99	86	114	42	158	103	97
Blatten	45	51	51	42	23	72	51	42
Bürchen	56	54	59	52	22	88	53	56
Eischoll	30	49	45	33	22	56	45	33
Ferden	42	75	74	39	25	93	67	51
Hohstett	37	23	21	38	11	47	18	41
Kippel	25	89	74	39	20	94	76	38
Niedergesteln	59	34	44	42	23	67	45	44
Rarogne	110	145	139	114	76	177	134	120
Steg	126	98	92	130	51	170	87	135
Unterbach	32	52	34	48	15	66	35	46
Wiler	20	62	33	48	13	69	38	42

LOÈCHE

Agarn	49	55	53	50	32	71	42	62
Albinen	24	25	21	26	11	36	23	23
Bratsch	47	27	34	38	17	56	25	49
Ergisch	15	13	2	26	5	23	4	24
Erschmatt	36	20	22	34	13	43	27	28
Feschel	10	11	9	12	7	14	8	13
Gampel	128	154	110	167	52	220	107	166
Guttet	34	6	9	30	9	31	6	34
Inden	9	7	10	6	7	9	5	10
Loèche	203	224	239	180	104	315	225	193
Loèche-les-B.	49	119	124	44	59	108	113	54
Oberems	15	11	10	15	7	20	6	20
Salquenen	53	121	87	88	27	149	93	83
Tourtemagne	40	94	78	51	28	101	79	50
Unterems	36	11	8	38	8	38	12	35
Varen	68	59	53	73	33	93	55	73

SIERRE

	Initiative pour l'impôt sur la richesse		Loi fédérale sur les droits politiques		Arrêté fédéral sur l'introduction d'un service civil		Loi fédérale pour l'équilibre des finances fédérales	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Ayer	28	51	44	35	13	66	55	24
Chalais	166	242	176	216	114	295	213	188
Chandolin	3	32	21	13	4	31	25	8
Chermignon	133	303	219	204	90	339	233	195
Chippis	150	143	106	175	115	177	124	164
Grimenz	18	57	37	35	13	63	50	23
Grône	78	145	122	93	48	165	137	73
Icogne	28	32	14	45	15	43	29	29
Lens	94	320	187	209	78	334	217	192
Miège	29	85	50	60	10	98	61	49
Mollens	33	55	42	42	15	73	46	40
Montana	108	300	181	208	89	309	206	186
Randogne	71	202	160	100	62	208	183	90
Saint-Jean	13	17	18	12	7	24	20	11
St-Léonard	117	228	197	139	90	252	199	137
Saint-Luc	26	39	30	33	14	48	36	27
Sierre	894	1457	1234	1014	717	1549	1327	919
Venthône	54	86	60	72	46	90	79	56
Veyras	113	183	129	148	91	193	145	134
Vissoie	39	95	74	57	21	111	85	48

HÉRENS

Les Agettes	21	33	22	33	5	49	34	21
Ayent	202	187	137	236	112	263	130	244
Evolène	71	203	109	161	34	235	127	139
Hérensence	86	283	164	205	36	325	196	168
Mase	23	20	15	27	11	30	22	20
Nax	10	35	24	21	5	39	32	12
Saint-Martin	66	214	161	117	23	256	195	85
Vernamiège	19	33	30	23	12	37	27	23
Vex	77	101	71	99	46	130	81	95

SION

Arbaz	29	64	35	55	21	73	50	43
Grimisuat	100	231	138	184	68	260	155	164
Salins	39	113	90	59	29	120	100	51
Savièse	168	436	219	380	92	514	235	369
Sion	1353	3260	2800	1644	2079	2458	2966	1512
Veysonnaz	27	45	43	27	19	53	36	33

CONTHEY

Ardon	97	252	220	120	63	284	240	103
Chamoson	103	385	264	210	80	394	297	170
Conthey	173	480	409	243	136	521	459	193
Nendaz	250	371	283	321	152	466	338	271
Vétroz	115	271	241	133	72	316	264	124

MARTIGNY

Bovermier	82	80	55	99	35	125	71	89
Charrat	56	137	126	64	44	149	138	55
Fully	240	581	462	334	164	654	506	291
Isérables	48	63	62	41	15	51	75	33
Leytron	60	216	169	94	43	233	193	75
Martigny-C.	85	155	147	91	59	180	151	90
Martigny	633	1338	1170	749	466	1462	1270	676
Riddes	135	176	155	141	76	227	190	109
Saillon	42	124	105	55	39	126	98	65
Saxon	194	268	244	195	108	309	256	186
Trient	3	36	30	9	4	35	30	9

ENTREMONT

Bagnes	330	616	506	372	210	722	583	343
Bourg-St-Pierre	16	50	45	20	8	59	47	19
Liddes	92	188	136	130	52	223	158	108
Orsières	126	544	379	281	84	582	393	274
Sembracher	39	122	89	67	14	145	102	55
Vollèges	54	194	136	96	43	200	140	102

SAINT-MAURICE

Collonges	27	57	43	41	18	66	56	27
Dorénav	39	57	39	46	14	79	48	43
Evionnaz	64	130	98	93	52	147	110	87
Finhaut	28	76	66	34	16	89	67	34
Massongex	108	107	76	131	66	145	93	116
Mex	5	23	14	11	3	22	14	11
St-Maurice	294	567	506	318	212	634	528	303
Salvan	79	172	129	111	34	210	146	97
Vernayaz	142	227	210	139	95	263	229	128
Vérossaz	33							

Analyse détaillée du scrutin valaisan

Suite de la première page

peut-être : 695 « non » contre 580 « oui », et les écarts entre le « oui » et le « non » ne sont guère importants.

Concernant cet objet, c'est donc le Valais romand qui fait la décision (17 578 « oui » contre 11 700 « non »). Dans cette région du canton, 9 communes seulement rejettent le programme d'économies. Il s'agit des communes de Chippis, Ayent, Evolène, Vex, Grimisuat, Savièse, Bovernier, Massongex et Val-d'Illiez.

A propos de ce programme d'économies, comme à propos de l'impôt sur la richesse, le Haut-Valais s'est nettement distancé du Bas-Valais. Pendant que le Bas dit « oui » (programme d'économies), le Haut dit « non » ; et lorsque le Haut dit presque « oui » (impôt sur la richesse), le Bas dit carrément « non »...

Les droits politiques : un « oui » très mesuré dans tout le pays

Il n'est pas possible de prétendre que la « loi fédérale sur

les droits politiques » a entraîné une large adhésion populaire. Serait-ce en raison de la limitation supplémentaire apportée au droit d'initiative ? Peut-être...

Le Valais a dit « oui » à cette loi, mais un « oui » bien timide : 22 401 « oui » contre 19 278 « non », soit une différence de 3123 voix ! Si ce n'est pas une défaite, ce n'est certainement pas une victoire !

Sur cette question, une égale réticence s'est manifestée dans tout le canton. Le Haut-Valais (6359 « oui » contre 6334 « non ») est moins enthousiaste que le Bas-Valais (16 042 « oui » contre 12 944 « non »), mais ni l'un ni l'autre ne sont vraiment emballés par cette nouvelle loi fédérale !

A regarder d'un peu plus près les résultats de cette consultation, dans les villes valaisannes et les principales cités, on remarque que le « oui » dépasse péniblement le « non »... sauf dans la commune de Sion, où l'écart est plus substantiel (2800 « oui » contre 1644 « non »).

Voyons donc : Brigue-Glis

(848 « oui », 821 « non »), Naters (642 « oui », 635 « non »), Viège (689 « oui », 637 « non »), Zermatt (359 « oui », 343 « non »), Salquenen (87 « oui », 88 « non ») ... et dans le Valais romand : Sierre (1234 « oui », 1014 « non »), Martigny (1170 « oui », 749 « non »), Saint-Maurice (506 « oui », 318 « non »), Monthey (965 « oui », 802 « non »)... et Sion, dont la différence en faveur du « oui » représente plus du tiers du total valaisan ! En guise de conclusion, il est permis d'affirmer que la « loi fédérale sur les droits politiques » a certainement passé le cap, en y laissant son panache.

Une réflexion finale s'impose-t-elle ? Il me semble... A l'occasion de nombreuses votations, fédérales ou cantonales, de sensibles nuances apparaissent bientôt régulièrement d'avant en amont de la Raspile. N'importe qui peut le constater et le vérifier... par-delà les suggestions des journaux (du Haut), ou des partis politiques (de partout). Affaire non plus à suivre, mais à saisir !

rg

Analyse détaillée du scrutin helvétique

Faudrait-il renverser le peuple ?

Suite de la première page

les cantons de Genève et de Neuchâtel.

Enfin, pour clore ce chapitre et ces commentaires des votations fédérales d'hier, faut-il insister encore sur le projet d'introduction du service civil de remplacement ? Projet qui eut l'avantage de rallier à lui-même les délégués suisses du parti démocrate-chrétien... sans compter toutes les complaisances d'une presse, écrite ou visuelle ou seulement parlée.

Sur cette question, il est juste de rappeler que des oppositions, de droite et de gauche, se

rencontraient surtout pour combattre un article constitutionnel dont ils s'accommodaient mal... pour des raisons diamétralement opposées. Aussi, en toute objectivité, ne faut-il pas trop tirer d'arguments des 62,4 % de « non » au service civil... comme il ne faudrait pas trop négliger les enseignements des 37,6 % de « oui ». Car, si les « non » sont différemment motivés, les « oui » signifient au moins que l'objection de conscience ne doit être ni plus ni moins étendue. La Ligue marxiste révolutionnaire ne devrait pas s'étonner de cette analyse du scrutin, puisqu'elle précise par ailleurs (concernant l'im-

pôt sur la richesse) que 40 % des suffrages constituent déjà « un succès important ». A pourcentage égal, il ne saurait y avoir réussite inégale... à moins qu'il n'y ait mensonge total de part et d'autre.

En conclusion, il faut dire que les résultats de ces votations sont étonnants à plus d'un titre, non pour le peuple (qui a de la sagesse), mais pour des partis (qui ont d'abord de la théorie) : car il devient de plus en plus manifeste qu'il faudrait commencer par renverser le peuple avant de lancer une initiative... fût-elle populaire !

NF

Nos interviews

Le conseiller d'Etat Hans Wyer, président du PDC suisse Pas de renforcement du pouvoir central

Les résultats concernant l'impôt sur la richesse démontrent que ni le peuple ni les cantons n'acceptent un renforcement du pouvoir central de la Confédération, dans le domaine fiscal. Les résultats de l'initiative en Suisse romande et sur l'ensemble de la Suisse indiquent que les problèmes relatifs à l'impôt direct, tels que la progression à froid, l'exonération d'un minimum vital et une harmonisation qui éviterait des disparités fiscales d'un canton à l'autre, demeurent à l'ordre du jour. L'évasion fiscale a joué un rôle important dans la campagne qui a précédé la votation. Le peuple suisse ayant accepté le 12 juin passé la base constitutionnelle d'une harmonisation formelle, il y a maintenant lieu de mettre en chantier, dans un délai rapproché, la loi d'exécution.

L'actuelle base constitutionnelle des finances de la Confédération touche à sa fin en 1981. Cette échéance, ainsi que la situation précaire des finances fédérales, exigent des mesures appropriées. Les résultats

de ce dernier week-end ne passeront certainement pas inaperçus de cette réforme. A mon avis, les dégrèvements dans l'impôt direct devront être prévus, en faveur de la famille - avant tout - et tout particulièrement en faveur des familles nombreuses. Ces dégrèvements s'avèrent possibles à travers des déductions sociales. En ce qui concerne les mesures d'économies, les résultats confirment la volonté ferme du peuple de voir se réaliser des économies. Le rythme de l'accroissement des dépenses des collectivités publiques doit donc être brisé.

Dans la votation sur le service civil, la proposition de compromis du Parlement et du gouvernement a été largement refusée. Dès que les grands partis, sur le plan fédéral et

cantonal, n'ont pas suivi les décisions de leurs parlementaires à Berne, le résultat ne faisait plus de doute. Le passage dans le camp des opposants d'une partie des défenseurs du service civil a définitivement scellé le résultat de cette consultation populaire. Le peuple voit dans la création d'un service civil un affaiblissement de la défense nationale.

Le problème des vrais objecteurs de conscience - actuellement au nombre de 200 jeunes gens, environ - reste donc sans solution. Il appartient maintenant au Parlement et au Département militaire fédéral de tirer la conséquence de cette votation. Il me semble que ce problème peut être réglé sans devoir toucher à la Constitution.

Interview réalisée par It.

Les réactions en Suisse

POUR UNE HARMONISATION DES NORMES FISCALES

Le rejet de l'initiative dite de l'impôt sur la richesse laisse aux cantons leur souveraineté fiscale, qui est une part essentielle de leur autonomie, a déclaré le conseiller fédéral Chevallaz, chef du Département des finances et des douanes, au sujet du premier objet de la votation. Une procédure législative compliquée et longue, sur le plan fédéral et sur le plan des cantons, nous est ainsi épargnée.

Toutefois, le nombre de voix important qui a soutenu l'initiative doit rendre attentifs la Confédération et les cantons à travailler activement, sans tarder, à une harmonisation des normes fiscales - comme il est prévu dans l'article constitutionnel voté en juin dernier. Des lois vont, à cet égard, être soumises au Parlement. Les procédures cantonales sont en préparation. Il faudra sans doute aller plus loin, par accord entre les cantons, vers un rapprochement des conditions fiscales, tout en tenant mieux compte que l'initiative ne le faisait des situations très diverses des cantons et des communes.

Enfin il conviendra, sur le plan fédéral, sur le plan des cantons et des communes, par la révision des normes et des procédures de taxa-

tion, d'établir plus d'équité fiscale, de mettre fin à trop d'échappatoires et de faire en sorte que chacun paie réellement ce qu'il est en mesure d'apporter à la communauté.

LOI SUR LES DROITS POLITIQUES DÈS LE 1^{er} JUILLET

Evoquant l'acceptation de la loi fédérale sur les droits politiques, le conseiller fédéral Furgler, président de la Confédération, a relevé avec satisfaction que la grande majorité des citoyens ont dit « oui » à un développement de leurs droits politiques et ont accepté que les dispositions les concernant soient dorénavant contenues dans une seule loi - au lieu de six et plusieurs ordonnances. M. Furgler a rappelé les allègements que le nouveau texte apporte aux votants (vote des invalides, vote anticipé, vote par correspondance, etc.). Les explications qui figureront dans les textes soumis à la votation permettront d'approfondir le dialogue avec le citoyen.

On sait que l'avis d'importantes minorités y sera exposé. En ce qui concerne l'entrée en vigueur de la nouvelle loi - importante puisque le délai de 18 mois pour le dépôt d'une initiative sera introduit - M. Furgler a admis que le 1^{er} juillet prochain est une date possible.

SERVICE CIVIL DE REMPLACEMENT : VERS UNE PAUSE CRÉATIVE

« Ce qui était attendu est arrivé », a dit le conseiller fédéral Gnaegi, chef du Département militaire fédéral, au sujet du service civil. Le résultat négatif - notamment le rejet massif des cantons - montre à quel point le projet était contesté. Le refus a été opposé à un projet qui, pourtant, n'admettait qu'une partie des objecteurs. Cependant, on ne peut parler d'une défaite catastrophique. Le nombre des « oui » est tout de même important. M. Gnaegi a même été « surpris » par ce nombre. Il reste maintenant à examiner le résultat : une pause est nécessaire, que l'on espère « créative ». Le problème n'est pas réglé et il sera difficile, après ce vote, de trouver une bonne solution.

MESURES D'ÉCONOMIES : LE RECOURS À L'IMPÔT LIMITÉ

Au sujet de l'acceptation des mesures d'économies, le conseiller fédéral Chevallaz a déclaré que l'approbation des mesures propres à assainir les finances fédérales revêt une importance politique aussi grande que les mesures en elles-mêmes, la révision de 35 lois portant subvention et l'économie budgétaire de 500 à 800 millions par an qui en résulte. Le peuple suisse a confirmé sans équivoque ce qu'il avait manifesté en acceptant à deux reprises à de fortes majorités le « frein aux dépenses » et en marquant sa réticence à des impôts nouveaux : sa volonté claire de modérer les interventions de la Confédération et de mettre un terme à la dynamisation constante des dépenses fédérales. Le Conseil fédéral se voit confirmé dans ses efforts constants, ces dernières années, lutte contre la récession réservée, de limiter fermement la croissance du budget.

Toutefois la minorité qui s'est manifestée à l'encontre des arrêtés signifie - et cela confirme encore la volonté du Conseil fédéral - que l'on ne saurait démolir et démanteler l'Etat fédéral. Les tâches fondamentales de défense nationale, de sécurité sociale, d'animation économique et de péréquation entre les cantons subsistent. Les importantes et vigoureuses mesures de modération des dépenses ne suffiront pas à combler nos déficits. Le Conseil fédéral présentera donc au Parlement, s'intégrant dans un encadrement précis des dépenses fédérales, dans une répartition nouvelle des tâches entre la Confédération et les cantons, un programme de ressources nouvelles. Le vote d'aujourd'hui limiterait sensiblement le recours à l'impôt.

La satisfaction de la Société suisse des officiers

BERNE. - C'est « avec grande satisfaction » que le comité central de la Société suisse des officiers a pris connaissance des résultats du scrutin au sujet de l'initiative dite de Muenchenstein. Dans un communiqué, le comité central affirme que « le refus net du peuple et des Etats confirme la volonté résolue de maintenir intégralement le devoir du service militaire ».

Ces sacrés Jurassiens !

Les quatre objets soumis aux électeurs fédéraux ont donné lieu à des résultats assez nets sur le plan suisse. On relèvera que, dans les quatre cas, les électeurs du futur canton du Jura ont pris des positions diamétralement opposées à celles de l'ensemble des électeurs suisses, acceptant ainsi l'impôt sur la richesse et le service civil et rejetant les droits populaires et le minipaket Chevallaz. Cela ne constitue pas en soi une surprise car les électeurs du futur canton ont souvent démontré qu'ils votent volontiers plus à gauche que lorsqu'il s'agit d'élire leurs représentants. On relèvera toutefois, ce qui est en soi plus intéressant encore, que l'unité jurassienne n'est pas un vain

mot. En effet, à l'exception du service civil, qui est rejeté dans les trois districts du Jura bernois, ce dernier donne les mêmes majorités que le canton du Jura. Il valait la peine de le souligner, d'autant plus que, comme dit plus haut, la majorité dans le canton du Jura est en opposition avec celle de l'ensemble des électeurs suisses. C'est donc bien l'ensemble des électeurs jurassiens qui a pris le contre-pied de la majorité sur le plan fédéral.

A l'instar des électeurs bernois, les citoyens jurassiens ont aussi admis que, dorénavant, les conseillers aux Etats bernois soient élus par le peuple et non plus par le Parlement.

V. G.

La sagesse l'a emporté

LAUSANNE. - Le conseiller national Jean-Jacques Cevey (rad/VD), coprésident du comité d'action contre l'impôt sur la richesse et du comité d'action pour les mesures d'économies financières :

« L'initiative proposant l'introduction d'un impôt sur la richesse était conçue pour séduire les nombreuses personnes qui, mal renseignées sur les mécanismes de la fiscalité, sont tentées de croire qu'il suffit d'augmenter la charge des gros contribuables pour pouvoir réduire ou supprimer celle des moyens et des petits. Il n'y a pas lieu, dès lors, de s'étonner du résultat relativement serré enregistré dans nombre de cantons, même si, dans la plupart d'entre eux, la sagesse l'a emporté sur la tentation de confier à un nombre toujours plus petit de citoyennes et de citoyens le soin de payer une part toujours plus grande des dépenses de la collectivité. Le rejet de cette

initiative, dans ces conditions, doit être accueilli comme une victoire sur une certaine sollicitation démagogique et une tendance marquée à la centralisation.

Quant à la décision, beaucoup plus nette, du peuple sur les économies proposées par le Conseil fédéral et la majorité du Parlement, elle doit être considérée comme une autre marque de sagesse des citoyennes et citoyens actifs qui ont suivi le mot d'ordre gouvernemental. En cette matière aussi, il convenait de surmonter certaines réactions point toujours compatibles avec l'effort nécessaire pour rétablir l'équilibre des finances fédérales. M. Chevallaz pourra trouver dans ce résultat positif des raisons de croire à la volonté du peuple de l'aider à sortir la Confédération de sa situation financière difficile en acceptant quelques sacrifices et un effort accru. »

Le conseiller d'Etat Guy Genoud

Une maturité civique sur laquelle on peut compter

Je suis extrêmement bien impressionné par les résultats de ces votations fédérales particulièrement par le refus du service civil et également très satisfait du refus catégorique de l'impôt sur la richesse.

Je constate qu'il y a dans le canton une maturité civique sur laquelle on peut compter et qui fait pièce à la démagogie trop souvent mise sur le devant de la scène. Je constate encore cet esprit et ce courage civique dans l'acceptation des mesures d'austérité car qui dit économie dit aussi sacrifices. Je ne ferais pas un grand problème de la votation sur les droits civiques en soulignant tout de même que cet objet a été quelque

peu mal présenté, ce qui explique son « score ». Il ne s'agissait en fait pas du droit d'initiative lui-même mais bien d'une amélioration de l'exercice de ce droit. Mais là aussi le Valaisan a fait preuve de civisme.

On peut regretter, et c'est mon cas, la faible participation aux urnes pour des objets aussi importants. Mais dans ce domaine on peut également dire que le peuple est trop souvent, très souvent sollicité pour un nombre trop important de problèmes. On devrait revoir ce système de façon à ne pas lasser l'électeur, ne pas le décourager en le sollicitant trop souvent ; en quelque sorte je repose ici le problème du référendum.

RÉSULTATS PAR CANTONS

	Impôt sur la richesse		Droits politiques		Service civil		Paquets financier		
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	%
Zurich	124 076	176 116	178 520	100 313	118 323	179 305	195 393	90 937	44,8
Berne	121 439	117 228	137 729	91 109	92 276	144 703	139 638	93 478	38,0
Lucerne	23 952	42 571	37 656	25 570	19 688	46 461	42 448	22 440	40,0
Uri	3 842	5 549	5 824	3 180	2 186	7 113	5 897	3 237	45,0
Schwytz	7 002	13 544	10 302	9 294	4 956	15 503	12 068	8 088	36,8
Obwald	1 376	4 160	3 122	2 118	1 247	4 218	3 660	1 704	36,0
Nidwald	2 094	5 298	4 951	2 210	1 893	5 427	5 027	2 254	43,0
Glaris	3 539	4 952	5 050	3 000	2 074	6 335	5 851	2 443	37,8
Zoug	5 136	11 339	9 593	5 978	5 965	11 339	10 992	5 077	39,0
Fribourg	17 608	18 188	22 106	12 145	12 451	23 037	22 484	12 372	32,0
Soleure	28 007	28 878	33 265	22 211	22 509	34 164	32 027	23 995	42,2
Bâle-Ville	24 779	24 224	25 823	20 851	22 669	24 815	27 721	19 592	34,9
Bâle-Campagne	23 716	28 331	27 546	22 369	23 736	27 423	29 165	21 162	40,0
Schaffhouse	12 323	15 749	15 154	10 390	8 842	18 751	17 165	9 114	70,0
Appenzell Rh. E.	4 052	7 622	6 714	4 401	3 035	8 696	7 773	3 572	40,0
Appenzell Rh. I.	720	1 997	1 585	1 025	527	2 183	1 918	741	34,0
Saint-Gall	33 246	50 285	53 436	26 215	23 184	60 357	54 513	26 504	29,0
Grisons	13 329	21 585	20 534	11 930	11 096	23 585	21 288	12 268	36,0
Aarau	38 846	53 744	48 604	37 474	33 936	57 976	53 647	35 533	36,2
Thurgovie	17 708	28 263	25 928	17 152	13 923	31 923	29 927	14 602	45,1
Tessin	23 684	25 275	22 989	17 989	23 819	24 037	27 356	20 166	34,2
Vaud	43 903	43 886	46 114	36 037	37 287	48 842	50 279	34 051	28,7
Valais	16 045	26 914	22 401	19 278	11 433	30 887	23 930	18 071	33,3
Neuchâtel	18 444	14 839	15 682	15 815	16 337	16 704	17 256	15 047	34,5
Genève	29 693	30 758	24 146	35 441	20 905	34 129	32 450	27 380	34,3
Total	638 559	801 295	810 674	553 495	534 297	886 821	869 873	523 828	38,0

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Lathion, tél. 55 10 74.

Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30. En privé de 9 heures à 20 h. 30. En maternité de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.

Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphones 55 20 72 et 55 60 42.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages siérois, téléphone jour et nuit: 55 55 50.

Auto-secours siérois. - 24 heures sur 24. Téléphone 55 24 24. SOS - Pannes - Accidents.

Grône Samaritains. - Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 58 14 44.

Pompes funèbres. - Amooz Jean, téléphone 55 10 16, Eggs et Fils, tél. 55 76 81.

Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.

A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 41 42 22, 24 heures sur 24, en toute discrétion.

Dancing la Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 55 18 26.

Bibliothèque. - Tél. 55 19 64 - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.

Aide familiale. - Tél. 57 11 71. Responsable: Mlle Michelle Fasnacht.

Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.

Tea-room des Châteaux Sierre. - Exposition Pierre Spori.

Château de Villa. - Exposition Luc Lathion, ouvert tous les jours, sauf le lundi de 15 à 19 heures.

Bibliothèque Aslec. - Avenue du Marché 6 - Ouverte le mercredi et le samedi de 14 à 17 heures et le jeudi de 19 à 21 heures.

Service social de la commune de Sion. Avenue de la Gare, 21, tél. 22 86 88.

Dispensaire médical: ouvert l'après-midi.

Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 h. à 18 h. 30.

Consultation des nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge « Soins à la mère et l'enfant »: tél. 23 30 96. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 h.

AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, avenue de la Gare, 21, 3^e étage.

Croix d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 h.

Service d'aides familiales. - M^{me} Oggier-Meytain, rue du Chanoine Berchtold 20, Sion, tél. 22 86 22 le lundi et le vendredi de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. - Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare, 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 23 46 48 de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Châteauneuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.

Bibliothèque municipale. - Ouverture le mardi, de 9 à 11 heures et de 14 à 19 heures; le jeudi de 14 à 19 heures.

Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.

Dancing Le Gallon. - Ouvert jusqu'à 2 heures.

Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 2 heures, tél. 22 40 42.

Centre d'accueil Croix-d'Or. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 heures.

Consommateur-Information. - Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures.

Bleusy-Dilic (route Super-Nendaz) Bar-dancing-discothèque. Ouvert dès 22 heures. Carnotzet. Fermé le mardi.

Galerie Grande-Fontaine. - Le peintre yougoslave Dominik, expose jusqu'au 17 décembre. Ouvert tous les jours de 14 h. 30 à 18 h. 30, dimanches compris. Fermé le lundi.

Galerie du Vieux-Sion. - Du 25 novembre au 10 décembre, exposition René-Pierre Rosset.

Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.

Patinoire. - 8 h.-11 h. 45 et 14 h.-16 h. 30, public et écoles; 20 h. 30-22 h., public.

Groupe AA «Octodure». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, tél. 5 46 84 et 2 12 64.

Service d'aides familiales. - Pour tous renseignements, adressez-vous à la responsable du service: M^{me} Gratzl, bâtiment Pré-Ville, téléphone 2 29 88, tous les jours de 12 à 15 heures et dès 19 heures.

Vernayaz. - Visites des gorges du Trient de 8 heures à 18 h. 30. Tél. 8 16 13 ou 8 13 88.

Patinoire. - 8 h., écoles; 19 h., Charrat; 20 h. 45, public.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.

Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 3 62 19, François Dirac, tél. 3 65 14.

Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Ida Mottiez, Les Iles, tél. 3 73 51. En cas d'absence, tél. 3 66 85. Exercices: 2^e mardi de chaque mois. Dès 20 heures.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Raboud, tél. 4 23 02.

Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.

Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 23 30

Ambulance. - Tél. 4 62 62.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 4 62 62, J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Rithner, 4 30 50.

Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 2 h. Fermé le lundi.

Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 4 14 84.

CIRENAC. - (Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples), tél. 4 66 11.

Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 4 43 37.

COLLONBEY-MURAZ. - Groupe scout. Chaque premier vendredi du mois, ramassage de papiers à Collombey-Muraz.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Fux, téléphone 6 21 25.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Meyer, tél. 3 11 60.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 2 12 37.

Patrouilles TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

LOÛCHE-LES-BAINS

Médecin de service. - Rheimaklinik, téléphone 61 12 52.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 11 renseignera.

Pharmacie de service

Lundi 5 et mardi 6, Wuilloud, tél. 22 42 35 et 22 41 68.

Mercredi 7 et jeudi 8, Magnin, tél. 22 15 79.

Vendredi 9, Fasmeyer, tél. 22 16 59.

Dimanches et fêtes: 9 heures - 12 heures; 15 heures - 21 heures.

Jours ouvrables: 8 h. - 12 h. 15; 13 h. 45 - 21 heures.

En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); surtaxe de 5 francs.

Service dentaire d'urgence. - Médecin de garde: André Posse, avenue de la Gare 28, tél. 22 11 31.

Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.

Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 22 11 58. M^{me} G. Fumeaux, avenue Pratifiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.

Dépannage électricité et carburation. - 24 h. sur 24, tél. 22 57 16.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - Garage des Alpes, Conthey, tél. jour et nuit 36 16 28.

Service de dépannage du 0,8%. - Téléphone 38 23 63 et 86 34 50.

Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48, Vœffray 22 28 30.

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 11.

Médecin de service. - Appeler le numéro 11.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fêtes. - Appeler le numéro 11.

Ambulance officielle. - Tél. 2 24 13 et 2 15 52.

Pompes funèbres. - Ed. Bochayat, 2 22 95, Gilbert Pagliotti, 2 25 02, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier 2 24 13 et 2 15 52.

Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 2 66 80.

Dépannage. - Carrosserie Granges, téléphone 2 26 55 et 2 34 63.

AA, Martigny. - Urgence, tél. 2 11 55 et 5 44 61. Vendredi à 20 h. 30, réunion rue de l'Eglise 2, Clé des champs.

D' CLAUDETTE



AUJOURD'HUI madame

Un menu
Salade niçoise
Petit salé aux choux
Salade
Pommes

On a toujours l'air de mentir quand on parle à des gendarmes.
(Ch.-L. Philippe)

Le plat du jour
Petit salé aux choux
Mettez dans une marmite assez d'eau pour que viande et chou baignent bien. Quand l'eau bout, mettez 300 g de petit salé, 400 g de palette, 400 g de plat de côte et le bouquet garni. Laissez cuire une heure et demie. Ajoutez quatre pommes de terre, et, trente minutes après, 200 g de saucisson. Servez sur un plat le saucisson, le salé et le chou entourés de pommes de terre.

ce, l'un ou l'autre des produits suivants qui éviteront au cuir les atteintes de la moisissure tout en le nettoyant: huile de térébenthine, lait écrémé, mélange d'huile et de vinaigre (une partie de vinaigre pour trois d'huile), huile de lin très purifiée, blancs d'œufs battus en neige molle avec une cuillerée d'huile de térébenthine. Frottez vigoureusement d'un mouvement toujours circulaire, sans laisser aucune place non nettoyée. Laissez sécher complètement, puis encastiquez.

Diététique
La pomme
La pomme est peu nutritive et sa valeur calorique ne dépasse pas 50 à 60 calories aux 100 g. Elle est pauvre en sodium, ce qui la fait recommander pour les régimes sans sel. En revanche elle est très riche en potassium, ce qui la fait considérer comme un excellent sédatif: une pomme au coucher favorise le sommeil paisible. La pomme est un désinfectant intestinal, car elle est riche en vitamine A, ce qui favorise l'excrétion du mucus intestinal; celui-ci contient une diastase très importante: le lysozyme, qui contrôle le développement microbien au niveau de l'intestin. Par ailleurs, elle contient beaucoup de pectines dont le pouvoir hydrophile est considérable et qui ont la propriété de se transformer, dans l'intestin, en une sorte de gelée régularisant le fonctionnement de cet organe.

Comment entretenir la moquette?
Elle est neuve: radez-la. Pendant cinq à six semaines balayez-la (ou plutôt caressez-la) avec un balai en paille de riz en suivant le couchant du poil. Entretien journalier: pour ôter miettes et poussières, utilisez un balai mécanique. Entretien périodique (après rodage): servez-vous de l'aspirateur (avec suceur pour tapis) deux fois par semaine. De temps en temps, l'aspirateur-batteur éventuellement. Nettoyage à fond: à faire quand le poil est sale à mi-hauteur. Passez une mousse spéciale non mouillante. Suivez scrupuleusement le mode d'emploi. Ou faites un shampoing avec un balai applicateur. Sur le tapis nettoyé et sec passez un chiffon imbibé de trichloréthylène, il sera impeccable.

Votre maison
Comment entretenir les meubles en cuir?
Sans être excessivement fragile, le cuir demande, pour garder son bel aspect, un entretien spécial. Entretien courant: tous les deux ou trois mois, passez sur la surface du cuir, à l'aide d'un chiffon de laine dou-

L'amour c'est...

... n'avoir aucune envie d'indépendance.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - All rights reserved © 1977 Los Angeles Times

K vous parle... N° 162

... Il y a toujours du nouveau «AUX GALERIES DU MIDI»

LES DERNIÈRES CRÉATIONS DE «JOCKEY»



La toute grande marque de sous-vêtements masculins «JOCKEY» vous présente pour cet hiver des sous-vêtements élégants et virils en coton dans les couleurs ciel, marine, royal, rouge et blanc à des prix très intéressants.

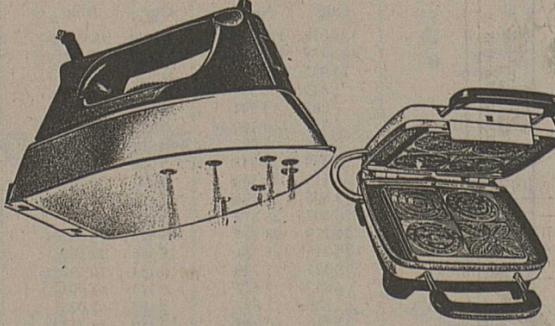
- Caleçons longs Fr. 21.90
- Overknees (caleçons 3/4) Fr. 18.90
- Camisoles manches longues Fr. 21.90
- Camisoles manches courtes Fr. 13.50

Pour les promenades dans la neige, pour le ski, équipez-vous avec les sous-vêtements «JOCKEY» et vous ne craignez plus les températures les plus basses. Les sous-vêtements «JOCKEY» sont de qualité et offrent des garanties de solidité.

DES CADEAUX UTILES ET QUI PLAISENT

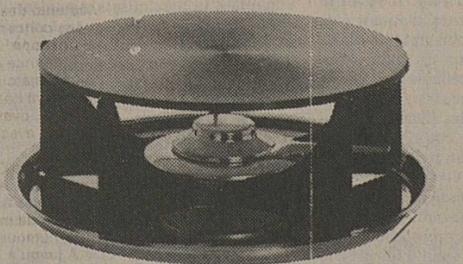
Au premier sous-sol, au secteur des appareils électriques vous trouvez:

Le fer à repasser «JURA», l'automate à repasser à vapeur le plus apprécié et le plus vendu en Suisse avec une garantie de 5 ans et une révision gratuite pour Fr. 115.-.

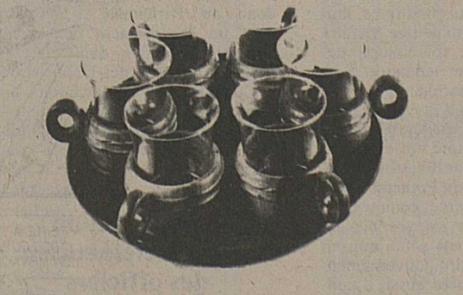


LE FOUR À BRICELETS «JURA». Les bricelets confectionnés chez soi sont plus savoureux et aussi meilleur marché. LE FOUR À BRICELETS «JURA» avec livre de recettes et spatule pour Fr. 139.-.

LA PLAQUE À CRÊPES. Combien délicieuses sont les crêpes que vous apprêtez vous-mêmes et que vous garnissez de confiture ou que vous parfumez au Grand Marnier. LA PLAQUE À CRÊPES ne coûte que Fr. 55.-.



Dans notre vaste exposition de cadeaux vous choisirez un SERVICE À THÉ avec plateau et protège-verre en noyer pour 6 personnes au prix de Fr. 58.-.



DÉCOUVREZ LE DEUXIÈME SOUS-SOL DES MAGASINS KUCHLER

Pour des présents plus somptueux vous vous rendez au deuxième sous-sol et dans le palais d'Aladin vous vous laissez tenter par les superbes tapis noués main en provenance des différentes régions du Proche et du Moyen-Orient.

Vous serez comblés, car les qualités présentées sont irréprochables et les prix les plus bas que l'on puisse trouver sur le marché.

UN DÉPARTEMENT ALIMENTAIRE POUR LES PLUS EXIGEANTS

- Cette semaine nous vous proposons:
- du RÔTI DE PORC à Fr. 14.90 le kilo
 - du ROULÉ DE PORC à Fr. 13.90 le kilo
 - les ŒUFS FRAIS DE POUSSINES à Fr. 1.50 le carton de 10 pièces
 - les ŒUFS FRAIS DU PAYS à Fr. 2.20 le carton de 10 pièces
 - le RIZ «UNCLE BEN'S» à Fr. 2.65 le paquet de 900 g
 - les BISCUITS «FAMILIA EXTRA» à Fr. 7.90 la boîte de 900 g.

LES MAGASINS KUCHLER-PELLET vous offrent toujours et uniquement ce qu'il y a de meilleur.

KUCHLER - PELLET S.A. AUX GALERIES DU MIDI SION

CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Un film à frissons
L'ÉTRANGLEUR DE VIENNE
Des émotions !

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Un Vittorio Gassman époustouflant dans un film de Dino Risì
AMÈS PERDUES
avec Catherine Deneuve

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Ce soir à 21 heures
PLUS ÇA VA, MOINS ÇA VA
J.-P. Marielle et Jean Carmet
Deux inspecteurs pas sérieux, sur une Côte d'Azur pleine de jolies femmes !

HAUTE-NENDAZ Cinalpin

Ce soir : RELACHE

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 - 12 ans
LA GUERRE DES ÉTOILES
Un film de George Lucas

SION Capitole
Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
UNE JOURNÉE PARTICULIÈRE
avec Sophia Loren et Marcello Mastroianni

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
EL MACHO
Le premier western de Carlos Monzon

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Ce soir : RELACHE
Du vendredi au dimanche Louis de Funès dans
L'AILE OU LA CUISSE

FULLY Michel

Aujourd'hui : RELACHE
Mercredi et jeudi à 20 h. 30 - 16 ans
John Wayne et James Stewart dans
LE DERNIER DES GÉANTS

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Aujourd'hui et demain à 20 h. 30 - 16 ans
Un vrai « western » américain
LE DERNIER DES GÉANTS
avec John Wayne et James Stewart

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Film d'art et d'essai
LE CUIRASSÉ POTEMKINE
Un film de S. M. Eisenstein
Dès demain à 20 h. 30 - 16 ans
NETWORK (Maln basse sur la TV)
avec Faye Dunaway et William Holden

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Aujourd'hui : RELACHE
Demain à 20 h. 30 - 16 ans
Film d'art et d'essai
LE CUIRASSÉ POTEMKINE

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 4 22 60

Ce soir à 20 h. 30 - 14 ans
Un succès triomphal pour le retour de Terence Hill et Bud Spencer dans
LES DEUX SUPERFLICS
A hurler de rire !

MONTHEY Plaza
Tél. 025 4 22 90

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Le film d'Agnes Varda
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS
avec Thérèse Liotard et Valérie Mairesse

BEX Rex

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans révolus
DÉLIRE CHARNEL
Strictement pour adultes

Votre journal

UBS communique:

Fonds suisse de placements immobiliers
SIMA

Le SIMA peut se flatter d'avoir une fois encore obtenu de remarquables résultats au cours de son 27^e exercice clos à fin septembre 1977. En effet, malgré la réduction de loyers nécessitée par la situation du marché, les recettes locatives se sont accrues car la location des appartements neufs n'a pratiquement pas posé de problème et les logements devenus vacants ont pu être rapidement loués. Par conséquent, la répartition annuelle est maintenue à Fr. 7.90 par part. Sur la base du cours actuel, les parts SIMA, qui représentent une participation à un patrimoine immobilier suisse de première qualité, donnent un rendement de 4 1/2 %, ce qui peut être qualifié d'intéressant.

UBS
Union de Banques Suisses

LOTÉRIE A NUMEROS

Les numéros gagnants de la 49^e édition sont les suivants :

11 21 23 24 29 36

Numéro complémentaire : 19.

MAGRO Ouvrier:

Dash tambour 5 kg **13.80**

Meister Proper 2 litres **6.50**

Rip Kirby

PAUVRE TYPE ! COMME C'EST TRISTE D'ÊTRE ESTROPÉ ET DE NE PAS POUVOIR PROFITER D'UNE PETITE PROMENADE AGREABLE !

AU CRÉPUSCULE, DANS UNE PETITE RUE TRANQUILLE DE MANHATTAN...

TROIS MINUTES PLUS TARD...

Diana, nous rentrons à la maison.

Oh !

J'ai besoin de vous, Benedick. Soyez chez moi dans vingt minutes.

J'y serai sir Julius...

Rip Kirby

OH, MERCI, MONSIEUR !

A PEINE A-T-IL TOURNÉ LE DOS QU'UNE AGRESSION MENACE RIP...

LA CONSCIENCE ET L'INCONSCIENT (13), par Fernand-Lucien Mueller. Idées en cours, par Jérôme Deshusses

Les concerts du jour

Portes ouvertes sur l'école

Le passage de l'école aux études supérieures

Suisse-musique

Production: Radio suisse alémanique
F. Martin, W. Vogel, H. Vogt.

TELEVISION

Émissions en noir et blanc

tv Suisse romande

- 17.00 **Point de mire**
- 17.10 **Au pays du Ratamlaou**
- 17.30 **Téléjournal**
- 17.35 **Présentation des programmes**
- 17.40 **La récré du lundi**
Une émission du Service jeunesse.
Monsieur Horatio Knibbles (1), d'après Wally Bosco
- 18.05 **La grande cocotte**
Cul de lapereau aux herbes, par A. Chapel
- 18.30 **Oui-Oui**
Pour les petits
- 18.40 **Système D**
Le jeu des incollables. Avec les incollables: Michel Dénériaz, Evelyne Grandjean Jean Raymond et l'avocat du système D: Jacques Chausard. Présentation Jean-Pierre Cuny
- 19.00 **Un jour, une heure**
1^{re} partie
- 19.30 **Téléjournal**
- 19.45 **Un jour, une heure**
2^e partie
Les commentaires, développements et compléments de l'information nationale et internationale
- 20.00 **Passe et gagne**
Le jeu des incollables. Avec la participation de Jacques Bergier, « L'ordinateur vivant »
- 20.25 **Destins:**



Rolf Liebermann
Une émission de Jean Dumur et Claude Torracinta.

21.45 **Shirley Bassey**
Un show réalisé par la Télévision britannique (BBC) au cours duquel l'artiste internationale Shirley Bassey interprète aussi bien ses grands succès que ses dernières chansons

22.20 **Téléjournal**

tv Suisse alémanique

- 17.00 **Cours d'anglais (39)**
- 17.30 **TV-junior**
Hans et Lene, série de Lida Winiewicz (11)
- 18.00 **Les animaux familiers**
Le poney
- 18.15 **Mon chef et moi**
5. Hiérarchie à l'hôpital
- 18.45 **Fin de journée**
- 18.50 **Téléjournal**
- 19.05 **Les faucheurs de marguerites (14)**
Série avec Bruno Pradal et Christine Wodetzky. 14^e et dernier épisode.
- 19.35 **Point chaud**
Les programmes
- 20.00 **Téléjournal**
- 20.25 **Pour la ville et la campagne**
Rendez-vous folklorique, présenté par Wysel Gyr. Avec: l'ensemble Guido Minicus; les Ländlerfründa, Berne; le Trio Eugster; le Trio Piccola Piano, Bâle; un groupe de danseurs bâlois; l'Orch. Beny Reimann, le Complesso Giuseppe Cappelletti; Louis Menar y los Rejos del Paraguay; Edy Baer, Rio Seewald.
- 21.10 **Sports 77**
Le nouveau règlement de la coupe du monde de ski. Emission magazine
- 21.55 **Téléjournal**
- 22.10-23.10 **Les gens de Shiloh Ranch**
Chute dans le noir. Série américaine avec Lee J. Cobb, James Drury, Doug McClure

tv Suisse italienne

- 18.00 **Téléjournal**
- 18.05 **Le bon goût**
11. Les pâtes « maison »: les tortellini à l'Emilienne
- 18.30 **L'agenda culturel**
Emission spéciale
- 19.10 **Téléjournal**
- 19.25 **Objectif sport**
Commentaires et interviews du lundi
- 19.55 **Traces**
La vie sociale et institutionnelle
- 20.30 **Téléjournal**
- 20.45 **Encyclopédie TV**
Rencontre au Pôle Sud. 2. Une histoire congelée
- 21.30 **Aujourd'hui aux Chambres fédérales**

- 21.35 **Guillaume de Machaut Itinéraire de musique et de poésie**
Arrangement de Filberto Isella et Carlo Piccardi d'après des textes de Chailley, Huizinga, Machbey et Reaney, avec Raoul Grassilli, Patrizia Milano, Walter Maestosi et l'ensemble «Guillaume de Machaut de Paris» (1)
- 22.20-22.30 **Téléjournal**

tv France 1

- Toutes les émissions en noir-blanc
- 12.15 **Réponse à tout**
 - 12.33 **Midi première**
Avec Hervé Vilard
 - 13.00 **TF1 actualités**
 - 13.35 **Magazines régionaux**
 - 13.50 **Restez donc avec nous...**
13.50 Variétés. 14.05 Le parc de Saint-Vrain. 14.25 Variétés. 14.30 Mandrin. 15.25 Ligne et forme. 15.32 Variétés. 15.36 Que serais-je sans toi ? 16.00 Séquence musicale. 16.15 Le plaisir de savoir. 16.57 Eh bien dansez maintenant ! 17.15 Un conseil juridique. 17.25 Variétés. 17.28 Suivez-nous en France. 17.54 Variétés

tv France Régions 3

- Toutes les émissions en couleurs
- 18.45 **FR3 jeunesse**
 - 19.05 **La télévision régionale**
Sports 22: score 5
 - 19.20 **Actualités régionales**
 - 19.40 **Tribune libre**
Jean Raspail
 - 19.55 **FR3 actualités**
 - 20.00 **Les jeux de 20 heures**
 - 20.30 **Airport**

Feuilleton de Jean Gérard et Jean-Louis Roncoroni. Avec: Sylvie Milhaud: Valérie

- 14.03 **Aujourd'hui madame**
Les grandes voyageuses nous racontent: Madagascar - Les monastères du Ladakh
- 15.05 **Les brigades du Tigre**
2. L'homme à la casquette
Avec: Jean-Claude Bouillon, Jean-Paul Triboulet, etc.
- 16.00 **Aujourd'hui magazine**
- 17.55 **Fenêtre sur...**
Vent d'Est: femmes de l'Inde
- 18.25 **Dorothée et ses amis**
- 18.40 **C'est la vie**
- 18.55 **Des chiffres et des lettres**
- 19.20 **Actualités régionales**
- 19.45 **Ouvrez l'œil !**
- 20.00 **Journal de l'A2**
- 20.32 **La tête et les jambes**
- 21.55 **Alain Decaux raconte...**
Charlotte et Maximilien
- 22.55 **Zigzag**
Le photojournalisme, avec Raymond Depardon
- 23.25 **Journal de l'A2**

tv France Régions 3

Un film de George Seaton
Avec: Burt Lancaster, Dean Martin, Jean Seberg, etc.

22.40 **FR3 actualités**

RADIO

Radio romande I

- Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55.
- 6.00 **Le journal du matin**
Musique variée et informations générales, présentation: de 6.00 à 7.00: Robert Burnier; de 7.00 à 9.00: Jacques Donzel.
 - 6.00 **7.00, 8.00 Editions principales**
 - 7.35 **Billet d'actualité**
 - 8.05 **Revue de la presse romande**
 - 8.15 **Chronique routière**
 - 8.25 **Mémo des spectacles et des concerts**
 - 8.40 **Microscope**
La séquence du consommateur
 - 9.05 **La puce à l'oreille**
Musique, évasion, contact, service, avec l'équipe du matin.
En direct de Coire
Production et animation: Jean-Pierre Allenbach.
 - 12.05 **Le coup de midi**
Jeux, humour et promotion
De A jusqu'à Z
Un jeu de Michel Dénériaz

- 12.30 **Le journal de midi**
Edition principale et magazine d'actualité
- 13.30 **Rétro-33-45-78**
par Robert Burnier
- 14.05 **Des ronds dans l'eau**
Une balade radiophonique animée par Pierre Grandjean
- 16.05 **Feuilleton**
La symphonie pastorale (11)
d'André Gide
Nouvelle diffusion
- 16.15 **Les nouveautés du disque**
par Raymond Colbert
- 17.05 **En questions**
par Jacques Bofford
- 18.05 **Inter-régions-contact**
- 18.20 **Revue de la presse suisse alémanique**
- 18.30 **Le journal du soir**
- 19.00 **Actualité scientifique et technique**
par Eric Schaerli
- 19.15 **Radio-acifs**
par Bernard Pichon
- 20.05 **Enigmes et aventures:**
L'inspecteur est au parfum
de Sylvia Rouais
Avec: Jean-Charles Simon, Christiane Vincent, Isabelle Villars, Irène Vidy, Maurice Auffer, Robert Schmid, André Neury, Olivier Brun, Denis Michel, René Marc, Liliane Mattana.
- 21.00 **Folk-Club RSR**
par Walter Bertschi et Janny Varnel
- 22.05 **Montreux-Jazz 1977**
- 23.05 **Blues in the night**

- 12.00 **Midi-musique**
Production: Radio suisse alémanique
E.-F. Dall'Abaco, J.-S. Bach, G. Tartini, F. Tuma, A. Vivaldi, G.-Ph. Teleman, G.-F. Haendel.
- 14.00 **Informations**
- 14.05 **2 à 4 sur la 2**
Les après-midi culturels de la Radio suisse romande avec:
Réalités
En direct de Coire.
Production et présentation: Véra Florence
- 16.00 **Suisse-musique**
Production: Radio suisse italienne
A. Dvorak, G. Fauré, G. Cassado.
- 17.00 **Rhythm'n pop**
par Kurt Mohr
- 17.30 **Aspects du jazz**
par Eric Brooke
- 18.00 **Informations**
- 18.05 **Redllemlele**
Le rendez-vous des jeunes avec Jean-François Acker
- 19.00 **Per i lavoratori italiani in Svizzera**
- 19.30 **Novitads**
Informations en romanche
- 19.40 **Jazz d'aujourd'hui**
par Jean-Luc Barbier
Réalisation: Eric Brooke
- 20.00 **Informations**
- 20.05 **L'oreille du monde**
Paroles et contre-chants
par Bernard Falciola et Jean-Louis Senn
Jean-Marie Auberson, chef d'orchestre
- 23.00 **Informations**

- 6.05 **Espresso**
- 9.05 **Musique**
- 10.00 **Entracte**
- 11.05 **Musique légère**
- 12.00 **La semaine à la radio**
- 12.15 **Félicitations**
- 12.40 **Rendez-vous de midi: Informations et musique**
- 14.05 **Magazine féminin**
- 14.45 **Lecture**
- 15.00 **Pages de Beethoven, Mozart, Rossini, Saint-Saëns et Tchaïkovsky**
- 16.05 **Entretien**
- 17.00 **Onde légère**
- 18.20 **Musique de danse**
- 18.45 **Sport**
- 19.00 **Actualité. Musique**
- 20.05 **Le disque de l'auditeur**
- 22.15 **Tête-à-tête**
- 23.05-24.00 **Musique de danse**

Monte Ceneri

- Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 14.00, 16.00, 18.00, 18.30, 22.00, 23.00, 23.55.
- 6.00 **Musique et informations**
 - 8.45 **Pages de Waldteufel et Schönherr**
 - 9.00 **Radio-matin**
 - 11.50 **Les programmes du jour**
 - 12.00 **Informations et revue de presse**
 - 12.30 **Actualités**
 - 13.10 **Feuilleton**
 - 13.30 **Musique populaire suisse**
 - 14.05 **Radio 2-4; musique légère**
 - 16.05 **Après-midi musical**
 - 18.05 **Vive la terre**
 - 18.35 **Chronique régionale**
 - 19.00 **Actualités**
 - 20.00 **Dimensions**
 - 20.30 **Chœur**
 - 22.05 **Offi Uffci tentacolari ou Il Buro-Topolino**
 - 22.50 **Deux notes**
 - 23.05-24.00 **Nocturne musical.**

Beromunster

- Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.

météo

Le beau se maintient

Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: une couche de stratus persistera au nord des Alpes. Sa limite supérieure sera voisine de 900 mètres. Au-dessus et dans les autres régions, le temps restera ensoleillé. La température en plaine sera proche de 0 degré cet après-midi. Relativement doux en montagne.

Evolution pour mardi et mercredi, pour toute la Suisse: Evolution pour mardi et mercredi, pour toute la Suisse: brouillard ou stratus en plaine au nord des Alpes, Sinon ensoleillé au début. Ensuite augmentation de la nébulosité à partir du sud-ouest. En montagne hausse de la température.

A Sion hier à 13 heures: serein, 0 degré.

« Enfants du monde »... animent l'ODIS de Saint-Maurice



Une fille et un garçon ont remis à M. Simon Kohler une enveloppe contenant une somme rondelette que la bourgeoisie aigamoise destine à « Enfants du monde ». A droite, le conseiller d'Etat Antoine Zufferey, sous le patronage duquel a lieu cette exposition.

SAINT-MAURICE. - C'est la veille de Noël que se ferme l'exposition mise en place à la bibliothèque ODIS, une exposition dont le vernissage a permis de se rendre compte de l'importance de cette institution dans les pays du tiers monde.

A ce vernissage participaient le conseiller d'Etat Antoine Zufferey qui en assume le patronage, le conseiller d'Etat bernois

Simon Kohler (ancien président du Conseil national), les présidents de la ville et de la bourgeoisie de Saint-Maurice. Le préfet Alphonse Gross, ainsi que de nombreuses personnalités dont les membres du comité valaisan d'« Enfants du monde » avec Mlle Anne-Marie Bonvin qui a été l'âme de cette mise en place de l'exposition, avec bien entendu son initiateur Maurice Parvex, direc-

teur de l'ODIS et de la bibliothèque.

M. Antoine Zufferey s'est attaché à relever combien l'initiative prise par le directeur de la bibliothèque de Saint-Maurice avait de valeur pour faire connaître et apprécier l'activité d'« Enfants du monde » qui s'est donnée pour tâche d'engager des actions d'entraide et de coopération internationales dans les pays en voie de développement en faveur de l'enfance et de l'adolescence déshéritées qui doivent être préparées à opérer un choix au moment où elles seront confrontées aux réalités de l'existence.

Le conseiller d'Etat Simon Kohler, qui est le vice-président de cette institution, a tout spécialement, avec beaucoup de sensibilité venant du cœur d'un homme convaincu que l'action qu'il mène dans ce domaine est bénéfique et nécessaire, dit que si l'on peut avoir le sentiment de verser une goutte d'eau dans un océan, les actions entreprises en faveur de l'enfance demandent sans nul doute un investissement privilégié dans l'édification de la société humaine de demain.

L'entraide internationale qui a trop tendance à se limiter à des actions d'urgence en faisant appel à notre seule émotion du moment, doit s'affirmer dans des actions à plus long terme. Pour vraiment sauver des vies d'enfants et construire le monde de demain, il est nécessaire de compléter ce premier élan de générosité par des actions soutenues jusqu'au retour à des conditions de vie, qui permettent un développement harmonieux de l'enfant. A défaut, l'aide dans l'urgence perd son sens et son efficacité. L'exposition d'« Enfants du monde » apporte un élément de valeur à une prise de conscience que la solidarité humaine doit non seulement se manifester mais encore s'accroître.

Mlle Anne-Marie Bonvin, très simplement mais avec cœur, a souligné ce que l'exposition mise en place à l'ODIS de Saint-Maurice devrait être pour nos populations. Elle a relevé aussi que sur cette exposition planait l'ombre du regretté Paul Chaudet qui était le président de cette institution et combien il se réjouissait de pouvoir être à ce vernissage.

Rappelons que grâce à la compréhension de plusieurs musées (Berne, Bâle, Neuchâtel, Valère, Sion), sont exposés les berceaux de cinq continents, que les décorateurs de La Placette à Monthey ont monté des motifs suggestifs, que l'affiche de l'exposition est due au talent de l'artiste Jean-P. Coutaz (Saint-Maurice) qui se sont volontiers prêtés au défi lancé par Maurice Parvex, c'est-à-dire à la réussite de la mise en place d'une exposition vivante.

Une société sportive... de pointe



De gauche à droite, un quatuor des membres du comité durant l'assemblée: Laszlo Szabo (secrétaire), Dominique Quendoz, André Gavillet (président) et Baptiste Ferrari (caissier).

MONTHEY. - Le Vélo-Club que préside André Galletti soutenu par un comité aussi actif que dynamique, tenait son assemblée générale vendredi dernier. Les participants avaient un copieux ordre du jour comprenant 17 objets qu'ils liquidèrent à une vitesse de croisière appréciable.

Dans son rapport de gestion, le président a fait état de la saison très chargée qui comprenait de nombreuses compétitions dont plusieurs organisées par le club (une vingtaine de courses internes avec deux jours de cyclo-tourisme complétant ce programme copieux). Le club compte 125 membres actifs avec 25 licenciés et 30 non-licenciés. Quant au voyage à Saint-Alban-les-Eaux, il a laissé aux participants d'excellents souvenirs et permis d'heureux contacts avec ce village français jumelé avec la commune de Mex. L'école de cyclisme déploie une activité intéressante permettant de bien augurer de l'avenir du club en ce qui concerne le renouvellement de ses cadres.

La situation financière du club présentée par M. Baptiste Ferrari est en excellente posture.

La commission technique par son président Bernard Galletti fait état du classement obtenu par les membres aux courses internes et à celles dites « ouvertes ».

Le challenge Joseph Gross attribué à un sportif méritant du club, l'est pour cette année à Baptiste Ferrari pour son inlassable dévouement au club.

Si le comité qui met son mandat à disposition est réélu en bloc par acclamations, l'assemblée applaudit également à la nomination de trois membres d'honneur pour 25 ans de sociétariat: Emile Papilloud, Théodore Breu et André Galletti.

Au programme des courses ouvertes, sont prévues: 27 mai: omnium Cycles Meynet; 4 juin: omnium Semaine sportive; 10 et 11 juin: Tour du Valais romand en trois étapes à Monthey, Lavey et Champéry ou Sierre

(des contacts sont déjà pris pour la participation d'équipes de Belgique et d'Allemagne); 3-10 septembre: circuit du Rhône.

Quant au championnat interne, il comprendra une préparation aux courses ouvertes avec 8 épreuves et deux sorties en principe à disputer sur le circuit de Muraz selon un calendrier à établir.

Un camp d'entraînement sera organisé du 18 au 23 mars à Goltano (Italie).

D'autre part, à l'occasion de son 75^e anniversaire, le VC Monthey organisera une étape du Tour de Romandie en 1980.

Sur le plan des distractions, les membres participeront le 8 décembre prochain à une visite d'une fabrique de cycles à Lausanne et le 12 janvier à la soirée familiale annuelle.

Le président annonce que le comité, pour répondre à l'ASSM (association des sociétés sportives montheyennes) a désigné son membre licencié Bernard Gavillet comme candidat au titre de « mérite sportif montheyan » dont le challenge est offert par notre rédaction régionale du NF à Monthey.

Sur proposition de M. Alain Dupont, le comité examinera la possibilité de mettre à son programme une course ouverte aux amateurs en 1979.

Pour que tous aient « leur Noël »



Bravant le froid et la bise, ce groupe de louveteaux et petites ailes, avec la conviction enfantine qui caractérise ses actions, chante sa joie sur la place de Tubingen.

MONTHEY. - Chaque année, le 1^{er} samedi de décembre en principe, la troupe des scouts Saint-Georges anime avec une ferveur toute juvénile un après-midi dans les rues de la cité. Cette année, les louveteaux, sous la direction de leurs cheftaines accompagnés des petites ailes, se sont produits dans les rues où des stands de vente de friandises étaient installés.

« Noël pour tous » une formule que les scouts montheyens maintiennent depuis quelques années. Les fonds ainsi recueillis samedi dernier sont destinés à financer l'action qui permettra à ceux qui sont oubliés, isolés volontairement ou non, détectés par les scouts, de recevoir un paquet de Noël et un peu de chaleur humaine.

Transmettre sa joie de chanter



Une partie des membres de l'Alperösli durant le concert de samedi dernier

MONTHEY. - Les chanteurs de langue allemande groupés au sein de l'« Alperösli » que préside Karl Hagenbuch ont donné samedi dernier leur concert annuel sous la direction de Meinrad Puippe. Surprise agréable pour les auditeurs: la participation du Chœur mixte du coteau de Choëx placé sous la même direction et celle des choraliens de Muraz que dirige Germain Carraux.

On aurait aimé un public plus nombreux. Mais les auditeurs qui ont fait le déplacement de la salle de la Gare ont eu beaucoup de plaisir à l'écoute des diffé-

rentes œuvres proposées. En première partie, ce furent des interprétations dans la langue de Goethe avant que ne se produisît le Chœur mixte de Choëx et la Chorale de Muraz, cette dernière s'unissant ensuite avec l'Alperösli pour un chœur d'ensemble.

En intermède, un orchestre composé de quelques membres de la société ayant choisi comme patronyme « Les tregailles » ont apporté la note gaie qui est le propre de ceux de l'Alperösli. A relever qu'en ouverture et pour animer le bal, la Tanzkapelle Sensegruess, a fait merveille.

Val d'Aoste

Sévère réquisitoire contre Bruno Milanésio

AOSTE. - Au cours de la semaine dernière, l'ex-asseleur au tourisme et aux beaux-arts, Bruno Milanésio, a comparu devant le tribunal d'Aoste, accusé d'avoir commis des irrégularités dans des affaires immobilières à Pila. Il est incarcéré depuis le début du mois de juin.

Samedi, le procureur a prononcé un sé-

vère réquisitoire: 4 ans de prison, 500 000 liras d'amende, 5 ans d'interdiction d'exercer une fonction publique, confiscation des 80 appartements réalisés d'une façon illicite.

Aujourd'hui, les plaidoiries; le jugement sera vraisemblablement prononcé mardi soir.

Au pays des Dranses

Une voiture quitte la chaussée: un blessé

BRUSON. - Samedi 3 décembre, vers 22 h. 30, M. Robert Filliez, âgé de 43 ans, domicilié à Bruson, circulait au volant de sa voiture en direction de son village. Sur un

tronçon rectiligne, son véhicule quitta la chaussée à gauche et termina sa course dans un chemin en contrebas. Le conducteur légèrement blessé fut hospitalisé.



Pfister Meubles

invite cordialement les amis valaisans, amateurs de meubles et de tapis, à participer

Jeudi 8 décembre 1977

(Immaculée Conception)

au

voyage gratuit en car

au « Monde fascinant du beau meuble » à

Lausanne

Montchoisi 5

chez Pfister Ameublements

Repas offert

Départs: Sierre: à 0800 h, Place des Ecoles

Sion: à 0830 h, Place de la Gare (hall des Voyageurs CFF)

Martigny: à 0915 h, Place de la Gare

Renseignements et réservations par téléphone au 021/26 06 66



100% NATURELLE



« Le Champagne des Eaux de Table »

Le Valais, pays riche par ses cultures... et sa culture



Jean Follonier, président de l'AVE, s'adressant à son auditoire.

MARTIGNY. - Il y a dix ans, sous l'impulsion de Maurice Zermatten, une quinzaine d'écrivains de ce canton se réunissaient dans le but de susciter des talents, de développer des vocations littéraires, d'organiser des concours pour la jeunesse. La petite

association présidée pendant sept ans par le chanoine Marcel Michelet, compte maintenant 50 membres actifs, 30 membres amis, 9 membres honoraires.

Samedi, lors de son assemblée générale annuelle, l'actuel président, Jean Follonier,

rappela qu'elle n'est ni une chapelle, ni un conclave, mais formée d'admirables indisciplinés, particularité qui lui permet de poursuivre son chemin, d'apprendre à ses membres de se mieux connaître.

Assistaient à cette manifestation du 10^e anniversaire plusieurs personnalités qui voulurent entourer nos hommes et femmes de lettres dont plusieurs ont atteint la renommée internationale : Mgr Angelin Lovey, prévôt du Saint-Bernard, le prier Marcel Giroud, le conseiller d'Etat Antoine Zufferey, le juge cantonal Jean-Maurice Gross, le président de la commune Jean Bollin, la présidente de la commission scolaire Ga-

brielle Sola, le conseiller Marco Michaud, le directeur du collège Sainte-Marie, Eugène Claret, le secrétaire de Pro Octoduro Léonard Closuit, le président de Sion Félix Carruzzo.

Sept membres actifs sont venus grossir l'effectif : Willy Ferrez, Dany Revaz, Roseline König, Ludwig Imesch, Edgar Bavarel, Alfred Monnet, D' Mutrux ; membres amis : Armand Bochatay, Jean Vogt, Pierre et Roger Fellay.

Cinq membres particulièrement méritants reçurent l'honorariat : Anne Troillet-Boven, son fils Roland Troillet, Antoine Zufferey, Félix Carruzzo et Marcel Michelet.

Avec ses dix ans, l'Association valaisanne des écrivains est une jolie fillette avec des rubans dans les cheveux, a dit Jean Follonier ; mais viendra le temps de la majorité pour la conduire à l'autel au bras d'un jeune et fringant président.

Ces dix ans seront marqués, l'an prochain, par l'attribution du prix littéraire Edmond Troillet. Le lauréat devra être l'auteur d'un ouvrage publié consacré au Valais. Le genre traité est libre.

L'AVE pour la deuxième fois avait le plaisir de proclamer vainqueurs quelques étudiants ayant participé au concours littéraire des jeunes. Le président Jean Follonier eut d'excellentes paroles à l'adresse de notre journal qui publia tous les travaux primés en 1976. Il sera fait de même cette fois-ci.

Le jury, pour le concours 1977, avait à examiner trente-trois travaux d'étudiants valaisans. Ils furent commentés par M. Henri Maître qui remercia tous ceux qui aident l'association à poursuivre ses objectifs. Voici les résultats :

Poésie : classe d'âge 1961 et plus jeunes :
1^{er} prix : Vital Bender, Châtaignier-Fully ;
2^e prix : Pascal Rinaldi, Vouvry ;
3^e prix : Victoria Coiana, Martigny-Bourg.

Classes d'âge 1960 et plus âgés :
1^{er} prix : Pierre-Joseph Christe, Leytron ;
2^e prix : Stéphane Spahr, Sion ;
3^e prix : Gabriel Cheseaux, Saillon.

Nouvelle. - classes d'âge 1961 et plus jeunes :
1^{er} prix : Pascale Rey, Sierre ;
2^e prix : Bénita Montani, Sierre

3^e prix : Liliane Bruttin, Sierre, et Maria del Pilar Corboba, Sierre.

Classes d'âge 1960 et plus âgées :
1^{er} prix : Pierre Gauye, Sion.

A les lire, précisa Henri Maître, on se rend compte que ces jeunes ont réussi à se libérer du classicisme après en avoir reçu tous les avantages. Ils sont allés chercher ailleurs leur inspiration d'une étonnante fraîcheur.

L'AVE tient indubitablement un rôle d'animatrice auprès de la jeunesse.

Le président de Martigny Jean Bollin apporta les salutations de la cité et remit au président Jean Follonier une enveloppe contenant une somme d'argent, destinée à la poursuite de l'activité de l'AVE.

Le conseiller d'Etat « ministre de la culture », Antoine Zufferey, rappela que les progrès techniques de transmission n'ont pas détrôné l'écriture, moyen rapide de la connaissance du message, outil de prédilection de la pensée et du langage de qualité. Par l'écriture, on en dit plus et on le dit mieux.

C'est Pierre Gauye, connu des téléspectateurs par l'émission *Les incollables*, qui remercia au nom des lauréats.

« PORTRAITS VALAISANS »

★

Les meilleurs travaux de notre grand concours de photos du Comptoir de Martigny

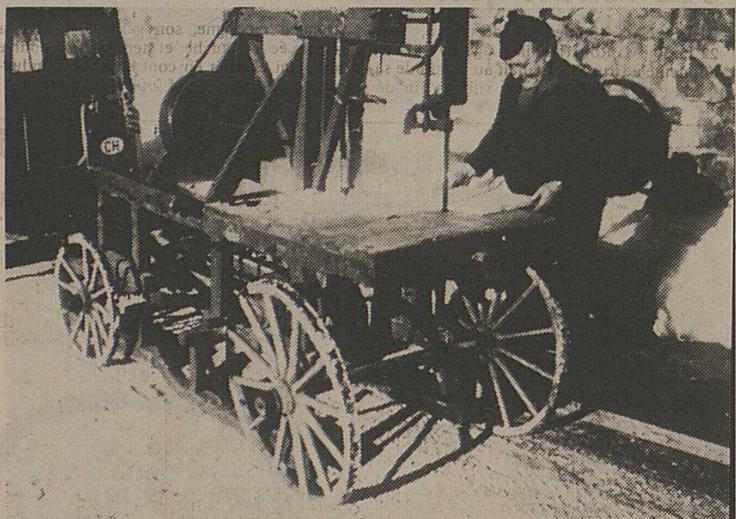
★

« *L'amour des traditions* »
par
Anne-Marie Devanthery, Salins

Une scie tout-terrain

FINHAUT. - Il fut un temps où tous les Finjolains se chauffaient au bois. Beaucoup maintenant ont installé le chauffage central

de quatre roues et de quatre lugeons qu'on pouvait utiliser été et hiver. Lorsque la neige apparaissait, il suffisait d'enlever les



au mazout. Mais certains restent encore fidèles à l'ancien système fort sympathique en soi.

Jadis, Clair Gay-des-Combes passait de ménage en ménage pour transformer les stères en bûches, à l'aide d'une scie à ruban montée sur un curieux véhicule mixte, muni

de quatre roues et de quatre lugeons qu'on pouvait utiliser été et hiver. Lorsque la neige apparaissait, il suffisait d'enlever les

roues pour pouvoir commodément le déplacer. La scie était actionnée par un bruyant moteur à essence.

On l'utilise encore occasionnellement, mais les volants sont mus maintenant par un moteur électrique.

Nous avons photographié pour vous, lecteurs, cet engin antédiluvien.

REDACTION DE MARTIGNY
Emmanuel Berreau
Téléphone (026) 2 27 10
Av. de la Gare - 1920 Martigny

TRIBUNE LIBRE
Les articles placés sous cette rubrique n'engagent par la responsabilité de la rédaction.

Service du tuteur général

VENTE
de gré à gré

Meubles anciens, modernes et rétro
Tableaux - Appareils ménagers
Verrerie - Chambres à coucher
Bibelots - Vêtements - Malles, etc.
Excellentes occasions

A l'Atelier Bricol'art

Route de Drize 5, Carouge
(ancienne Corderie nationale)

Judi 8 - Vendredi 9
Samedi 10 décembre
dès 9 heures

18-62248

Ce que tout emprunteur devrait savoir

Diverses banques offrent des crédits « discrets et avantageux ».

La plupart des emprunteurs sont alléchés. J'ai sous les yeux une offre, qualifiée par la banque de raisonnable, bien entendu, soit :

Emprunt de 20 000 francs, remboursable en quatre ans. Mensualité 517 francs.

Le client verse donc :

a) 517 francs x 48 mois = 24 816 francs, soit, en plus du capital 4816 francs.

b) Mais comme il rembourse 517 francs par mois dès le début, cet argent rapporte en outre à la banque, en comptant un intérêt modique de 5 % :

517. - x 48 mois à 5 % = 6192 francs.

2

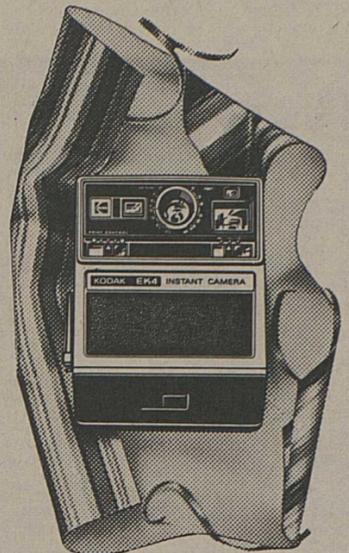
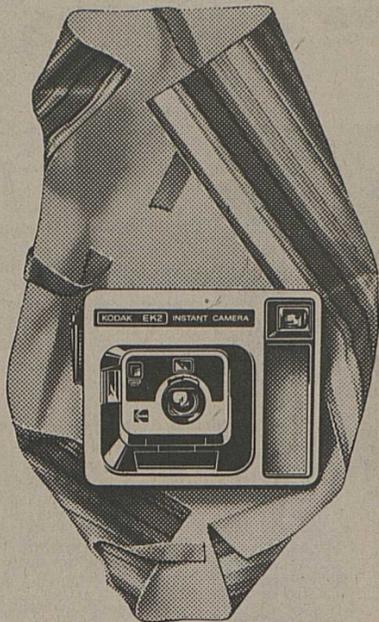
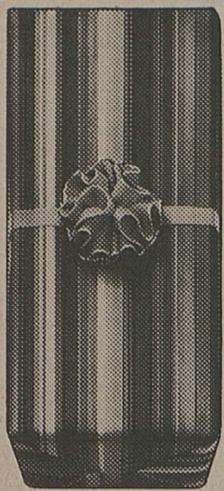
C'est là le montant que le client se trouve avoir versé en plus puisqu'il pouvait faire fructifier ces mensualités en les déposant pendant ce temps dans une autre banque ;

Donc, en réalité, le client a versé pour cet emprunt, en tout 11 008 francs ou, par an : 2752 francs, soit (pour 20 000 francs) : 13,76 %.

Je doute que la plupart des emprunteurs réalisent qu'un tel emprunt leur coûte 13,76 %.

A. M.





Parmi les nombreux appareils de photo instantanée qu'il est possible d'offrir pour Noël, celui-ci est l'un des quatre qui réalisent des photos aux couleurs de Kodak. C'est l'appareil KODAK EK 2. Il est très simple à régler, délivre des photos avec surface de protection SATINLUXE et bénéficie d'une garantie de trois ans. C'est un appareil KODAK, naturellement. Son prix: moins de Fr. 80.-.

Parmi les nombreux appareils de photo instantanée qu'il est possible d'offrir pour Noël, celui-ci est l'un des quatre qui réalisent des photos aux couleurs de Kodak. C'est l'appareil KODAK EK 4. Il dispose d'un télé-mètre, délivre des photos avec surface de protection SATINLUXE et bénéficie d'une garantie de trois ans. C'est un appareil KODAK, naturellement. Son prix: moins de Fr. 120.-.

Pour toutes vos annonces: Publicitas 027/21 21 11

L'idée de cadeau utile et original

l'air pur Lampe Berger détruit

les odeurs
et fumées de tabac
et réduit la prolifération
des bactéries

PRIX DES FR 48.-



Creation de Paris.
Tout nouveau en Suisse



PLACETTE

Noës-Sierre

Démonstration-vente du 5 au 10.12

Un moyen
simple et efficace
pour transmettre
VOS ANNONCES
EN SUISSE ET À L'ÉTRANGER
les guichets des agences de
PUBLICITAS



Mademoiselle
Suzanne
MORAND
Bâtiment
du Crédit Suisse
3e étage



MARTIGNY

Madame
Bernadette
CLERC

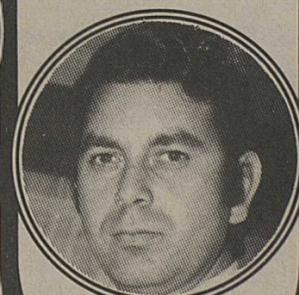
Rue Pottier 7



MONTHÉY

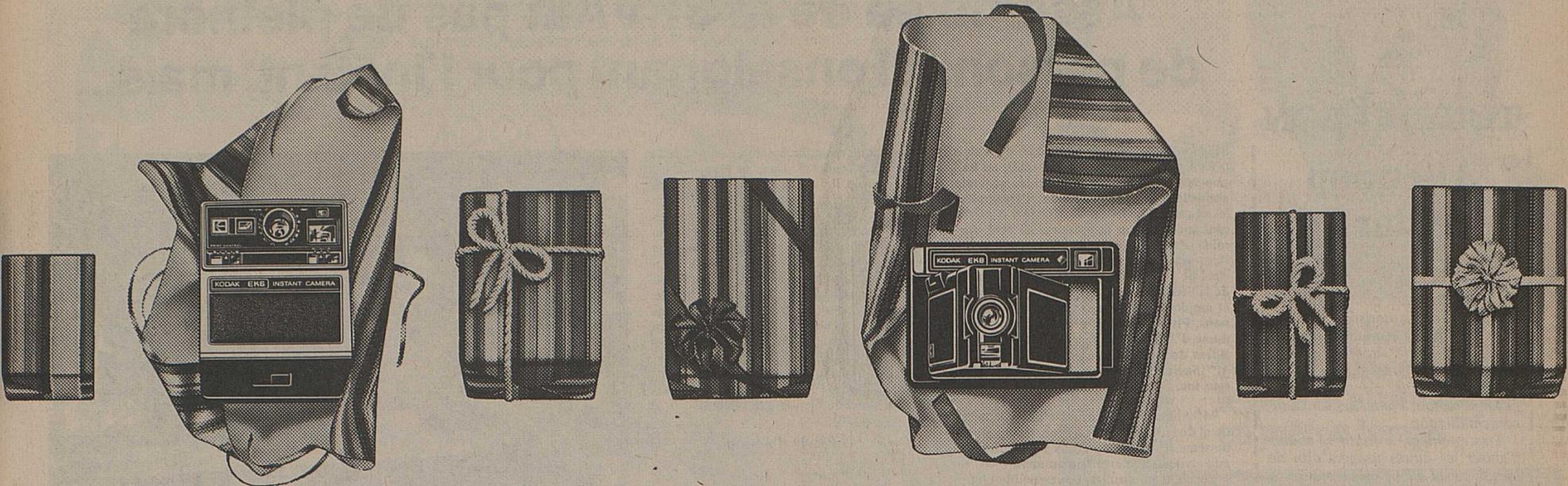
Monsieur
Jean-Jo
BLATTER

Av. de la Gare 25



SION

Des spécialistes mettent leur expérience et leurs connaissances en matière de publicité-pressé à votre entière disposition. Quels formats? Dans quels journaux? A quel prix? Sous quelles formes? etc. Autant de questions auxquelles ils se feront un plaisir de répondre, dans un cadre accueillant, pour votre entière satisfaction. De plus, notre service technique de Sion vous apportera toutes solutions graphiques relatives à vos problèmes de communication.



Parmi les nombreux appareils de photo instantanée qu'il est possible d'offrir pour Noël, celui-ci est l'un des quatre qui réalisent des photos aux couleurs de Kodak. C'est l'appareil **KODAK EK 6**. Il dispose d'un télé-mètre, délivre automatiquement des photos avec surface de protection SATINLUXE et bénéficie d'une garantie de trois ans. C'est un appareil KODAK, naturellement. Son prix: moins de Fr. 160.-.

Parmi les nombreux appareils de photo instantanée qu'il est possible d'offrir pour Noël, celui-ci est l'un des quatre qui réalisent des photos aux couleurs de Kodak. C'est l'appareil **KODAK EK 8**. Il délivre automatiquement des photos avec surface de protection SATINLUXE, dispose d'un télé-mètre à coïncidence, est pliable et bénéficie d'une garantie de trois ans. C'est un appareil KODAK, naturellement. Son prix: moins de Fr. 260.-.

On vous remerciera d'avoir offert un appareil de photo instantanée. Mais en offrant un appareil à développement instantané de Kodak, on vous remerciera à chaque photo pour les couleurs de Kodak.



Ne vous dérangez pas!
Demandez de passer chez vous à **l'horloger d'autrefois**
Rue du Quai 10, Montreux
Tél. 021/62 02 26
Déplacements et devis gratuits, sans engagement pour vous.
Ancienne adresse: avenue de France 13, Sion.

Privé
cherche à acheter
piano
d'occasion
Tél. 027/86 32 73
le matin
143.155.541

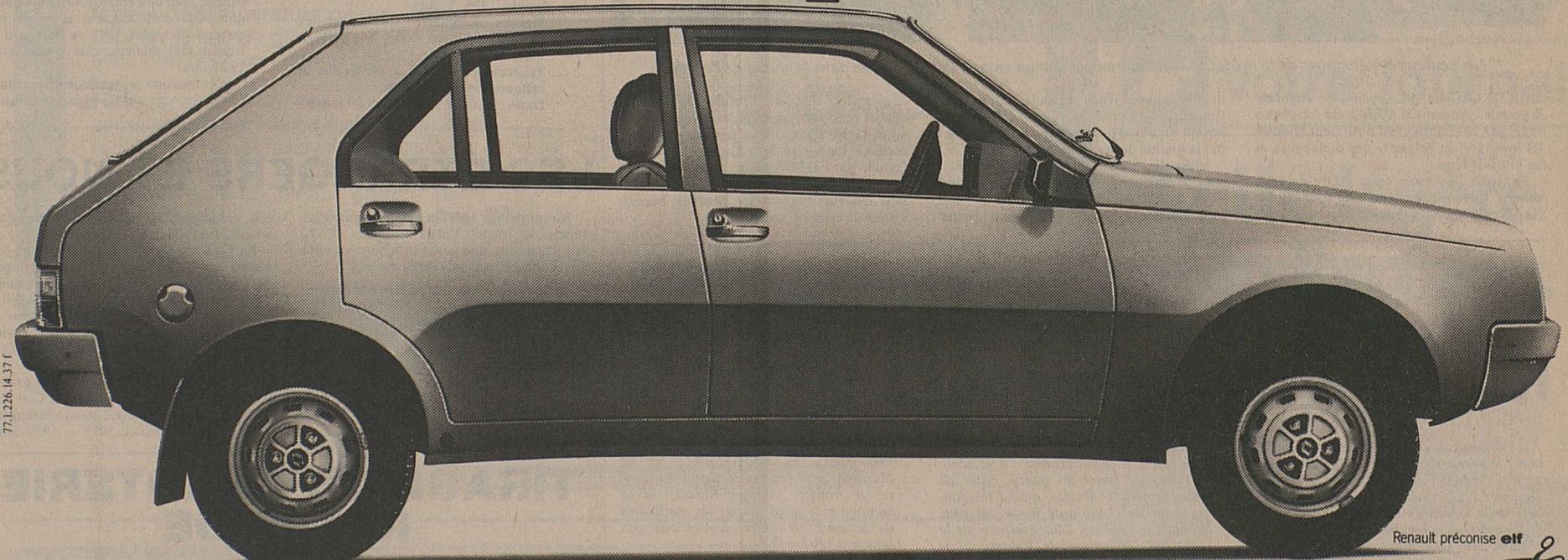
Location
Costumes de Père Noël
Tél. 027/22 03 59
36-30963

Pavillons de jardin
Grand choix - 25 000 constructions livrées!
Renseignez-vous - visitez notre exposition!
● Vous déterminez le prix ●
Demandez de suite par tél. nos prospectus!
Uninorm SA - 1018 Lausanne 021/37 37 12
uninorm

A louer **Sous-le-Sex à Sion**
places de parc
dans parking collectif, couvert, chauffé,
dès Fr. 50.- par mois, décembre gratuit.
Rens.: Theytaz Excursions, Sion
Tél. 027/22 18 01 ou
Val Promotion SA, av. du Midi 10, Sion
Tél. 027/23 34 95 36-2653

DÉTECTIVES PRIVÉS
D S P
DÉTECTIVES SÉCURITÉ PROTECTION
LUTHI & PARISOT
Av. de la Gare 5 Tél. 23 70 67
1003 LAUSANNE 23 70 68

Renault 14. La pleine forme.



Renault préconise elf

La pleine forme pour vos bagages.

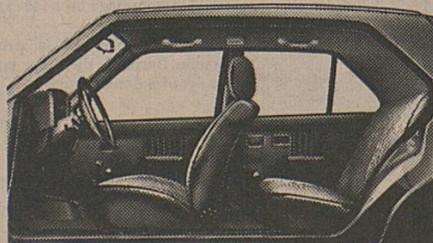
Le coffre de la Renault 14 est une véritable boîte magique. En deux temps quatre mouvements, le spacieux coffre à bagages de 375 litres se transforme en une vaste soute de 1400 litres!

La pleine forme pour toute votre famille.

Le confortable intérieur a les dimensions d'une voiture de catégorie supérieure. Les chiffres le confirment: en longueur, 174 cm de l'accélérateur au dossier arrière; en largeur, à l'avant, 133,2 cm d'une porte à l'autre et même 134,6 cm à l'arrière. Mais cet intérieur n'est pas seulement confortable: il bénéficie également de la technologie la plus avancée en matière de sécurité active et passive.

La pleine forme en ville et ailleurs.

La Renault 14 est dotée de la traction avant et d'un moteur extrêmement silencieux de 1218 cm³, d'une puissance réelle de 57 ch DIN à 6000 tr/min. Elle



est souple et nerveuse en conduite urbaine. A la campagne, en montagne, vous apprécierez sa vitesse de croisière et son confort routier. Quant aux quatre roues indépendantes avec suspension type «Mac-Pherson» à l'avant, elles garantissent à la Renault 14 adhérence et stabilité.

RENAULT 14

La solution heureuse.

1 an de garantie, kilométrage illimité. Protection Tectyl et garantie anti-rouille de 5 ans. Conditions de crédit et de leasing particulièrement avantageuses.

COUPON

VS 25

Prouvez-moi la pleine forme de la Renault 14. En bonne et due forme!
 J'aimerais effectuer un essai sur route.
 Je désire un catalogue.
Cochez ce qui convient.

Nom et prénom: _____

Rue: _____

NPA/Lieu: _____

A envoyer à Renault Information, 8105 Regensdorf.

DE VALÈRE

TOURBILLON

Attention radar !

Il arrive, une fois ou l'autre, à chaque automobiliste d'être arrêté à un contrôle-radar pour avoir dépassé la vitesse autorisée. Ce radar, dans la règle, toujours soigneusement camouflé, ne fait aucune exception. En conséquence, il ne reste donc plus au fautif qu'à payer comptant l'amende, sans être content du tout.

Très rarement, le fautif se soucie d'aviser les autres usagers afin de leur éviter la même mésaventure. A ce sujet, le Tribunal fédéral a précisé qu'un tel informateur ne peut pas être poursuivi, ni puni.

Il y a trois jours, l'un des automobilistes, arrêté dans un contrôle de radar, a dû payer 30 francs d'amende pour excès de vitesse. Furieux, il nous a téléphoné pour nous faire part de son désappointement :

« Un contrôle de radar, comme tous les contrôles sur la route, poursuit un but préventif, en faisant respecter les signaux de la circulation qui foisonnent en bordure des routes, des rues, à proximité des carrefours et même à l'intérieur des agglomérations. Dans le canton de Berne, comme en France, par exemple, sur certains tronçons de routes, un signal « Attention radar » est mis bien en évidence en bordure de la chaussée. Celui qui, malgré cet avertissement, dépasse la vitesse autorisée, n'a plus aucune excuse. Chez nous, on a souvent l'impression que les contrôles de radar, qui se multiplient, n'ont d'autres buts que d'apporter des liquidités à la caisse de l'Etat, plutôt que de faire de la prévention. »

Assemblée de la SPVAL: pas de pléthore de personnel enseignant pour l'instant, mais...

SION. - La Société de pédagogie du Valais (SPVAL) a tenu, samedi après-midi, au hall populaire à Ardon, son assemblée générale annuelle. Le président de l'assemblée, M. Maurice Michelet, de Nendaz, a relevé plus spécialement la présence de MM. Antoine Zufferey, chef du Département de l'instruction publique, Anselme Pannatier, chef de service, Bernard Bornet, président de la Fédération des magistrats, enseignants et employés d'Etat qui groupe 14 associations, Pierre Putallaz, président de la commune d'Ardon, Jean-Jacques Maspéro, président de la société de pédagogie romande, M^{me} Savioz, inspectrice, M. Zuber, inspecteur, etc.

M. Antoine Zufferey, chef du Département de l'instruction publique, en ouverture de séance, s'est adressé aux 91 délégués et aux invités, en relevant notamment : « L'école d'aujourd'hui ne ressemble plus à celle d'antan. Après les grands changements, intervenus ces dernières années, il faut compter avec une certaine stabilisation. Il y a 5 ans à peine, le Département devait se préoccuper de mettre fin à la pénurie du personnel enseignant, en formant un plus grand nombre de nouveaux instituteurs et institutrices. Personne, à l'époque, n'avait prévu la récession économique et ses inévitables conséquences. En peu de temps, notre pays a passé de la situation de pénurie à la situation d'abondance. »

Pour le début de la saison scolaire 1977-1978, un jeune instituteur du Haut-Valais n'avait pas trouvé d'emploi, et dix dans le Bas-Valais, dont certains ont été engagés pour assurer des remplacements. Pour l'instant, on ne peut donc pas dire qu'il y a pléthore d'enseignants.

Le Conseil d'Etat s'est préoccupé de ce problème et il a autorisé le Département de l'instruction publique à consentir un effort particulier. Pour les deux prochaines saisons scolaires, il y aura de légères difficultés. Le Département de l'instruction publique a pris tout d'abord des mesures restrictives dans l'admission de nouveaux élèves aux écoles normales. D'autre part, un groupe de travail étudie le problème.

L'admission des élèves au cycle d'orientation pose également quelques problèmes. L'élève qui obtient la note 5 est dispensé de subir un examen pour entrer au cycle d'orientation A. Il se dessine, dans certaines

régions, une tentation à donner un peu facilement cette note 5. Dans le Haut-Valais, par exemple, il y a jusqu'à 100 % des élèves qui l'obtiennent. Les inspecteurs ont reçu des instructions précises pour multiplier les contrôles des différentes classes. Dans la moyenne il ne devrait pas avoir plus de 40 % des élèves qui obtiennent la note 5. En Valais, en Suisse et en Europe, l'époque, où l'opinion publique était favorable à l'école, est révolue. Aujourd'hui, il se trouve des gens pour signer un référendum contre l'aide accordée aux universités. Je vous remercie et félicite pour votre esprit et la qualité de votre travail. Je souhaite que vous continuiez à garder au centre de vos préoccupations le souci du bien-être des enfants. »

Un style d'action

M. Bernard Bornet, président de la Fédération des magistrats, enseignants et fonctionnaires d'Etat, a relevé les grandes préoccupations de l'heure. La première est d'avoir un style d'action, pour remplir le mandat confié au plus près de sa conscience par le canal des associations, une information a été faite.

La Fédération veut :

- conserver l'acquis social, en suivant de près l'évolution de la législation fédérale et cantonale ;
- la priorité des priorités reste la garantie de l'emploi. S'il n'est pas nécessaire de tirer la sonnette d'alarme, il faut être vigilant.
- l'analyse générale des fonctions et la prime de fidélité préoccupent le comité.

La fédération souhaite que de l'ordre soit mis dans la maison, à la suite de l'affaire Savro-Etat, mais il ne faudra pas faire la chasse aux sorcières. L'heure n'est pas à la méfiance, mais à la confiance. M. Maspolo, président de la SPR, a rappelé quelques revendications proposées par le comité romand. M. Pierre-André Carron, président de la SPVAL, a fait un résumé du rapport d'activité 1976-1977, en relevant quelques éléments de la réunion tenue à Yverdon, sur le postulat d'un député demandant l'introduction de la semaine de cinq jours qui posera de délicats problèmes, il a rappelé la position des maîtres avec des classes à plusieurs degrés. L'optimisme béat, aujourd'hui, n'est plus de mise. Les petites coteries



A la table d'honneur, lors de l'exposé de M. Antoine Zufferey, MM. Pierre-André Carron, président de la SPVAL, Maurice Michelet, président de l'assemblée et M^{me} Carron-Dorsaz.

sont inefficaces. Il faut utiliser les structures mises en place, quitte, parfois, à les bousculer.

Modifications de l'art. 25 des statuts

L'article 25 qui prévoyait : « La présidence du comité cantonal sera confiée par rotation, pendant quatre ans, à un membre de la délégation féminine et pendant quatre ans à un membre de la délégation masculine » a été modifié après un débat fort intéressant. Voici la teneur de cet article modifié : « La présidence du comité cantonal sera confiée par rotation pendant quatre ans à un membre de la délégation féminine et pendant quatre ans à un membre de la délé-

gation masculine. La présidente ou le président peut être élu une année avant son entrée en fonction. » M^{me} Marie-Josèphe Solioz de Riddes a été élue présidente conformément aux nouvelles dispositions de l'article 25 ; elle ne commencera son mandat qu'à la fin de l'année 1978. La prochaine présidente a remercié les membres de la confiance témoignée, et elle a fait part d'un plan d'action précis et ambitieux.

(à suivre)

La société de chant « La Concordia » en fête



Les heureux bénéficiaires de la médaille Bene Merenti en compagnie de l'abbé Séverin dans le chœur de l'église.

SAINT-ROMAIN. - La société de chant de la grande commune d'Ayent a été fondée en 1881, par 16 chanteurs qui désiraient chanter les louanges du Seigneur, les dimanches et les jours de fêtes.

En 1922, la société cessa d'être exclusivement une société de chanteurs d'église ; elle décida de se produire aussi dans les

manifestations civiles et prit le nom de « La Concordia ». Depuis quelques années, l'imposant chœur d'hommes se fait remarquer par la qualité de ses productions.

Hier, elle a eu le grand plaisir de fêter cinq de ses membres, honorés par le Saint-Siège de la médaille « Bene Merenti », soit MM. François Morard, Raymond Blanc,

sous-préfet, Edouard Morard, Adrien Savioz et François Moos, qui ont chacun entre 42 et 45 ans d'activité au sein de « La Concordia ». La remise de la distinction a été effectuée par l'abbé Séverin, desservant de la paroisse lors de la grand-messe. Nous félicitons chaleureusement les heureux bénéficiaires de cette belle distinction.

TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction.

N9: du grand-guignol à la Matze

Il y a beaucoup à dire sur l'attitude de M. Franz Weber et de M. Claude Jutzet : on ne peut que regretter qu'ils en soient venus aux arguments personnels. Mais, dans ce sens, M. Pierrot Moren s'est bien rattrapé. Ce fut du Grand-Guignol, et pas du meilleur.

Voilà pour les orateurs officiels, passons dans la salle.

M. Adolphe Ribordy, qui conseille à M. Weber de retourner près de B. B. et l'accuse de se remplir les poches ; M. Michel Crettenand qui affirme que M. Weber salit le Valais, restant au même niveau que les orateurs : toujours des attaques personnelles...

Quels arguments en faveur de l'autoroute ont donc été avancés ?

Le surplus de carottes ? On n'a même pas osé le dire au micro, et pour cause ! Ce n'est pas avec une autoroute, moyen de communication, que l'on doit résoudre les problèmes (momentanés) de surproduction agricole en Valais. La sécurité des autoroutes ? La rapidité ? La fluidité du trafic ? Ce ne furent vraiment pas des arguments convaincants.

Quelques opposants à l'autoroute du Valais ont posé des questions. Questions en-

core sans réponses... Je me permets de vous les soumettre, lecteurs, essayez d'y réfléchir.

- A quoi vont servir les quatre pistes du détournement de Riddes, quand les quatre pistes de l'autoroute passeront sous le pont ? A quoi sert l'élargissement de la route dans le village de Riddes ! Si je compte bien 2 + 4 + 4 = 10. Dix pistes pour remplacer une et demi !

- Je concède à M. Pierrot Moren qu'une route à trois pistes puisse être dangereuse. Pourquoi vient-on de construire le pseudo-détournement de Saint-Pierre-de-Clages (en zone bâtie) avec trois pistes ? Pourquoi l'entrée est de Saint-Pierre-de-Clages, pour des automobilistes venant du Bas-Valais, n'emprunte-t-elle pas le passage sous route, neuf lui aussi ? Pourquoi faut-il que cette entrée coupe, à niveau, la circulation venant en sens inverse ?

Serait-ce pour prouver les dangers d'une route à trois pistes ? Et, partant, la nécessité d'une autoroute ?

- En quoi l'autoroute à Evionnaz, qui passera plus près du village que la route cantonale actuelle, améliorera-t-elle la situation des riverains ?

- Pourquoi oublie-t-on momentanément les « bouchons » de Saint-Maurice et de Martigny, pour construire, de toute urgence, le tronçon Martigny-Riddes, où la cantonale se range parmi les meilleures de Suisse ? La vitesse n'y est-elle pas limitée à 120 km/h ?

- L'axe Genève-Romanshorn relie des cités populeuses (jusqu'à 1 000 000 d'habitants). L'axe du Gothard est un axe européen nord-sud. Qui oserait prétendre mettre au même niveau notre autoroute Martigny-Brigue, reliant quelques cités de faible importance, dans une vaste région comptant 300 000 habitants (en hiver), soit l'équivalent de l'agglomération lausannoise ?

Peut-on confondre le trafic pendulaire, à Sion par exemple, avec le trafic de transit, sur un axe comme Genève-Zurich ?

M. Pierrot Moren a reconnu que certaines déviations faites à la hâte sont de malheureuses réalisations. Accordons-nous un temps de réflexion avant d'ouvrir les chantiers du tronçon Martigny-Riddes et pour éviter de nouvelles erreurs.

Pierre-Alain Oggier, 1908 Riddes

COURS DE PERFECTIONNEMENT POUR PLÂTRIERS ET PEINTRES

Les responsables de la formation professionnelle de l'Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres, d'entente avec le Service cantonal de la formation professionnelle et le Centre professionnel de Sion, et en collaboration avec la Commission professionnelle paritaire, ainsi que la Gips-Union, ont décidé d'organiser en 1978 les cours de perfectionnement suivants :

A. COURS DE PERFECTIONNEMENT POUR PLÂTRIERS

Date : du lundi 9 au vendredi 13 janvier 1978 : 5 jours

Maîtres enseignants : MM. Georges Genoud, maître plâtrier, Vétroz et Francis Giacomotti, collaborateur de la Gips-Union, Grandcour.

Ce cours est organisé en collaboration avec la Gips-Union.

B. COURS DE PERFECTIONNEMENT POUR PEINTRES

1. Traitement et revêtement des façades : isolation extérieure en « Vétroflex » et crépi synthétique

Date : du lundi 16 au mercredi 18 janvier 1978 : 3 jours

Maîtres enseignants : spécialistes des Maisons Siegfried Keller SA, Pully et Fibriver, Lausanne.

2. Traitement des bois à l'extérieur et restauration des façades

Dates : jeudi 17 et vendredi 20 janvier

1978 : 2 jours.

Maîtres enseignants : spécialistes de la Maison Claessens SA, Renens.

3. Technique et application de nouveaux matériaux (émail à l'eau, epoxy, épico, deux composants, etc.)

Dates : lundi 23 et mardi 24 janvier 1978 : 2 jours

Maîtres enseignants : spécialistes de la Maison Landolt SA, Zofingen.

4. Pose de papiers peints pour les travailleurs spécialisés

Dates : mercredi 25 et jeudi 26 janvier 1978 : 2 jours. (1 groupe de travail par jour).

C. DIVERS

Tous ces cours qui sont réservés au personnel des entreprises de gypserie-peinture décomptant au Bureau des métiers se dérouleront aux ateliers-écoles des plâtriers-peintres du Centre professionnel de Sion.

Les inscriptions avec les indications suivantes : nom, prénom, date de naissance, date des examens de fin d'apprentissage, domicile et adresse exacte, nom de l'employeur, ainsi que le nom du cours, doivent parvenir jusqu'au 9 décembre 1977 au plus tard au Bureau des métiers, case postale 184, 1950 Sion.

Commission professionnelle paritaire de la gypserie-peinture

LES ÉTRANGERS ET NOUS

Au printemps 1977, la Communauté cantonale de travail Valais-Etrangers (CVE) faisait paraître une petite brochure intitulée *Les étrangers et nous*.

Ce petit fascicule vient d'être édité maintenant en allemand, italien et espagnol.

En effet, la CVE visait deux buts avec cette publication : d'une part sensibiliser la population valaisanne aux problèmes des étrangers, d'où la nécessité des éditions française et allemande, d'autre part, renseigner les étrangers et leurs familles sur les questions et les problèmes qui se posent à

eux, renseignements qu'ils trouveront dans les éditions italienne et espagnole.

La CVE espère que cette brochure permettra aux Valaisans comme aux étrangers de voir d'un regard différent la manière d'être accueillant ou celle d'être accueilli et qu'elle contribuera à combler un peu ce fossé d'ignorance et d'incompréhension mutuelles qui existe souvent entre Suisses et immigrants.

Cette brochure peut être obtenue gratuitement sur simple demande à : Communauté cantonale de travail Valais-Etrangers, (CVE). - Case postale 3075. - 1950 Sion.

TIRAGE DE LA LOTERIE ROMANDE

Les sociétaires de la Loterie romande, réunis samedi à Estavayer-le-Lac, ont accepté la démission de M^r Alfred Margot, président de l'institution romande, qui est atteint par la limite d'âge et qui est obligé de quitter ses fonctions, en vertu de la loi vaudoise. Un hommage lui a été rendu pour son activité.

Il sera remplacé à la présidence par M. Alain Barraud, directeur en charge, qui cumulera les deux fonctions.

La Loterie romande a procédé au tirage de sa 408^e tranche à Estavayer-le-Lac, dont voici les résultats :

10 000 billets gagnant chacun 10 francs se terminent par : 2, 0.

1400 billets gagnant chacun 20 francs se terminent par : 32 59 309 813 448 117 020 622 376 687.

300 billets gagnant chacun 40 francs se terminent par : 047 123 735 731 708 9509 8467 1240 1424 6157 0109 5406 7502 9573 1276.

Les 13 billets suivants gagnent : 200 francs : 896492 912813 913841 896867 875966 876864 889607 874231 916874 873167 909478 880393 884103.

Les 5 billets suivants gagnent 500 francs : 904361 889623 873029 873276 897003.

Les 3 billets suivants gagnent 1000 francs : 904257 917679 909809.

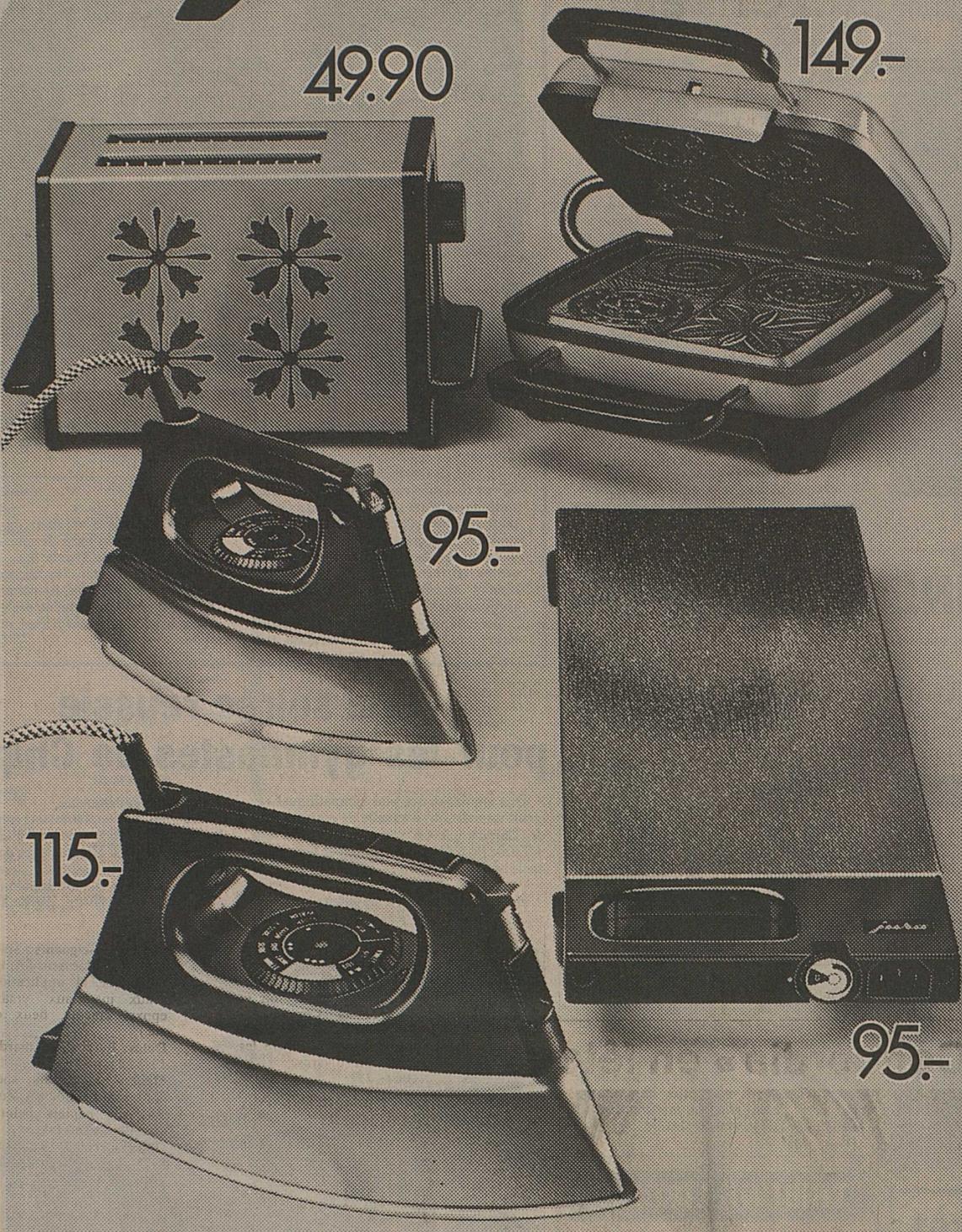
Le gros lot de 100 000 francs porte le numéro : 900086.

Les deux lots de consolation de 500 francs portent les numéros : 900085 900087.

Attribution de 97 lots de 10 francs aux billets dont les 4 premiers chiffres sont identiques à celui du gros lot : 9000.

jura

Appareils électriques pour le foyer moderne



Gril-pain automatique
900 W, couleur orange
1 an de garantie **49.90**

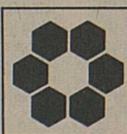
Fer à repasser à vapeur
semelle alu, poignée noire
régleur de température de précision
1000 W, 5 ans de garantie
avec bon pour un service gratuit **95.-**

Fer à repasser à vapeur
semelle en acier chromé, poignée noire
régleur de température de précision
1000 W, 5 ans de garantie
avec bon pour un service gratuit **115.-**
Même modèle, avec poignée blanche **119.-**

Fer à bricellets, plaques recouvertes
d'une couche protectrice
1000 W, couleur «whisky»
1 an de garantie
avec livre de recettes **149.-**

Chauffe-plats, chromé
réglage progressif de la température
entre 50-175 °C, 850 W
1 an de garantie
Même modèle couleur «whisky» **95.-**

Une maison remplie de cadeaux

 **PLACETTE**

No 1 en Suisse Romande

A Bussigny, Chavannes, Monthey et Sierre Essence-Manor-Super -87

ELECTRICITE AUTOMOBILE

**PIERRE
GUEx**

La batterie
suisse
de haute qualité

Tous les modèles
en stock
chez le
spécialiste



MARTIGNY Av du Gd-St-Bernard 42 - Tél. 026/2 20 06

Avez-VOUS une
balgnoire
jaunie, mate ou l'émail endommagé?
Par notre méthode, votre balgnoire
devient de nouveau comme **NEUVE!**

**Toutes les couleurs
3 ans de garantie!**

Au prix unique de Fr. 290.-

Téléphonez-nous
Tél. 027/55 04 80 ou
027/55 97 49 (aussi le soir)



**„C'est indiscu-
table: La R6 est extra
légère et aromatique
en même temps.”**



**Pourquoi
cet engouement
pour Procrédit?**

Comment vous expliquer? D'abord
vous êtes reçu en privé; pas de
guichets ouverts. Puis, vous êtes tou-
jours bien reçu.

L'affaire est simple et rapide.
Et, la discrétion:

- ① pas d'enquête chez l'employeur
- ② garantie que votre nom n'est pas en-
registré à la centrale d'adresses

Procrédit = discrétion totale

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131

également à: Genève, Lausanne, Neuchâtel,
Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP/Lieu _____

990.000 prêts versés à ce jour E

MF votre journal

**Cette légère
a de l'arôme.**



De la pyrogravure exposée à l'ASLEC

De très nombreuses personnes assistaient, vendredi soir, à la galerie de l'ASLEC, au vernissage de l'exposition de pyrogravures de Claude Kamerzin.

M. Marcel Praplan, président de la commune d'Icogne, lieu d'origine de l'artiste, M^r Pierre Putallaz, tuteur officiel de la ville de

Sion, M^r Michel de Preux, ainsi que plusieurs avocats et travailleurs sociaux participaient à cette manifestation.

M. Gérard Emery, juge cantonal et président de la Société valaisanne de patronage, prononça une allocution pour présenter l'intérêt d'une telle exposition.



Une des œuvres de Claude Kamerzin

Mûri par des épreuves particulières, Claude Kamerzin a ressenti un choc qui lui a permis de s'exprimer.

Cette flamme, confiant, il l'a communiquée dans ses dessins, ses gravures. Avec naïveté parfois, sensibilité toujours, il restitue à sa façon ce qu'il sent. Ainsi il livre le vrai Claude Kamerzin. Parce que l'apprentissage de la vie l'a encore forcé à redécouvrir certaines valeurs, cet art tend à s'affirmer, témoignage certain des nouvelles options. Ses idéaux, cette exposition les fera découvrir et le visiteur saura retrouver l'artiste qui se révèle. Il appréciera cette sorte de ferveur juvénile à cerner le Vieux-Pays, à évoquer us et coutumes, à le présenter dans sa simplicité non sophistiquée.

Chaque œuvre porte en elle une vérité: celle de l'homme en devenir, des interrogations de ce dernier. Parfois, la force s'allie au flou du rêve. Première exposition en son genre qui a fait sortir l'artiste de sa réserve naturelle. Elle donnera la mesure du cheminement, de la mutation opérée dans l'âme, dans ses conceptions. Sa vision, les années lui permettront de l'affirmer. En s'exerçant à cet art en voie de disparition qu'est la pyrogravure, Claude Kamerzin fait partager sa joie, la vraie, celle que désormais il va cultiver jalousement en lui.

Claude Kamerzin rêvait. Il sort de son phantasme pour oser et affronter la réalité. Puisse-t-elle lui donner raison d'avoir cru en ses inspirations ! »

À MONTANA: «CAROLINE A DISPARU»

La troupe des «Débousolés» avait choisi de présenter samedi soir au cen-

tre scolaire de Montana-Crans une comédie en quatre actes de J. Valmy et A. Haguet: *Caroline a disparu*.

L'histoire présentée avec brio par les jeunes acteurs amateurs se déroulait dans le cadre feutré d'une famille parisienne aisée.



Val d'Anniviers: on est prêt pour la saison d'hiver

Les cinq stations du val d'Anniviers n'ont pas ménagé leurs efforts pour garder à l'endroit sa place de choix sur le plan du tourisme valaisan.

Elles sont parvenues à un accord pour l'unification des prix par l'abonnement «Anniviers 7 jours consécutifs», valable sur toutes les installations de la vallée.

Des facilités ont été accordées aux groupes, aux skis-clubs, et aux écoles par l'octroi de tarifs préférentiels.

Voici les principales nouveautés créées dans les stations:

Chandolin: aménagement d'une nou-

velle piste de ski de fond, longueur 5 km.

Grimetz: télésiège Bendolla - Les Crêts 1 km, télésiège Les Crêts - Bec-de-Bosson, 2,3 km.

Saint-Luc: nouveau parking au départ du télésiège de la Forêt. Accès facile.

Vercorin: améliorations des pistes, unification des divers tarifs, dortoir pour groupes et sociétés, 40 places à la station du Crêt-du-Midi.

Zinal: nouvelle piste de descente So-

rebois - Zinal, longueur 7,35 km.

Heureuse transformation d'un commerce à Sierre



M^{me} et M. F. Gimmi ont inauguré l'agrandissement de leur commerce.

Samedi en fin d'après-midi, M^{me} et M. F. Gimmi conviaient leurs amis et clients à une petite réception destinée à marquer l'ouverture officielle de leurs nouveaux locaux.

Au premier étage de leur papeterie-commerce de tabac, ils ont en effet installé un

département pour la vente des articles de bureaux, de maroquinerie fine et d'étains de classe.

De nombreuses personnalités sieroises avaient tenu à participer à cette manifestation.

Les Yougoslaves du Valais célèbrent leur fête nationale à Grône



Trois agneaux et cinq cochons de lait avaient été rôtis samedi soir pour la fête patriotique yougoslave.

Le club des citoyens de ce pays, présidé par M. Dobrivoje Pavlovic, se réunissait à la salle de gymnastique de Grône pour célébrer cet événement qui se déroule en Yougoslavie le 29 novembre.

Parmi les quelque 150 personnes présentes, on reconnaissait plus particulièrement M. Berto Ticak, conseiller à l'ambassade.

Des enfants des écoles de Sion présentèrent un programme divertissant très

Lors de la soirée de samedi: M. Berto Ticak (à gauche) en compagnie de M. Pavlovic (à droite).

apprécié.

Les Yougoslaves résidant en Valais ont maintenant un local de rencontre, à Sierre, à la route de Sion N° 9.

Tenant à entretenir d'excellentes relations avec les Valaisans, les membres du club invitent régulièrement des personnalités locales à assister à leurs manifestations.

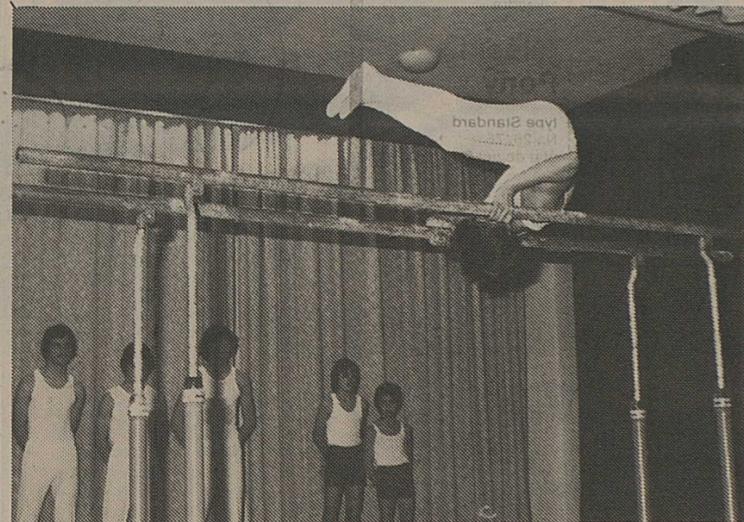
Une soirée réussie pour les gymnastes de Chippis

Une ambiance des plus sympathiques régnait samedi soir, à la salle de gymnastique de Chippis où les deux sociétés locales L'Etoile et L'Avenir présentaient leur spectacle annuel.

Benjamins, pupilles, pupillettes, dames, actifs offrirent aux personnes présentes un

divertissement de qualité.

A travers les applaudissements fut également honoré le dévouement inlassable des responsables des groupements de gym: Juliane Landry, Marie-Claude Coppex, Béatrice Schallbeter, Mado Salamin, Augustine Menozzi, Carole Alvares, Serge Tschopp et Philippe Morard.



Les messieurs au cours d'un des exercices de gym présentés à Chippis

Pour méditer et se souvenir Mon père est le vigneron

Une cassette, un message C.-F. Landry, Alain Burnand et «La Croix de Camargue»

1977, année d'une triomphante Fête des Vignerons, aura été une année qui marque dans la vie folklorique de notre pays.

Une coïncidence heureuse, que sauront apprécier ceux qui ont aimé C.F. Landry et demeurent fidèles à son souvenir, nous permet de découvrir une réalisation qui fait date elle aussi, et touchera notre cœur: la cassette réalisée par le pasteur Alain Burnand et l'équipe Croix de Camargue, pour une année vigneronne de grand style, une année vigneronne très particulière.

Des textes remarquables de C.F. Landry en composent ce qu'on pourrait appeler la partie laïque, tandis que d'autres signés Alain Burnand appuyant quantité de textes bilingues sur

le thème de la vigne, font de Mon père est le vigneron une réalisation de haute qualité.

Que tout cela est gentiment dit, pour présenter cette réalisation à la fois grande et simple, digne et spirituelle. Chacun connaît la valeur du groupe choral du pasteur Alain Burnand, La Croix de Camargue, voix très pures, diction parfaite, sens du rythme, or, du rythme, il y en a... percutant!

Peut-être avez-vous eu le privilège de capturer sur les ondes de Sottens certain culte au début de janvier. Alors que personne encore ne vivait la Fête des Vignerons, dans le beau branle-bas qu'elle apporta aux rives du Léman, une année vigneronne aux accents qui font réfléchir nous conviait à son déroulé aux harmonies prenantes.

Bonne nouvelle: ce que nous avons entendu nous est restitué sous la forme d'un impeccable enregistrement, sur bande uniquement, il n'y a pas de disque, il n'y en aura pas. Cette cassette, qui n'est pas dans le commerce, vous pouvez l'obtenir pour en revivre l'émotion. De même, elle fera la joie de ceux à qui vous l'offrirez, cadeau de Noël ou cadeau d'anniversaire, Mon père est le vigneron sera à coup sûr une attention appréciée et originale. Pour recevoir ce «spectacle» sur cassette, Mon père est le vigneron, écrire à Colette Joray, Emer-de-Vattel 16, 2000 Neuchâtel. (Prix 20 francs).

Désirez-vous recevoir Saint-Nicolas ?

SIERRE. - Comme chaque année, les chefs scouts de langue allemande de Sierre se préparent à visiter, le 6 décembre, les familles avec enfants, pour la fête de Saint-Nicolas.

Les personnes qui désirent procurer de la joie à leurs petits sont priées de s'inscrire pour cette visite, chez la famille Bucher, tél. 55 67 86, jusqu'au 5 décembre.

TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction.

Augmentation des taxes radio-TV

Vous dites, Messieurs, que c'est la seule solution pour remédier au déficit.

- Mais non, il y a une autre solution: la diminution des prestations. Vous en faites trop! Est-il nécessaire que les émissions durent jusqu'à minuit? Voyons, nous sommes un peuple de travailleurs, on ne peut pas rester devant son poste de radio ou de TV jusqu'à minuit et être en forme le lendemain, au travail.

Terminez vos émissions plus tôt; rappelez nous que la nuit est faite pour dormir et nous connaissons moins de dépressions nerveuses! Vous pourriez aussi vous payer quelques interruptions au milieu de la matinée et de l'après-midi. Vous supprimeriez quelques émissions que, dans nos familles, les parents ne désirent pas recevoir, surtout s'ils ont les enfants autour d'eux (chansons de flirt et de cocheries, par exemple).

Ainsi nous économiserions bien des kilowatts. «L'énergie: pensez-y plus, dépensez-en moins!» Demain nous serions plus raisonnables et donc plus heureux.

Nous le souhaitons tous Pierre-André

GASTRONOMIE

Restaurant La Bergère Sion

Assiette du jour	9.-
Menu complet	16.-

brunette

découvrez le goût naturel



Sierre
Route de Sion 18

Machine à laver

LINGE et VAISSELLE
Retour d'exposition légèrement griffée à céder avec gros rabais
Réparations toutes marques rapides
Prix avantageux

**Miele - Zanker
AEG-Vedette
Indesit-Zerowatt
Gehrig-Philips
Crosley-Hoover**

Garantie d'usine
Livraison et pose gratuites.
Facilités de paiement

MAGIC VALAIS
Tél. 027/22 73 21
83-7506

Cherche à acheter

tour d'occasion

Entrepoinde
800 à 1500 m
hauteur sur banc
120 x 200 mm

Faire offres avec prix au 025/5 21 50 (bureau)
36-32131

A vendre

Renault 5 GTL

23 000 km, 1976 expertisée
Fr. 7500.-

Tél. 027/41 51 52
36-765

A vendre

pommes de terre

Déchet de triage.

Robert Stalder
Yverne
Tél. 025/2 39 28
36-32076

A vendre d'occasion cause départ

meublier moderne complet

Etat de neuf
Avantageux

Tél. 027/22 09 38
36-303785

Pour bricoleur

Simca 1000

Moteur en parfait état radio et divers accessoires.

Fr. 700.-

Tél. 027/55 44 82
dès 18 h. 30
36-32168

A vendre

téleski Pony

type Standard
No 26/76
état de neuf

Tél. 027/86 25 76
36-303796

A vendre

camion M.A.N. TT 780

modèle 1963
parfait état
expertisé

Fr. 15 500.-

Tél. 027/22 35 25
36-303793

VOUS

qui possédez une machine à laver dans une des marques AEG - Bendix Candy - Indesit - Castor - Frigidaire - Philco - Ribber - Zanussi Zoppas et qui désirez être dépanné rapidement, téléphonez au 027/22 80 29

Gasser Frères, Sion
89-286



Centre Commercial

PLACETTE

Noës - Sierre

Monthey

...et à la même heure

Saint-Nicolas sera là !

Délaissant ses habitudes de tomber du ciel en parachute ou en hélicoptère, Saint-Nicolas viendra cette année à la Placette à dos d'âne.

Mardi 6 décembre de 14 h. à 16 h.

Saint-Nicolas écoutera avec attention les poésies, les récitations, les productions de tous les petits qui attendent Noël avec impatience.

Il y aura des cadeaux, des friandises, des surprises pour chacun !



Le livre cadeau

JACQUES MORTANDON



LE VALAIS A TABLE

Légende, histoire et vérité de la gourmandise en pays valaisan

EDITIONS LA MATZE SION

Seulement Fr. **33.-**

Vente en librairie dans les kiosques Naville et aux Editions de la Matze, Pré-Fleuri 12 Sion

Services d'argenterie

(avec certificat de garantie)
12 cuillers
12 fourchettes
12 couteaux
12 cuillers à moka
1 louche
1 cuiller à pot
1 grande fourchette

Total 51 p. pour Fr. 150.-

Même service pour 6 personnes

Total 27 p. pour Fr. 75.-

Seulement jusqu'à Noël
Envois contre remboursement

Demandez prospectus à Services d'argenterie case postale 126 6904 Lugano 24-313057

A vendre

jeunes et belles brebis

portantes ou avec agneaux.

Ecrire sous chiffre P 36-32141 à Publicitas, 1951 Sion.

Transformations et réparations de manteaux et vestes de

daim et cuir

R. Poffet, tailleur
Ecluse 10 Neuchâtel
Tél. 038/25 90 17

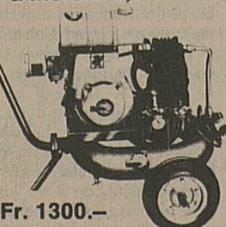
Maibo

mod. SE 2



Fr. 185.-

COMPRESSEUR à moteur 3,5 ch



à partir de Fr. 1300.-

Marcel Véolet

Av. du Simplon, 1920 Martigny
Tél. 026/2 12 22

Agences régionales :

- Garage Bertholet, Saillon
- Garage Evequoz, Conthey
- Garage De Riedmatten, Saint-Léonard
- Norbert Kreuzer, Sierre
- Garage Monnet, Chamason
- Garage Carruzzo, Leytron
- Garage Emery, Flanthey
- Garage Barras, Chermignon

prêt comptant

Baisse des taux!
fr. 5000.-/36 mois
mensualités de fr. 168.35
seulement

Le service discret du prêt comptant de la Banque Populaire Suisse

● Présentez cette annonce à l'un de nos guichets - nous saurons vous conseiller rapidement et discrètement.
Ou bien:
● Envoyez-nous le coupon ci-dessous afin que vous soyez servi d'une manière discrète et rapide.

Vous faut-il de l'argent?
De l'argent à bon compte?
Rapidement et discrètement?

C'est tout simple: Allez à la succursale la plus proche de la Banque Populaire Suisse et demandez le prêt comptant aux conditions avantageuses.

J'aimerais obtenir un prêt comptant de fr. _____

Nom, prénom _____

Rue, no. _____

No. postal et localité _____

Tél. _____

Adresser à: Banque Populaire Suisse, CAM, Case postale, 3000 Berne 16.

La Sainte-Barbe fêtée par le personnel de la Fabrique suisse d'explosifs de Gamsen

BRIGUE/GLIS. - Grande fête, samedi, au sein du personnel de la fabrique suisse d'explosifs de Gamsen, à l'occasion de la Sainte-Barbe que ces gens fort sympathiques - avec une régularité remarquable - vénèrent d'une façon toute particulière. Ainsi que le veut la tradition, les participants se sont tout d'abord rendus à l'église paroissiale de Glis, pour rappeler au souvenir de chacun les collègues disparus et assister à un office divin célébré par le curé-doyen de la paroisse, l'abbé Werner.

Dès onze heures, l'assistance s'est retrouvée pour le généreux apéritif accompagné de l'habituel bouillon «Maison». Soixante minutes plus tard, exactement comme le veut la coutume, elle changeait une nouvelle fois de «chapelle» pour le traditionnel «g'sottes», servi dans toutes les règles de l'art par le personnel de l'établissement placé à l'enseigne de la Croix de Malte. Le délicieux nectar produit par le propre vignoble sierrois du personnel de l'entreprise eut évidemment pour effet de réjouir les cœurs, de délier les langues et de créer l'atmosphère de circonstance.

Le discours prononcé par le directeur de la maison - M. Ren Pahud - a confirmé les

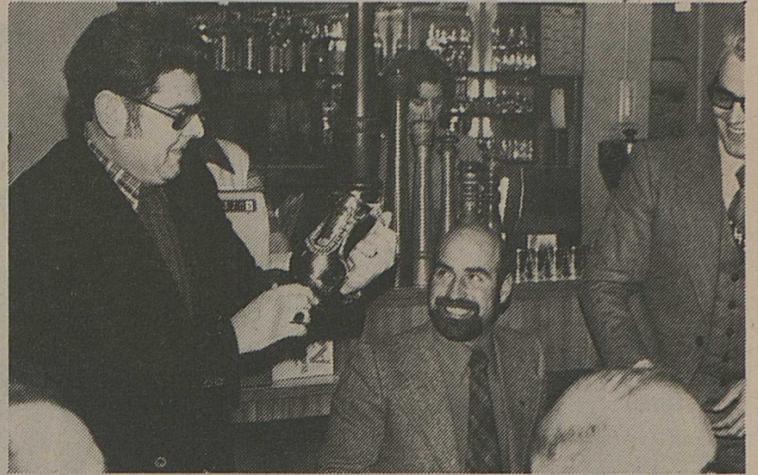
rapports d'amitié existant au sein de cette équipe de «copains». Les gars ont l'heureux avantage de se sentir respectés, estimés, de haut en bas et de bas en haut de la pyramide hiérarchique bâtie sur la confiance, la camaraderie et l'enthousiasme. Voilà le secret de notre réussite, a expliqué au NF l'un des partenaires du complexe. Maintenant bien restructurée, la fabrique suisse d'explosifs peut effectivement se targuer d'être une interlocutrice extrêmement valable dans le concert mondial de la spécialité.

Après avoir rappelé à la mémoire des convives l'un des collaborateurs de la maison, M. Giuseppe Donadoni, victime d'un accident mortel de travail le 4 octobre dernier, souligne la faiblesse de l'être humain face aux forces de la nature et cite à l'ordre du jour M. Léo Escher pour sa fidélité dans sa fonction de «Gardien du bisse». M. Pahud a mis en évidence l'activité fructueuse de l'entreprise. Grâce au dynamisme de son personnel et à l'agréable atmosphère qui l'entoure, la société boucle ses comptes de l'exercice 1977 avec satisfaction. En raison de la position du franc suisse - devenu un objet d'angoissante spéculation impossible à maîtriser - il faudra donc s'attendre à

de lourdes attaques ainsi qu'à des temps plus difficiles. Si ce phénomène s'accroît, le développement actuel de l'entreprise serait freiné, stoppé même. Il y a donc lieu de se montrer attentifs et extrêmement prudents. Le travailleur suisse n'accepte pas que sa position soit menacée à travers la recherche de profits de spéculateurs. Si la situation ne s'aggrave pas en 1978, la fabrique poursuivra sa politique de développement. Un nouveau programme d'investissements a été mis sur pied. Pour le mener à bon port, la direction sait pouvoir compter sur la précieuse collaboration de chacun.

Une hotte remplie de bonnes choses était remise à M. Klemenz Imhof, pour ses 25 années de bons et loyaux services, et d'aimables paroles à l'adresse des invités - parmi lesquels MM. Alfred Escher, ancien président de Glis, l'abbé Werner, curé de la paroisse, Pierre Fiora, ingénieur, Dario Bertoni, de la TV tessinoise, et René Zuber, représentant de la commune de Brigue - ont mis un point final à la partie officielle, suivie par des heures divertissantes particulièrement prolongées pour certains.

Les Saltiniens en assemblée



M. Voisard lit avec plaisir l'inscription que porte la channe.

BRIGUE. - La fanfare municipale de Brigue, la «Saltina», a tenu - samedi - son assemblée générale sous la présidence de M. Joseph Zinner. De nombreuses personnes ont pris part aux délibérations qui ont porté sur l'activité exercée par la société, au cours de l'année écoulée. En 1977, les saltiniens ont été mis à forte contribution. Ils ont participé à 90 manifestations diverses, répétitions comprises. La sortie en famille et l'excursion en Hollande ont connu un grand succès. Les musiciens se sont admirablement comportés au cours de leurs différentes sorties officielles.

M^{lle} Alice Kuonen, ainsi que MM. Bruno Germanini et Meinrad Escher ont été acclamés nouveaux membres d'honneur de la société, en raison des nombreux services rendus à la cause musicale. Le titre de membre

d'honneur actif a été décerné à M. Ambrose Roten pour ses 20 années d'activité au sein de la société. 28 musiciens ont été cités à l'ordre du jour pour avoir pris part à toutes les manifestations et répétitions. M. Leonardo Pacozzi, directeur, a évoqué le programme musical pratiqué au cours de l'année.

L'abbé Walter Stupf, en tant que curé de la paroisse, ainsi que MM. Eric Kronig et Anton Bielander, tous deux conseillers municipaux, ont relevé les grands mérites de la «Saltina» alors que M. Arnold Pfammatter, avec sa verve habituelle, s'est plu à présenter les nouveaux membres d'honneur de la fanfare, à l'adresse de laquelle le NF formule ses meilleurs vœux de succès pour l'avenir.

Concert de Noël à la halle du Simplon par deux sociétés

BRIGUE. - Le traditionnel concert de Noël, offert par la fanfare municipale «La Saltina» et le «Maennerchor» à l'intention des nombreux amis qui comptent ces deux sociétés, se déroulera jeudi prochain (8 décembre) à la halle du Simplon, à partir de 17 heures.

Musiciens et chanteurs ont préparé un programme de choix. Les premiers, sous la baguette de M. Leonardo Pacozzi, interpréteront diverses mélodies allant de la marche militaire au tango-boléro de Jean Daetwyler, en passant par des pots-pourris, des airs de western et de Noël bien sûr. Les seconds, dirigés par M. Terenzio Vasella, donneront une note folklorique à leur production variée. En première partie, on entendra - notamment - des chants de la montagne du nord de l'Italie ainsi que des œuvres britanniques. Les chanteurs seront accompagnés par le pianiste Carlo de Martini.

Les deux sociétés s'uniront pour une

grande première du genre: ensemble elles interpréteront des œuvres tirées de «Tannhäuser» de Richard Wagner et de la «Flûte enchantée» de Mozart. Les exécutants espèrent pouvoir compter sur la participation d'un nombre public car l'entrée est gratuite.

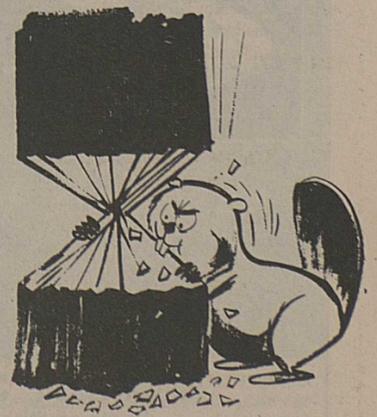
Comme dans une grande ville!

VIEGE. - De par l'éclairage de Noël qui vient d'être monté dans plusieurs rues de la localité, mais plus particulièrement dans la «Bahnhofstrasse», on peut dire que cette dernière a pris la forme de celle d'une grande ville. Le flot de lumière diffusé à profusion par de nombreux arcs de triomphe et guirlandes crée cette atmosphère d'approche de Noël tout en donnant au vieux bourg un caractère de fête. Une nouvelle fois, il y a tout lieu de se réjouir de l'excellente idée qu'avaient eue les commerçants d'unir leurs efforts pour doter la rue de la Gare d'un éclairage dont chacun se plaît à reconnaître la réussite. Reste la question d'économie de l'énergie, mais ça, c'est un autre problème qui, tôt ou tard, viendra sur le tapis!

Mort du peintre vaudois Armand Rouiller

MORGES. - Le peintre paysagiste vaudois Armand Rouiller, de Vuillierens-sur-Morges, est mort samedi dans sa 77^e année. Originaire de Champvent, près d'Yverdon, il fut instituteur à Vuillierens de 1926 à 1963. Amoureux des paysages vaudois, il leur consacra de nombreuses toiles, qu'il exposa à maintes reprises en Suisse, notamment en 1950 à Zurich avec la Société suisse des peintres, sculpteurs et architectes. Un ouvrage fut consacré à l'œuvre de cet artiste à l'occasion de son 77^e anniversaire.

Votre chiffre d'affaires baisse?



Ne rongez pas votre budget: attirez de nouveaux clients en insérant une annonce dans Le Nouvelliste.

G.Z.



Le directeur Pahud remettant la montre traditionnelle et une corbeille de fruits à M. Clément Imhof pour ses 25 ans de bons et loyaux services.

Statut du Jura (suite et fin)

Cet après-midi, au Rathaus bernois, les députés du Conseil des 187, c'est-à-dire les élus de tous les districts du canton de Berne à l'exclusion des Jurassiens qui formeront le futur canton, tenteront de mettre un point final au Statut du Jura bernois et de Laufonnais. On sait que le premier a définitivement décidé de demeurer bernois, alors que le second, par une initiative qui a réuni plus de 60 % des signatures du corps électoral, s'est garanti la possibilité de choisir ultérieurement entre le rattachement à un canton voisin ou le maintien dans le canton de Berne.

Berne a commis semble-t-il une première erreur politique, en couplant les statuts du Jura bernois et de Laufon, de sorte qu'il ne lui est pas possible de faire de la surenchère pour conserver le territoire du Laufonnais, des passes-droits accordés aux Laufonnais l'étant ipso facto aux Jurassiens, avec tous les risques que cela comporte.

Le Conseil des 187 a déjà débattu à plusieurs reprises de ce statut émanant de propositions faites par la Députation du Jura bernois. Au départ plus consistantes, ces propositions se sont trouvées réduites à fort peu de chose en définitive: un droit de coopération et de proposition, purement consultatif on le voit. C'est un droit qui peut être interprété de manière large si telle est la volonté du gouvernement, mais aussi de manière fort restrictive s'il semble à ce même gouvernement que cela vaut mieux pour l'unité cantonale. Sur ce fond flou sont venues se greffer les interventions biennoises, du maire de la ville notamment. Le texte disait: «Il est tenu compte des besoins spécifiques du Jura bernois et de la population d'expression française du district bilingue de Bienne». Rappelons qu'il s'agit d'un article à inclure dans la

Constitution bernoise. Bienne ne pouvant admettre que la Constitution accorde aux Biennois francophones des droits que les Biennois germanophones n'auraient pas, le maire de Bienne a tapé sur la table. Il semble avoir été entendu, puisqu'on ajoute au texte initial la phrase incise suivante: «pour les questions relatives à la langue et à la culture.» La solution choisie ne sous semble guère satisfaisante mais, faute d'autre, elle sera sans doute adoptée lundi. Mais un député biennois, le radical Roland Katz, aimerait ajouter un nouveau paragraphe stipulant que «les lois et les décrets relatifs à la langue et à la culture françaises doivent recueillir la majorité du Grand Conseil (Parlement) et la majorité des députés d'expression française du Jura bernois et du district de Bienne». Il s'agit de la fameuse «double majorité» qui, en 1973, lors du débat sur le Statut du Jura tout entier, avait échoué lamentablement. M. Katz a ses partisans, relativement nombreux. Curieusement, on a vu les députés du Jura bernois, qui auraient dû se réjouir d'une telle demande, s'y opposer, sans doute parce que les autonomistes ont toujours proclamé que cette double

majorité ne serait jamais concédée par Berne au Jura bernois. Les députés du Jura bernois argumentent que, par un autre article, il est prévu que les députés francophones peuvent demander une réglementation nouvelle, si celle qui est primitivement proposée ne recueille pas la majorité de leurs voix. Et d'affirmer que la proposition Katz n'apporte rien qui ne soit déjà obtenu. A la vérité, il convient de faire preuve de nuances. Entre «prévoir la possibilité d'une deuxième réglementation» et d'empêcher l'adoption d'un texte en vertu de la double majorité susmentionnée, il y a une assez nette différence. La proposition Katz demande une garantie sérieuse pour les francophones, le député Katz étant, précisément, francophone, ce que son patronyme n'indique pas...

Aussi doit-on relever que les députés du Jura bernois, tellement habitués à plaire à Berne, semblent faire fausse route en ne soutenant pas la proposition Katz. Ce n'est pas le moins curieux aspect d'un débat qui peut encore valoir des surprises, dès lundi au Rathaus bernois.

V. Giordano

SUR LE PETIT ÉCRAN

Faut-il avoir peur de la rage?

Ce n'est pas précisément à cette question que «Table ouverte» a apporté une réponse, sous la direction de Roland Bahy. Pratiquement chaque siècle l'épizootie de la rage surgit à nouveau. C'est ainsi qu'en 1937 on recommençait à en parler en Europe, cette «vieux malédiction» étant partie d'Estonie et de la Sibérie du Nord.

Autour de la table le débat a surtout porté sur l'opportunité ou non de la diminution du nombre des renards, pour ne pas parler de leur élimination, le représentant du vétérinaire fédéral défendant à fond ce principe, alors qu'Archibald Quartier, inspecteur de la chasse du canton de Neuchâtel, pense plutôt à laisser la rage éliminer les renards. Le problème n'est pas résolu, même s'il est incontestable que le renard est le seul vrai vecteur de la rage.

Certes la rage est presque chaque fois très grave pour les êtres humains atteints mais il ne faut tout de même pas créer une psychose de crainte et d'affolement.

Actuellement en Europe plus de 150 millions de personnes vivent dans les régions où la rage est décelée. Mais depuis le début de cette nouvelle traînée, soit il y a quarante ans, deux à trois personnes seulement sont décédées des suites de ce fléau.

La rage est entrée en Suisse il y a dix ans par le canton de Schaffhouse et tous les cantons ont été atteints, sauf le Tessin et le Valais.

On a beaucoup insisté au cours de la discussion sur le fait que des 200 personnes ayant dû recevoir des soins médicaux 70 % avaient été contaminées par des chats, et très peu par des chiens, dont il est très rare en Suisse qu'ils soient errants. La vaccination des renards semble avoir fait faillite dans le canton de Genève.

L'immunisation totale des chats par vaccin est du domaine de l'impossibilité, elle est plus facile pour les chiens.

Il est également inconcevable de prescrire la vaccination préventive de toute la population, qui provoquerait des dépenses de l'ordre de plusieurs centaines de millions, face à un péril qui reste tout de même.

Il faut donc que la population et les autorités gardent leur calme. On peut cependant estimer qu'il appartient aux autorités responsables de renseigner de manière précise toute la population, et pour cela il faut tout d'abord qu'on accorde les violons, entre responsables de la santé publique, médecins et organes sanitaires.

NATURELLEMENT AMARA CHINOTTO

SAN PELLEGRINO
boisson gazéifiée sans alcool

Décès de M. Pierre Praplan Buraliste postal

Hier soir, vers 23 heures, après une longue maladie, décédait M. Pierre Praplan, buraliste postal, à Icoigne. Le défunt, né en 1915, avait suivi toutes ses écoles primaires dans son village.

Puis, il avait repris, il y a de cela 37 ans, la responsabilité du bureau de poste de l'endroit, tâche qu'assumait avant lui son père, M. Louis Praplan, ancien président de la commune d'Icoigne.

M. Pierre Praplan avait épousé M^{lle} Cécile Rey, institutrice. De leur union cinq enfants devaient naître.

Passionné par son activité professionnelle, M. Pierre Praplan se tint toujours au service de l'usager postal.

Homme serviable, il savait marquer son geste quotidien du plus profond dévouement. Son labeur, jusqu'au bout, s'avéra pour lui une mission assumée au plus près de sa conscience.

Ayant régulièrement suivi, au cours des années, les progrès techniques réalisés au sein des administrations postales, M. Pierre Praplan sut s'adapter, fournissant ainsi les meilleures prestations possibles.

Avec lui disparaît un être au grand cœur, un de ceux qui, par leur vie quotidienne, rendirent à la population de nos régions de montagne d'inestimables services.

A son épouse, à ses enfants et à ses très nombreux amis si tragiquement plongés dans la peine, nous présentons nos plus sincères condoléances.



Madame Félix DELALOYE-ZUFFEREY ;
Monsieur et Madame Nicola DI SANZA et leurs enfants ;
Les familles CAPPELIN, GILLIOZ, DELALOYE, TRISCONI, RESTELLI, ZUFFEREY ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Félix DELALOYE

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et allié, enlevé à leur tendre affection le 4 décembre 1977, dans sa 76^e année.

Le défunt repose au funérarium de Carouge.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église Sainte-Croix à Carouge, le mardi 6 décembre 1977, à 14 h. 30.

L'inhumation suivra au cimetière de Carouge.

Domicile : 2, rue Daniel-Gevril, 1227 Carouge.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

*Repose en paix,
tes souffrances sont finies.*



Madame Judith GOUHAND, aux Jeurs ;
Famille Robert GOUHAND, au Châtelard ;
Famille Robert AMANDRUZ-GOUHAND, au Châtelard ;
Les familles GOUHAND, GAY-CROSIER, parentes et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Olga GOUHAND

leur chère belle-sœur, tante, grand-tante, marraine, cousine et amie, décédée au Châtelard, le 3 décembre 1977, dans sa 78^e année.

L'ensevelissement a lieu à Trient, aujourd'hui lundi 5 décembre 1977, à 14 h. 30.



L'Union technique suisse Section Chablais

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Edouard RIESLE

père de son membre du comité M. Albert Riesle.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Madame Jeanne ZUFFEREY-FLOREY, à Vissoie ;
Madame veuve Roland ZUFFEREY-BONVIN, ses enfants et petits-enfants, à Vissoie et Sierre ;

Madame et Monsieur René ÉPINEY-ZUFFEREY et leurs enfants, à Pralong, Ayer et Sierre ;

Madame et Monsieur Constant REY-ZUFFEREY et leurs enfants, à Montana ;
Madame et Monsieur Emile VIANIN-ZUFFEREY et leurs enfants, à Noës ;

Monsieur Claude ZUFFEREY, à Vissoie ;
La famille de feu Symphorien SAVIOZ-ZUFFEREY ;

Monsieur et Madame Joachim ZUFFEREY-GENOUD, leurs enfants et petits-enfants ;

Monsieur et Madame Edouard FLOREY-PERRUCHOUD, leurs enfants et petits-enfants ;

Monsieur et Madame Charles FLOREY-PERRUCHOUD, leurs enfants et petits-enfants ;

La famille de feu Max CLIVAZ-FLOREY ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Jean-Baptiste ZUFFEREY- FLOREY

ancien surveillant des lignes téléphoniques d'Anniviers

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection le 3 décembre 1977, dans sa 80^e année.

L'ensevelissement aura lieu à l'église paroissiale de Vissoie, le mardi 6 décembre 1977, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La direction de la Carrosserie du Rawyl, à Montana

a la douleur de faire part du décès de

Monsieur Jean-Baptiste ZUFFEREY

père et beau-père de M^{me} et M. Constant Rey-Zufferey.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



Madame Delphine DESSIMOZ-DUC, à Daillon ;
Madame et Monsieur Joseph LÉGER-DESSIMOZ, leurs enfants et petits-enfants, à Daillon et Tanay ;

Madame et Monsieur François RUDAZ-DESSIMOZ et leurs enfants, à Vex, Genève et Lucerne ;

Monsieur et Madame Albert DESSIMOZ-ROH, leurs enfants et petits-enfants, à Conthey et Sion ;

Monsieur Bernard DESSIMOZ, à Daillon ;
Madame et Monsieur Maurice GEX-FABRY-DESSIMOZ et leurs enfants, à Genève ;

Madame et Monsieur Jean SAVIOZ-DESSIMOZ et leur fille, à Arbaz ;
Monsieur et Madame Louis DESSIMOZ-GASPOZ et leurs enfants, à Daillon ;

La famille de feu Eugène DESSIMOZ, leurs enfants et petits-enfants ;
La famille de feu François DUC, leurs enfants et petits-enfants ;

ainsi que les familles parentes et alliées, vous font part du décès de

Monsieur Eloi DESSIMOZ

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle et parrain, décédé dans sa 92^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe d'ensevelissement aura lieu en l'église de la Sainte-Famille à Erde, le mardi 6 décembre 1977, à 10 heures.

Départ du convoi mortuaire : devant l'église.

Le corps repose à la crypte de l'église de la Sainte-Famille à Erde.

Selon le désir du défunt, ni fleurs, ni couronnes, mais pensez aux missions.

Le deuil ne sera pas porté.

La famille sera présente de 19 h. 30 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La famille de

Monsieur Léonce DÉLEZ

profondément touchée par les innombrables témoignages de sympathie et d'amitié qui lui furent témoignés à l'occasion du deuil douloureux qui l'a frappée, exprime ses sincères remerciements à toutes les personnes qui ont pris part à son chagrin.

Elle remercie particulièrement les amis qui ont fidèlement et si gentiment tenu compagnie à son cher défunt durant sa longue et pénible maladie.

Martigny, décembre 1977.



Madame Lucie UDRIOT-VIEUX et ses enfants Anne-Lise et Ernest, à Collombey ;

Madame et Monsieur André ROUGE-UDRIOT et leur fille, à La Tour-de-Peilz ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre UDRIOT-TAGAN et leur fille, à Collombey ;

Les enfants et petits-enfants de feu Eugène UDRIOT, à Val-d'Illiez ;
Les enfants et petits-enfants de feu Augustin VIEUX, à Val-d'Illiez ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Octave UDRIOT

retraité Ciba

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, survenu après une longue maladie, le 4 décembre 1977, dans sa 65^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église de Collombey, le mardi 6 décembre 1977, à 15 heures.

Le corps repose à la crypte de Collombey, où la famille se réunira de 19 heures à 19 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Ni fleurs, ni couronnes, mais une pensée pour les handicapés mentaux à Sion.

R. I. P.



Madame Pierre PRAPLAN-REY, à Icoigne ;
Monsieur Jean-Paul PRAPLAN, à Icoigne ;

Mademoiselle Gabrielle PRAPLAN, à Icoigne, et son fiancé Gilles REY ;
Mademoiselle Marie-Noëlle PRAPLAN, à Icoigne ;

Monsieur Pierre-Alain PRAPLAN, à Icoigne ;
Monsieur Charles PRAPLAN, à Icoigne ;

Madame et Monsieur Joseph EMERY-PRAPLAN, à Lens ;
Monsieur et Madame Joseph PRAPLAN-LAMON et leurs enfants, à Flanthey ;

Monsieur et Madame Henri PRAPLAN-BONVIN et leurs enfants, à Icoigne ;
Madame et Monsieur Marcel PRAPLAN-PRAPLAN et leurs enfants, à Icoigne ;

Révérend Père Adrien PRAPLAN, au Bouveret ;
Mademoiselle Thérèse PRAPLAN, à Sierre ;

Madame Philippine REY-KAMERZIN, à Icoigne ;
Mademoiselle Ida REY, à Icoigne ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Pierre PRAPLAN

buraliste postal

leur très cher époux, père, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, cousin, parrain et ami, survenu à Icoigne, le dimanche 4 décembre 1977, dans sa 63^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Lens, le mardi 6 décembre 1977, à 10 h. 15.

Selon le désir du défunt, ni fleurs, ni couronnes.

Le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de faire-part.



La famille de

Madame Anna TONOSSI

exprime sa reconnaissance émue à toutes les personnes qui, par leurs visites, leurs messages, leurs dons de messes, de couronnes et fleurs, leur présence aux obsèques, lui ont manifesté amitié et sympathie.

Elle adresse un merci spécial aux médecins, aux révérendes sœurs et infirmières de la clinique Sainte-Claire ainsi qu'aux révérendes sœurs et au personnel du foyer Saint-Joseph, aux camarades de la classe 1939 et aux amis du quartier.

Sierre, novembre 1977.



La famille de

Monsieur Pierre MINAZZI

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus, remercie de tout cœur ceux qui, par leur présence, leurs envois de fleurs ou leurs messages, l'ont si affectueusement entourée, et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.

Montreux, novembre 1977.

Pompes funèbres Barras S.A.
 SION
 Rue du Sex - Bâtiment La Romaine
 Tél. service permanent 22 12 17

On a aussi voté dans certaines communes

En ballottage pour une ou deux voix

VIÈGE. - Les bourgeois de Viège étaient convoqués ce dernier week-end pour désigner un successeur au conseiller bourgeoisial Franz Bodenmüller, démissionnaire. MM. Georges Wyer et Francis Gattlen ont respectivement obtenu 162 et 161 voix, mais n'ont pas été élus, la majorité absolue (163 voix) n'ayant pas été atteinte. Une nouvelle consultation se déroulera prochainement.

Oui au nouveau complexe zermattois

ZERMATT. - Consulté en ce qui concerne la construction d'un nouveau complexe pour la somme totale de 2,5 millions de francs, comprenant un centre paroissial incorporé avec une nouvelle halle de gymnastique et un local pour la protection civile, le corps électoral zermattois a accepté ce projet par 540 oui contre 197 non.

Veyras a dit oui à un crédit de 500 000 francs

Les citoyens de la commune de Veyras ont accepté, par 173 voix favorables contre 130 oppositions, l'accord d'un crédit de 500 000 francs.

Ce montant servira à l'achat de terrains et aux premiers travaux d'agrandissement des bâtiments scolaires.

Rappelons qu'un habitant de Veyras, ancien conseiller communal, avait estimé négatif l'abandon d'un projet mis au point durant la période politique 1968-1972. Cette variante prévoyait l'édification d'un nouveau centre en un lieu jugé mieux adapté aux besoins du village.

Les votants de Veyras n'ont donc pas suivi leur concitoyen puisque, à une majorité de 43 voix, ils ont préféré suivre leur conseil, présidé par M. Pierre Perren.

Noël et les services PTT

BERNE. - Le nombre des envois de la poste aux lettres et des colis à destination de l'étranger augmente toujours considérablement à l'approche des fêtes de fin d'année. Les délais d'expédition sont dans nombre de pays plus longs qu'à l'accoutumée, notamment pour les envois soumis au traitement douanier. Aussi les PTT recommandent-ils à leurs clients de déposer les cadeaux de fêtes pour les pays européens au plus tard dans les premiers jours de décembre. Les envois urgents auront avantage à être expédiés par voie aérienne. Toutefois, il est peu probable que les envois par avion déposés après la mi-décembre atteignent

leur destinataire avant Noël. Quant aux envois de cadeaux pour la Suisse, ils doivent être déposés avant le 19 décembre.

Les chargements étant volumineux et les envois soumis dès lors à de fortes pressions durant le transport, il est recommandé de bien emballer les colis et de les ficeler solidement.

Les deux samedis de cette période de fête, soit le 24 et le 31 décembre, les guichets seront ouverts comme un samedi ordinaire. Les heures d'ouverture prescrites seront affichées dans chaque office de poste.

La Croix-Rouge et la politique d'accueil

BERNE. - La Croix-Rouge suisse fait le bilan, dans son dernier bulletin, de la politique menée par la Suisse en matière d'accueil des réfugiés. La tradition de la Suisse en tant que «havre des persécutés» remonte aux conflits religieux du XVI^e siècle qui ont amené en Suisse des vagues de réfugiés de presque toute l'Europe. La Suisse a été parmi les premiers pays à adhérer à la convention de 1951 relative au statut des réfugiés, organe qui est le principal instrument international de leur protection légale.

Toute personne demandant l'asile peut rester en Suisse jusqu'à la fin de la procédure. Elle est immédiatement autorisée à travailler sans être assujettie aux restrictions applicables aux travailleurs étrangers. Lorsque les conditions requises pour l'octroi de l'asile ne paraissent pas remplies, le requérant est entendu en personne, en présence d'un représentant de l'Office central suisse d'aide aux réfugiés, compétente pour prendre une décision dans chaque cas particulier. Si la décision est négative, le réfugié peut recourir devant le département, puis devant le Conseil fédéral: même si le recours est finalement rejeté, l'intéressé n'est pas renvoyé dans son pays d'origine et il est autorisé à séjourner en Suisse en attendant qu'une solution acceptable soit trouvée pour sa réinstallation dans un autre pays.

Une fois que le statut de réfugié lui a été accordé, l'intéressé est immédiatement placé sur le même pied que les ressortissants suisses en ce qui concerne l'admission dans les écoles publiques et l'accès aux tribunaux. Les règles régissant la naturalisation sont les mêmes que pour les étrangers: elles

exigent notamment douze années de résidence.

NOUVELLE LOI SUR L'ASILE

Une nouvelle loi sur l'asile a été élaborée au cours des deux dernières années par le Département fédéral de justice et police agissant sur mandat des conseils législatifs. En gros, elle rassemble en un seul texte les dispositions réparties entre diverses lois, ordonnances et instructions administratives. Le nouveau projet de loi contient les éléments suivants: une définition de l'asile, l'autorisation pour une personne qui s'est vu retirer le statut de réfugié de recourir devant le Tribunal fédéral, l'absence de toute disposition interdisant expressément aux réfugiés d'exercer une activité politique et la création d'une commission chargée de donner des avis au Conseil fédéral sur la politique relative aux réfugiés.

RÔLE DES AGENCES BÉNÉVOLES

L'organisation centrale de la CRS est représentée au sein du comité de l'Office central suisse d'aide aux réfugiés, organisation faitière des œuvres qui s'occupent en Suisse et au Liechtenstein de l'aide aux réfugiés. En tant qu'«auxiliaire des pouvoirs publics», la CRS a l'obligation de collaborer à l'accomplissement des tâches publiques compatibles avec l'idée de la Croix-Rouge, parmi lesquelles figurent notamment l'aide sanitaire volontaire, ainsi que les tâches humanitaires en faveur de la population civile. C'est sur cette base que reposent les activités essentielles de la CRS, telle en particulier sa collaboration à l'aide aux réfugiés.

Ce soir... assemblée du «développement»

SAINT-MAURICE. - C'est ce soir lundi, à 20 heures, que se tiendra l'assemblée générale de la société de développement à l'hôtel des Alpes. L'importance de cette assemblée n'est pas à sous-estimer par tous ceux désirant apporter leur soutien à cet organisme qui devra collaborer à la présentation de Saint-Maurice, hôte d'honneur du Comptoir de Martigny en 1978.

* * *

PARTICIPEZ AU TIERCÉ GRATUIT

* * *

Demain : question N° 4

Montreux, centre international de l'hôtellerie

MONTREUX. - 350 personnes ont assisté vendredi soir à la cérémonie des promotions des classes hôtelières terminales du centre international de Glion-sur-Montreux. Sur les 59 candidats au diplôme d'études complètes, 38 ont enregistré un succès au terme du dernier semestre de spécialisation (gestion financière, gestion commerciale, alimentation). Le centre international de Glion (formation supérieure en hôtellerie et en tourisme) compte à ce jour 258 étudiants et étudiantes, en provenance de 47 pays.

Les interventions d'Air-Zermatt

ZERMATT. - Les secouristes volants d'Air-Zermatt, en ce premier week-end d'une nouvelle saison de ski, sont intervenus à trois reprises afin de secourir des skieurs blessés.

La première action se situe à Belalp, dimanche matin. Une skieuse d'Eyholz s'est fracturée la colonne vertébrale après une grave chute. Par chance, les responsables des installations mécaniques n'ont pas tardé à prendre les dispositions que nécessitait l'état de la blessée. L'organisation zermattoise est intervenue avec un hélicoptère, à bord duquel se trouvait notamment un médecin qui, après avoir donné les premiers soins sur place, a ordonné le transport de la patiente, selon ses désirs, à l'hôpital de Viège. Grâce à cette rapide intervention hélicop-

tée, la victime ne souffre pas de lésions qui auraient nécessité son transfert dans un établissement spécialisé hors du canton.

La deuxième intervention s'est déroulée à Riffelberg, à proximité du restaurant. Un skieur bâlois, après avoir chuté, est sorti de la piste balisée et s'est grièvement blessé à l'épaule ainsi qu'aux vertèbres du cou. Comme notre canton ne peut pas encore compter sur les services d'un neurochirurgien, le blessé a été transporté par la voie des airs, directement à la clinique des paraplégiques de Bâle.

La troisième action des secouristes s'est également déroulée dans la région de Riffelberg, à proximité de la station. Un skieur s'est blessé à une épaule en chutant. Il a été transporté à l'hôpital de Viège.

Décès de M. Jean-Baptiste Zufferey chantre du patois annivier

VISSOIE. - On apprenait hier, à Vissoie, le décès de M. Jean-Baptiste Zufferey, survenu dans sa 80^e année. La nouvelle de cette mort a été ressentie avec émotion dans tout le val d'Anniviers, tant la popularité de cet homme était grande. M. Jean-Baptiste Zufferey était né en 1898. Bourgeois de Saint-Jean, il travailla durant 32 années au contrôle des lignes téléphoniques de la vallée d'Anniviers. Il partageait ses activités avec la vigne et les travaux de la terre. Au sein des multiples sociétés auxquelles il participait toujours spontanément, il montrait à tous un visage authentique, un esprit d'humoriste et une chaleur humaine. Il consacra ses loisirs au théâtre en patois et ses histoires militaires faisaient partie de son art de la scène. Membre de la société des paroissiens et costumes de la vallée d'Anniviers, Jean-Baptiste Zufferey ne manquait jamais une fête cantonale où l'on pouvait le voir défiler avec sa grande stature et son imposante personnalité qui forçait le respect.

Avec la disparition de M. Jean-Baptiste Zufferey, le patois du val d'Anniviers perd l'un de ses chantres les plus sympathiques, un conteur intarissable, une présence irremplaçable.

L'intérêt des choses de la campagne l'avait conduit à faire partie de la «Société de Cuimery» dont il parlait toujours avec éloge et passion.



A son épouse, M^{me} Jeanne Zufferey-Flore, ainsi qu'à ses cinq enfants et à la grande famille des paroissiens du val d'Anniviers, le *Nouveliste* présente ses condoléances émues.

Conférence de M. Pierre Zumbach

SAINT-MAURICE. - Demain mardi 6 décembre, en relation avec les programmes présentés à la bibliothèque ODIS de Saint-Maurice, dans le cadre de l'exposition «Enfants du monde», M. Pierre Zumbach donnera une conférence ayant pour thème: «Trois expériences de coopération: Vietnam, Sahel et Guatemala». Secrétaire général de l'Union internationale de protection de l'enfance, M. Pierre Zumbach parlera à la salle bourgeoise dès 20 h. 30.

Tribune du Lecteur

Missionnaires ou Terre des Hommes? Témoignage d'un missionnaire 30 ans à Madagascar

Dans le NF du 28 novembre passé deux articles ont paru dans cette tribune libre, l'un intitulé: «Nos missionnaires plus utiles que Terre des Hommes», signé H. K. ex-zélatrice des missions. La réponse à cette défense des missionnaires ne s'est pas fait attendre puisque tout de suite en dessous il y avait une certaine mise au point intitulée: «Bénévolat sans limite» (CG), de Monthey.

Il n'est certes pas de mon intention de venir faire de la polémique, si polémique il y a, ni surtout faire de la peine à nos deux auteurs si pleins de zèle et de charité. Il me semble que le seul témoignage de ce que j'ai vécu pendant trente ans en milieu malgache païen et pauvre de la brousse, je pense, pourra éclaircir tout simplement les deux opinions. Ce témoignage ne voudrait nullement les renvoyer dos à dos, mais leur dire avec le Christ «qu'il faut faire l'un et ne pas négliger l'autre». En lisant les deux articles, j'ai eu envie de crier: «Mais vous avez raison tous les deux». Voyez-vous, la charité peut s'exprimer de mille manières tout aussi bonnes les unes que les autres, certes parfois il nous faut faire un choix dans le bien que l'on fait, mais le terrain où la charité peut s'exprimer est si vaste qu'il y a de la place pour toutes les bonnes volontés qui veulent se dévouer sans, je crois, se gêner les unes et les autres.

A la mission que j'ai occupée pendant 10 ans, il y avait 1000 enfants dans les écoles; à ceux-là, il faut ajouter tous les autres enfants des écoles officielles et protestantes; tout en respectant les programmes officiels des études, tout en maintenant un niveau élevé aux examens du gouvernement, les professeurs du cours secondaire avec les instituteurs et institutrices aidés des pères de la mission n'ont pas failli et surtout n'ont pas négligé le but premier de nos écoles libres et chrétiennes celui de faire connaître le Christ, celui d'apporter le message évangélique à ces chers Malgaches, dont les trois quarts sont encore païens attachés au culte des ancêtres, ceci sans aucune contrainte, leur laissant la liberté de venir ou non à l'instruction religieuse; parmi les élèves de la mission, il y avait des protestants, des Indiens musulmans, toute liberté était laissée; quelques-uns se sont intéressés à notre religion et parfois, ils venaient à nos offices et aux instructions. Nous, missionnaires, nous avons été envoyés pour prêcher la libération dans le Christ, nous proclamons sans crainte

te l'alliance que Dieu a fait avec les hommes.

Dans les écoles de la mission, il y avait des fils de fonctionnaires et donc d'un milieu plus aisé, mais la grande majorité de nos élèves venait d'un milieu pauvre de la brousse. Les trois quarts de ces enfants se rendent à l'école le matin sans avoir avalé une tasse de tisane et donc tout à fait à jeun jusqu'à midi; parmi ces enfants se trouvaient des handicapés soit de naissance, soit des suites de la polomyélite infantile. Je pense à Louis et Philibert, qui n'avaient pas de jambe à partir du genou, le second, sans bras à partir du coude, et ceci de naissance; Terre des Hommes de Genève est venue à notre secours et leur a permis d'avoir, à l'heure actuelle, jambes et bras; Louis le plus grand est instituteur dans une école de brousse, école de gouvernement; plusieurs autres, avec des jambes débiles ou déformées, ont pu se faire opérer et recevoir des prothèses et ainsi, ils ont pu retrouver un équilibre et tout ceci grâce à TdH de Genève.

ve; je pense surtout à ce petit Christophe, 6 ans, tout à fait cagneux, fils de la brousse, laissé pour compte, handicapé toute sa vie, mais grâce à une intervention chirurgicale et grâce aussi aux fonds de TdH, il est maintenant un enfant comme tous les autres à l'école officielle de Port Berger; une tonne de lait en poudre envoyée chaque année a permis à certains enfants plus chétifs et de famille nombreuse à retrouver des forces pour une meilleure santé.

Chers amis des deux articles et chers lecteurs, recevez ce témoignage tout simple, il vaut ce qu'il vaut au point de vue littéraire, mais il a une qualité, celle d'avoir été vécu pour la plus grande gloire de la dignité humaine et aussi pour un peu de joie d'un missionnaire valaisan; il veut aussi prouver que la bonne nouvelle, l'Evangile, pour atteindre l'âme, doit passer par le corps parfois, car l'homme n'est pas uniquement spirituel, mais il est aussi corporel.

G. Bagnoud
PS. - Le père Georges Bagnoud est missionnaire à Madagascar depuis 30 ans, il est en congé et pense repartir sous peu pour rejoindre sa mission.

L'«Einstein» d'un auteur bernois au Japon

En 1974, un ouvrage de Max Flücker, docteur ès sciences, est paru aux Editions Paul Haupt-Berne: Albert Einstein à Berne. Le but proposé par l'auteur fut de rendre compte de façon exhaustive de l'évolution importante de ces années qu'a commandée le grand savant.

La lecture de ce livre, par sa composition ouverte, est des plus aisées, correspondant en cela à l'esprit d'Einstein lui-même. C'est probablement la raison qui a incité un éditeur japonais à réserver ses droits pour une parution à Tokio, en japonais. Mais d'autres facteurs ont certainement joué, par exemple, le fait qu'Einstein a passé la période la plus importante de son activité scientifique à Berne, la plus heureuse aussi puisque ce sont ces années dont il se souvenait avec affection, y ayant cultivé ses meilleures amitiés.

Cet ouvrage est le premier récit authentique de ce que A. Einstein, un des cerveaux les plus prestigieux de notre siècle, a fait, écrit et dit, comblant ainsi une importante lacune biographique.

L'Amérique également, nous venons de l'apprendre, s'intéresse à une traduction en anglais. Car le mérite de l'auteur est d'être parvenu, après tant d'années d'infatigables démarches, à entrer en possession de documents sur Einstein jusqu'alors inconnus. C'est pourquoi la ville de Berne lui est reconnaissante d'avoir réalisé la Maison Einstein comme centre international d'information et de documentation, qui fait de la capitale un point d'attraction culturelle moderne dont l'influence s'étendra donc jusqu'à Tokio, à plus de la moitié de la circonférence terrestre.

M. Renard

LES INITIATIVES POPULAIRES PEU APPRÉCIÉES

BERNE. - Les citoyennes et les citoyens de 13 cantons - dont 3 romands - se sont rendus aux urnes ce week-end pour se prononcer sur des objets de portée cantonale. La grande majorité des projets qui leurs étaient soumis a été acceptée. Seules les initiatives n'ont pas trouvé grâce auprès du peuple. A Zurich, l'initiative pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat a été repoussée par une forte majorité. Un sort quasi identique a été réservé aux initiatives lancées par les organisations progressistes à Lucerne et à Soleure et par la ligue marxiste révolutionnaire, à Zoug. Dans le canton de Vaud, l'initiative dite de Noville a également été refusée, le peuple ayant accepté le projet de modification de l'article 27 de la Constitution cantonale proposée par le Grand Conseil. La participation au scrutin a été plutôt faible, oscillant entre 29 % dans le canton de Vaud à 46,8 % dans celui de Zurich.

Vaud: oui à une extension des droits politiques

Dans le canton de Vaud, le peuple a accepté, hier, à une faible majorité - 38 043 voix contre 36 635 - un projet de modification de l'article 27 de la Constitution cantonale qui, d'une part, étend le droit de référendum, et d'autre part, réduit les risques de double rejet des initiatives et contre-projets. Simultanément, le corps électoral a repoussé l'initiative dite de Noville qui demandait que toute proposition émanant de 12 000 citoyens soit soumise au vote du peuple. A Neuchâtel, le crédit routier de 13,8 millions de francs demandé par le Conseil d'Etat, a passé sans difficulté le cap des urnes. Tous les partis politiques recommandaient d'ailleurs l'acceptation de ce projet qui a recueilli 20 075 oui contre 13 122 non.

ADAPTATION AUX NOUVELLES DISPOSITIONS DU CCS SUR LE DROIT DE FILIATION

Les souverains des cantons des Grisons, d'Argovie et de Soleure, ont prononcé un «oui» clair et massif à la modification de leur loi d'introduction au code civil suisse dans le domaine de la filiation. Il s'agissait,

dans les 3 cantons, d'adapter la législation cantonale aux nouvelles dispositions du droit de filiation qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier prochain.

Dans le canton d'Argovie, le peuple a également accepté à une confortable majorité, 57 146 voix contre 25 304, la modification de la Constitution cantonale (suppression des cours d'assises) et une modification du code de procédure pénale. A Soleure, le crédit de 1,8 million de francs pour l'agrandissement de l'école professionnelle de Soleure, a reçu l'approbation du peuple, qui, en revanche, n'a pas voulu renoncer à trois projets compris dans le programme de constructions routières. Le peuple a en effet rejeté l'initiative des POCH «contre la construction abusive de routes» et ce, par 38 870 voix contre 17 437.

Dans le canton de Zoug, les conseillers d'Etat pourront continuer à siéger dans des conseils d'administration. L'initiative de la ligue marxiste révolutionnaire «contre l'influence politique des conseils d'administration» qui exigeait une telle interdiction, a été repoussée par 10 077 voix contre 6000. L'initiative lancée par les POCH dans le canton de Lucerne «pour de meilleurs soins

médicaux», n'a pas non plus trouvé grâce auprès du peuple. Par 54 395 voix contre 11 626, celui-ci a refusé l'initiative qui demandait notamment la création de polycliniques gérées par l'Etat.

NON À LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT

C'est avec une clarté que l'on n'osait attendre que le souverain du canton de Zurich s'est prononcé sur les relations Eglise-Etat. L'initiative pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat a en effet été rejetée par 227 808 voix contre 82 560. Ce projet était considéré par beaucoup comme un «test» pour l'initiative populaire lancée au plan fédéral sur le même sujet.

Le deuxième objet cantonal, le «petit paquet d'économies» ou loi sur les mesures d'économies dans le budget financier cantonal, entraînant la modification de 6 lois et permettant d'économiser annuellement 40 millions de francs, a en revanche été acceptée par 257 719 oui contre 43 457 non.

Les cantons de Schwyz et d'Obwald, tout comme celui de Bâle-Ville ont chacun accepté l'objet soumis au vote. A Schwyz, la nouvelle loi relative aux impôts sur les acquisitions d'immeubles a été acceptée de justesse, par 10 601 voix contre 9396. Décision plus claire à Obwald, où l'additif à la loi sur les votations populaires visant à faciliter le vote et à améliorer la participation aux scrutins a obtenu 3238 oui contre 2031 non. A Bâle-Ville, la modification de la loi sur les constructions d'immeubles introduisant la taxation de plus-values et l'indemnisation des moins-values résultant de mesures de planification a recueilli 24 662 oui contre 19 691 non.

Dans le canton de Berne, les citoyens devaient se prononcer sur l'introduction de l'élection des conseillers aux Etats par le peuple. Après le décompte des voix de 22 des 39 arrondissements, le projet semble être largement approuvé.

VOTATIONS COMMUNALES: UNE TENDANCE AU OUI

BERNE. - En plus des votations cantonales et fédérales, les citoyennes et les citoyens de nombreuses communes ont dû se prononcer, ce week-end, sur divers objets et particulièrement les budgets.

Le souverain de la ville de Neuchâtel a accepté par 4491 voix contre 2458, l'arrêté communal portant augmentation des taxes d'amarrage de bateaux dans les trois ports de la ville. Le Mouvement pour l'environnement, le Cercle de la voile et la Société des pêcheurs à la traîne avaient lancé un référendum contre cet arrêté adopté en 1975.

Dans le canton de Vaud, à Lutry, le corps électoral a rejeté un crédit pour la création d'un terrain de football.

Le budget 1978 de la ville de Bienne a été accepté par le corps électoral, par 9187 voix contre 2775, la participation étant de 35,8 %. Avec des dépenses de 156,8 millions de francs, ce budget présente un déficit de 370 200 francs. Dans le Jura, les électeurs des communes de Moutier, Tramelan, La Neuveville et Saint-Imier, ont accepté leur budget. Dans cette dernière localité, le corps électoral a encore approuvé un crédit destiné à la construction d'un bassin de natation. Diverses communes jurassiennes ont également élu leur conseil communal. Ainsi, à Villeret et à Rebeuvelier, les maires ont été réélus. Un autonomiste est entré dans le conseil communal de Pontenet. A Courchapoix, trois nouveaux conseillers communaux ont été élus. A Sonceboz, il y a ballottage entre deux autonomistes. Les électeurs de Delémont ont accepté un crédit de 250 000 francs pour l'étude de la construction d'une station régionale d'épuration des eaux usées.

Les électeurs de la ville de Berne ont approuvé par 26 847 voix contre 9270 le budget qui prévoit des dépenses pour un montant de 518,2 millions de francs, avec un déficit de 5,7 millions. La participation était de 37,1 %. Les citoyens de Thoun ont accepté le budget de la ville, qui se monte à 75 millions et présente un déficit de 570 000 francs, une modification du plan d'aménagement de Gwatt. Les électeurs d'Interlaken ont également approuvé leur budget. A Berthoud, les trois objets soumis au souverain ont été acceptés : le budget, qui avec des dépenses de 34,45 millions de francs prévoit un déficit de seulement 3030 francs, le plan de construction de Hofgut et celui de la Zaehringstrasse. Les électeurs de Lyss ont accepté leur budget, le règlement de construction et le plan de zones.

Les élèves de l'école secondaire de Bülach (ZH) ne sont pas scandalisés par le Conseil national, mais par la presse de boulevard

BUELACH (ZH). - Les deux classes 3 A et D de l'école secondaire de Buelach (ZH) qui, dans une lettre adressée au mois d'octobre à l'ancienne présidente du Conseil national, M^{me} E. Blunschy, avaient critiqué certaines activités de la Chambre du peuple, s'élèvent contre l'interprétation qui a été donnée à leur action par la presse de boulevard.

Dans une lettre adressée à la «presse sérieuse», les élèves déclarent que leur intervention avait été dénaturée par des «journalistes peu consciencieux de la presse de boulevard». Ces derniers auraient ajouté de leur propre initiative des termes violents à leurs déclarations. Les élèves expriment leurs remerciements à M^{me} Blunschy pour ses explications et estiment que «informés par une personne compétente, ils comprennent mieux ce qui se passe véritablement au Conseil national».

Le budget de la ville de Lucerne, qui prévoit des dépenses de 157,4 millions et un déficit de 1,6 millions, a été approuvé par 10 968 oui contre 5807 non. Un peu plus de 41 % des électeurs s'étaient déplacés. Les citoyens de Winterthur ont approuvé, avec une participation de 55 % les trois objets qui leur étaient soumis : oui aux ventes du soir hebdomadaires, ou aux fermetures retardées des magasins les veilles du 1^{er} mai et le 1^{er} août, oui à un crédit de 2,56 millions de francs pour la rénovation d'un bâtiment scolaire. C'est avec une grande majorité que les citoyens de Saint-Gall ont accepté un nouveau concept pour le financement des transports urbains.

Quatre oui en ville de Zurich. Avec une participation de 43 %, les électeurs zurichois ont accepté un projet pour une extension limitée de la Limmatstrasse dans le quartier de Hoengg, l'assainissement du quai de la Sihl, l'initiative de divers membres du Législatif de la ville pour la construction d'un hôpital pour malades chroniques (rejet du contre-projet du Législatif) et modification de l'ordonnance d'aménagement du territoire et sur les constructions.

Votations cantonales et communales à Genève Trois «oui» cantonaux et un pour la ville

En plus des scrutins fédéraux, les citoyens du canton de Genève devaient se prononcer sur trois projets de loi issus d'une initiative lancée par le Rassemblement en faveur d'une politique sociale du logement. Ceux de la ville de Genève devaient, de surcroît, se prononcer pour ou contre l'aménagement d'un parking sous la plaine de Plainpalais, le droit de superficie accordé par le conseil municipal à la société constructrice ayant fait l'objet d'un référendum. Nous avons exposé en détail la nature de ces scrutins et la position des partis et groupements dans notre édition du 18 novembre dernier.

Le verdict populaire a été sans équivoque, soit pour le logement, soit pour le garage souterrain.

Un clivage manifeste entre les zones urbaines et rurales

La loi générale sur le logement est acceptée par 35 066 voix contre 25 214. Pour les deux autres lois soumises au vote sur le plan cantonal et qui découlent de la pre-

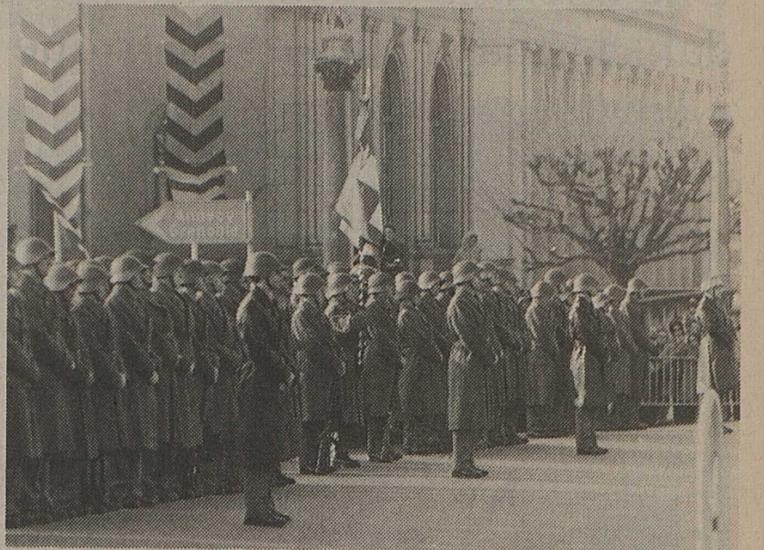
mière, l'écart est nettement plus marqué : 42 625 «oui» contre 17 343 «non» pour la commission des baux et loyers et 42 406 «oui» contre 17 344 «non» pour le tribunal des baux et loyers. La participation était de 34,35 %.

Dans la plupart des petites communes, à vocation résidentielle, on a refusé les trois objets soumis à consultation. Sur les 68 arrondissements électoraux, une vingtaine ont refusé de peu la loi générale et accepté les deux autres points. Ce fut le cas aussi pour les votes anticipés. Mais la ville de Genève - à l'exception du fief libéral de Champ - Florissant - Malagnou - et les grandes communes suburbaines ont largement fait pencher la balance.

PARKING DE PLAINPALAIS : LA DÉBÂCLE DES OPPOSANTS

Nous ne sommes en possession d'aucune déclaration du Groupement logements Plainpalais ni du comité référendaire pour un aménagement populaire de la plaine de Plainpalais ; l'Alliance des indépendants, qui était la seule formation politique soutenant les référendaires, ne s'est pas manifestée non plus. On les comprend un peu : le référendum a été balayé par les citoyens de la ville de Genève, qui ont donné leur

A Genève, la remise du drapeau de l'arrondissement territorial 14



Pour la première fois, c'est en plein cœur de la ville de Genève, soit à la place Neuve, que la remise du drapeau des troupes de l'arrondissement territorial 14 s'est déroulée. Le commandant de corps Olivier Pittet, chef du corps d'armée de campagne I, assistait à cette cérémonie, de même que le brigadier Della Santa, commandant de la brigade de frontière I. Par ailleurs, le colonel EMG Louis Pittet, commandant de l'arrondissement territorial 14, prenait congé de ses troupes genevoises. Dès l'an prochain, il sera en effet affecté à d'autres tâches. Son remplacement pour la place militaire de Genève a été désigné en la personne du colonel Maurice Reiser. Un autre officier supérieur prenait également congé des troupes genevoises : le brigadier André Dessibourg, commandant de la zone territoriale I, qui cesse tout service actif à la fin de cette année, atteint par la limite d'âge.

Alain Borner à la tête du Département militaire.

Il faut enfin préciser que la plupart des quelque 1500 soldats réunis sur la place Neuve terminaient leur dernier cours de répétition.

Le colonel EMG Louis Pittet a pu les féliciter une dernière fois pour leur discipline et leur sens de l'engagement.

Il a également relevé, à l'attention d'un public assez nombreux, que le rôle essentiel de l'arrondissement territorial 14 est avant tout la défense des civils. En effet, il se compose de troupe de PA, du service de police, d'unités sanitaires et du contingent affecté à la protection de l'aéroport. Les seuls hommes qui aient une mission de combat - défensif, il va de soi - ce sont les carabiniers chargés de couvrir nos frontières.

De nombreux représentants des autorités cantonales et communales participaient à cette manifestation, soit en civil, soit sous l'uniforme, juste avant de regagner leurs foyers.

Alain Boujon

«La pierre fondamentale de tout système démocratique»

BÂLE. - La préparation du citoyen dans l'Etat démocratique s'exerce dans l'attitude humaine fondamentale devant permettre au jeune citoyen de vivre selon des règles essentielles de liberté, dans un Etat ordonné. L'école est en quelque sorte une «institution préliminaire» sans toutefois y discerner un outil de préparation au prochain service militaire. Car la tâche de l'école, d'un niveau bien plus élevé, est d'éduquer le futur citoyen en lui transmettant les connaissances indispensables pour lui faire comprendre par lui-même cet Etat, de lui apprendre à penser dans le sens d'une communauté démocratique plus élevée. Des lacunes sensibles existent pourtant dans le domaine de l'instruction publique.

S'exprimant samedi devant la conférence

du corps enseignant de Bâle-Campagne, le conseiller fédéral Rudolf Naegi, chef du Département militaire fédéral, a précisé que le jeune homme, futur soldat, doit être instruit dans l'idéologie humaine, «pierre fondamentale de tout système démocratique». Le soldat, qui se déclare partisan de la défense nationale, doit connaître et comprendre son pays et ses institutions. «Or, seul celui qui a discerné les règles du jeu de nos institutions étatiques est en mesure d'apprécier nos valeurs», a estimé M. Naegi. L'armée ne peut pratiquement plus rien changer à la formation civique du jeune soldat, en raison de la brève durée des cours d'instruction, consacrés à la formation militaire. Relevant que la notion de «patrie» ne rencontre pas beaucoup de ferveur parmi les jeunes, le chef du DMF a indiqué qu'il convenait de ne pas «tomber dans un patriotisme exubérant», l'information devant être plus directe et plus objective que précédemment.

LA CRITIQUE À L'ÉGARD DE L'ÉTAT

Au sujet de la position de l'instituteur, le chef du DMF a déclaré qu'il serait «absurde» de confier à des opposants de notre système politique le soin d'instruire la jeunesse sur les institutions politiques, car si «notre Etat a besoin de la critique, l'évolution ne doit toutefois pas s'opérer dans une direction opposée à nos opinions».

ENSEIGNEMENT ET OBJECTION DE CONSCIENCE

Tout en estimant «juste politiquement et humainement» de ne pas écarter de l'enseignement ceux qui objectent en raison de leurs convictions religieuses ou morales, le chef du DMF a là aussi érigé une limite, celle de l'objection fondée sur des motifs politiques : les citoyens qui, rejetant notre Etat, estiment ne pas devoir faire de service, ceux qui se servent sciemment de leur objection pour mettre en cause notre Etat, «ne méritent pas cette tolérance».

Radical jurassien au Gouvernement bernois désigné

Par 106 voix contre 56, les délégués des radicaux du Jura bernois ont désigné, samedi à Corgémont, M. Henri-Louis Favre, maire de Reconvilier, pour succéder à M. Simon Kohler, démissionnaire, au sein du Gouvernement bernois, préférant M. Favre à son rival de Plagne, M. Raymond Gsell. Ainsi, dès mai 1978, le Jura bernois comptera deux élus au sein du Gouvernement bernois pour deux législatures vraisemblablement puisque, au terme de celles-ci, M. Favre atteindra l'âge de la retraite. Il sera alors loisible de réduire la présence jurassienne à un seul élu, puisque la Constitution stipule que le Jura bernois a au moins un représentant au sein du gouvernement cantonal.

V.G.

Intronisation officielle de Bokassa I^{er}

Une opérète étincelante impensable dans les pays hors de l'Afrique

BANGUI (ATS/AFP). - L'empereur Bokassa I^{er} de Centrafrique a été officiellement intronisé hier, à 10 h. 35 locales, au palais du couronnement à Bangui, alors que retentissaient 101 coups de canon et l'hymne national centrafricain.

L'empereur a prêté serment sur la nouvelle Constitution, proclamée il y a un an par le congrès extraordinaire du Mesan. Puis le souverain a posé lui-même la couronne impériale sur sa tête, après avoir placé son épée au côté et endossé le manteau impérial.

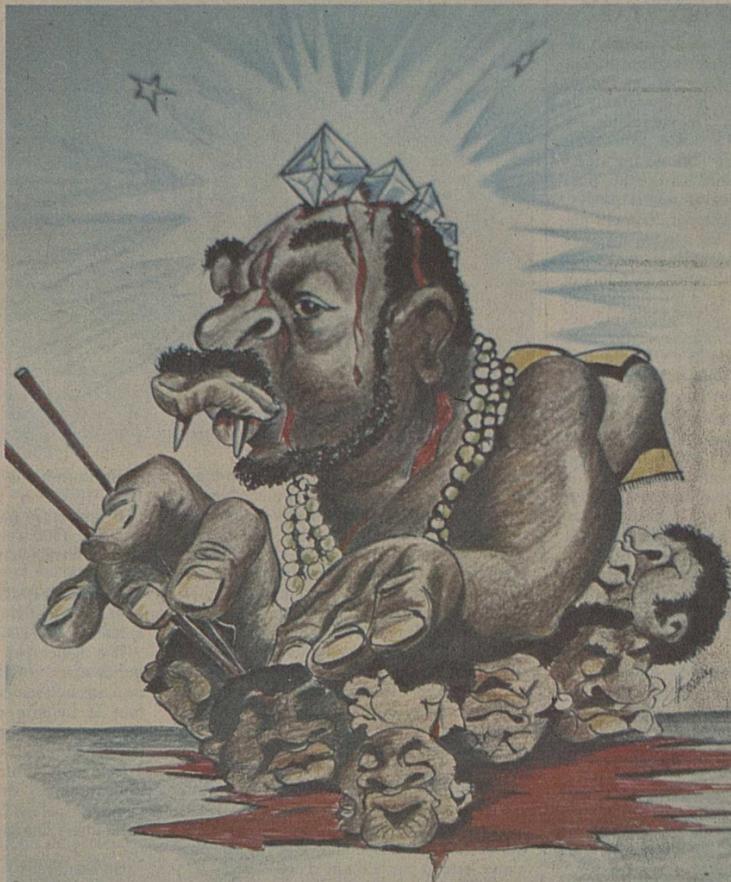
Le souverain a ensuite couronné l'impératrice qui, parée du manteau impérial, avait posé un genou à terre.

Après la cérémonie, le cortège impérial a quitté le palais du couronnement pour la cathédrale Notre-Dame de Bangui où a été célébrée une messe solennelle.

Le couple impérial était précédé par Mgr Ndayen, archevêque de Bangui, le prêtre apostolique accrédité à Bangui et le représentant du pape Paul VI. Après la messe solennelle, le couple impérial s'est rendu en carrosse place de l'Empire où il a reçu l'hommage de la population, avant de remonter à pied l'avenue Valéry-Giscard-d'Estaing jusqu'au palais de la Renaissance où les hôtes officiels étaient conviés à une réception.

Le cortège impérial avait quitté le palais de la Renaissance à 9 h. 05 locales, empruntant les avenues Valéry-Giscard-d'Estaing, Barthelémy-Boganda et Jean-Bedel-Bokassa sous les ovations de la foule bangouaise.

Le carrosse impérial, tiré par des chevaux blancs, était précédé par une compagnie de fantassins, mu-



sique et drapeaux en tête, un escadron de lanciers à cheval, le chef de l'écurie impériale à cheval ayant à ses côtés deux gardes à pied et un aide de camp, sabre au clair. Venait ensuite la voiture du prince héritier, suivie d'un escadron de lanciers à cheval fermant le cortège.

L'impératrice Catherine et le prince héritier ont fait séparément leur entrée dans la salle du couronnement où avaient pris place, dès 8 h. 30 locales, la famille impériale, les membres de la cour et du gouvernement, le corps diplomatique et les hôtes officiels.

BULAWAYO (Rhodésie) (ATS/AFP). - Quatorze Noirs dont cinq enfants et trois policiers ont été tués et seize autres personnes blessées hier soir à Bulawayo par un sergent de police africain fou furieux armé d'un fusil.

Enfin, l'empereur a fait son entrée précédé du grand chambellan, M. Louis Pierre Gamba, ministre d'Etat, grand maître des cérémonies.

Espagne : manifestations autonomistes

MADRID (ATS/Reuter). - Des centaines de milliers de personnes ont manifesté hier à travers la Galice et l'Andalousie pour réclamer l'autonomie de leurs provinces.

Selon la Télévision espagnole, les manifestations, qui bénéficiaient du soutien de tous les principaux partis politiques, ont réuni jusqu'à trois millions de personnes en Andalousie,

Sommet de Tripoli : divergences et dissensions, puis réconciliation

(ATS/AFP/Reuter). - Alors que dimanche matin encore les divergences et dissensions subsistaient entre la Syrie, l'Irak, le Sud-Yemen, la Jamahiriya libyenne et l'Algérie, ainsi qu'entre les responsables palestiniens au sommet « anti-Sadate » de Tripoli, coup de théâtre dimanche en début d'après-midi où l'on apprenait que les responsables palestiniens de la tendance dure et les modérés avaient décidé d'oublier leurs divergences et d'adopter un programme d'union fondé sur le rejet de toute négociation avec Israël.

Une plateforme politique en six points a été adoptée par toutes les organisations palestiniennes, mettant fin au conflit opposant l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) au front du refus animé par George Habache, chef du Front populaire pour la libération de la Palestine, conflit qui était l'un des obstacles à un accord entre les participants au sommet. Ces dissensions avaient été telles que, au cours de débats houleux, le limogeage de M. Yasser Arafat,

président de l'OLP, avait été évoqué, rapportait samedi le quotidien koweïtien *Al Rai Al Aam*. Le chef de l'OLP avait en effet réaffirmé vendredi son attachement à un règlement négocié du conflit du Proche-Orient, tout en dénonçant vivement le voyage du président Sadate à Jérusalem.

Après de longues discussions et explications, souvent animées, le président de l'OLP, M. Yasser Arafat, le Dr Habache, et les autres leaders des organisations

de commandos palestiniens rattachés à l'OLP ont donc approuvé hier un « document sur l'unité nationale ».

Ce texte réaffirme le rejet par les Palestiniens des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité des Nations unies, considérées par beaucoup comme les bases d'un règlement de paix au Proche-Orient, et leur refus de participer à toute conférence internationale basée sur ces résolutions.

Le document exclut également toute négociation avec Israël et préconise une intensification des efforts pour créer un Etat national palestinien sur toute partie de l'ancienne Palestine « libérée » sans négociations, reconnaissance ou paix avec Israël.

Il invite d'autre part toutes les parties arabes à « prendre des mesures de boycottage politique contre le régime de Sadate ».

Condamné implicitement par le roi Hassan du Maroc

Ayant renoncé samedi à la visite officielle qu'il devait faire la semaine prochaine à Washington, en raison « de l'évolution de la situation au Proche-Orient », le roi Hassan II du Maroc a condamné implicitement la tenue du sommet de Tripoli. Répondant par la négative au président libyen qui l'avait in-

vitité à participer à ce sommet, le souverain chérifien a déclaré notamment, dans un message adressé au colonel Kadhafi, que malgré l'accueil réservé par le Maroc à tout ce qui est de nature à rapprocher les responsables arabes, les positions prises et âprement défendues à ce sommet lui donnent un cli-

mat où ne sont réunies ni les conditions d'un dialogue ouvert, franc et loyal, ni même celles d'une simple discussion.

Les participants à la conférence de Tripoli contre la politique égyptienne de conciliation ont décidé dimanche la création d'un « commando militaire commun ».

Etats-Unis : aucune chance de sauver l'enfant porté par une femme cliniquement morte

NEW YORK (ATS/AFP). - Le foetus de cinq mois porté par une jeune femme déclarée cliniquement morte n'a quasiment aucune

chance d'être sauvé, estiment les médecins du « Victory Memorial Hospital », de New York.

La jeune femme, Rosemary Maniscalco, 27 ans, était tombée dans le coma, il y a neuf jours et son cerveau ne donnait plus aucun signe d'activité. Elle avait été placée sous respirateur artificiel et, depuis, est alimentée par injections intraveineuses afin de prolonger le fonctionnement des organes vitaux et sauver l'enfant qu'elle porte.

Après quelques jours d'optimisme, les médecins n'espèrent pratiquement plus pouvoir sauver le bébé mais, à la demande de la famille, continuent de maintenir sa mère sous respirateur artificiel.

Parallèlement, la police a ouvert une enquête pour déterminer si, comme l'ont affirmé certains témoins, M^{me} Maniscalco n'est pas tombée dans le coma à la suite de mauvais traitements infligés par son mari.

Espagne : manifestations autonomistes

MADRID (ATS/Reuter). - Des centaines de milliers de personnes ont manifesté hier à travers la Galice et l'Andalousie pour réclamer l'autonomie de leurs provinces.

Selon la Télévision espagnole, les manifestations, qui bénéficiaient du soutien de tous les principaux partis politiques, ont réuni jusqu'à trois millions de personnes en Andalousie,

dont 350 000 dans la seule ville de Séville.

En Galice, quelque 150 000 manifestants ont défilé dans les rues de la Corogne et de Lugo.

La prochaine région à devoir, en principe, jouir de l'autonomie, est le Pays basque. Cependant, les violences qui ont éclaté ces derniers jours dans la région risquent de tout remettre en question.

A Malaga, un manifestant a été tué et une vingtaine de policiers sont blessés.

Réduction des effectifs de la CIA

WASHINGTON (ATS/AFP). - La CIA (Agence américaine de contre-espionnage) réduit actuellement le nombre de ses agents à l'étranger, a annoncé samedi à Washington un porte-parole de l'agence.

Cette réorganisation, a-t-il précisé, ne vise pas seulement à réduire les dépenses, mais à permettre des « promotions pour des hommes plus jeunes ».

1300 Meos auraient été massacrés à Laos

BANGKOK (ATS/AFP). - Environ 1300 Meos (Dh'mong) (minorité montagnarde lao en dissidence contre les autorités communistes) ont été tués ces dernières semaines au cours d'une vaste opération de ratissage dans la région du Phou Bia, au nord-est de Vientiane, affir-

ment les services de renseignements thaï cités hier à Bangkok par les journaux.

Quelque 800 autres ont été blessés et plus de 5000 capturés, indiquent les mêmes services, précisant qu'une opération d'encercllement est actuellement en cours visant à anéantir près de 60 000 Meos répartis sur un terrain difficile d'environ 400 km².

Plusieurs centaines de Meos, dont de nombreux blessés, sont arrivés en Thaïlande ces derniers jours et ont été désarmés et incarcérés comme immigrants illégaux, indique par ailleurs le correspondant de l'AFP à Nong-Khai (poste frontière thaï situé à 27 km en aval de Vientiane (Laos)).

Selon un témoin, les opérations ont été menées par quatre régiments vietnamiens. Aux dires des réfugiés eux-mêmes, des gaz toxiques ont été utilisés et le nombre des morts s'élèverait à 7000.

Italie : scandale financier

ROME (ATS/Reuter). - Le président d'une des trois plus grandes compagnies chimiques italiennes a vu son passeport confisqué par le magistrat chargé d'enquêter sur un scandale financier dans lequel cette société est compromise. En outre, les présidents de deux organismes bancaires ont été avertis que leurs activités faisaient l'objet d'une investigation.

Le procureur Luciano Infelisi a fait confisquer le passeport de M. Nino Rovelli, président de « Sir Consorzio industriale », au vu des premiers résultats de son enquête sur les dettes contractées par le groupe, qui sont estimées à quelque 3000 milliards de lires (environ 9 milliards de francs suisses). Les présidents des deux organismes bancaires avaient accepté d'avancer une grande partie de la somme sous forme de prêt.

L'organisation « Delta » menace encore à Lyon

LYON (ATS/Reuter). - Un homme affirmant représenter l'organisation qui a revendiqué l'assassinat d'un employé de l'Amicale des Algériens en Europe a déclaré samedi que d'autres travailleurs algériens seraient abattus si le front Polisario ne libérait pas les huit ressortissants français qu'il tient en otages.

S'adressant à des journaux lyonnais, un correspondant anonyme a précisé que les représailles contre les immigrants algériens seraient engagées à partir d'aujourd'hui, si les huit Français, enlevés en Mauritanie en mai et en septembre, n'étaient pas libérés d'ici-là.

Le correspondant s'est réclamé de l'organisation « Delta », qui s'est déclarée responsable du meurtre à Paris de M.

Sbai Zaid, 47 ans, tué dans les locaux de l'amicale.

La police pense que ce meurtre est le fait de personnes connaissant bien le maniement d'armes de guerre, et estime que trois personnes au moins y ont participé.

LONDRES (ATS/Reuter). - Cent mille livres sterling dans la poche pour celui qui fera la Manche : tel est le prix offert à celui qui le premier volera entre l'Angleterre et le continent européen en utilisant seulement ses muscles.

L'annonce de ce prix survient deux jours après la remise d'un prix de 50 000 livres sterling au Californien Paul McReady, créateur d'un appareil mû par l'homme qui réussit au mois d'août à couvrir la distance d'un mile.

Idi Amin voulait kidnapper son ancien ministre de la santé

LONDRES (ATS/AFP). - Le président ougandais Idi Amin aurait monté un complot pour kidnapper l'ancien ministre de la santé ougandais, M. Henry Kyemba, qui réside actuellement en Angleterre, croit savoir le journal dominical anglais *News of the World*.

Selon un agent recruteur de mercenaires, M. John Banks, cité par le

journal, ce complot a fait l'objet d'une réunion secrète dans un hôtel londonien il y a une quinzaine de jours. M. John Banks déclare avoir refusé l'offre de diriger les opérations contre M. Kyemba.

C'est l'ancien ministre de la santé du président Amin qui a révélé au monde cette année, quand

il s'est réfugié en Angleterre, les détails des atrocités commises par les hommes d'Amin. Il a lancé récemment un appel au Gouvernement britannique pour qu'il prenne des mesures concrètes contre le régime de Kampala.

Un avion détourné s'écrase avec tous ses passagers

SINGAPOUR (ATS/Reuter). - Le Boeing 737 de la compagnie Malaysian Airline System (MAS) qui s'est écrasé hier soir sur la côte ouest de l'île de Singapour, avait été détourné, apprend-on de source proche de l'aéroport de Singapour. Le détournement est intervenu après que l'appareil, qui transportait 93 personnes, eut décollé de l'île de Penang, à destination de Kuala Lumpur et Singapour. Le pilote avait fait savoir qu'il

avait reçu l'ordre de se rendre directement à Singapour, sans faire escale à Kuala Lumpur.

Des témoins affirment que l'avion a explosé en vol.

L'appareil s'est écrasé au bord de la mer, près du village de Tuas, à 16 km du centre de la ville de Singapour.

La police malaisienne a confirmé, hier soir, que tous les passagers et les sept membres de l'équipage avaient péri.

Italie : arrestation du « gang des pelleuses »

ROME (ATS/AFP). - La police italienne a découvert hier, à Salerne, près de Naples, le dépôt général d'un gang spécialisé dans le vol... de pelleuses et autres engins de travaux publics pour le moins encombrants.

un millier de kilomètres, vers Salerne où la bande disposait d'un vaste atelier secret où les machines étaient remises à neuf, « maquillées » pour ne pas être identifiées, puis revendues dans tout le pays.

Les pelleuses étaient volées sur des chantiers du nord de l'Italie, Milan et Turin notamment, et étaient acheminées, sur

La police a récupéré pour plus d'un milliard de lires de matériel (environ 3 millions de francs suisses) et neuf personnes ont été arrêtées.

Zaire : le général Mobutu réélu à la présidence de la République

KINSHASA (ATS/AFP). - Le général Mobutu Sese Seko a été réélu à la présidence de la République zairoise à la quasi-unanimité des voix, annonçait officiellement samedi à Kinshasa.

Le chef de l'Etat, qui était le candidat unique, a recueilli 98,16 % des voix. Il a été réélu pour sept ans à la tête de l'Etat et à la présidence du Mouvement populaire de la révolution

(MPR, parti unique).

Les élections, au suffrage universel direct, se sont déroulées vendredi. Il a recueilli 10 500 000 voix sur 10 692 737 suffrages exprimés.

Le général Mobutu, chef de l'Etat depuis 1965, sera officiellement investi aujourd'hui. Il avait été élu une première fois à la présidence le 5 novembre 1970.



Ce cahier ne peut pas être vendu séparément



meubles **descartes**
vos meubles à des prix écossais
SAXON
Sortie 1 km direction Marigny
CREDIT - FACILITES

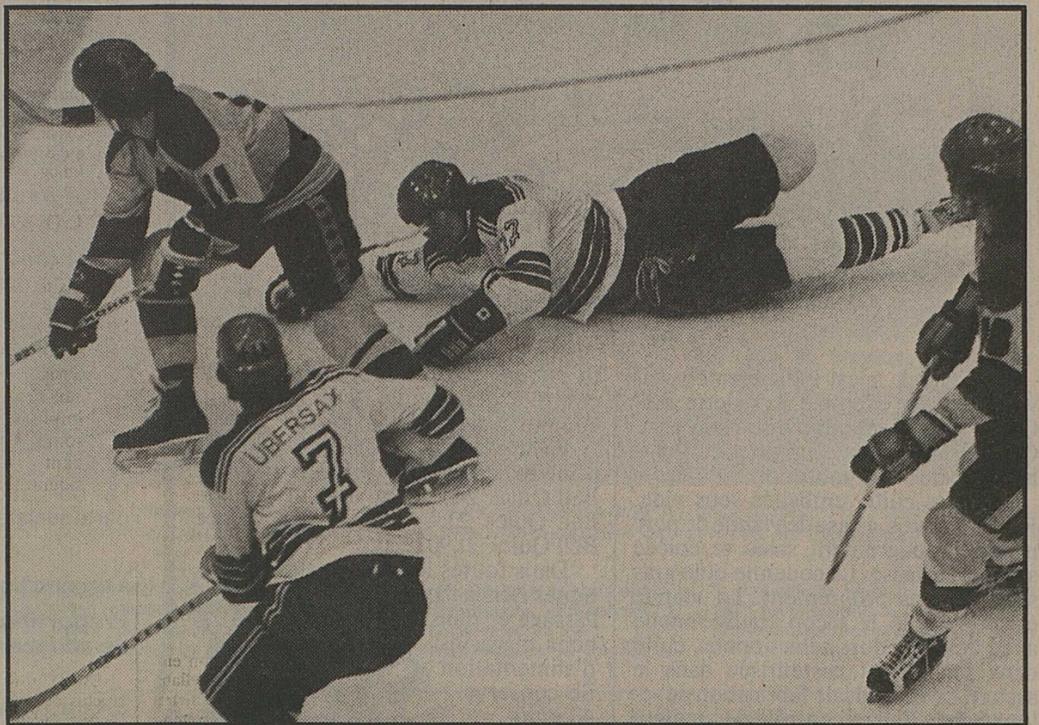
Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais Sports

La « belle » entre Zweifel et Lienhard aura lieu à Sion



En effet, ces deux coureurs ont chacun remporté une épreuve au cours de ce week-end. Lienhard à Saint-Blaise, Zweifel à Alterswil, ont très facilement distancé tous les adversaires étrangers au départ. Ils seront tous présents jeudi prochain à Sion, pour la « belle » entre ces deux spécialistes, actuellement intouchables. (Voir en page 24)

Berne à un point du leader!



En battant Kloten par 7 à 3, le CP Berne revient à un point du leader Langnau. La confrontation directe entre les deux clubs bernois (samedi) promet de belles empoignades. Ici, Bärtschi (Kloten) est mis au sol par Lappert au premier plan, Uebersax et Holzer (à droite). (Photo Bild + News)

TIERCÉ
NF

Sports et tourisme

CETTE SEMAINE

Question N° 4

LE F.C. SION de plus en plus grand!

En battant Neuchâtel Xamax hier à Tourbillon, le FC Sion a fortifié son appartenance au groupe des « six grands ». Désormais les joueurs de Szabo peuvent croire en leur étoile qui devrait les conduire au tour final pour le titre, le printemps prochain. Ici les Sédunois inscrivent leur premier but et leur joie éclate. Voici, de gauche à droite: Coutaz (3), Brigger, Forestier, In-Albon (les bras levés) et Mundwiler. (Voir en page 21) (Photo ASL)



SAVOURER LES FÊTES



Bell Quick, c'est indiciblement savoureux. Par exemple, la palette Bell Quick - un régal qui n'a pas son égal. Cet extrait du texte original de l'emballage vous dira pourquoi:

«Palette cuite, emballée sous vide. Palette sans os, à base de viande de porc maigre, modérément salée et épicée avec délicatesse. La couenne et le gras sont enlevés proprement. La viande est fumée de la façon traditionnelle avec des bois durs sélectionnés, cuite dans son jus et pasteurisée dans le sachet. Le procédé de fabrication développé chez Bell et contrôlé de manière suivie donne au Bell Quick son goût exceptionnellement équilibré et garan-

tit sa qualité constante. Le numéro de contrôle de chaque Bell Quick vaut comme garantie de qualité.»

Palette Bell Quick 21. - le kg, jambon roulé Bell Quick 23. - le kg, cou de porc Bell Quick 24. - le kg, noix de jambon Bell Quick 23. - le kg, langue fumée Bell Quick 21.90 le kg.

Dans toutes les succursales et boutiques Bell, à l'Inno, au Grand-Passage et dans de nombreux bons magasins d'alimentation. Se conserve 40 jours.

Fêtes savoureuses



BANQUE POPULAIRE SUISSE

Augmentation de capital 1977 de Fr. 250 000 000 à Fr. 300 000 000

Le Conseil d'administration de la Banque Populaire Suisse a décidé d'augmenter le capital social de Fr. 250 000 000 à Fr. 300 000 000 par l'émission de

100 000 nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de Fr. 500 chacune.

Une tranche de 50 000 nouvelles parts sociales est offerte en souscription aux détenteurs actuels de parts sociales du

5 au 19 décembre 1977, à midi

aux conditions suivantes:

1. Le **prix de souscription** s'élève à Fr. 1000 net par part sociale de Fr. 500 valeur nominale; le droit de timbre fédéral est à la charge de notre banque.
2. **Proportion de souscription**: 10 parts sociales anciennes d'une valeur nominale de Fr. 500 chacune donnent droit à la souscription d'une nouvelle part sociale de Fr. 500 valeur nominale avec droit au dividende à partir du 1er janvier 1978.
3. Le **droit de souscription** est exercé par la remise du coupon no 39 des anciennes parts sociales et par la présentation d'un bulletin de souscription à l'un des guichets de notre banque.
4. La **libération** des nouvelles parts sociales s'effectuera le 5 janvier 1978.
5. **Négociation des droits de souscription**: notre banque servira volontiers d'intermédiaire pour l'achat et la vente de droits de souscription.

Les 50 000 nouvelles parts sociales restantes sont réservées pour garantir le droit d'option de l'emprunt suivant:

Emprunt 4% 1978-88 de Fr. 100 000 000 avec droit d'option pour l'acquisition de parts sociales

Les obligations de cet emprunt sont offertes en souscription aux détenteurs actuels de parts sociales du

5 au 19 décembre 1977, à midi

aux conditions suivantes:

- Proportion de souscription**: 10 parts sociales anciennes d'une valeur nominale de Fr. 500 chacune donnent droit à la souscription d'une obligation de Fr. 2000 valeur nominale
- Prix d'émission**: 101%
- Droit de souscription**: par la remise du coupon no 40 des anciennes parts sociales et par la présentation du bulletin de souscription prévu à cet effet
- Libération**: 5 janvier 1978
- Durée de l'emprunt**: 10 ans ferme
- Coups**: obligations au porteur de Fr. 2000, Fr. 10000 et Fr. 100000 valeur nominale
- Cotation**: aux bourses de Berne, Bâle, Genève, Lausanne, Neuchâtel, Saint-Gall et Zurich
- Droit d'option**: 1 bon d'option attaché à chaque obligation de Fr. 2000 valeur nominale donne droit à l'acquisition d'une part sociale de Fr. 500 valeur nominale au prix d'option de Fr. 2000 du 1er juin 1978 au 5 janvier 1984. Les obligations peuvent être remises en guise de paiement.

Notre banque servira volontiers d'intermédiaire pour l'achat et la vente de droits de souscription.



BANQUE POPULAIRE SUISSE

si vous devez être hospitalisé n'en faites plus une maladie...

La Genevoise pourvoira à tout.

Que survienne la nécessité d'une hospitalisation, pour une intervention chirurgicale, ou d'un traitement, vous n'aurez peut-être pas les moyens de recourir aux grands moyens. De faire appel aux plus éminents spécialistes, de choisir un service ou une clinique de premier ordre.

Toutes choses qui sont de précieux éléments de confort et de réconfort. L'assurance-hospitalisation illimitée* que vous propose La Genevoise vous donnera la latitude de vous faire soigner sans compter.

Quelle que soit la nature de l'intervention, du traitement. Quels qu'en soient la durée et le lieu, à l'étranger, si besoin est.

L'esprit libre, dégagé de tout souci matériel, vous ne penserez qu'à vous-même. La Genevoise réglera tous les frais de votre guérison.

*seule ou complémentaire à notre caisse maladie INTRAS ou à toute autre caisse.



Direction générale: 16, avenue Eugène-Pittard 1211 Genève 25 - Tél. 022 / 47 92 22 (int. 309).

Agences générales à Bâle, Berne, Coire, Fribourg, Genève, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Lucerne, Lugano, Rheinfelden, Saint-Gall, Sion, Soleure, Wettingen, Zoug. Sous-direction à Zurich.

A vendre

bus Fiat 238 limousine

année 1971
70 000 km
Expertisé
le 1er juillet 1975

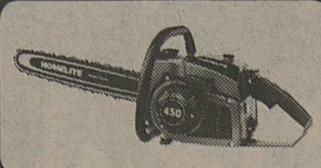
Prix à discuter.

Tél. 025/5 12 28
Yves Rapaz
36-32144

ANNONCES DIVERSES

HOMELITE

L'élite des tronçonneuses



■ légère ■ puissante ■ avantageuse

Dès frs. 458.- vous aussi trouverez une HOMELITE:

Du modèle extra-léger de la série éprouvée XL jusqu'à la puissante tronçonneuse pour bûcherons professionnels

Vente et service après-vente:

Kurt Brandalise

Atelier mécanique
1917 Ardon
Tél. 027/86 13 90

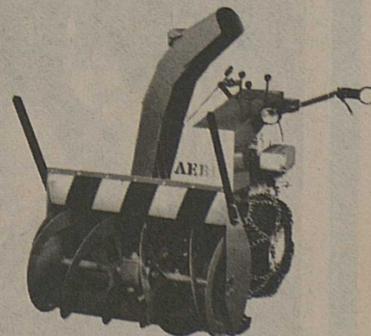
André Terrettaz

1931 Vollèges
Tél. 026/8 81 56

La voilà...

... la puissante fraise à neige qui déblaise et balaie aussi la neige, fauche le gazon et l'herbe. Avec la perfection d'une machine spéciale.

La KM51 de AEBI



Bon pour prospectus et prix courant de AEBI KM 51

Adresse: NV / 390

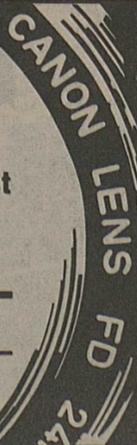
Découper et envoyer à Aebi & Cie SA, Fabrique de machines, 3400 Burgdorf, Tél. 034 21 64 21

Arrêtez le temps!

Retenez et revivez les beaux moments de la vie avec la caméra Canon 514 XL-Sound
Grâce à Canon, le cinéma sonore est facile et à la portée de tous.

Caméra CANON 514 XL-Sound **dès Fr. 830.-**

Caméra Canon (318 Macro-Zoom) **dès 298.-**
Avec Canon, vos valeurs photo placées sûrement



à Monthey :
André Pot

Crochetan 2

à Martigny :
Michel Darbellay

Place Centrale 3

à Sion :
Fardey Discount

Place du Midi 32

à Sierre :
Gérard Salamin

Av. du General Guisan 30



Donzé refuse un penalty à la 71^e minute...

Sion bat NE / Xamax 3-1 (2-0)

Par Jacques Mariéthoz

COMMENT ne pas s'attacher à une formation sédunoise qui n'en finit pas d'étonner le football helvétique de la saison 1977-1978 ! Au moment où le haut-parleur du stade de Tourbillon lance un appel pour récolter les fonds nécessaires devant permettre à l'équipe de Szabo d'envisager un camp d'entraînement cet hiver au Maroc, les joueurs sédunois poursuivent leur exploit. Sion ne roule pas sur l'or, mais d'un pas décidé en direction d'une qualification pour le tour final réservé aux « six grands ».

Hier, devant son public, l'équipe sédunoise a prouvé qu'elle n'appartenait pas à une chorale, qui n'apprend que le solfège. Si elle s'élève au rang des virtuoses, elle le doit une fois de plus à ses seuls mérites qui ne forment qu'un tout avec les compétences d'un entraîneur admirable. Depuis le début de l'actuelle saison, les Sédunois ont jeté au visage du football suisse une grande vérité : rien ne remplace la générosité de la jeunesse si on la laisse s'exprimer.

NE Xamax ne venait pas en Valais en brandissant le même visage d'épouvantail que Grasshopper, Zurich, Bâle ou Servette. Cependant, dans le contexte actuel, en plein dénouement de la phase préparatoire du championnat, chaque formation est à surveiller comme le lait sur le feu.

Et puis finalement, les joueurs de Szabo ne s'arrêtent pas à ces considérations, car pour eux, il n'y a pas d'adversaire à négliger. Tout demeure important pour ceux qui veulent atteindre un but élevé. Istvan Szabo ne cesse de montrer l'exemple. A 9 heures hier matin, il foulait déjà le sol gelé de Tourbillon pour mieux déceler ses dangers cachés !

NE Xamax bousculé...

Lorsque le FC Sion sourit en défense, c'est déjà la joie. Face à NE Xamax, c'était effectivement le cas. Plus encore Isoz (totalement retrouvé), Djordjic (offrant sa virtuosité technique) et Fussen (impeccable dans sa mission sur Decastel), permettaient l'éclat de rire au centre du terrain. La mobilité offensive de Sarrasin, le sérieux de Brigger et le don total de Luisier ne pouvaient que déborder de son contenu.

Mais l'entraîneur Humpal avait pris les devants en renforçant sérieusement sa défense. Il plaça sa vedette Blankenburg comme libero, lui adjoignant Mantoan dans un rôle de stopper. Ce fut insuffisant, car les visiteurs perdirent la direction des opérations au centre du terrain où, à l'exemple de Fussen, qui se jouait de Decastel, Sion étouffa l'action du sénateur Hasler et celle de Mundwiler, manquant terriblement de références et de pratique pour jouer une partition qu'il ne connaissait pas. Privés de ballon, comme Rub face à In-Albon, Elsig et Bonny ne parvinrent jamais à conjurer le verbe débordant.

Bousculés dans tous les compartiments de jeu, les Neuchâtelois subirent en première mi-temps la loi du plus fort. La supériorité sédunoise se manifesta dans la manière, mais surtout par les deux réussites d'In-Albon (21') et Djordjic (32'). Elle aurait également pu déboucher sur un 3-0 (le face à face Brigger-Forestier de la 31') à la pause.

Sion : des frissons dans le dos !

Les deux principales réactions de NE Xamax en première mi-temps (tête de Bonny à la 26' et le sauvetage de Donzé devant Rub à la 34') n'avaient pas de quoi fouetter un chat ! Blankenburg, éloigné de l'action créatrice, ne trouve pas d'écho aux avant-postes.

Du côté sédunois le ressort allait se casser de manière dangereuse après la pause. Durant de longues minutes même, l'entraîneur Szabo, plus souvent debout qu'assis, dut se poser des questions. Or, l'état d'esprit qui chancela, les nerfs qui se nouèrent, trouvèrent leur source en début de seconde mi-temps. Sion cherchait le k.-o. par le 3-0. Le but annulé de Djordjic (50'), l'infiltration de Coutaz (55'), celle de Sarrasin (61') et l'action coordonnée de Coutaz et Sarrasin (67') ne rencontrèrent comme écho que... le but de Kuffer à la 70' !

Mais si l'équipe de Szabo perdit ses nerfs l'espace d'un quart d'heure, c'est également à la suite de certaines décisions de M. Hungerbühler qui n'arrangèrent rien. Cependant, tout se compliqua pour les Sédunois, lorsque Djordjic (blessé) quitta le terrain. Un départ qui coïncida avec une nette reprise de NE Xamax, due en partie à la modification intervenue dans la formation. Tout d'abord par la montée de Blankenburg dans le compartiment intermédiaire, puis par la plus grande vivacité apportée par



Hier encore, le gardien Donzé a répondu présent de manière parfaite. Ici, sous le regard de Balet, Coutaz, In-Albon (de gauche à droite), il s'oppose à une offensive neuchâteloise conduite par Blankenburg et Elsig (à droite). (Photo ASL)

l'entrée de Kuffer et Bochatay. Ce derby romand offrit un suspense assez étonnant en seconde mi-temps. Il ne cessa qu'à la 89' minute,

lorsque Sarrasin exécuta un numéro extraordinaire, qui permit à Pilet de porter le score à 3-1. En quittant le stade de Tourbillon,

il était difficile de ne pas penser à ce qu'il serait advenu si, à la 71' minute, Donzé n'avait pas refusé à Hasler ce fameux penalty...

Un but sédunois annulé: pourquoi?

Sion: Donzé; Coutaz; Balet; In-Albon, Moix; Isoz, Djordjic, Fussen; Sarrasin, Brigger, Luisier.

Neuchâtel Xamax: Forestier; Blankenburg; Claude; Mantoan; Richard; Hasler; Mundwiler, Decastel; Bonny, Rub, Elsig.

Buts: 21' In-Albon (1-0); 32' Djordjic (2-0); 70' Kuffer (2-1); 89' Pilet (3-1).

NOTES. - Stade de Tourbillon. Terrain gelé et difficile, Temps ensoleillé mais froid. Spectateurs: 4700. Arbitre: M. Hungerbühler de Saint-Gall que nous considérons comme un excellent directeur de jeu mais qui nous a terriblement déçu hier. En annulant le but de Djordjic à la 50' minute il a commis une erreur impardonnable. En effet il refusa au Yougoslave un but pour hors-jeu alors qu'un défenseur neuchâtelois se trouvait sur la ligne de but en compagnie du gardien Forestier. Comment pouvait-il y avoir hors-jeu ?

Sion joue sans Dayen (en convalescence) mais avec Coutaz et Brigger. Neuchâtel Xamax est privé de Guggisberg (en réforme) et Osterwalder (blessé). Corners: 5-8 (3-2).

Changements: à la 68' Kuffer et Bochatay remplacent Rub et Elsig. A la même minute Perrier succède à Brigger. A la 77' Pilet entre pour Djordjic (blessé).

Avertissements: 30' Mundwiler, 71' In-Albon.

FAITS SPECIAUX. - A la 50' Djordjic exécute un coup franc. Son tir est renvoyé par la défense et repris par Djordjic une seconde fois. La balle franchit la défense et la ligne de but mais M. Hungerbühler qui n'a pas vu ou qui n'a pas voulu voir le défenseur qui se trouvait collé au poteau sur la ligne de but à côté du gardien Forestier annule cette réussite pour... hors-jeu ! Incompréhensible...

A la 71' minute Moix commet une faute sur Bonny à l'intérieur des 16 mètres. M. Hungerbühler dicte le penalty. Hasler chargé de tirer le coup de réparation veut tromper Donzé en attendant que le Sédunois choisisse de partir à gauche ou à droite. Le gardien sédunois ne bouge pas et parvient à arrêter du pied l'essai d'Hasler.

A la 73' Djordjic reçoit le ballon dans le bas-ventre et sera remplacé quelques minutes plus tard.

L'HISTOIRE DES 4 BUTS

21' In-Albon. Sion bénéficie d'un coup franc indirect à proximité de la ligne des 16 mètres (à l'intérieur) pour une faute de Mantoan sur Djordjic. Luisier réussit un petit chef-d'œuvre en servant pour la tête d'In-Albon qui avait traversé tout le terrain pour venir tenter sa chance. 1-0.

32' Djordjic. Le Yougoslave hérite du ballon à 25 mètres des buts de Forestier. Il prend tout son temps et ajuste le tir. Le ballon trappe le sol devant le gardien et rebondit au fond des filets en passant par-dessus Forestier qui en demeure baba. 2-0.

70' Kuffer. Deux minutes après son entrée sur le terrain Kuffer exploite admirablement bien un centre d'Hasler pour ramener le score à 2-1.

89' Pilet. Le mérite de la troisième réussite sédunoise revient en majeure partie à Sarrasin qui accomplit un travail admirable à la suite du service de Perrier. L'ex-Martignerain se jeta d'abord de Claude avant d'attirer le gardien Forestier hors de son but. Il poursuivit sa course jusque sur la ligne de fond et envoya la balle sur la tête de Pilet qui n'eut plus qu'à la loger dans le but vide. 3-1. J.M.

Bâle tend la perche à Grasshopper

Très importante sur le plan des chiffres la dix-septième journée du championnat suisse de LNA n'a pas été avare d'enseignements en la matière. Les succès de Grass-

hopper et de Lausanne dans un sens, celui de Sion dans l'autre ont apporté, chacun à leur niveau, une foule de précisions fort utiles pour la suite de la compétition. En battant Etoile Carouge, Grasshopper a été le premier à donner le ton. Grâce à Ponte, auteur des trois buts de son équipe, la formation zurichoise s'est assurée un avantage que seul Parini a contesté à deux reprises, scorant deux fois pour son équipe.

La défaite des Carougeois ne rendait en fait aucun service à Servette qui a une nouvelle fois dû s'incliner dans l'enfer du stade Saint-Jacques. Tanner (38') puis Schoenenberger (89') ont en effet réussi à donner à deux reprises l'avantage aux couleurs rhénanes, et ceci malgré la réplique de Chivers à la 55' minute.

Grasshopper vainqueur, Servette vaincu, le seul à pouvoir tirer un bénéfice intéressant de ces deux événements était finalement la Lausanne-Sports de l'entraîneur Blazevic. En recevant Young Fellows, les Lausannois ne couraient évidemment pas un risque démesuré mais leur net succès (4-1) donne plus de poids à leur entreprise. Deuxième au classement, la formation vaudoise préserve

ainsi la totalité de ses chances de conquérir enfin le titre de champion suisse, un titre qui échappe de plus en plus à Servette.

Mais la tête du classement n'était de loin pas le seul enjeu de cette 17^e journée de championnat. Depuis que la 6^e place est devenue l'enjeu de toutes les équipes de fin de classement, la rencontre qui opposait Sion et Neuchâtel Xamax, au stade de Tourbillon, retenait particulièrement l'attention. La victoire finale des Valaisans, facilitée peut-être par l'échec de Hasler lors de son penalty arrêté par Donzé, place dorénavant l'équipe de l'entraîneur Szabo dans une situation extrêmement favorable. Avec ses cinq points d'avance sur Saint-Gall et Chênois, la formation valaisanne dispose maintenant d'un mur de protection que même la suite du programme (Zurich, Bâle et Young Boys à l'extérieur et Servette et Saint-Gall à Tourbillon) ne devrait pas lézarder.

Si Bâle a donc dans une certaine mesure tendu la perche à Grasshopper, Young Boys, vainqueur de Chênois, et Xamax, battu à Tourbillon, ont rendu le même service au FC Sion. Un FC Sion qui se dit de plus en plus que l'affaire est maintenant dans le sac ! G.J.



Au Hardturm, Carouge, malgré son courage, n'a pas pu empêcher Grasshopper de s'imposer. Ici, Dedominici (à droite) tente d'intervenir devant Wehrli (au centre), sous le regard de Bauer (à gauche) (Photo Bild et News)

RÉSULTATS

Bâle - Servette	2-1 (1-0)
Chênois - Young Boys	1-2 (1-2)
Grasshopper - Carouge	3-2 (2-1)
Lausanne - Young Fellows	4-1 (3-0)
Saint-Gall - Zurich	2-0 (2-0)
Sion - NE Xamax	3-1 (2-0)

CLASSEMENT

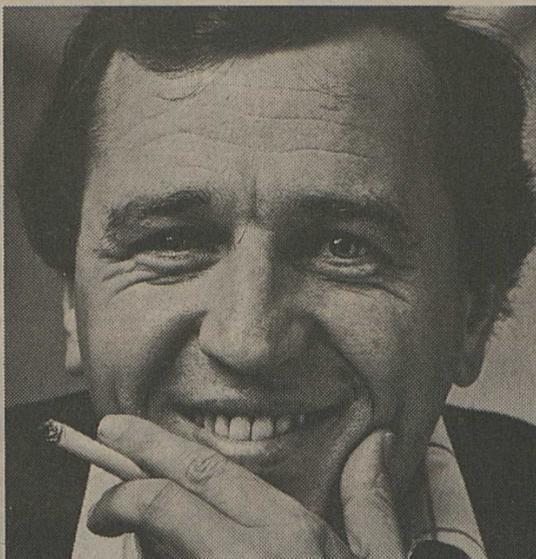
1. Grasshopp	17	12	3	2	50-22	27
2. Lausanne	17	12	1	4	40-14	25
3. Servette	17	10	4	3	36-18	24
4. Zurich	17	9	4	4	27-21	22
5. Bâle	17	9	3	5	39-24	21
6. Sion	17	6	7	4	26-20	19
7. Saint-Gall	17	5	4	8	23-32	14
8. Chênois	17	6	2	9	19-30	14
9. NE Xamax	17	5	3	9	26-35	13
10. Etoile Car.	17	4	3	10	20-31	11
11. Young Boys	17	3	5	9	16-38	11
12. Young F.	17	1	1	15	11-47	3

SAMEDI PROCHAIN
17.30 Servette - Saint-Gall

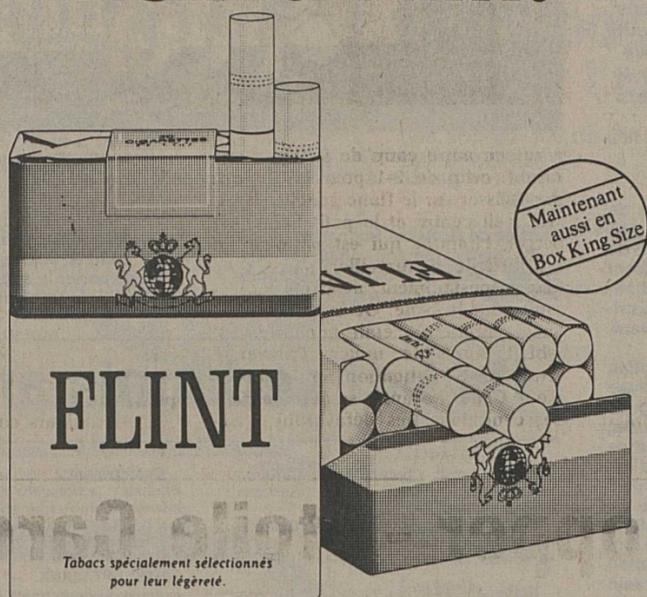
DIMANCHE PROCHAIN
14.30 NE Xamax - Lausanne

Young Boys - Bâle
Zurich - Sion

14.45 Carouge - Chênois
Young Fellows - Grasshopper



»Quand on fume léger,
on sait pourquoi
on s'en tient à Flint.«



Flint: la cigarette vraiment légère.

Soyez fort: Fumez léger.

**La meilleure raison pour
une nouvelle Volvo 343:
efficacité alliée à de
nombreuses nouveautés.**

Par exemple, les sièges légendaires Volvo avec les nouveaux protège-nuque ajourés. Et le nouveau levier de sélection de la transmission automatique. Et, et, et...

Ce sont quelques nouveautés qui s'allient merveilleusement à la sécurité typique de Volvo et à la tenue de route exceptionnelle grâce au coûteux pont arrière De Dion.

Quand la roulez-vous?



Volvo 343, 1397 cm³, 70 CV-DIN, coffre à bagages variable grâce à la banquette arrière escamotable. Fr. 15 200.-

VOLVO
La voiture pour la Suisse.
Une valeur sûre.

Sion: Garage de l'Aviation SA, Vultagio Frères
Tél. 027/22 39 24 - 22 97 40
Glls: Garage Valaisia, R. Kummer, tél. 028/3 43 40
Sierre: Garage Bruttin Frères, tél. 027/55 07 20

A louer à Sion
Place de la Planta

appartement 3 1/2 pièces

Tout confort plus place de parc. Disponible immédiatement.

Ecrire sous chiffre P 36-32157 à Publicitas, 1951 Sion.

Martigny, rue du Léman, à louer

appartement de 4 pièces

Séjour très spacieux, grande cuisine, bains et WC séparés. Libre tout de suite ou à convenir. Fr. 400.- par mois charges en plus.

Tél. 025/3 65 30
025/3 65 50
heures bureau
36-32155

On cherche à louer à Sion ou environs

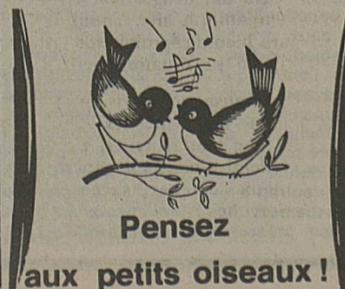
maison

avec si possible grange-écurie.

Tél. 027/22 24 72
36-303792

21 21 11

L'industrie graphique enrichit votre vie.



A louer au centre de Sion
une chambre meublée indépendante

Libre tout de suite.

S'adresser à l'administration La Source
Rue des Vergers 14
Sion
Tél. 027/22 12 54
36-5812

MARTIGNY

A louer

magnifique 2-pièces

Tout confort

Tél. 026/2 31 13
36-2649

A vendre
terrain 4750 m²

Conthey-Plaine (bassin).

Ecrire sous chiffre C 338142-18 à Publicitas, 1211 Genève 3 Rive

Pour saison d'hiver
Jeune femme, secrétaire, trilingue, cherche emploi région Montana-Crans-sur-Sierre ou Verbier, préférence dans

hôtel/boutique, etc.

Prière de contacter le 022/312250 int. 486 pendant la journée ou 48 04 13 le soir 18-338208

Bramois
A louer

appartement de 4 pièces

Situation calme et ensoleillée. Zone de verdure. Fr. 495.- sans les charges.

Tél. 027/31 12 35
36-32146

A vendre à Molens
1100 m d'altitude

bâtiment à rénover

sur deux étages avec 800 m de terrain Bien ensoleillé.

Ecrire sous chiffre P 36-32137 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Sion-Ouest

appartement de 3 1/2 pièces

Confort dans petit immeuble. Prix avantageux. Libre tout de suite ou à convenir.

Tél. 027/23 52 59 après 16 heures
36-303787

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer à Sion
à l'avenue du Grand-Champsec

appartements subventionnés

3 p. Fr. 365.- + charges
3 1/2 p. Fr. 392.- + charges
4 p. Fr. 420.- + charges
4 1/2 p. Fr. 442.- + charges

Immeuble récent, tout confort, place de jeux, verdure, place de parc, TV 6 chaînes

Renseignements:
J. Pellet
Rue de la Dent-Blanche 20, Sion
Tél. 027/22 16 94

36-263

80 m² de dépôts

libres immédiatement en sous-sol
Rue de la Matze 11 - Sion
Activités non bruyantes possibles.
Loyer mensuel: Fr. 145.-

Pour visiter: 027/22 90 23
Gérances P. Stoudmann - Sogim SA
Maupas 2, Lausanne, 021-20 56 01

Saint-Léonard

A vendre en bordure de route, au-dessus du lac souterrain

vigne

Environ 1100 m², 4e feuille
Fr. 30.- le mètre carré.

Les intéressés sont priés de s'adresser sous chiffre P 07-910126 à Publicitas, 3900 Brigue.

Si vous êtes ambitieux... **Regletel SA** à Neuchâtel vous offre la possibilité d'exploiter un

café-restaurant

(conviendrait également comme pizzeria) dans une agglomération de 60 000 habitants.
Pour traiter: entre Fr. 70 000.- et Fr. 100 000.-

Les offres sont à adresser à Regletel SA, faubourg du Lac 2, 2001 Neuchâtel. 87-485

Cherchons à acheter à Sion

bureaux

Superficie environ 180 m² ou 8 pièces.
Avec un local en sous-sol pour dépôt et parking à proximité.

Prise de possession: septembre 1978.

Ecrire avec propositions détaillées sous chiffre P 36-902602 à Publicitas, 1951 Sion.

Cause décès, à vendre à Granges, situation agréable

maison familiale 6 p.

Confort, en parfait état d'entretien, avec garage et remise.
Terrain attenant 800 m² arborisé.
Prix global: Fr. 195 000.-

S'adresser sous ch. P 36-902608 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Vernayaz (près de la gare)

studio non meublé

Fr. 170.- par mois charges comprises.

Disponible tout de suite ou selon entente.

Tél. 026/8 12 34
36-401196

Martigny

On cherche à louer pour le 1^{er} mars 1978

appartement 4-5 pièces

De préférence dans villa ou petit locatif.

M. Pierre-Alain Roh
Tél. 026/2 33 64
36-401202

A louer à Sion
proximité de la gare

appartement de 4 1/2 pièces

dès Fr. 520.-

Comptoir de locations
Tél. 027/22 85 77

S. S. G. I. ed Kramer s.a.
société de surveillance générale immobilière
maison fondée en 1881
Place de la Gare 2 - Sion - Tél. 027-228577

Les 5 autres matches

Saint-Gall - Zurich 2-0

SAINT-GALL: Schuepp; Stoeckl; Seger, Bollmann, Feuz; Gisinger, Brandner, Corminbœuf; Labhart, Ries, Locher.

ZURICH: Grob; Chapuisat; Heer, Baur, Fischbach; Moser, Zappa, Scheiwiler; Botteron, Zwicker, Cucinotta.

Buts: Ries (20') 1-0, Labhart (24') 2-0.

Sur un sol enneigé qu'il sembla adorer, Saint-Gall n'a pas raté le coche. Habitué depuis une semaine à des conditions qui ne facilitent pas l'élaboration d'un football attrayant, la troupe de Sommer a trouvé la bonne recette pour vaincre Zurich. Comme le beau jeu n'est pas sa spécialité, elle n'a pas été empruntée pour utiliser la seule méthode efficace sur la neige: celle des grands coups de bottes. Face aux hommes de Konietzka, qui durant les 30 premières minutes furent dépassés par les événements, les brodeurs prirent un véritable plaisir à ce jeu-là.

Menés par deux à zéro à la mi-temps, les visiteurs ne parvinrent pas à rejoindre leurs partenaires dans leur conception. Certes, après le thé, les Zurichois se montrèrent plus intelligents qu'ils ne l'avaient été auparavant mais les Saint-Gallois tirent leur « os » avec une étonnante maîtrise. Disciplinés, ne laissant pas un mètre de... neige à leurs vis-à-vis, ils s'assurèrent une victoire qui aurait pu être plus importante. En effet, lors de leurs rapides contre-attaques (en deux passes ils traversaient le terrain) ils se révélèrent terriblement dangereux pour un Grob qui eut, avouons-le, le premier but sur la conscience.

Saint-Gall ne convient décidément pas au FC Zurich qui lui abandonna trois points cette saison. Il est vrai que le hasard joua un certain rôle dans ce débat, mais on ne saurait pourtant en vouloir aux maîtres du lieu de s'être mieux adaptés que leurs adversaires aux conditions climatiques. Sur le plan de la volonté et de l'engagement, les pensionnaires de l'Espenmoos se montrèrent, en tous cas, nettement supérieurs aux représentants des bords de la Limmat. A ce sujet, il faut tout de même signaler que M. Guignet fut un peu trop avare de carte jaunes. Seger et Feuz en particulier ne se gênèrent pas pour ruer « dans les brancards ».

Saint-Gall fut malgré tout un vainqueur sympathique. Il posséda du reste, dans ses rangs, les meilleurs joueurs de la partie. Brandner, Gisinger et Stoeckl réussirent une prestation sans reproche.

Du côté des Zurichois, qui prétendaient que la rencontre s'était disputée dans des conditions irrégulières (il y a du vrai), rares furent les éléments qui disputèrent une bonne partie. Le jeune Zwicker, Stierli et Chapuisat eurent droit à une bonne note. En revanche, Botteron, Zappa, Heer et Cucinotta ne parvinrent que rarement à confirmer les qualités qu'ils possèdent. Dimanche prochain, dans des conditions qui seront probablement meilleures, Sion aurait, en tous cas, tort de ne pas croire en sa chance.

D.I.

BÂLE - SERVETTE 2-1 (1-0)

Saint-Jacques. 9500 spectateurs. Arbitre Dubach (Nidau). Buts: 38' Tanner 1-0; 55' Chivers 1-1; 89' Schönenberger 2-1.

Bâle: Kung; Stohler, Geisser, Maradan, Tanner, von Wartburg, Nielsen, Maissen, Marti, Schönenberger, Lauscher.

Servette: Engel; Guyot, Valentini, Bizzini (68' Martin), Trincherio, Schnyder, Barberis, Marchi, Thouvenel, Chivers, Peterhans.

Servette qui avait tout à craindre du retour en forme de Bâle se contentait visiblement du match nul. Tanner avait ouvert la marque au terme d'une longue période de domination bâloise. Chivers avait égalisé de volée à la faveur d'un débordement de Peterhans qui, par sa rapidité et sa mobilité, causa maintes difficultés à Geisser. Depuis une demi-heure, Servette s'appliquait à casser le rythme en maintenant le ballon et en le renvoyant à Engel parfois depuis le milieu du terrain. L'affaire paraissait liquidée et Bâle ne semblait plus croire réellement à la possibilité d'une victoire. Il s'était créé quelques belles occasions, mais Engel avait retenu plusieurs tirs perfides avec beaucoup de sûreté et il avait eu de la chance par-dessus le marché: à la 6^e minute, Schönenberger avait tiré sur le poteau droit, à la 18^e, Nielsen sur le poteau gauche, et, au cours de la phase d'ouverture, une réussite de Bâle aurait été pleinement méritée. A la 70^e, Nielsen, qui prenait congé du public bâlois en cette circonstance, toucha une seconde fois le montant d'un tir croisé.

Pour Bâle, il y avait donc eu matière à victoire. Cependant, Servette lui avait bien répondu et, depuis l'égalisation, son comportement exprimait maîtrise et confiance. Bâle paraissait même un peu résigné et le public quittait déjà le stade. Au tableau électronique, la dernière minute égrenait ses secondes, et, tout son effectif replié, Servette attendait le coup de sifflet final. Malheureusement pour lui, il



Bizzini (3), Barberis et Valentini (à droite) ont maîtrisé tant qu'ils ont pu la fougue de Marti et de Schönenberger (au centre). A la dernière minute toutefois, l'attaquant bâlois a trouvé la faille qui laissait les Servettiens cois.

Photo Bild + Ne ws

y eut un autre coup de sifflet, auparavant: celui du 2-1 pour Bâle. Servi par Geisser sur le flanc gauche, Maissen avait centré et le petit Schönenberger, l'homme qui est partout, qui est difficile à surveiller parce qu'il bouge constamment, avait été le plus rapide sur la balle. De la tête et dans l'angle inférieur: c'était un coup imparable! Après le match Pazmandy dira: «Une inattention impardonnable!» Cette rencontre se déroula dans des conditions très défavorables: de-

vant la tribune, le terrain était gelé, ailleurs, la pelouse cédait au démarrage des joueurs qui étaient constamment à la recherche de leur équilibre. Il faut donc tenir compte de ces détails dans l'appréciation de la qualité du jeu et y ajouter, bien sûr, l'importance de l'enjeu pour les deux équipes.

Ce fut donc un affrontement très serré avec, de part et d'autre, mais surtout du côté servettien, une tactique de prudence.

C'est toujours considéré comme de

la chance lorsqu'une équipe marque le but de la victoire à la dernière minute. De la chance, peut-être. Mais, en ce qui concerne ce match, ce n'est pas une injustice.

Guy Curdy

Grasshopper - Etoile Carouge 3-2 (2-1)

Grasshopper: Berbig, Hey, Becker, Montandon, Niggli, Wehrli, Meyer, Bauer, Ponte, Sulser, Elsener.

Etoile Carouge: Lecoultré, Pont, Bussard, Dedominici, Wegmann, Kremer, Ripamonti, Zapico, Rieder, Parini, Bovy.

Buts: Ponte 3^e 1-0; Ponte 6^e 2-0; Parini 23^e 2-1; Ponte 62^e 3-1; Parini 70^e 3-2.

Notes: stade du Hardturm. Terrain gelé. 2500 spectateurs. Arbitrage flou de M. Macheret, de Ruyres-Saint-Laurent. Etoile Carouge évolue sans Mouny et Meier blessés. A la 50^e minute Ponte est averti pour une faute commise sur Ripamonti. Dedmonici voit la carte jaune pour réclamation à la 53^e minute. Rieder subit la même sanction une minute plus tard. A la 57^e minute Wehrli est fauché par Dedominici dans les seize mètres genevois, le penalty qui s'ensuivit fut manqué par Bauer. A la 82^e minute Ponte est à son tour noté par l'arbitre pour anti-jeu. **Coups de coin:** 10-8 (4-4). Pas de changement.

Cette rencontre fut aussi « glaciale » que la bise. Frigorifiés les spectateurs n'eurent pas pour leur argent. En fait, la seule satisfaction qu'ils ont tirée de leur déplacement est la victoire de leurs favoris. Celle-ci aurait pu être plus importante si les « Sauterelles » n'avaient pas raté l'immanquable durant le quart d'heure qui suivit la pause. Ce ne fut, du reste, que durant cette période que le débat eut un peu d'intérêt. Sermonnés durant la pause les Zurichois semblèrent alors vouloir ne faire qu'une bouchée de leurs adversaires. Le penalty que manqua Bauer, la déveine qui les assista remirent tout en question. Grasshopper retomba dans la mièvrerie qu'il présenta avant le thé. Prenant même peur lorsque Parini réussit son second but, il se recroquevilla en défense comme s'il était opposé à un Servette en pleine forme. A la 90^e minute, les hommes de Johanssen faillirent même concéder l'égalisation sur un tir de Rieder.

Remarquons toutefois que le succès de l'actuel leader du championnat n'a pas été une entorse à la logique. Bien que mauvais, les pensionnaires du Hardturm démontrèrent tout de même qu'ils avaient leurs partenaires. C'est au milieu de terrain que les Zurichois forgèrent leur victoire. Ceci surtout grâce à Meyer et Wehrli qui jouèrent nettement mieux que l'ensemble de leurs camarades. Ponte marqua, certes, trois buts, mais il laissa ses partisans sur leur faim. Quant à Elsener et Sulser, ils ont été désespérés, le second nommé surtout ne fit vraiment rien de bon.

On ne s'étendra également pas trop sur la prestation des visiteurs. Mis à part Lecoultré qui réussit d'excellents arrêts, il est difficile de ressortir un élément plutôt qu'un autre. Même Rieder, qui évolua plus souvent derrière que devant, se mit au diapason d'une formation qui manqua presque totalement de culot. Il sembla loin le temps où les Carougeois donnaient encore du piment au débat.

DI

Chênois - Young Boys 1-2 (1-2)

Trois-Chênes. 1700 spectateurs. Arbitre Barmettler (Lucerne). Buts: 9' Mustapha 1-0; 15' Kuettel 1-1; 32' Kuettel 1-2.

Chênois: Bersier; Scheiwiler, Malbasky, Ruedli, Clivaz, Mustapha, Freymond, Maillard, Duvillard, Riner (46' Manai), Tachet.

Young Boys: Weissbaum; Schmidlin, Brechbühl, Mast, (76' Karlen), Rebmann, Odermatt, Conz, Zwiggart, Kuettel, Mueller, Burkhardt.

La rentrée de Philippe Bersier dans le but du CS Chênois, mais surtout l'absence au milieu du terrain d'Alvaro Lopez (ex-Sion) ont beaucoup coûté aux Chênois. Les Young Boys ont enfin réagi. Depuis des semaines, on en était à désespérer de voir les Bernois se reprendre. Pour une fois, ils ne se sont pas découragés à 1-0 pour Chênois. Ils ont lutté avec combativité, réagissant bien après le but genevois, expliquait René Hussy au terme du match. Pour sa part, André Bosson disait: *Nous avons des occasions de but, nous ne marquons pas... sur le but annulé, je suis trop loin de la scène, mais tous les joueurs sont formels. Personne n'a touché la balle de la main.*

Chênois a pressé son adversaire dès les premières minutes, malgré un marquage trop large au milieu du terrain. La vitalité du duo Lopez-Mustapha avait été admirée contre les Grasshopper. Cette fois-ci, les Bernois purent jouer à leur aise dans cette partie du jeu. Si les Young Boys ont parfois eu recours au jeu dur - 3 avertissements - leurs réactions dès le but genevois et l'abattage d'Odermatt en seconde mi-temps sont à relever. Demi très défensif, l'ancien international a contrôlé le jeu en seconde mi-temps, lorsque les Genevois attaquaient pour égaliser. Avec lui, Conz s'est mis en évidence. Sans aucun doute, la manière des Bernois a quelque peu changé par rapport à l'époque Linder.

Les Genevois ont commis deux erreurs, qui amenèrent deux buts de Kuettel (15^e et

36^e), alors que Mustapha avait ouvert le score dès la 9^e minute. Une fois la défense crut au hors-jeu, mais Clivaz l'avait coupé, une autre fois, les défenseurs furent pris de vitesse, la balle frappa le montant, et Kuettel en pointe survint. La blessure d'Eichenberger à l'échauffement ne gêna pas trop les Bernois. Weissbaum, conduit à l'hôpital après le match pour une légère commotion, se montra à la hauteur. Les Genevois se laissèrent un peu endormir par le rythme adopté par les Young Boys. Usant du hors-jeu, les Young Boys surprisèrent une formation genevoise trop réservée.

Les Chênois ont bien pressé leurs adversaires au cours de trois périodes: jusqu'au premier but, après l'égalisation et tout au long de la seconde mi-temps. A ce moment-là, René Hussy avait donné des consignes strictes à Odermatt. Mustapha ne pouvait tout faire. Les Chênois perdirent souvent la balle dans les duels qui les opposaient aux Bernois. Chênois a marqué à la première occasion, mais le marquage fut par la suite trop large. La formation genevoise à une fois encore connu une certaine malchance. Après sa domination contre les Grasshopper, elle perdit contre les Young Boys. *Après ces deux matches, nous pourrions compter deux ou trois points de plus...*, s'exclamait André Bosson.

Michel Bordier

Lausanne - Young Fellows 4-1 (3-0)

Pontaise. 2300 spectateurs. Arbitre Dœrflinger (Bâle). Buts: 8' Kuenzli 1-0; 15' Traber 2-0; 35' Kuenzli 3-0; 59' Weller 3-1; 67' Traber 4-1.

Lausanne: Burgener; Gretler, Charvoz, Devcic, Parietti (20' Loichat), Gross, Guillaume, Diserens, Seiler (50' Leyravello), Kuenzli, Traber.

Young Fellows: Stemmer; Gruenig, B. Martinelli (46' Lauper), Zigerlig, Zehnder, Fritsch, Weller, R. Martinelli (46' Madoerin), Fleury, Wiederkehr, Mueller.

Face au dernier du classement, Lausanne n'a connu aucun problème pour s'imposer. A vrai dire, comment pouvait-il être inquiet? Lausanne-Sports est actuellement une équipe beaucoup trop en confiance pour trébucher sur ce genre d'obstacle. En fait, un seul danger guettait les hommes de Blazevic: l'excès de confiance. Mais ils ont parfaitement su prendre en main les opérations, et d'ailleurs, dans le premier quart d'heure, outre les deux buts réalisés par Kuenzli et Traber, les Lausannois ont eu trois autres très nettes occasions de but, Guillaume, puis Seiler se retrouvant seuls face à Stemmer.

Bien sûr, privée de suspense, la partie n'a pas été passionnante à suivre. Après le second but, Lausanne tout en gardant le contrôle du match, a été moins saignant dans

ses offensives. Mais finalement, la rencontre, dans son ensemble, n'a pas été inintéressante. Précisément parce que Lausanne, en dépit de la valeur très moyenne de l'adversaire et de l'état du terrain, a constamment cherché à construire rationnellement son jeu. Par moment, on a peut-être un peu trop axé sur la profondeur, mais généralement, sous l'impulsion surtout de Christian Gross, Lausanne a développé des actions de bonne facture, et en deuxième mi-temps, les Vaudois auraient pu creuser un écart plus net encore, mais ils ont manqué d'incroyables occasions de but, Gretler tirant notamment sur le poteau et Leyravello ajustant son tir trop haut, alors que Stemmer était au sol. En tout cas, malgré le froid, les 2300 spectateurs venus à la Pontaise ne se sont pas retirés déçus.

L'attitude de Young Fellows y est aussi pour quelque chose. Menée après un quart d'heure par 2-0, l'équipe zurichoise a été contrainte d'ouvrir quelque peu le jeu. Ce qui a facilité la tâche des Lausannois qui ont pu ainsi développer plus aisément leur tactique. Les hommes de l'entraîneur Bickelhaupt se sont d'ailleurs créés par quelques jolies actions plusieurs nettes occasions de but et s'ils ont réussi à sauver l'honneur, ce n'est que justice. Mais l'entraîneur zurichois a une curieuse manière de voir les choses, lui qui, à la pause, alors que le score était de 3-0, a sorti Rosario Martinelli pour introduire un demi défensif. Cela dit, malgré son visage assez sympathique hier, Young Fellows aura bien des problèmes pour se sortir de sa situation actuelle.

Quant au Lausanne-Sports, le voilà maintenant deuxième du championnat. Qui l'aurait cru il y a un mois et demi alors qu'il venait de subir deux défaites successives contre Servettes?

Bernard Morel

L'assemblée de la ligue nationale

L'assemblée générale extraordinaire de la ligue nationale de l'ASF aura lieu le samedi 21 janvier 1978, dans la salle de la direction générale des PTT (Viktoriastr. 21) à Berne, dès 9 heures.



Lugano et Nordstern tenus en échec Kriens surprend Granges et gagne deux rangs

RÉSULTATS

Bellinzona - Gossau	5-0 (2-0)
Bienne - Lucerne	3-0 (0-0)
Chiasso - Aarau	6-0 (3-0)
Fribourg - Chaux-de-Fonds	2-1 (0-0)
Kriens - Granges	3-0 (1-0)
Vevey - Bulle	4-1 (3-0)
Wettingen - Lugano	0-0
Winterthour - Nordstern	1-1 (0-0)

CLASSEMENT

1. Lugano	15	8	6	1	25-7	22
2. Nordstern	15	8	5	2	32-18	21
3. Vevey	15	7	5	3	33-18	19
4. Chiasso	15	6	7	2	27-17	19
5. Bienne	14	8	2	4	21-15	18
6. Wettingen	14	7	3	4	22-14	17
7. Lucerne	15	4	7	4	17-16	15
8. Winterthour	14	3	8	3	19-19	14
9. Kriens	14	6	2	6	26-30	14
10. Granges	14	5	3	6	18-20	13
11. Fribourg	15	4	5	6	16-25	13
12. Chaux-de-Fonds	14	5	2	7	21-20	12
13. Bellinzona	15	5	2	8	24-30	12
14. Aarau	14	4	1	9	20-35	9
15. Bulle	15	2	4	9	18-34	8
16. Gossau	14	2	2	10	16-37	6

SAMEDI PROCHAIN

16.00 Granges - Chaux-de-Fonds

DIMANCHE PROCHAIN

12.55 Aarau - Kriens
14.30 Bulle - Bienne
Gossau - Chiasso
Lugano - Winterthour
Lucerne - Wettingen
Nordstern - Fribourg
Vevey - Bellinzona

Le leader Lugano a laissé passer sa chance de creuser l'écart sur son suivant immédiat Nordstern. Mais les deux autres formations tessinoises se sont mises en évidence, réalisant de véritables fêtes de tirs face à Gossau et Aarau. En effet, Bellinzona a triomphé facilement de la lanterne rouge par quatre buts de Venzi et un de Monighetti. Quant à Chiasso, le « carton » infligé à Aarau fut encore supérieur avec deux pénalités bottés par Michaelsen. Les Argoviens, menés déjà à la mi-temps par 3-0, n'ont jamais été en mesure d'inquiéter la défense tessinoise. Pour Wettingen tenir en échec le leader est un exploit. De son côté, Nordstern n'a pas fait mieux à Winterthour, et ce n'est qu'à cinq minutes de la fin que les Stelliens purent obtenir l'égalisation. Le derby romand entre Vevey et Bulle a tourné court en faveur du 3^e classé. Soulignons que le Veveysan Bruendl inscrit trois des quatre buts. A Bienne également, les trois buts face à Lucerne furent réalisés par le même joueur, Luthi, à préciser que Nussbaum manqua un penalty. De son côté, Kriens a causé la surprise s'imposant devant son public face à Granges. Ce succès permet aux Zurichois de monter de deux échelons à la table, son adversaire du jour rétrogradant à la 10^e place. Si en tête, six équipes sont classées dans un « mouchoir », au bas de l'échelle, Gossau est lâché par Bulle et Aarau avec trois points d'avance, mais ces deux formations comptent elles-mêmes trois points de retard sur Bellinzona et La Chaux-de-Fonds.



Vevey - Bulle 4-1. - Ce derby romand a vu l'équipe veveysanne s'imposer très facilement devant un Bulle, très modeste. Ici, Leifsson est aux prises avec le Veveysan Gavillet. Photo ASL

27 buts en 8 matches

● Bellinzona - Gossau 5-0 (2-0)

Comunale. - 2300 spectateurs. - Arbitre Rotschi (Censingen). - Buts: 23^e Venzi 1-0; 35^e Venzi 2-0; 57^e Venzi 3-0; 59^e Venzi 4-0; 78^e Monighetti 5-0.

● Bienne - Lucerne 3-0 (0-0)

Gurzelen. - 1200 spectateurs. - Arbitre Osta (Oberuzwil). - Buts: 47^e Luethi 1-0; 64^e Luethi 2-0; 71^e Luethi 3-0. Notes: 87^e Nussbaum (Bienne) rate un penalty.

● Fribourg - La Chaux-de-Fonds 2-1 (0-0)

Saint-Léonard. - 800 spectateurs. - Arbitre Boesch (Sutz). - Buts: 50^e Cuennet 1-0; 83^e Heri 2-0; 88^e Bregy 2-1.

● Kriens - Granges 3-0 (1-0)

Kleinfels. - 700 spectateurs. - Arbitre Meyer (Thoune). - Buts: 31^e Willi 1-0; 70^e Renggli 2-0; 85^e Willi 3-0.

● Wettingen - Lugano 0-0

Altenburg. - 3500 spectateurs. - Arbitre Renggli (Stans).

● Vevey - Bulle 4-1 (3-0)

Copet. - 1850 spectateurs. - Arbitre Heinis (Ammannegg). - Buts: 19^e Bruendl 1-0; 26^e Lanthmann 2-0; 40^e Bruendl 3-0; 82^e Bruendl 4-0; 84^e Cotting 4-1.

● Winterthour - Nordstern 1-1 (0-0)

Schuetzenwiese. - 1700 spectateurs. - Arbitre Jaberg (Thoune). - Buts: 78^e Graf 1-0; 85^e Boerlin 1-1.

● Chiasso - Aarau 6-0 (3-0)

Comunale. - 1500 spectateurs. - Arbitre Burgener (Kriens). - Buts: 14^e Salzgeber 1-0; 18^e Iselin 2-0; 45^e Franz 3-0; 67^e Michaelsen (penalty) 4-0; 78^e Michaelsen (penalty) 5-0; 89^e Salzgeber 6-0.

Championnat de LNC

Sion - Xamax 4-2 (3-1)

Sion: Pittier; Loetscher, Crittin J.-D.; Karlen, Forré; Ruberti, Jean, Comte; Bétrisey, Constantin, Emery.

Xamax: Decastel; Salvi, Vuille, Balsiger, Wick; Negro II, Hofer, Guilloz; Echeard, Katic, Zaugg.

Buts: 15^e Comte (1-0); 16^e Echeard (1-1); 28^e Emery (2-1); 27^e Constantin (3-1); 62^e Hofer (3-2); 86^e Constantin (4-2).

Aux ordres de M. Craviolini Jr., les deux formations ont disputé une rencontre très intéressante. Sion a dominé de la tête et des jambes en première mi-temps et le résultat de 3-1 était logique. En seconde période cependant, les Neuchâtelois ont repris du poil de la bête et réduit le score à 3-2. Tout était possible dès ce moment-là. C'est finalement et justement que Constantin, revenant en forme après une longue période de poisse (blessures répétées), a marqué son second but du match et scellé une victoire qui devenait plus qu'une récompense, le fruit d'un excellent travail tout au long du match.

● Grasshopper - Etoile Carouge 4-0. Lausanne - Young Fellows 4-0.

Juniors interrégionaux A I

Groupe I: Granges - Martigny 3-0; Meyrin - Fribourg 1-0.

● HOLLANDE. Championnat de première division (16^e journée): Haarlem - FC Twente 1-1. Ajax Amsterdam - PSV Eindhoven 1-4. Utrecht - Sparta Rotterdam 2-2. Vitesse Arnhem - La Haye 2-1. Nac Breda - Nec Nimègue 2-1. Freyenoord Rotterdam - Maastricht 6-0. JC Roda - FC Amsterdam 3-1. Go Ahead Deventer - Volendam 1-0. AZ '67 Alkmaar - Telstar 4-0. - Le classement: 1. PSV Eindhoven 29; 2. Ajax Amsterdam 23; 3. AZ '67 Alkmaar 22; 4. FC Twente 22; 5. Feyenoord 21.

● BLEGIQUE. Championnat de première division (16^e journée): FC Bruges - La Louvière 2-1. Boom - Berschot 1-1. Beveren - Anderlecht 1-0. Winterslag - Beringen 2-1. Lokeren - RWD Molenbeek 1-1. Standard Liège - Courtaix 1-0. Lierse - Antwerp 2-1. FC Liégeois - Waregem 2-2. CS Bruges - Charleroi 2-2. - Le classement: 1. FC Bruges 24; 2. Standard Liège 23; 3. Beveren 21; 4. Anderlecht 20; 5. Winterslag 20.

REDACTION SPORTIVE (centrale) tél. 23 30 51 1950 Sion

FOOTBALL À L'ÉTRANGER

Eliminatoire coupe du monde L'Italie est qualifiée

Italie - Luxembourg 3-0 (2-0)

L'Italie a comme prévu gagné son billet pour l'Argentine, mais elle n'a pas pour autant convaincu. Deux buts de Bettega (5^e) et Graziani (11^e) en première mi-temps, et un de Causio (56^e) ont assuré, contre une modeste équipe luxembourgeoise, la qualification des Italiens pour la phase finale de la coupe du monde.

En effet, la « Squadra Azzurra » termine ainsi en tête de son groupe, devançant l'Angleterre au goal-average, mais le moins que l'on puisse écrire est que la partie fournie au stade olympique, samedi, par l'équipe d'Enzo Bearzot, n'a guère satisfait les 80 000 spectateurs, qui étaient venus dans l'espoir d'assister à une avalanche de buts.

Tout avait pourtant bien commencé pour les Italiens. Un premier but de Bettega, sur une passe de Causio à la 5^e minute, puis une tête victorieuse de Graziani six minutes plus tard, sur un long centre parti de l'aile gauche, assurèrent d'entrée la qualification de l'Italie.

Les Luxembourgeois, massivement repiés en défense, ne passant que rarement le milieu du terrain - Zoff n'eut pas un seul arrêt à effectuer de toute la première mi-temps - ne laissèrent toutefois plus rien passer et ils se montrèrent même plus ambitieux après le repos.

Les Italiens, jouant au petit trot, se firent même dominer pendant près d'un quart d'heure après la reprise. C'est d'ailleurs pendant cette période que Causio marqua le troisième et dernier but transalpin, d'un tir à ras de terre sur une balle cafouillée par la défense luxembourgeoise.

La qualité du jeu, déjà assez médiocre,

baissait encore et les amateurs du Grand Duché en profitaient pour faire meilleure figure. Dussier, le seul professionnel de l'équipe avec Philipp, se montrait même dangereux, réussissant à deux ou trois reprises à percer la défense italienne, mais il faisait preuve de maladresse au moment de la conclusion. Il fallut en fait attendre la 83^e minute pour voir Zoff effectuer son premier arrêt sur un tir de loin, sans danger, de Zwally.

En dépit d'autres occasions italiennes, le score en restait là. Pour l'Italie, c'était plus que suffisant pour participer à la phase finale, mais les Transalpins devront faire preuve de plus de cohésion et de mordant s'ils veulent espérer éviter de mauvaises surprises en coupe du monde.

L'Italie est le quinzième pays à obtenir son billet pour l'Argentine. Le seizième et dernier qualifié sera connu le 11 décembre prochain, à Tunis, à l'issue du match Tunisie-Egypte.

ROME. - Eliminatoire de la coupe du monde, groupe II Europe: Italie - Luxembourg 3-0 (2-0). - Le classement final: 1. Italie 6/10 (18-4); 2. Angleterre 6/10 (15-4); 3. Finlande 6/4 (11-16); 4. Luxembourg 6/0 (2-22).

L'Iran invaincu

L'Iran a terminé invaincu en douze rencontres son parcours de l'éliminatoire de la zone Asie-Océanie en vue de la phase finale de la coupe du monde. Déjà assuré de sa présence en Argentine, l'Iran pour son dernier match a en effet encore battu Koweït, dans l'émirat, par 2-1 (0-1) devant 25 000 spectateurs, grâce à des buts de Farian Shiran et Habib Khairi.

● PUSTAN. Eliminatoire de la coupe du monde, zone Asie - Océanie: Corée du Sud - Hong-Kong 5-2 (2-0); Koweït - Iran 1-2 (1-0). - Le classement final (8 matches): 1. Iran 14 p.; 2. Corée du Sud 10 (2-8); 3. Koweït 9 (13-8); 4. Australie 7 (11-8); 5. Hong-kong 0 (5-26).

● ECOSSE championnat de première division: Aberdeen-Motherwell 4-1. Les autres matches ont été renvoyés. Classement: 1. Glasgow Rangers 15/23; 2. Patrick Thistle 15/20; 3. Aberdeen 16/20; 4. Dundee United 15/18; 5. St. Mirren 15/15.

Tunisie - Egypte Manai hésite...

Ali Manai, avant-centre du CS Chénôis, mais aussi de l'équipe de Tunisie, sera peut-être (certainement même, dit le pronostic) l'un de la dernière équipe qualifiée pour l'Argentine. Dimanche prochain, en effet, Tunisie - Egypte désignera le seizième élu pour les prochains championnats du monde 1978.

Manai devrait donc à nouveau quitter ses camarades genevois cette semaine. Il est convoqué mardi à Tunis.

« Pas sûr que je m'y rende, explique-t-il. Depuis le début des rencontres de qualification de mon pays, je paye de ma poche mes déplacements... A chaque fois on me promet le remboursement dans la semaine, et jamais rien ne vient. Je suis allé à Lagos, au Caire, plusieurs fois à Tunis sans que la fédération de mon pays ne débourse le moindre centime. J'y suis pour plus de quatre mille francs suisses. J'ai donc averti: pas d'argent, pas de Manai. On m'a assuré que le nécessaire a été fait. »

Pour Ali Manai, il ne s'agit que d'économiser les derniers sept cents francs qu'il pourrait avancer. Le prix du voyage à Tunis, cette semaine:

« Pas question d'y aller si je n'ai pas mon argent. Parce que, si nous étions éliminés, dimanche, quand est-ce qu'on se revoit? Bien sûr, si c'est la qualification, ils auront besoin de moi et nous pourrions régler nos affaires. Je préfère suivre tout cela de loin... »

Manai a raison et la fédération tunisienne n'a pas beaucoup de sérieux... SD

● RDA Championnat de première division (11^e journée):

Union Berlin-Rotweiss Erfurt 0-1. Sachsenring Zwickau-FC Magdebourg 1-2; Carl Zeiss Ien-Vorwaerts Francfort 2-2; Dynamo Dresde-Dynamo Berlin 1-2; Lok Leipzig-Karl Marx Stadt 2-0; Wismut Aue-Chemie Bohlen 2-1; Chemie Halle-Wismut Gera 4-2. Classement: 1. Dynamo Dresde 18 p.; 2. FC Magdebourg 17; 4. Chemie Halle 14; 4. Dynamo Berlin 14; 5. Lok Leipzig 13.

● ITALIE. Championnat de deuxième division (13^e journée): Ascoli - Rimini 2-0. Brescia - Pistoiese 1-0. Cagliari - Bari 3-1. Catanzaro - Cremonese 1-1. Cesena - Avellino 1-1. Como - Ternana 0-1. Lecce - Varese 1-2. Modena - Palermo 0-1. Sampdoria Gènes - Monza 1-0. Taranto - Sambenedettese 2-0. - Le classement: 1. Ascoli 23; 2. Taranto 18; 3. Lecce et Avellino 16; 5. Sampdoria 15.

SPORT-TOTO

121 111 111 1XX
Somme attribuée aux gagnants:
Frs 206843.-

TOTO-X

12 - 13 - 15 - 18 - 21 - 27
Numéro complémentaire 11
Somme attribuée aux gagnants:
Frs 256979.- (Jackpot frs 354689,50).

FOOTBALL

1^{re}
LIGUE

RÉSULTATS
GROUPE I

Concordia - Onex	0-0
Fétigny - Malley	2-1 (1-1)
Stade Lausanne - Leytron	1-0 (1-0)
Martigny - Renens	1-4 (1-3)
Meyrin - Central	2-1 (1-0)
Monthey - Orbe	2-0 (1-0)
Rarogne - Nyon	0-2 (0-2)

CLASSEMENT

1. Stade Lausanne	15	9	4	2	36-17	22
2. Orbe	15	8	2	5	31-26	18
3. Central	15	8	1	6	25-24	17
4. Rarogne	15	5	6	4	28-19	16
5. Onex	15	6	4	5	25-22	16
6. Malley	14	5	4	6	31-28	14
7. Nyon	14	6	2	6	20-26	14
8. Renens	15	6	2	7	22-24	14
9. Meyrin	14	6	1	7	25-27	13
10. Monthey	14	5	3	6	25-29	13
11. Leytron	15	5	3	7	27-28	13
12. Fétigny	15	5	3	7	22-27	13
13. Concordia	15	3	6	6	20-28	12
14. Martigny	15	4	3	8	20-32	11

● GROUPE II : Aurore Bienne - Herzogenbuchsee 0-1 (0-1); Boudry - Bettlach 1-1 (0-1); Delémont - Soleure 2-0 (1-0); Derendingen - Dürrenast 1-0 (1-0); Koeniz - Boncourt 0-0; Le Locle - Berne renvoyé; Lerchenfeld - Audax Neuchâtel 2-1 (2-1). - Classement : 1. Boudry 15/20; 2. Koeniz 14/19; 3. Berne 14/18; 4. Lerchenfeld 14/18; 5. Soleure 15/17; 6. Delémont 15/17; 7. Derendingen 14/16; 8. Dürrenast 15/16; 9. Le Locle 14/14; 10. Boncourt 15/14; 11. Aurore Bienne 14/10; 12. Audax Neuchâtel 15/10; 13. Herzogenbuchsee 15/9; 14. Bettlach 13/4.

● GROUPE III : Concordia Bâle - Blue Stars Zurich 5-2 (1-2); Frauenfeld - Birsfelden 3-1 (2-1); Glattbrugg - Schaffhouse 1-0 (0-0); Muttenz - Bruehl 2-0 (0-0); Red Star - Laufen 1-0 (0-0); Turgi - Unterstrass 3-2 (0-0); Uzwil - Baden 3-1 (2-0). - Classement : 1. Frauenfeld 15/20; 2. Concordia Bâle 14/18; 3. Blue Stars 14/16; 4. Unterstrass 14/15; 5. Schaffhouse 15/15; 6. Uzwil 14/15; 7. Laufen 13/14; 8. Muttenz 14/14; 9. Red Star 13/13; 10. Birsfelden 14/13; 11. Bruehl 14/13; 12. Baden 14/12; 13. Turgi 14/9; 14. Glattbrugg 15/9.

● GROUPE IV : Balzers - Brunnen 3-0 (1-0); Coire - SC Zoug 0-2 (0-0); Emmen - Giubiasco renvoyé; Ibach - Buochs renvoyé; Locarno - Mendrisio 2-1 (0-1); Staefa - Turicum 0-0; FC Zoug - Morbio 8-0 (3-0). - Classement : 1. Mendrisio 14/19; 2. SC Zoug 14/18; 3. Balzers 14/17; 4. Locarno 14/17; 5. Ibach 14/17; 6. Emmen 14/14; 7. Staefa 15/14; 8. Turicum 15/14; 9. Coire 14/13; 10. Brunnen 14/13; 11. FC Zoug 14/11; 12. Buochs 13/10; 13. Morbio 14/10; 14. Giubiasco 13/9.

MONTHEY - ORBE 2-0 (1-0)

Monthey: Boll; Delacroix; Tissières, D. Monti, Beaud; Garrone, Vanay, Fracheboud, Millius; S. Monti, Moret. Entr. Monney.

Orbe: Maillefer; Fazan; Germond, Chevallaz, Gremion; Boulaz, Jatton, Cavin; Lobsiger, Favre, Péguiron. Entr. Morgenegg.

Arbitre: M. Maire de Genève. 300 spectateurs.

Buts: 28^e Delacroix sur penalty (1-0); 67^e Moret (2-0).

Notes: Monthey toujours privé de Gex-Collet et Planchamp. A la 58^e minute, agressé par Fazan, S. Monti réplique par un geste de mauvaise humeur. Il est expulsé sur-le-champ. A la 88^e minute, le gardien Maillefer sort à la rencontre de Moret qu'il heurte violemment. Diagnostic: certainement une fracture de la jambe pour l'ailier montheyssan...

Corners: Monthey - Orbe 4-9 (2-3)

Avertissements: 38^e Gremion, 53^e Maillefer.

Changements de joueurs: 21^e Joliquin pour Jatton (O), 46^e Rithner pour Millius (M), 70^e Morgenegg pour Boulaz (O), 88^e Boisset pour Moret (M).

Tout était bien parti hier après-midi sur le Parc des Sports montheyssan. En dépit de conditions atmosphériques peu favorables et surtout d'une pelouse enneigée qui contraria particulièrement les acteurs, l'entrée en matière fut convaincante. Jouant avec un dynamisme réjouissant et en menant des actions collectives de la meilleure veine, les locaux prirent la direction des opérations avec une belle autorité! Comme les visiteurs firent valoir également de réelles qualités, on eut droit à quelques séquences d'un jeu de bonne qualité. Hélas, tout cela n'a pas duré. Pire même, le match dégénéra totalement pour aboutir à des scènes qui n'avaient plus rien à voir avec le sport.

Monthey bien inspiré

Parlons d'abord du match. Grâce à une organisation remarquable et une occupation du terrain qui contraste étrangement avec ce que l'on a pu voir il y a quelques semaines, les joueurs de Monthey ont imposé leurs vues. Et ces vues avaient le mérite d'avoir un caractère offensif.

C'est ainsi que Monthey porta le danger plus souvent qu'à son tour devant le gardien Maillefer. S'appuyant sur un quart fort bien inspiré au milieu du terrain (Vannay, Fracheboud, Garrone, Millius), les Bas-Valaisans obligèrent leurs adversaires désespérés à user de la manière forte. A force d'en user, ils en abusèrent. Et si largement que le match tourna à la

confusion avec une expulsion, un blessé grave (Moret) et même un début d'invasion de terrain promptement maîtrisé par le service d'ordre.

Le début de la violence

Le premier geste de violence qui porta à conséquence fut une faute de Chevallier sur Millius. Logiquement sanctionnée, par un penalty, cette intervention permit à Delacroix d'ouvrir proprement la marque à la 28^e minute. Mais dès lors, le match entra petit à petit dans une phase tendue où s'instaura une brutalité de mauvais goût que l'arbitre eut bien de la peine à réfréner.

Second au classement, Orbe n'était certainement pas enclin à abandonner le total de l'enjeu. On connaît aussi la manière rugueuse dont se prévalent Morgenegg et ses hommes. On ne sera donc qu'à moitié étonné de ce déferlement de mauvais coups. Mais on ne peut s'empêcher de déplorer que de bons techniciens comme Lobsiger, Favre ou Péguiron se plaisent ainsi à dénaturer le jeu avec l'aide de partenaires obscurs et - il faut aussi le dire - d'adversaires cédant à la provocation...

Moret: sérieuse blessure

Ceci dit, la partie fut équilibrée jusqu'à la 67^e minute lorsque - sur une mésestime de Maillefer et de Fazan à 30 mètres des buts - Moret partit seul pour finir au fond des filets avec la balle du 2 à 0. Dès lors, les locaux



Gavin (à droite) conteste une balle que le gardien montheyssan Boll (à gauche) et son coéquipier Monti (au centre) ont déjà repoussée avec succès.

Photo Armand Bussien - Monthey

assurèrent ce résultat un peu flatteur avec habileté. Et puis, à deux minutes de la fin, ce fut l'accident. Fonçant sur

Moret, le gardien Maillefer le chargea sans réserve... et lui ouvrit le chemin de l'hôpital. Georges Mariétan

MARTIGNY - RENENS 1-4 (1-3)

Martigny: Dumas; Dvronic; Baillod, Moulin, Yvan Moret; Moser, Darbellay, Costa; Serge Moret, Chiandussi, Payot.

Renens: Pasche; Ryf; Bongni, Staub, Dueclan; Durussel, Marazi; Chanel, Bovier, Bovy.

Buts: Bovy (1^{er}); Bovy (6^e); Chiandussi (19^e); Bovy (45^e); Chanel (89^e).

Notes: terrain annexe du stade Octodure. Pelouse gelée et partiellement recouverte de neige. 250 spectateurs. Arbitre: Walter Nussbaumer, Genève. Avertissements: à Bovy à la 11^e minute, qui donne un coup de poing à un spectateur, à Zanini, 70^e, pour jeu dur. Martigny joue sans Lafat, toujours blessé. Changements: 58^e Lugon pour Baillod; 65^e Roggli pour Bovy; 71^e Darbellay pour Beaud et 75^e Bersier pour Bovier.

EN SIX MINUTES...

Ce match disputé par un temps glacial n'aura pas réchauffé les courageux et rares supporters martigniers. Il est vrai que l'état lamentable du terrain ne favorisait pas les techniciens des deux équipes, les 22 acteurs ayant d'abord à résoudre des problèmes d'équilibre avant de pouvoir songer à construire des actions valables. Pourtant,

Bovy sut, lui, tirer parti de ces mêmes conditions puisque à la première minute déjà, absolument seul aux neuf mètres, il reprit victorieusement le premier corner du match. Les joueurs de Chiandussi furent secourus par ce premier but. Mais, à peine avaient-ils eu le temps de se reprendre que le même Bovy parvenait à dévier un coup franc de Marazzi pour l'expédier dans les fi-

lets de Dumas: 6 minutes de jeu 0-2!

Toutefois, malgré ce lourd handicap, les jeunes Octoduriens ne désarmèrent pas. Costa et Payot manquaient d'un rien la cible. Finalement, ce fut Chiandussi, en tirant fort intelligemment un coup franc, qui parvint à réduire l'écart à la 19^e minute, redonnant ainsi espoir à ses hommes. Dès lors, le MS se fit plus pressant, mais une nouvelle fois l'offensive se heurta à des difficultés de réalisation quasi insurmontables. A quelques secondes de la mi-temps, les Vaudois assommaient littéralement leur adversaire du jour, en obtenant encore, par Bovy, un troisième but.

Si le public avait eu quelques raisons de vibrer en première période, il ne put trouver des... moyens de combattre le froid en seconde mi-temps. Les Martigniers, jusqu'alors généreux dans l'effort, ne purent se remettre après le troisième but vaudois. Pourtant, durant le dernier quart d'heure, dans un dernier sursaut d'orgueil, ils assiè-

gèrent la cage de Pasche. Malheureusement, une nouvelle fois de manière absolument stérile, et finalement c'est Chanel qui, à la faveur d'un contre, creusa encore l'écart en faveur de Renens.

Pour le Martigny-Sports, la pause hivernale fait presque office d'une délivrance. En effet, la formation de Chiandussi, malgré son envie de jouer, malgré l'excellente ambiance qui règne au sein de l'équipe, n'a enregistré que peu de succès dans ce premier tour. La fin, sans aucune victoire, comme d'ailleurs le début du second tour furent extrêmement pénibles. La « formule miracle » n'a pas été trouvée et il manque, sans aucune contestation possible, un véritable centre avant à la formation martigneraise. C'est cet homme qu'il faudra chercher, ou préparer, durant la pause hivernale. Si tel ne devait pas être le cas, la situation deviendrait l'an prochain terriblement compromise.

P.-A. G.

Stade Lausanne - Leytron 1-0 (1-0)

Stade Lausanne: Veillard; Grand; Foglia, Déprez, Milenkovic; Franceschi, Monteleone, Equey; Bossard, Voléry, Magnin.

Leytron: Crittin; Ch. Favre; Ph. Michellod, Bridy, P.-A. Carrupt; Buchard, R. Roduit, J.-P. Roduit; B. Michaud, Cl. Favre, J.-P. Michaud.

Arbitre: M. S. Janer, d'Yverdon.

Notes: stade de Vidy, 800 spectateurs. Terrain glissant. Avertissements: Voléry, Buchard, Déprez, Bridy, B. Michaud. - Changements: à la mi-temps, Mottier remplace J.-P. Roduit, à la 62^e, Vergères entre pour Monteleone, puis Bernard Carrupt

prend la place de Ph. Michellod à la 73^e minute.

Cette rencontre entre les deux extrêmes du classement s'est terminée sur le maigre résultat de 1-0, mais cette conclusion ne reflète absolument pas la supériorité des Lausannois, qui voyaient à chaque contre-attaque valaisanne la possibilité d'une égalisation, non méritée, du reste.

Et pourtant, ce ne sont pas les occasions qui manquèrent aux stadistes. Nous n'en donnerons pour preuve que la situation qui se déroula devant les buts de Crittin peu avant l'obtention du but. Ainsi, à cet instant, l'arbitre accorda un coup franc en

faveur des Lausannois à quelque vingt mètres des buts de Crittin. Franceschi le tira fort bien, mais la balle s'écrasa sur la latte avant de revenir en jeu, où Bossard, à l'affût, la reprit de la tête pour l'envoyer sur le montant... Vraiment la chance n'était pas du côté des stadistes.

Nous ne citerons pas toutes les actions similaires à celle-ci que les Lausannois gâchèrent.

UN SEUL BUT

Le seul but acquis par les stadistes fut un cadeau des Leytronnais, mais encore fallait-il le marquer! Il fut la conclusion d'un débordement de Monteleone qui se fit ravir la balle par Claude Favre, mais pressé par Bossard, Favre dégagea au hasard sur Voléry, qui eut le temps d'ajuster un tir lifté qui trompa Crittin.

RÉACTIONS DES LEYTRONAINS

Les joueurs valaisans semblent manquer d'une certaine confiance car, d'après leur exhibition, ils doivent être capables de mieux utiliser leurs qualités, principalement dans la finition de leurs actions.

Leur condition physique est excellente et leur permet de jouer avec une certaine sécheresse, sans toutefois abuser du jeu dur, mais ce comportement a le don d'exciter l'adversaire et le public. Ses contres menés très rapidement surprennent l'adversaire et il fallut toute la vigilance des arrières lausannois pour ne pas se laisser bernier par ces attaques surprises.

En fin de rencontre, la rentrée de Vergères redonna confiance à l'attaque lausannoise et ce fut vraiment un miracle pour les Leytronnais de ne pas voir le score s'aggraver. En définitive, ce fut un match assez décevant, ce qui démontre en partie la saturation des joueurs, qui n'aspirent qu'à un repos hivernal mérité.

-cx-



Carrupt (à droite) précède ici le Lausannois Bossard, mais ce seront finalement les Vaudois qui auront le dernier mot dans cette rencontre.

Rarogne - Nyon 0-2 (0-2)

Terrain de Rhoneglut gelé mais pratique. 200 spectateurs.

Arbitre: M. Daina d'Eclépens.

Rarogne: Imboden; P. Burgener; Stefan Kalbermatten, Charly Burgener, Manz; Jungo, G. Bregy, Cina; Hs Lienhard (Lambrieger), Borri, Heinz Imboden.

Nyon: Kohli; Tallent; Miaz, Bally, Bonfis; Henry, Montangero; Caluccio, Kavaz, Fazio (Golay), Galglieri (Quirighetti).

Buts: 5^e Galglieri 0-1; 38^e Kavaz 0-2.

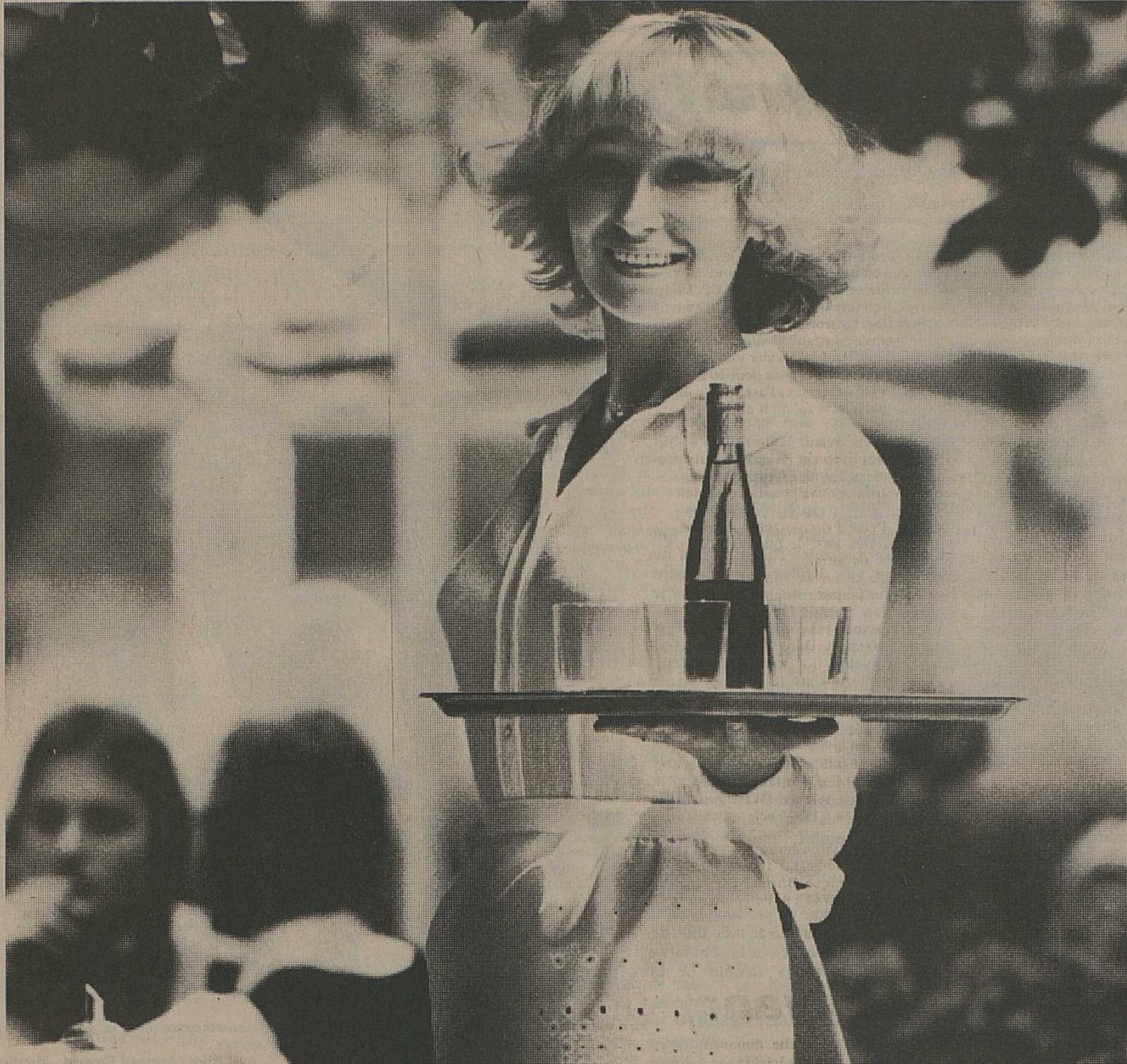
Notes: corners: 6-4 (2-1). Changements 46^e Lambrieger pour Hans Lienhard; 65^e Golay pour Fazio; 77^e Quirighetti pour Galglieri. Avertissements: 78^e Georges Bregy pour croc-en-jambe à Kavaz; 81^e Peter Burgener pour avoir dégagé après un arrêt de jeu; 83^e Montangero pour charge incorrecte.

Rarogne, qui venait de perdre par deux fois à l'extérieur, n'a pas été à même de se refaire une beauté à Rhoneglut, à l'occasion de la venue de Nyon. De prime abord, il nous a semblé qu'une certaine motivation manquait, notamment en première mi-temps pendant laquelle ce sont les visiteurs qui donnèrent le ton, alors que le gardien Kohli n'était pratiquement jamais inquiété. D'ailleurs, l'avance de deux buts prise par les visiteurs a bien été à l'image de leur domination territoriale qui, pour ainsi dire, fut constante en première mi-temps. Déjà la phase de jeu qui amena le premier but a été le résultat d'un certain manque de suite dans les idées de la part de la défense locale. Après un excellent travail de préparation au centre du ter-

rain du remuant Carluccio, qui, sur la droite des buts d'Imboden, lance Henry.

L'ouverture du demi de Nyon trouve Galglieri en excellente position de réception et la reprise de la tête de l'ailier gauche de Nyon ne laisse aucune chance au gardien de Rarogne. Quant au deuxième but marqué par les visiteurs, une demi-heure plus tard, on retrouve Henry au départ d'un coup franc réparateur et c'est Kavaz qui n'a aucune peine à sceller le sort de l'équipe locale. Par la suite, cette dernière refit surface en seconde mi-temps pour diriger le débat sans toutefois arriver à conclure ses actions. La modification des lignes avec Cina en position de libero et Peter Burgener au centre du terrain amena d'ailleurs un coup franc en faveur de la défense de Rarogne. Malheureusement pour eux, les hommes de Jungo n'arrivèrent pas à surprendre la défense des Nyonnais se regroupant en masse devant le gardien Kohli. Relevons quand même quelques essais rondement manés par Rarogne au départ desquels on trouva Peter Burgener, notamment à la 55^e minute, où l'on vit le gardien Kohli sauver in extremis en déviant du pied droit un violent tir du numéro 4 de Rarogne. Quelques minutes plus tard, le gardien des visiteurs dut se donner à part entière pour maîtriser un nouvel essai de Peter Burgener, alors qu'à la 64^e minute, un tir de Jungo fut proche de faire mouche. Encore une situation bien confuse devant les buts de Kohli, à 6 minutes de la fin, et un dégagement du poing en coup de coin d'Imboden sur un coup franc tiré par Golay et c'est pratiquement tout ce qu'il y a à signaler d'une rencontre d'un niveau assez médiocre.

MM



"Par mon métier, j'ai mon idée sur la qualité du service. C'est la raison pour laquelle je vais à la Banque Cantonale."



BANQUE CANTONALE DU VALAIS

Sécurité assurée

AVIS

A l'occasion de la Foire du lard à Martigny, le marché aux puces, brocante, occasions de la rue des Alpes à Martigny sera ouvert exceptionnellement le lundi après-midi de 14 à 18 heures. Evidemment, le reste de l'année, ouvert tous les vendredis après-midi et le samedi toute la journée.

89-42

Cherche à acheter

pommes de terre potagères

3000-4000 litres de vin rouge et blanc valaisan.

Hôtel Berghaus Toni, Riederalp
Tél. 028/5 36 56

36-122238

Machines à laver

Réparations toutes marques, sans frais de déplacement. Nos occasions dès Fr. 290.- Profitez de nos modèles de démonstration bas prix.

Tél. 025/3 29 60
Dépôt Electro, Algje

83-60225

Fabrique de spécialités alimentaires, déjà introduites, cherche

représentants

pour visiter sa clientèle privée.

Aimez-vous le contact avec les gens, l'indépendance? Vous pouvez alors gagner davantage. Voulez-vous savoir quelles sont vos chances de succès dans la vente? N'hésitez pas, remplissez simplement le coupon ci-dessous.

Nom: No tél.:

Prénom: Prof.:

Domicile:

Rue: No

Adresse sous chiffre 25-AN42 à Publicitas, 1950 Sion.

Entreprise séduisante cherche

secrétaire

Connaissances irréprochables du français.

Offres avec curriculum vitae, certificats et prétentions de salaire sous chiffre P 36-902603 à Publicitas, 1951 Sion.

Jeune employée de commerce

ayant quelques années de pratique cherche travail de bureau à exécuter à domicile. Dans la région de Sierre.

Ecrire sous chiffre P 36-32145 à Publicitas, 1951 Sion.

Station Shell à La Balma cherche

serviceman (homme ou femme)

Bon gain assuré.

Tél. 026/8 43 60
8 41 56
36-401197

une sommelière

Tous renseignements: famille Del Pedro Pera Saas-Grund
Tél. 028/4 89 02

36-122242

Jeune dessinateur-architecte, ayant de bonnes connaissances du génie civil et du traitement des eaux cherche place à responsabilités dans bureau d'architecte, entreprise ou en rapport avec ses fonctions. Faire offres sous chiffre 89-42484 à Annonces Suisses SA, ASSA, place du Midi 27, 1951 Sion.

Vous cherchez un emploi?



Vite une annonce dans le «NF»

Assurance familiale

Pour compléter notre équipe, nous cherchons un collaborateur énergique et sympathique sachant

rester maître de lui

en toute occasion.

Notre groupe de vente dynamique et en pleine expansion d'une entreprise importante et moderne du secteur prestations de service vous offre la possibilité d'occuper un poste varié.

Le conseil, la vente et le service à la clientèle représentent l'essentiel de votre future activité.

Si vous faites preuve d'initiative et d'un caractère souple, si vous avez le contact facile et le sens des responsabilités, si vous êtes au bénéfice de quelques années de pratique dans la vie professionnelle, vous remplissez les conditions idéales pour ce poste.

Nous prions les candidats intéressés d'envoyer le coupon ci-dessous sous chiffre 800447 à Publicitas, 1951 Sion.

Nom et prénom:

Date de naissance:

Etat civil:

Profession:

Adresse:

Numéro tél.:



La grille de coupe micron ultra-mince épouse votre peau de plus près.

Et net, le rasage du Braun micron l'est vraiment. Grâce à la grille de coupe ultra-mince qui épouse intimement votre épiderme. Et grâce aux 1900 ouvertures de coupe nanties d'angles qui agrippent implacablement même le poil le plus rebelle et le main-



Les angles de préhension des ouvertures de coupe agrippent plus de poils. Pour un rasage net et à fleur de peau.

Braun micron: Plus qu'un rasage de près.

La netteté du rasage est sans doute le moins qu'on puisse attendre d'un rasoir.

tiennent dans les coins. Si fortement qu'il est vraiment coupé à fleur de peau par les couteaux situés au-dessous de la grille.

De plus, le Braun micron vous rase vite. Inutile de repasser toujours à nouveau sur la même partie pour être vraiment rasé de près. Il va de soi que, de la sorte, le rasage s'effectue aussi en douceur.

Aucun autre rasoir ne vous en offre plus à la fois.



Braun micron. Très net. Très rapide. Très Braun.

BRAUN

CROSS

Victoire française au cross du CHP

A Genève, le 12^e cross du CHP a été remporté par le Français Jean Lenha, qui a devancé le Zurichois Daniel Schaefer, un habitué de l'épreuve, qu'il a gagnée à deux reprises. Voici les résultats :

Seniors (9,120 km) : 1. Jean Lenha (Fr) 30'18" ; 2. Daniel Schaefer (Zurich) 30'21" ; 3. Werner Nickles (Genève) 30'25" ; 4. Franz Buhler (Genève) 30'39" ; 5. Jean-Pierre de Greck (Genève) 30'47" ; 6. Renato Roschi (Berne) 30'47" ; 7. Francis Bornet (Sion) 31'51" ; 8. Raymond Vogt (Genève) 32'12" ; 9. Louis Cattin (Genève) 32'14" ; 10. Jean-Pierre Monod (Genève) 32'33" ; 11. Alphonse Mellifluo (Genève) 32'37" ; 12. Philippe Decurvinges (Genève) 32'47" - Vétérans : 1. Jacky Pettelet (Bellegarde) 26'48" ; 2. Charles Haymoz (Genève) 27'39" ; 3. Jean Irschlinger (Genève) 28'42" - Dames (5,2 km) : 1. Elisabeth Liebi (Berne) 11'54" ; 2. Margreth Jampen (Berne) 12'20" ; 3. Anne Honegger (Genève) 13'11" - Juniors (6 km) : 1. Rolf Kopp (Berne) 21'19" ; 2. Roger Butty (Cortailod) 21'24" ; 3. Jacques Jeanneret (Genève) 21'58".

Le cross de Vanves au Belge Schotz

Le Belge Léo Schotz a remporté le cross international de Vanves, à Paris, pour la deuxième fois consécutive. Sur un difficile parcours de 8 km, son succès n'a jamais fait de doute, il s'est porté en tête après 200 mètres de course et il n'a plus été inquiété. Le classement :

1. Léo Schotz (Be) les 8 km en 23'30" ; 2. Black (GB) à 15" ; 3. Ford (GB) à 23" ; 4. Simmons (GB) ; 5. Polleunis (Be) ; 6. Goater (GB) ; 7. Shoofits (Be) ; 8. Little (Aus) ; 9. Boustier (Fr) ; 10. Al-culumbri (Fr). - Puis : 14. Bedford (GB).

Rosemarie Ackermann et Yachenko à l'honneur

Le jeune Soviétique Vladimir Yachenko et l'Allemande de l'Est Rosemarie Ackermann, tous deux auteurs d'un record du monde du saut en hauteur, ont été désignés comme les « athlètes de l'année 1977 » par le service des sports de l'agence France-Presse.

Yachenko, un junior de 18 ans, en franchissant 2 m 33 le 3 juillet à Richmond, a redonné à l'URSS un record du monde que les Américains détenaient depuis 1971. Son exploit lui a valu d'être préféré de justesse au Cubain Alberto Juantorena, qui a amené son record du monde du 800 m à 1'43"4 et que l'AFP avait désigné comme l'athlète de l'année en 1976.

Chez les dames, le choix a également été très difficile entre deux Allemandes de l'Est. Rosemarie Ackermann, première femme à deux mètres en hauteur, l'a emporté sur Marlies Oelsner, la femme la plus rapide du monde (10"88 au 100 m le 1 juillet 1977 à Dresde).

Voici les classements :
Messieurs : 1. Vladimir Yachenko (URSS) athlétisme ; 2. Alberto Juantorena (Cuba) athlétisme ; 3. Niki Lauda (Aut) automobilisme ; 4. Brian Goodell (EU) natation ; 5. Ingemar Stenmark (Su) ski ; 6. Carlos Monzon (Arg) boxe ; 7. Kevin Keegan (GB) football ; 8. Guillermo Vilas (Arg) tennis ; 9. Barry Sheene (GB) motocyclisme ; 10. Dick Quax (NZ) et Mirus Yfter (Eth) athlétisme.

Dames : 1. Rosemarie Ackermann (RFA) athlétisme ; 2. Marlies Olsner (RDA) athlétisme ; 3. Lise-Marie Morend (S) ski ; 4. Ulrike Tauber (RDA) natation ; 5. Christina Scheiblich (RDA) aviron ; 6. Chris Evert (EU) tennis ; 7. Irène Szwinska (Pol) athlétisme ; 8. Linda Fratiane (EU) patinage artistique ; 9. Elena Fibingerova (Tch) athlétisme et Josyane Bost (Fr) cyclisme.

MOTOCYCLISME

Promotion pour les 200 Miles de Daytona

A la suite d'un compromis entre la fédération internationale et la fédération américaine, la 37^e édition des 200 Miles de Daytona - épreuve qui traditionnellement ouvre la saison - comptera l'an prochain pour le championnat du monde de la formule 750.

Les organisateurs de la course floridienne, qui aura lieu le 12 mars, avaient refusé de payer des primes de déplacement à chacun des pilotes engagés. Cette pratique est exigée cette année par la FIM mais est contraire à la pratique américaine. Finalement, les Américains ont accepté de répartir les 84 500 dollars de bourse prévus pour la course (14 500 de plus qu'en 1976) entre les 80 pilotes engagés, et non plus entre les 30 premiers, comme c'était le cas dans le passé. Le vainqueur touchera 11 800 dollars.

Lienhard et Zweifel, chacun un succès La « belle » aura lieu jeudi à Sion

A l'approche des championnats du monde, la forme des spécialistes helvétiques est toujours réjouissante. Willy Lienhard et Albert Zweifel en ont apporté une nouvelle preuve en dominant le 3^e cyclocross international de Saint-Blaise organisé par le VC Vignoble Colombier. Comme à plusieurs reprises cette saison, le champion du monde a dû toutefois s'incliner devant son rival national qui l'a battu au sprint. La troisième place est revenue à l'étonnant amateur Karl-Heinz Helbling qui a pu demeurer constamment dans les roues de ses deux rivaux professionnels, lesquels ne l'ont distancé que dans le dernier tour.

L'épreuve a réuni 37 concurrents sur le circuit des Fourches qui sera peut-être le théâtre des championnats suisses l'an prochain (la candidature a été déposée et l'assemblée de l'UCS décidera samedi prochain à Sierre). A cause d'une bise glaciale, le sol était devenu très dur et la plupart des coureurs ont singulièrement souffert du dos.

Les amateurs n'ont pas pu bénéficier longtemps de leur avantage de 1 minute accordé au départ. D'entrée, Zweifel a imposé un train d'enfer à ses rivaux et en moins de deux tours du circuit de 1850 mètres il était revenu parmi les premiers. En tête figurait toujours Karl-Heinz Helbling qui a par la suite opposé une belle résistance et qui a constamment fait partie du groupe de tête.

Emmenant dans sa roue Lienhard, Helbling et Peter Frischknecht, Zweifel prit le commandement dans la troisième des douze boucles. Dès lors, le quatuor n'a cessé de creuser l'écart sur tous les autres. A plusieurs reprises, on aurait pu croire que Helbling allait être distancé après certains passages délicats. Mais ce fut au contraire Frischknecht qui perdit le contact dans le 8^e tour. Le Zurichois ne put jamais revenir sur ses rivaux qui affichèrent une très nette supériorité.

Comme à son habitude, Gilles Blaser a fait une course remarquable (6^e à 1'49). Le Genevois a longtemps été à la lutte avec le Bernois Lafranchi. Dans l'avant-dernier tour, il précédait son rival, mais à la suite d'ennuis avec son guidon, il a perdu du terrain et n'a plus été en mesure de refaire son retard. Les «étrangers», malgré la présence du Belge Robert Vermeire, champion du monde amateur, ont rapidement été dépassés par les événements, le Tchecoslovaque Fisera et l'Italien Vagneur limitant le mieux les dégâts. Résultats :

CAT. A (12 TOURS = 22,2 KM) : 1. Willy Lienhard (Steinmaur) 54'26" ; 2. Albert Zweifel (Wetzikon) à 1" ; 3. Karl-Heinz Helbling (Zurich) à 13" ; 4. Peter Frischknecht (Steinmaur) à 25" ; 5. Carlo Lafranchi (Langenthal) à 1'29" ; 6. Gilles Blaser (Genève) à 1'49" ; 7. Milos Fisera (Tch) à 2'25" ; 8. Franco Vagneur (It) à 2'29" ; 9. Woitek Cervinek (Tch) à 2'55" ; 10. Ueli Mueller (Steinmaur) à 3'51" ; 11. Hermann Gretener (Wetzikon) à 4'28" ; 12. Fritz Saladin (Zurich) à 4'36" ; 13. Jiri Kvapil (Tch) à 5'14" ; 14. Wacław Pochop (Tch) à 1 tour ; 15. Peter Haegi (Baech) à 1 tour, etc. 37 partants.

CAT. B (9 TOURS + 16,65 KM) : 1. René Häuselmann (Mooslerau) 46'37" ; 2. Marcel Russenberger (Merishausen) à 34" ; 3. Christian Cherpillod (Morges) à 1'50" ; 4. Hans Meier (Aegeri) à 2'00" ; 5. Othmar Kistler (Baech) à 2'52" ; 6. Dominique Burnier (Aigle) à 3'04" ; 7. Bruno d'Arise (Baech) à 3'35" ; 8. Peter Suter (Ehrendingen) à 3'41" ; 9. Peter Heusser (Sulz) à 3'42" ; 10. Martin Keller (Uster) à 3'47".

CAT. C (5 TOURS = 9,25 KM) : 1. Kurt Meier (Aegeri) 28'35" ; 2. Beat Baerlocher (Baech) à 1'12" ; 3. Beat Nydegger (Fribourg) à 1'37".

Zweifel prend sa revanche

Battu la veille à Saint-Blaise, Albert Zweifel a pris sa revanche dimanche dans le cyclocross international d'Alterswil. Le champion du monde de la spécialité avait pourtant perdu le contact avec la tête dans le troisième des neuf tours que comptait l'épreuve. Cela ne l'a pas empêché de revenir sur les premiers et de s'en aller finalement seul cueillir la victoire. A relever que Willi Lienhard a été victime d'une chute qui lui a fait perdre passablement de terrain. L'amateur bernois Carlo Lafranchi a une fois encore fait une excellente course puisqu'il a pris la quatrième place. Les résultats :

Cat. A : 1. Albert Zweifel (Rueti) 21 km 600 en 54'54" ; 2. Willi Lienhard (Steinmaur) à 32" ; 3. Peter Frischknecht (Uster) même temps ; 4. Carlo Lafranchi (Langenthal) à 50" ; 5. Erwin Lienhard (Steinmaur) à 1'08" ; 6. Fritz Saladin (Binningen) à 1'36" ; 7. Gilles Blaser (Genève) à 1'50" ; 8. Franco Vagneur (It) à 1'57" ; 9. Karl-Heinz Helbling (Meilen) à 1'59" ; 10. Robert Vermeire (Be) même temps.

Cat. B : 1. Marcel Russenberger (Merishausen) 16 km 200 en 42,35" ; 2. René Häuselmann (Mooslerau) à 35" ; 3. Christian Cherpillod (Morges) à 1'34". Cat. C : 1. Kurt Meier (Aegeri) 9 km en 26'08".

Prochain rendez-vous à Sion (jeudi)

Ainsi, Lienhard (samedi) et Zweifel (dimanche) ont remporté chacun une victoire. La «belle» aura lieu jeudi de cette semaine sur le circuit des Casernes à Sion. Précisons que tous les «grands» de la spécialité seront au départ. Mentionnons également que le champion du monde Albert Zweifel dédicacera le poster du Nouvelliste, mercredi après-midi à La Placette, à Sion.

Ernst Nyffeler arrête la compétition

L'amateur d'élite Ernst Nyffeler (Heimisbach), qui a obtenu de nombreux succès en 1977, a décidé de mettre un terme à sa carrière à la suite de la dissolution du groupe sportif Tigra. Nyffeler, qui est âgé de 26 ans, entend toutefois conserver une bonne forme afin d'être en mesure de défendre avec son club, le RMV Hochdorf, le titre national par équipes.

GYMNASTIQUE

NETTE DÉFAITE DES SUISSESSES

Comme on pouvait le prévoir, les Suissesses ont perdu nettement (372,50 à 361,85) le premier match international qui les opposait à la RDA. Déjà en tête après les exercices imposés, les jeunes Allemandes de l'Est ont plus que doublé leur avance dans les exercices libres. Individuellement, la victoire est revenue à Regina Grabolle (12 ans) devant ses compatriotes Astrid Muehlebach et Silvia Hindorff. Irene Amrein a pris la quatrième place grâce à sa régularité (elle a obtenu 9,30 à tous les engins).

Dans une salle comble, les Allemandes de l'Est se sont montrées tout aussi brillantes dimanche que samedi. La meilleure performance a été réussie par Regina Grabolle, qui a obtenu la meilleure note de la rencontre aux exercices au sol avec 9,75.

Chez les Suissesses, Nadja Vanza fut la

meilleure avec Irene Amrein. Les autres ont été déçues. Era Canevascini a raté son saut de cheval alors que Yvonne Schumacher n'a pas été jusqu'au bout de ses possibilités. Par ailleurs, Romy Kessler a fait une chute à la poutre, ce qui lui a fait perdre trois places.

Résultats de ce match international disputé à Eberswalde, à 80 km de Berlin-Est :

RDA - Suisse : 1. RDA 372,50 (184,80 + 187,70) ; 2. Suisse 361,85 (179,60 + 182,25).

Classement individuel : 1. Regina Grabolle (RDA) 75,40 (37,40 + 38,00) ; 2. Astrid Muehlebach (RDA) 74,85 (37,25 + 37,60) ; 3. Silvia Hindorff (RDA) 74,30 (36,90 + 37,40) ; 4. Irene Amrein (S) 73,95 (36,75 + 37,20) ; 5. Silvia Czech (RDA) 73,35 (36,20 + 37,15) ; 6. Ina Koppe (RDA) 73,25 (36,50 + 36,75) ; 7. Nadja Vanza (S) 73,00 (36,20 + 36,80) et Kerstin Klotzeck (RDA) 73,00 (36,30 + 36,70) ; 9. Ina Pfeufer (RDA) 72,60 (35,10 + 37,50) ; 10. Era Canevascini (S) 71,65 (35,60 + 36,05) ; 11. Romy Kessler (S) 71,60 (35,60 + 36,00) ; 12. Yvonne Schumacher (S) 70,75 (35,10 + 35,65) ; 13. Cordelia Vanza (S) 69,05 (34,75 + 34,30).

PATINAGE ARTISTIQUE

Rieder domine les championnats romands

A Leysin, la Neuchâteloise Danielle Rieder a comme prévu remporté le championnat romand. Les résultats :

1. Danielle Rieder (La Chaux-de-Fonds) 5/105,38 ; 2. Patricia Claret (Lausanne) 10/94,72 ; 3. Françoise Wyss Neuchâtel) 20/84,96 ; Seniors B : 1. Josianne Ehinger (Genève) 5/95,74 ; 2. Fraenzy Wartmann (Genève) 10/92,60 ; 3. Annick Layat (Genève) 15/88,92. Juniors : 1. Fabienne Diemant (Lausanne) 6/91,20 ; 2. Corinne Rovero (Yverdon) 9/90,24 ; 3. Pascale Baux (Lausanne) 17/87,60.

Garçons. - Juniors : 1. Paul Sonderegger (Genève) 5/85,26.

POIDS ET HALTÈRES

Alexeev en vedette à Las Vegas

Les haltérophiles soviétiques ont dominé, comme prévu, une réunion montée pour les besoins de la télévision américaine. A Las Vegas, Vassili Alexeev, le champion du monde toute catégorie, a été et enthousiasmé à la fois le public en annonçant d'abord qu'il était blessé au poignet droit (distorsion des ligaments) puis en soulevant une barre de 100 kg de la seule main gauche.

Merckx - Sercu vainqueurs des Six Jours de Zurich



Les 25^e Six Jours de Zurich se sont terminés, comme prévu, par la victoire des Belges Eddy Merckx et Patrick Sercu, qui se sont imposés avec un tour d'avance sur le néo-professionnel suisse Daniel Gisiger et le Hollandais René Pijnen. Merckx, qui participait pour la première fois à l'épreuve zurichoise, a ainsi enlevé sa seizième victoire dans une course de Six Jours. Patrick Sercu en est pour sa part à son 55^e succès.

La décision est intervenue à 36 minutes de la fin, lorsque Merckx-Sercu réussirent à prendre un tour d'avance. A neuf tours de la fin, Gisiger-Pijnen se lancèrent dans une violente contre-attaque pour tenter de combler leur handicap (dans le même tour, ils se seraient imposés aux points). Mais les deux Belges ne leur concédèrent jamais plus d'un demi-tour.

Chez les amateurs, l'épreuve a été dominée par les favoris, les Belges Frans Caethoven et Michel Vaarten, qui ont remporté cinq des sept étapes.

Les classements finals :

Professionnels : 1. Eddy Merckx - Patrick Sercu (Be) 184 p. ; à un tour : 2. René Pijnen - Daniel Gisiger (Ho-S) 303 ; à trois tours : 3. Udo Hempel - René Savary (RFA-S) 198 ; à sept tours : 4. Klaus Bugdahl - Don Allan (RFA-Aus) 25 ; à neuf tours : 5. Ole Ritter - Gert Frank (Da) 55 ; à 14 tours : 6. Guenter Haritz - Roman Hermann (RFA-Lie) 134 ; à 21 tours : 7. Horst Schuetz - Hans Hindelang (RFA) 158 ; à 32 tours : 8. Walter Baumgartner - Hans Kaenel (S) 69 ; à 38 tours : 9. Dieter Kemper - Kim-Gunnar Svendsen (RFA-Da) 88 ; à 56 tours : 10. Meinrad Voegelé - Fridolin Keller (S) 102 ; à 61 tours : 11. Julien Stevens - Viktor Schraner (Be-S) 30 ; éliminés au cours de la dernière nuit à la suite de chutes : Peffgen-Fritz (RFA), Medhurst-Burton (GB), Demierre-Loder (S) et Tinchella-Avogadri (It).

Amateurs : 1. Frans Caethoven - Michel Vaarten (Be) 156 p. ; 2. à un tour : 2. Herry Slot - Barend Hoeveneers (Ho) 80 ; 3. Heiri Fretz - Sigmund Hermann (S-Lie) 37 ; à 4 tours : 4. Hans Ledermann - Richard Trinkler (S) 80 ; 5. Michael Marcussen - Niels Pedersen (Da) 73 ; 6. Stephan Mutter - Patrick Moeren (S) 30 ; à 5 tours : 7. Urs Dietschi - Urs Berger (S) 100 ; 8. Urs Preisig - Gerold Schuetz (S) 34 ; 9. Heinz Forster - Heinz Isler (S) 22 ; à 6 tours : 10. Roland Voegeli - Gustav Voegeli (S) 5 ; à 7 tours : 11. Siegenthaler - Menzi (S) 27 ; à 9 tours : 12. Keller - Summermatter (S) 43 ; à 10 tours : 13. Seitz - Sautebin (S) 0 ; à 12 tours : 14. Sutter - Maerki (S) 6 ; à 14 tours : 15. Brotzge - Schiegg (S) 6 p.

Les gymnastes n'ont pas fait mieux face à la RFA à Bâle

A Bâle, devant 2500 spectateurs, la Suisse a perdu son match international contre la RFA, qui n'alignait que trois de ses sélections de Montréal. Les Allemands se sont imposés par 549,40 à 544,45. Après les exercices imposés, leur avance était de 2,90 points. Après les exercices libres, elle avait passé à 4,95 p. Cet écart représente le handicap chiffré par Jack Günthardt pour l'absence du triple champion suisse Robert Bretscher, dont on sait qu'il a dû déclarer forfait après s'être blessé à l'entraînement. Avec lui, la Suisse aurait pu faire jeu égal avec la RFA. Elle aurait même pu s'imposer.

Si l'on prend pour point de comparaison les résultats obtenus lors du récent championnat suisse aux engins, la Suisse, avec Bretscher à la place de Jaquet, aurait marqué 5,50 points de plus (2,40 en imposés, 3,10 en libres). Elle aurait de plus tiré de la participation de Bretscher un net avantage sur le plan psychologique.

Avec un Eberhard Gienger au sommet de sa forme, mais avec trois autres gymnastes seulement de classe internationale, la RFA était de toute façon à la portée de la Suisse, dont certains éléments ont été déçus. Le meilleur représentant helvétique a finalement été, comme contre la Tchecoslovaquie,

Renato Giess. Les exercices libres ont permis à Schmid et à Bachmann d'améliorer leur classement, au contraire de Philippe Gaille qui, à la suite d'un raté aux barres, a rétrogradé de la troisième à la septième place. Les deux jeunes, Jaquet et Meister, ont surpris en bien.

Les résultats :

Par équipes : 1. RFA 549,40 (273,45 et 275,95) ; 2. Suisse 544,45 (271,05 et 273,40).

Individuellement : 1. Eberhard Gienger (RFA) 112,30 (56,05 et 56,25 / 8,85 / 9,45 / 9,55 / 9,10 / 9,50 / 9,80) ; 2. Volker Rohrwick (RFA) 111,80 (55,75 et 56,05 / 9,35 / 9,25 / 9,50 / 9,40 / 9,15 / 9,40) ; 3. Renato Giess (S) 109,70 (54,50 et 55,20 / 9,10 / 9,25 / 9,10 / 9,40 / 9,10 / 9,25) ; 4. Peter Schmid (S) 109,55 (54,30 et 55,25 / 8,85 / 9,15 / 9,39 / 9,45 / 9,25 / 9,25) ; 5. Benno Gross (RFA) 108,95 (54,50 et 54,35) ; 6. Ueli Bachmann (S) 108,75 (53,80 et 54,95) ; 7. Philippe Gaille (S) 108,65 (54,60 et 54,05) ; 8. Werner Steinmetz (RFA) 106,65 (53,40 et 53,25) ; 9. Ferdinand Greulich (RFA) 106,65 (52,25 et 54,40) ; 10. Jean-Pierre Jaquet (S) 106,30 (53,15 et 53,15) ; 11. Manfred Diehl (RFA) 105,95 (52,45 et 53,50) ; 12. Urs Meister (S) 104,75 (52,15 et 52,60).

ATHLÉTISME

Bill Rodgers en évidence !

En remportant la 12^e édition du marathon de Fukuoka (Japon), l'Américain Bill Rodgers (29 ans) a amélioré de plus d'une demi-minute la meilleure performance mondiale de l'année sur la distance de 42,2 km qu'il avait établie en octobre dernier à New York. Rodgers demeure toutefois à 2'22 de la meilleure performance absolue du marathon. Des concurrents (68) de dix nations étaient aux prises, dont le Finlandais Lasse Viren, double champion olympique, qui s'est classé parmi les «viennent-ensuite» seulement. Résultats :

1. Bill Rodgers (EU) 2 h. 10'55"3 ; 2. Leonid Moisseiev (URSS) 2 h. 11'57"0 ; 3. Massimo Magnani (Jap) 2 h. 13'04" ; 4. Tom Fleming (EU) 2 h. 14'26"2 ; 5. Toshihiko Seko (Jap) 2 h. 15'01" ; 6. Mineteru Sakamoto (Jap) 2 h. 15'37"3.

● Course sur route à Varèse : 1. Fernando De Maria (It) les 15 km en 43'44" ; 2. Fabrizio Pisoni (It) à 16" ; 3. Peter Winkler (S) à 1'18" ; 7. Giancarlo Lanini (S) à 3'59".

Dès mercredi début de la coupe du monde

La succession du Suédois Ingemar Stenmark et de la Suisse Lise-Marie Morerod sera ouverte à partir de mercredi, à Val-d'Isère, où débutera la onzième coupe du monde de ski alpin dotée, pour la dernière fois, du trophée Evian. Elle comportera d'ici au 19 mars, date de la dernière épreuve (slalom géant parallèle) à Arosa, quatorze étapes pour les hommes et seize pour les dames.

Il n'y aura pas cette saison qu'un seul vainqueur, celui du combiné, mais également un gagnant et une gagnante par spécialité. Lors de son dernier congrès à Bariloche, la Fédération internationale a en effet décidé d'officialiser les classements officiels auxquels les spécialistes se livraient séparément en descente, slalom et slalom géant.

Pour le classement général portant sur les trois spécialités, on tiendra compte des trois meilleurs résultats dans chacune des trois disciplines, comme lors de la création de la coupe du monde en 1967. Par spécialités, il ne sera retenu que les cinq meilleurs résultats sur l'ensemble de la saison. L'attribution des points reste la même : 25 au premier, puis 20, 15, 11, 8, 6, 4, 3, 2, 1.

A noter cette année que les combinés ne rapporteront plus de points de coupe du monde, et qu'une descente masculine supplémentaire sera courue à Kitzbühl, fin janvier, au cas où l'une des six autres ne pourrait avoir lieu.

LE CALENDRIER DE LA 11^e COUPE DU MONDE

● **DAMES.** - Décembre: 7-8: Val-d'Isère (descente et géant); 10: Courmayeur (slalom); 15-16: Bormio (descente et géant); 20-21: Saalbach (descente et géant).

Janvier: 6-7: Pfronten (descente et slalom); 11-12: Les Diablerets-Les Mosses (descente et géant); 18-19: Badgastein (descente et slalom); 22: Maribor (slalom); 24: Berchtesgaden (slalom).

Février: 8-9: Megève-Saint-Gervais (slalom et géant).

Mars: 2-4: Stratton Mountain (slalom et géant); 6: Crammow Mountain (géant); 11: Bad Kleinkirchheim (descente); 16-19: Arosa (géant parallèle).

● **MESSEIERS.** - Décembre: 9-11: Val-d'Isère (descente et géant); 13-14: Madonna Di Campiglio (slalom); 18: Val Gardena (descente); 22: Corina d'Ampezzo (descente).

Janvier: 5: Oberstaufen (slalom); 8-9: Zwiesel (slalom et géant); 14-15: Wengen (descente et slalom); 16: Adelboden (géant); 20-22: Kitzbühl (deux descentes et slalom).

Février: 10-12: Chamonix (descente et slalom).

Mars: 2-4: Stratton Mountain (slalom et géant); 7: Crammow Mountain (géant); 12: Laax (descente); 16-19: Arosa (géant parallèle).

Soit, au total, sept descentes, sept slaloms et huit géants chez les dames, huit descentes, sept slaloms et sept géants chez les messieurs.

Les championnats du monde (hors coupe du monde) seront disputés du 28 janvier au 5 février à Garmisch-Partenkirchen, tandis que la seconde partie de février a été réservée aux championnats nationaux.

Erik Schinegger père

Championne mondiale en 1966, devenu homme deux ans après, Erik Schinegger doit devenir père au printemps prochain, rapporté le quotidien viennois *Kurier*. Erika, qui avait gagné le titre mondial de descente à Portillo, était devenue Erik deux ans plus tard.

Kreuzer 2^e à Zweisimmen

● **Zweisimmen.** - Fond national, 15 km élite: 1. Venanz Egger (Plasselb) 53'53"6; 2. Hansueli Kreuzer (Obergom) 54'19"2; 3. Mario Pesenti (Ulrichen) 55'01"7; juniors (10 km): 1. Fritz Pfeuti (Sangernboden) 33'08"3.

VOLLEYBALL

Le championnat suisse

Bienne (chez les messieurs) et Uni Bâle (chez les dames) ont conservé leur place de leaders du championnat suisse de ligue nationale A en fêtant une nouvelle victoire lors de la neuvième journée. Résultats:

MESSEIERS. - LNA: Servette - Chênois 2-3; Star Onex - Bienne 2-3; Uni Lausanne - Spada Academica Zurich 3-1; Volero Zurich - Naefels 0-3. Le classement: 1. Bienne 9-18; 2. Servette 9-12; 3. Star Onex 9-12; 4. Naefels 9-10; 5. Chênois 9-8; 6. Volero 9-6; 7. Spada 9-4; 8. Uni Lausanne 9-2.

LNB, groupe ouest: Colombier - Kœniz 2-3; Star Onex - Meyrin 1-3; Marin - Chênois 0-3; Le Locle - Montreux 0-3. Le classement: 1. Le Locle 9-16; 2. Montreux 9-16; 3. Kœniz 9-14.

DAMES. - LNA: Uni Lausanne - Spada Academica 2-3; Uni Berne - Uni Bâle 0-3; VB Bâle - Bienne 0-3; Colombier - VBC Lausanne 0-3. Le classement: 1. Uni Bâle 9-18; 2. Bienne 9-14; 3. VBC Lausanne 9-14; 4. Uni Lausanne 9-8; 5. Spada 9-8; 6. VB Bâle 9-6; 7. Colombier 9-4; 8. Uni Berne 9-0.

LNB, groupe ouest: Carouge - Chênois 0-3; Star Onex - Servette 3-2; Berne - Neuchâtel Sports 3-1; Seminar Soleure - Kœniz 1-3. Le classement: 1. Neuchâtel-Sports 9-16; 2. Star Onex 9-16; 3. Berne 9-14.

MOREROD ET STENMARK remportent le slalom parallèle des « World Series » à Montgenèvre



Lise-Marie a retrouvé le sourire...

LISE-MARIE MOREROD a remporté une nette victoire aux dépens de Fabienne Serrat, en finale du slalom parallèle des World Series, à Montgenèvre alors que pour la troisième place, Ingrid Eberle prenait le meilleur sur Annemarie Moser. Couru par un temps très froid et sur une piste ultra-rapide, ce slalom parallèle a réhabilité les World Series, puisque ce sont les meilleures slalomeuses du moment que l'on retrouve aux premières places.

Sur 32 concurrentes prévues au départ, onze avaient déclaré forfait, dont toute l'équipe de RFA. En seizièmes de finale, il n'y eut que trois combats singuliers. Etaient qualifiées: Perrine Pelen (Fr), Erika Hess (S), Bernadette Zurbriggen (S), Lise-Marie Morerod (S), Hanni Wenzel (Lie), Ingrid Eberle (Aut), Becky

Coupe d'Europe Victoire italienne en descente

La coupe d'Europe 1977-1978 s'est ouverte samedi, à Tignes, par une descente masculine. Cette épreuve a été remportée par le jeune Italien Mauro Maffei (20 ans). Le coureur de Madonna Di Campiglio qui avait provoqué la surprise en terminant au treizième rang de la descente des World Series de Crans-Montana, malgré son numéro de dossard élevé (46), a ainsi confirmé ses talents. En 1'41"62, Mauro Maffei a devancé de 29 centièmes de seconde le jeune Grison Roland Lutz (18 ans), lequel fait partie du groupe 3/A d'entraînement de la FSS. Outre le skieur de Bad Ragaz, un autre Suisse s'est classé parmi les dix premiers: Conradin Cathomen (6^e). Le classement de cette descente de Tignes, première épreuve de la coupe d'Europe:

1. Mauro Maffei (It) 1'41"62; 2. Roland Lutz (S) 1'41"91; 3. Renato Antonioli (It) 1'42"08; 4. Helmut Hoeflechner (Aut) 1'42"18; 5. Oswald Kerschbauer (It) 1'42"38; 6. Conradin Cathomen (S) 1'42"63; 7. Massimo Provera (It) 1'42"69; 8. Sepp Wildgruber (RFA) 1'42"94; 9. Michael Geyer (RFA) 1'42"99; 10. Lorenzo Cancian (It) 1'43"06; puis: 13. Hans Frantschi (S) 1'43"30; 14. André Zurschmitten (S) 1'43"33; 99 coureurs au départ, 96 classés. Piste: 2900 mètres, 700 m de dénivellation, 54 portes de direction.

● LE PREMIER SLOM À WENGEN

Andreas Wenzel (Lie) a nettement dominé le slalom spécial de Tignes, deuxième épreuve de la saison comptant pour la coupe d'Europe. Au terme des deux manches, le jeune skieur de la principauté (19 ans) a en effet devancé de plus de deux secondes le Yougoslave Bojan Krizaj et l'Autrichien Wolfram Ortner. Aucun Suisse n'est parvenu à se classer parmi les dix premiers de ce slalom, dont voici les résultats:

1. Andreas Wenzel (Lie) 107"02; 2. Bojan Krizaj (You) 109"45; 3. Wolfram Ortner (Aut) 109"68; 4. Geoff Bruce (EU) 109"68; 5. Cuvus Bachleda (Pol) 110"38; 6. Cary Adgate (EU) 110"77; 7. Frank Woernol (RFA) 110"93; 8. Peter Monod (Can) 110"99; 9. Caipatak Gasienica (Pol) 111"05; 10. Alfred Steger (Aut) 111"37.

● **Classement de la coupe d'Europe masculine après deux épreuves:** 1. Andreas Wenzel (Lie) et Mauro Maffei (It) 25 points; 2. Bojan Krizaj (You) et Roland Lutz (S) 20; 3. Wolfram Ortner (Aut) et Renato Antonioli (It) 15; puis: 11. Conradin Cathomen (S) 6.

Dorsey (EU), Claudia Giordani (It), Annemarie Moser (Aut), Vicky Fleckenstein (EU), Brigitte Habersatter (Aut), Marie-Thérèse Nadig (S), Abbi Fisher (EU), Kathy Kreiner (Can), Martina Ellmer (Aut) et Fabienne Serrat (Fr).

En quarts de finale, Claudia Giordani ne pouvait éviter la chute sur la pente ultra-rapide et verglacée. Elle fut transportée au centre médical où le médecin devait diagnostiquer une très forte contusion au mollet droit avec hématome. L'Italienne devra observer un repos total de cinq à six jours et il n'est donc pas question pour elle de participer au Critérium de la première neige à Val-d'Isère. Il y eut d'ailleurs beaucoup de sorties de piste dans cette épreuve, et la plupart des concurrentes - notamment Perrine Pelen, Bernadette Zurbriggen et Marie-Thérèse Nadig - furent éliminées par disqualification.

Seule la finale fut de toute beauté. Lise-Marie Morerod prenait un léger avantage à mi-parcours de la première manche pour terminer avec 217 millièmes de seconde d'avance sur Fabienne Serrat. Dans la deuxième manche, la Française faisait une légère faute, se rétablissait tant bien que mal, et terminait à 369 millièmes de la Suisse, soit à 586 millièmes au total des deux manches. Très essouffées à l'arrivée et se congratulant, les deux skieuses étaient d'accord pour dire que la piste était difficile. «Chaque virage posait un problème», relevait Lise-Marie Morerod, qui ajoutait: «Je crois que je suis revenue à mon top-niveau». Fabienne Serrat pour sa part confiait: «Aujourd'hui, Lise-Marie était la plus forte. Mais la saison ne fait que commencer.»

Les résultats:

Quarts de finale: Lise-Marie Morerod (S) bat Erika Hess (S) par 2-0; Ingrid Eberle (Aut) bat Becky Dorsey (EU) par 2-0; Annemarie Moser (Aut) bat Brigitte Habersatter (Aut) par 2-0; Fabienne Serrat (Fr) bat Abbi Fisher (EU) par 2-0. **Demi-finales:** Morerod bat Eberle par 2-0; Serrat bat Moser par 2-0.

Finales: 1^{re} place: Lise-Marie Morerod (S) bat Fabienne Serrat (Fr) par 2-0 (217 et 369 millièmes); 3^e place: Eberle bat Proell par abandon.

Le classement du slalom parallèle: 1. Lise-Marie Morerod (S) 2. Fabienne Serrat (Fr); 3. Ingrid Eberle (Aut); 4. Annemarie Moser (Aut); 5. Abbi Fisher (EU); 6. Brigitte Habersatter (Aut); 7. Erika Hess (S); 8. Becky Dorsey (EU).

Classement final des World Series, dames: 1. Autriche 52 points; 2. Suisse 45; 3. France 37; 4. Etats-Unis 22; 5. Liechtenstein 7; 6. RFA et Italie 6; 8. Canada 4.



Ingemar Stenmark a confirmé son excellente forme.

Victoire finale de l'Autriche

Le Suédois Ingemar Stenmark n'a connu aucun problème pour remporter, à Montgenèvre, sur une piste rendue aussi brillante qu'un miroir par le vent qui a soufflé toute la nuit, le slalom parallèle, dernière épreuve des World Series 1977. Stenmark a ainsi signé sa deuxième victoire après son succès dans le slalom spécial de Crans-Montana. Au classement général par nations, l'Autriche a enlevé ces World Series, devant la Suisse et les Etats-Unis.

Stenmark, pour vaincre, a dû se débarrasser successivement des Italiens Paolo de Chiesa, Piero Gros, Fausto Radici et Bruno Nœckler, sans perdre une seule manche. Au départ, 24 concurrents seulement étaient présents sur les 32 prévus, les Autrichiens, qui étaient déjà assurés de la victoire dans les World Series, et les Allemands ayant déclaré forfait, ainsi que le Norvégien Erik Haker. Deux Suisses étaient également de la partie: Ernst Good fut éliminé dès le premier tour par Bruno Nœckler tandis que Peter Mueller, exempt du premier tour, échouait dans le second face au Français Patrick Lamotte.

Cinq Italiens se retrouvaient en quarts de finale: Gros, Radici, Herbert Plank, Nœckler et Mauro Bernardi. Il y avait également un Français, Lamotte, un Américain, Phil Mahre, et Stenmark. En demi-finales, on ne trouvait plus que deux Italiens, Radici et Nœckler, ainsi que Stenmark et Mahre. Radici, follement acclamé par le public, faisait presque jeu égal avec Stenmark dans la première manche de la demi-finale mais il était largement distancé dans la seconde. Quant à Bruno Nœckler, il se qualifiait pour la finale aux dépens de Phil Mahre, grâce à un net avantage pris dans la première manche.

La glace semblait d'ailleurs convenir à l'Italien. Mais en finale, contre Stenmark, il était difficile de vaincre. Nœckler perdit ainsi les deux manches, mais sans jamais être ridiculisé. Il n'accusait qu'un retard de 185 millièmes dans la première manche, et de 145 millièmes dans la seconde. C'est dire l'intensité de la lutte. Le Suédois, dans son style beaucoup plus coulé, se montrait impérial. A peine un léger sourire sur la ligne d'arrivée pour les photographes et il repartait, toujours aussi tacturne. Stenmark sera donc, comme les années précédentes, l'homme à battre dans les slaloms de coupe du monde.

Les résultats:

● **Slalom parallèle masculin, quarts de finale:** Ingemar Stenmark (Su) bat Piero Gros (It) de 1"914 (0"497 et 0"417); Fausto Radici (It) bat Herbert Plank (It) (deux chutes); Phil Mahre (EU) bat Patrick Lamotte (Fr) 0"013 plus une chute; Bruno Nœckler (It) bat Mauro Bernardi (It) (deux chutes). **Demi-finales:** Stenmark bat Radici de 0"513 (0"005 et 0"508); M. Nœckler bat Mahre de 0"308 (0"52 et 0"218). **Finales:** 3^e place: Radici bat Mahre de 0"215 (0"659 et 0"444); première place: Stenmark bat Nœckler de 0"330 (0"185 et 0"145). Classement dès le 5^e rang: 5. Plank; 6. Lamotte; 7. Gros; 8. Bernardi; Ernst Good (S) éliminé dans le premier tour par Nœckler, Peter Mueller (S) éliminé dans le deuxième tour par Lamotte.

● **WORLD SERIES.** - Classements finals: général: 1. Autriche 80 points; 2. Suisse 45; 3. Etats-Unis 41; 4. France 37; 5. Italie 32; 6. Suède 24; 7. RFA 11; 8. Canada 9; 9. Liechtenstein et Norvège 7; 11. Bulgarie 4. Messieurs: 1. Autriche 28; 2. Italie 26; 3. Suède 24; 4. Etats-Unis 17; 5. Norvège 7; 6. RFA et Canada 5; puis 9. Suisse 2.

Aujourd'hui, slalom géant FIS à Anzère (1^{er} départ à 9 h. 30)

Aujourd'hui et demain mardi (5-6 décembre) se disputera à Anzère le 2^e Grand Prix FIS, sous la forme d'un slalom géant et un slalom spécial. Ces deux épreuves sont prévues dans le cadre de la semaine internationale du ski valaisan. Les conditions d'enneigement sont excellentes et le parcours tracé sur la piste «La Combe» sera des plus sélectifs. L'épreuve du slalom géant aura une longueur de 1000 m environ avec 290 m de dénivellation. Le premier départ sera donné à 9 h. 30, la seconde manche à 13 h. 30. Quant au slalom spécial, il sera disputé sur la même piste avec 600 m de parcours et 190 m de dénivellation (sommets Pas-de-Malmbré).

Le comité d'organisation est placé sous la présidence de Pierre Travelletti, alors que le chef de course sera Marcel Savioz, ancien entraîneur de l'équipe suisse.

SEIZE NATIONS AU DEPART

Des représentants de seize nations seront présentes pour prendre part à ces épreuves FIS réservées aux messieurs. Vainqueurs à Montgenèvre, le

roi de la spécialité le Suédois Ingemar Stenmark sera présent avec toute l'équipe nationale. Des Norvégiens, on retiendra Odd Sörli, Knut-Erik Johannessen; les Allemands avec à leur tête Christian Neureuther, la Pologne avec Jan Bachleda, alors que la Yougoslavie présentera le vainqueur des Diablerets, Bojan Krizaj. Quant à l'équipe d'Italie, elle s'annonce au complet avec les Thœni, Gros, etc. Du côté helvétique, la FSS a délégué ses meilleurs spécialistes avec les deux Hemmi, Good,

Fournier, Lüscher, Schwendener, Aellig, Bonvin, Donnet, Eggen et Tresch. Les Autrichiens, avec Heidegger, Hinterseer et Morgenegg seront également de la partie.

Avant les débuts de la coupe du monde à Val-d'Isère, ces deux épreuves FIS du 2^e Grand Prix d'Anzère revêtent une importance capitale.

Souhaitons qu'un nombreux public se déplace sur les pistes pour voir à l'œuvre les meilleurs skieurs mondiaux de la spécialité. Le premier départ sera donné ce matin à 9 h. 30.

2^e Grand Prix FIS d'Anzère

Lundi 5 et mardi 6 décembre

16 nations, avec la participation de tous les coureurs de la coupe du monde.

Entrée avec remontées mécaniques: adultes Fr. 20.-; enfants Fr. 10.-

Pour choisir votre montre à quartz, les conseils d'un bon horloger valent mieux que ceux d'un bon vendeur.

Etre horloger, cela s'apprend. Et ce savoir, l'horloger spécialisé le met à votre service pour vous conseiller objectivement le meilleur achat, sans chercher à vous vendre une montre qui ne serait pas conforme à votre désir ou à votre budget. Car l'horloger spécialisé a une réputation à défendre.

En plus, seul l'horloger spécialisé peut vous offrir autant d'avantages:

L'horloger spécialisé est un professionnel de la montre à quartz. Il ne faut pas oublier que ce sont les horlogers suisses qui ont inventé la première montre à quartz voilà des années.

L'horloger spécialisé vous propose le choix le plus large de marques et de prix dans tous les systèmes électroniques: digital à affichage numérique (LED et LCD) et analogique avec cadran classique (considéré généralement comme le plus pratique). Chez lui, vous trouverez à coup sûr la montre qui correspond à vos désirs.

L'horloger spécialisé vous assure un service d'entretien, ce qui est primordial. Il connaît, par exemple, exactement le type de piles (et il en existe de nombreuses sortes) qui convient à votre montre.

Autre point capital: si un incident devait survenir, l'horloger spécialisé assurera la remise en état de votre montre. Cela, des années après votre achat. Chez l'horloger, votre montre n'est confiée qu'à des spécialistes expérimentés disposant des appareils électroniques de contrôle nécessaires.

L'horloger spécialisé vous fait bénéficier enfin d'une double garantie. En plus de la garantie de fabrication, chaque horloger cautionne lui-même la qualité des produits qu'il vend.

Alors, réfléchissez-y à deux fois avant de choisir votre montre à quartz. Dirigez-vous là où vous êtes sûrs de ne courir aucun risque. Chez l'horloger spécialisé.



Montre à quartz à affichage par cristaux liquides (LCD).

Montre à quartz à affichage analogique.



Horlogers spécialisés. Pour être sûr de ce que l'on achète.

Les magasins portant ce signe font partie de l'Association Suisse des Horlogers:

Sierre: I. Hansen, av. Général-Guisan 12, G. Bonnet, av. Général-Guisan 11, S. Buro, av. Max-Huber, R. Carlen, rue du Bourg 6, F. Titzé, carrefour du Centre.

Sion: L. Farine, place du Midi 40, G.-M. Farine, horlogerie des Galeries, A. Donzé, place du Midi, P. Gaillard, rue du Grand-Pont, P. Gaspoz, rue du Grand-Pont 34, J.-C. Hoch, av. de la Gare 10, E. Kohler, rue des Remparts 8, Maison Titzé, rue de Lausanne 13, Big T, rue des Remparts 5.

Crans-Montana: A. Aeschlimann, horlogerie-bijouterie, G. Saucy, horlogerie-bijouterie, A. Triponet, horlogerie-bijouterie, J. Kirchhofer, La Bergère, F. Kirchhofer, av. de la Gare 31, A. Taramarcas, Grand-Place.

Vercorin: P. Treuillaud, La Résidence.

Martigny: B. Gallay, av. de la Gare, G. Girard, place Centrale, H. Langel, av. de la Gare 25, R. et G. Moret, av. de la Gare 5.

Verbier: R. et G. Moret, horlogerie-bijouterie.

Saint-Maurice: R. Gex, Grand-Rue, G. Centani, Grand-Rue.

Monthey: B. Imoberdorf, rue de la Gare, R. Langel, rue du Coppet 1.

La 15^{ème} des nombreuses possibilités «cimentitrées»:

bois et pierre artificielle

La colle de ménage qui colle (presque) tout.

<p>A vendre</p> <p>fourgon VW</p> <p>1970, 68 000 km Expertisé</p> <p>Au plus offrant.</p> <p>Tél. 021/26 22 51 de 9 à 12 heures 22-308024</p>	<p>A vendre cause double emploi</p> <p>Opel Manta GTE</p> <p>année 76, 20 000 km Fr. 12 000.-</p> <p>Tél. 025/4 68 28 heures des repas 36-32089</p>	<p>A vendre</p> <p>Mercedes 280 SE neuve Mercedes 350 SL 9.73, 29 500 km Porsche 924 76, 35 000 km Lancia 1.3 Coupé 73, 47 000 km Fiat 132 GLS 76, 21 000 km Land-Rover 109 71, 46 000 km BMW 320 76, 18 000 km BMW 2002 72, révisée Renault R 12 75, 27 000 km Porsche 2.7 74, 60 000 km</p> <p>Automobiles Primo Remedi Face au Service cantonal des automobiles Vieux-Canal 39, Sion Tél. 027/23 35 65 36-2910</p>
<p>A vendre</p> <p>bus VW</p> <p>9 places 1971, 70 000 km expertisé Fr. 6200.-</p> <p>Tél. 025/4 30 19 heures des repas 143.149.256</p> <p>Occasion</p> <p>2 CV 6 1973, Fr. 3200.-</p> <p>Mazda 1300 Fr. 2800.-</p> <p>Tél. 026/5 32 84 36-2863</p>	<p>A vendre</p> <p>Opel Kadett Karavan</p> <p>60 000 km état de neuf expertisée</p> <p>S'adresser au 027/41 11 60 36-32147</p> <p>A vendre</p> <p>Peugeot 504 TI</p> <p>automatique, toit ouvrant, 65 000 km parfait état expertisée, bas prix</p> <p>Tél. 027/36 16 41 entre 12 h. et 13 h. 30 et dès 18 heures 36-727</p>	<p>A vendre</p> <p>Alfasud</p> <p>Moteur et boîte de vitesses 5000 km Dernier modèle Pneus d'hiver Expertisée</p> <p>Fr. 6750.- Tél. 027/41 51 51 36-765</p>

Ne pas faire de publicité pour économiser signifie... arrêter sa montre pour gagner du temps

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Le journal qui domine l'information et la publicité en Valais

Nouveau à Monthey!

Salon de coiffure dames et messieurs

Ouverture officielle: mardi 6 décembre

Clients, amis et vous tous qui le désirez venez partager avec nous

lundi 5 décembre entre 18 et 22 h. un COCKTAIL-PARTY

au cours duquel nous nous ferons un grand plaisir de vous rencontrer

Salon de coiffure dames - messieurs

COIFFAIT

Non-stop avec ou sans rendez-vous

P.-A. Nickel - M. Pellegrino

Avenue de la Gare 59, Monthey. Tél. 025/4 55 66

Junior-Authier ... pour suivre la trace des champions!

Les skis Juniors d'AUTHIER offrent plus de sécurité aux jeunes qui aiment évoluer rapidement et librement sur les pistes. Les modèles Juniors sont réalisés avec des matériaux de qualité et selon une technologie de pointe. Ils sont sûrs, robustes, faciles à manoeuvrer, idéals pour perfectionner la technique... et leur prix est raisonnable.

SKIS AUTHIER

COUPON à expédier à SKIS - AUTHIER SA, 1145 BIÈRE. Je désire en savoir davantage sur la nouvelle collection AUTHIER 77 78. Adressez-moi votre prospectus* détaillé avec prix

Nom: _____ Prénom: _____ Rue: _____ Localité: _____

Authier SUISSE s'adapte à vous, maîtrise la piste!

Coup de gong sur les rings étrangers

● CARLOS ZARATE CONSERVE SON TITRE

Le champion du monde des poids coq, le Mexicain Carlos Zarate, a donné une nouvelle démonstration de sa puissance, en battant, sans grande difficulté à Madrid, son challenger, l'Espagnol Juan Francisco Rodriguez. Dans ce combat titre en jeu, prévu en quinze reprises, Carlos Zarate l'a emporté par abandon de son rival au cinquième round.

Devant un adversaire inexpérimenté - Rodriguez n'avait que dix combats professionnels à son actif - n'ayant que son courage à lui opposer, le champion mexicain, qui n'était pourtant pas au mieux de sa forme, a effectué une promenade de santé, réussissant deux « knock down » parfaits, et donnant pendant deux minutes une véritable leçon de boxe, avant de s'imposer définitivement à la cinquième reprise.

● SUCCÈS DE ROCKY MATTIOLI

Le champion du monde des surweltes (WBC), l'Italien Rocky Mattioli, a battu le Britannique Larry Paul, aux points en dix reprises, lors d'un combat qui s'est déroulé à Milan. Mécontent de l'attitude défensive du boxeur britannique tout au long de la rencontre, le public lui a fait une « conduite de Grenoble ».

● CARLOS ZAMORA SUSPENDU

Le poids coq mexicain Alfonso Zamora, détroné il y a deux semaines par le panaméen Jorge Lujan de son titre mondial (WBA), a été suspendu par la commission de boxe de Californie, pour avoir passé un accord avec son adversaire. Le Panaméen, devenu champion du monde, avait en effet conclu à la demande de Zamora un contrat l'engageant à disputer pour une bourse de 50 000 dollars une revanche contre le Mexicain, par l'intermédiaire d'un promoteur désigné par ce dernier. Une deuxième clause prévoyait comme autre terme de l'alternative un combat du Panaméen, cette fois contre un autre adversaire, mais toujours par l'intermédiaire d'un homme de confiance de Zamora, la bourse s'élevant à 40 000 dollars.

M. Bob Turley, directeur de la commission californienne, a déclaré qu'il avait eu connaissance de ces contrats par Pancho Rosales, conseiller de Zamora. Les circonstances du k.o. de Zamora, net favori du match, avaient surpris les spécialistes. Sur une droite à la face peu appuyée de Lujan, Zamora s'était effondré, assis, sans faire aucun effort pour se relever. Le Panaméen

avait été déclaré champion du monde dans la confusion la plus totale. M. Turley a indiqué que le comportement de Zamora dans ce match ferait également l'objet d'une enquête et que tant le WBC que la WBA avaient été avertis de la suspension dont a été frappé en Californie l'ex-champion du monde mexicain.

● AVANT BANDINI-PIEDVACHE

Jean-Baptiste Piedvache disputera lundi soir au Palais des sports de Paris, face à l'Italien Primo Bandini, son troisième championnat d'Europe en l'espace d'un an. Le 7 décembre 1967, à l'Albert Hall de Londres, dans un match qui servait à désigner le successeur du Turc Kamaci, le Français était contraint à l'abandon à l'appel de la dixième reprise, face au Britannique David Green, en raison d'un hématome à l'œil. Green ayant ensuite renoncé à son titre, Piedvache se voyait offrir une nouvelle chance contre cette fois Bandini, lequel était le challenger officiel de Green. Cette rencontre, disputée le 10 août à Rimini, provoqua à l'époque une telle controverse qu'une revanche s'imposait. En effet, Piedvache fut disqualifié au sixième round par l'arbitre pour coup de tête involontaire sans avoir reçu au préalable un avertissement. Cette intervention qualifiée « d'intempestive » par le délégué de l'Union européenne et que les deux juges ne parurent pas approuver, survenait dans la confusion générale.

Ne pouvant déjuger l'arbitre, l'EBU se devait de réparer cette injustice en accordant une revanche au boxeur français. Une revanche qui aura donc lieu ce soir. Piedvache (29 ans) est professionnel depuis fin

1970 et il totalise 45 combats pour 42 victoires - dont 19 avant la limite - et trois défaites. De quatre ans son cadet, Primo Bandini n'est professionnel que depuis 1974. Son palmarès est loin de valoir celui de son challenger : 23 combats, 21 victoires, un nul et une défaite.

● TROISIÈME TENTATIVE POUR RELANCER UN CHAMPIONNAT AMÉRICAIN

Pour la troisième fois, des organisateurs tenteront de mettre sur pied un championnat des Etats-Unis de boxe, avec l'aide de la télévision. Le dernier projet émane cette fois du Madison Square Garden.

Teddy Brenner, matchmaker de la salle new yorkaise, a déclaré que la nouvelle association américaine de boxe, une organisation groupant les commissions pugilistiques de divers états fondée samedi à Chicago, contrôlerait le tournoi. Bill Brennan serait responsable des classements des boxeurs invités, une fonction qu'il détenait déjà dans le passé auprès de WBA.

Les matches, prévus dans dix catégories, n'auraient pas lieu qu'à New York. Quatre boxeurs par catégorie disputeraient des demi-finales en 12 rounds, les vainqueurs s'affrontant en 15 rounds pour le titre américain. Des négociations sont en cours avec les chaînes de télévision américaines pour assurer le financement de l'épreuve.

Les deux premières tentatives de monter un championnat américain avaient avorté. La dernière, un championnat organisé par Don King et télévisé par « ABC », s'était terminée sur un scandale à la suite de révélations sur des palmarès truqués, des faux classements et des dessous de table.

AUTOMOBILISME

Un pilote grièvement blessé

Le pilote américain Duane « Pancho » Carter a été victime d'un grave accident au cours d'essais privés sur sa nouvelle Lightning-Cosworth, à Phoenix (Arizona). Fonçant 260 km/h sur la ligne droite de l'ovale de Phoenix, Carter a perdu pour une raison encore indéterminée le contrôle de sa voiture, qui a heurté un rail de protection et pris feu. Le pilote, aussitôt dégagé, a été immédiatement hospitalisé. Il souffre de fractures multiples et de lésions internes. Son état est considéré comme « critique ».

Sheene sur quatre roues

Barry Sheene, champion du monde de la catégorie des 500 cm³, espère courir sur quatre roues la saison prochaine. Il suivrait ainsi l'exemple d'un autre Britannique, John Surtees, lui aussi ancien champion motocycliste. Sheene compte faire ses débuts en formule 1 dans une nouvelle série de courses ouvertes aux pilotes de formule 1 et de formule 2 et qui doivent avoir lieu sur les circuits anglais de Brands Hatch, Oulton Park, Mallory Park, Donington, Thruxton et peut-être Silverstone.

Marche - Une victoire de René Pfister

Le Zuricois René Pfister a remporté la traditionnelle marche de Saint-Nicolas, qui s'est déroulée sur 10 kilomètres, à Zurich. Le classement : 1. René Pfister (Uster) 47'41"; 2. Hans Fenner (Kusnacht) à 37"; 3. Franz Zaehring (RFA) à 38"; 4. Max Grob (Zofingue) à 2'24"; 5. Hans-Juergen Moehring (RFA) à 6'36"; 6. Beppo Galfetti (Baden) à 8'12".

NATATION

Goodell : infection virale

L'Américain Brian Goodell, double champion olympique et recordman mondial sur 400 et 1500 m libre, a dû interrompre son entraînement pendant plus d'un mois, à la suite d'une infection virale, a révélé son entraîneur Mark Schubert, à Mission Viejo (Californie). « Nous avons craint le pire, mais la menace d'une mononucléose semble maintenant écartée », a précisé le coach californien. « Goodell a subi de nombreux tests qui ont été négatifs et il pourra reprendre prochainement l'entraînement ».

Soyez aux côtés de Giovanola

Pour compléter l'effectif de ses spécialistes Giovanola cherche :

Secrétaire

Ce poste intéressant et varié, dans le cadre de notre secrétariat général, requiert un esprit indépendant, la pratique des travaux administratifs, de la sténographie et de la dactylographie, le sens des contacts et la maîtrise des langues française, allemande, et si possible anglaise.

Ce poste peut convenir à une collaboratrice (un collaborateur) de langue maternelle française, possédant un certificat de capacité ou un diplôme commercial, et ayant éventuellement une certaine expérience dans le domaine technique.

GIOVANOLA, société suisse à vocation internationale, est une entreprise dynamique qui vous offre les prestations et avantages sociaux d'une grande entreprise, un salaire correspondant à vos responsabilités, de nombreuses facilités pratiques, dans le cadre d'une situation géographique favorable.

Faire offre écrite au Service du Personnel ou téléphoner (Interne 330).



GIOVANOLA FRERES SA CH-1870 MONTHÉY TÉL. 025/41951

OPÉRATION HÉRODE



Copyright by opera mundi

Evolyn Anthony 162

Ils avaient mené des opérations de police en Pologne, en Hollande, en Russie, ils étaient capables de découvrir une souris cachée dans une maison. Instinctivement, Vierken sentait que cette partie de son plan d'ensemble ne donnerait rien. L'homme qui avait pénétré dans le château de Saint-Guillaume était un as, un spécialiste chevronné ; à son avis, cet agent était déjà loin, probablement en route pour le Midi, pour Marseille et ses environs, par exemple, où foisonnaient les résistants. Une évasion par mer, en bateau, ou même, plus dangereusement, en sous-marin allié, pouvant être tentée. Ne pensant pas trouver l'assassin de Brühl dans la région, Vierken ne croyait même pas que son arrestation, désormais, fût aussi importante que l'intimidation définitive de la population locale ; l'invasion devait la trouver paralysée par la peur. Cet acte de défi, le secours prêté à un ennemi qui, en outre, avait donné un coup terrible à l'effort de guerre allemand, devait être puni de manière épouvantable, avec tous les raffinements nécessaires.

Arrivé à la déposition de Minden, il prit d'abord le temps de la réflexion. Le comte de Cordant, château de Saint-Blaize, frère de Régine. La belle-sœur de Régine. Il

revint à la déposition. Au major. Son alibi, une femme. Vierken joua avec son crayon, imitant inconsciemment son chef. Minden avait passé la nuit avec une dame ; c'était courant, nombre de femmes couchaient avec des Allemands. Mais le fait ne s'accordait guère avec la description de l'intérieur familial qu'il devait à Régine. Il s'était représenté une famille aristocratique, traditionnelle, à laquelle Régine n'osait pas le présenter, imaginait nettement le frère et la belle-sœur de sa maîtresse. Or, la personne dont il était question dans la déposition de Minden n'évoquait nullement la comtesse de Cordant.

Selon Régine, Louise couchait avec le cousin. Possible. Elle pouvait aussi coucher avec Minden. Ce qui était intéressant, parce que Régine lui avait fait entendre que sa belle-sœur était très anti-allemande. Il ferma le dossier et donna un autre coup de téléphone. Des équipes se livraient à des recherches dans tous les villages. Il décida de se rendre au château de Saint-Blaize et de vérifier par lui-même les alibis du cousin suisse et du major.

(A suivre)

Demain mardi 6 décembre

TRANSFERT DU MAGASIN

« Chez Hélène », Saxon

en face de l'ancien magasin

Nos principales représentations :

JEANS

Cee-Men -



Life

PANTALONS

PULLS, BAS, TABLIERS



Chemises Hommes

SOUS-VÊTEMENTS

JSA Schiesser

Chantelle PARIS

CORIMA

ARTICLES pour bébés



CLAYEUX

Nous vous attendons avec plaisir dans notre nouveau magasin

vos annonces : Publicitas 027/21 21 11



A mi-parcours, Langnau seul en tête! Berne, à un point, revient très fort

RÉSULTATS

Langnau - Sierre	6-4 (2-2 1-1 3-1)
Arosa - Chaux-de-Fonds	3-3 (1-0 2-1 0-2)
Berne - Kloten	7-3 (2-2 1-1 4-0)
Bienne - Ambri	10-2 (2-1 5-1 3-0)

CLASSEMENT

1. Langnau	14	9	2	3	76-41	20
2. Berne	14	9	1	4	70-41	19
3. Bienne	14	9	-	5	64-43	18
4. Kloten	14	8	2	4	54-47	18
4. Ch.-de Fonds	14	5	2	7	57-52	12
6. Sierre	14	5	2	7	49-72	12
7. Arosa	14	3	3	8	38-39	9
8. Ambri Piotta	14	2	-	12	35-98	4

Les trois autres matches

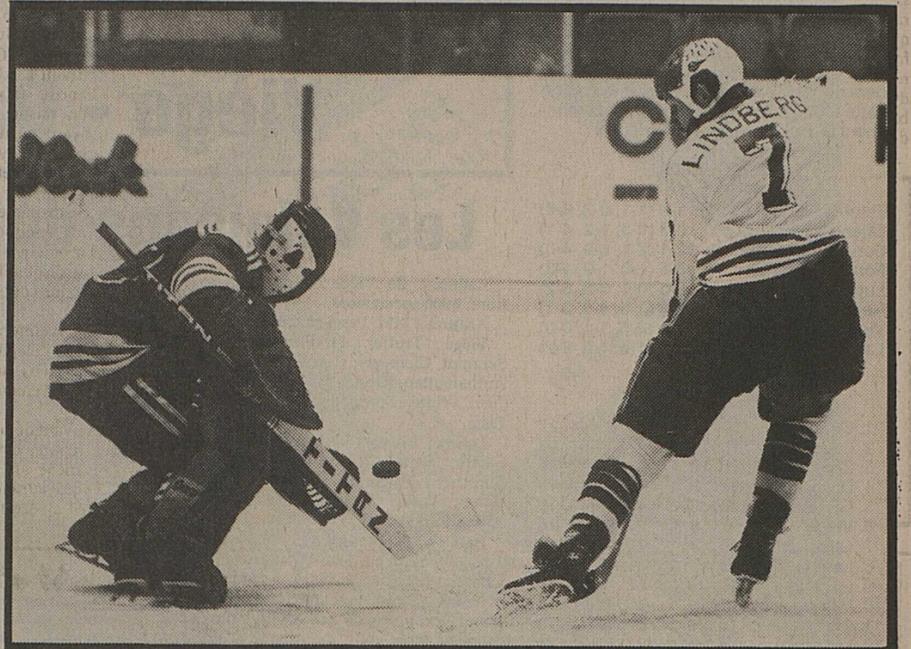
- **AROSA - LA CHAUX-DE-FONDS 3-3 (1-0 2-1 0-2)**
Obersee. 2937 spectateurs. Arbitres Arcon-Bucher-Odermatt. Buts: 8^e Mattli 1-0; 32^e Jenkins 2-0; 37^e Mattli 3-0; 38^e Bernhard Neining 3-1; 48^e Cusson 3-2; 54^e Gosselin 3-3. Pénalités: 1 x 2^e contre Arosa, 3 x 2^e et 1 x 10^e (von Gunten) contre La Chaux-de-Fonds.
- **BERNE - KLOTEN 7-3 (2-2 1-1 4-0)**
Allmend. 14 874 spectateurs. Arbitres Mathis-Zimmermann-Ehrensperger. Buts: 6^e Beat Lautenschlager 0-1; 16^e Cadieux 1-1; 16^e Urs Lautenschlager 1-2; 20^e Kaufmann 2-2; 22^e Uebersax 2-3; 31^e Wittwer 3-3; 42^e Wittwer 4-3; 56^e Conte 5-3; 58^e Ronner 6-3; 59^e Martel 7-3. Pénalités: 1 x 2^e contre Berne, 2 x 2^e contre Kloten.
Notes: Kloten avec son nouveau défenseur Wettenschwiler.
- **BIENNE - AMBRI 10-2 (2-1 5-1 3-0)**
Patinatoire de Bienne. 7300 spectateurs. Arbitres Frei-Niederhauser-Wenger. Buts: 1^e Lindberg 1-0; 6^e Werro 1-1; 7^e Latinovich 2-1; 21^e Lott 3-1; 23^e Zenhausern 4-1; 27^e Latinovich 5-1; 28^e Blaser 6-1; 35^e Genuizzi 6-2; 38^e Koelliker 7-2; 48^e Latinovich 8-2; 57^e Koelliker 9-2; 59^e Lott 10-2. Pénalités: 1 x 2^e contre chaque équipe.

Sierre a bien résisté à Langnau

Les clubs de ligue nationale A ont terminé samedi la première moitié de leur championnat. Langnau, pénible vainqueur du HC Sierre, s'est installé à la première place du classement avec une longueur d'avance sur le CP Berne qui, dans le match au sommet de la 14^e journée, a battu Kloten par 7-3. Les Zurichois sont ainsi rejoints au classement par le HC Bienne, qui n'a laissé aucune chance à Ambri Piotta (10-2). Le retard des Tessinois sur l'avant-dernier est désormais de cinq points car Arosa a obtenu le match nul, devant son public, face à La Chaux-de-Fonds.

Joué devant 14 874 spectateurs, le « choc » entre le CP Berne et Kloten a tenu ses promesses. A la 22^e minute, les Zurichois menaient encore par 3-2. Les Bernois égalisèrent à la 31^e minute et ils firent nettement la décision dans la dernière période, alors que les deux équipes n'évaluaient plus que sur deux lignes.

Contre Sierre, Langnau a généralement dominé mais il s'est heurté à un gardien, le remplaçant Eisenring, auteur de quelques parades exceptionnelles. Bienne n'a pas connu de problèmes



Bienne - Ambri 10-2. Les Biennois n'ont pas fait le détail face à la lanterne rouge Ambri. Ici Lindberg tente de tromper le gardien Friedli. Photo ASL

contre Ambri Piotta. A Arosa en revanche, on put croire pendant longtemps que le néo-promu allait obtenir sa quatrième victoire de la sai-

son. Il menait par 3-0 à la 37^e minute. Les Chaux-de-Fondois parvinrent pourtant à rétablir l'équilibre en fin de partie.

DEMAIN SOIR
La Chaux-de-Fonds - Berne
Sierre - Bienne
Ambri - Langnau
Kloten - Arosa

Langnau - Sierre 6-4 (2-2, 1-1, 3-1) EN NETTE REPRISE, SIERRE ACCROCHE LE LEADER

Buts: 5^e N. Mathieu-Gagnon 0-1; 9^e Bagnoud-Gagnon 0-2; P. Lehmann-Graf 1-2; 14^e Graf-Horisberger 2-2; 23^e Beaudin-Berger 3-2; 40^e Gagnon-N. Mathieu 3-3; 45^e Schenk-P. Wütrich 4-3; 51^e P. Lehmann 5-3; 52^e Schenk 6-3; 55^e N. Mathieu-Gagnon 6-4.
Langnau: Grubauer, A. Meyer, E. Lüthi, H.-R. Tanner, P. Lehmann; S. Schenk, P. Wütrich, R. Tschiemer; N. Beaudin, M. Graf, J. Berger; B. Haas, F. Lehmann, M. Horisberger.
HC Sierre: Eisenring; G. Mathieu, J.-P. Locher; G. Oggier, R. Debons; N. Mathieu, M. Löttscher, B. Gagnon; B. Tscherrig, J.-B. Debons; C. Bagnoud; R. Locher, E. Mathieu, R. Rouiller.
Notes: Esstadium de Langnau, 4811 spectateurs; arbitrage sans problème de MM. Kübli, Stauffer et Urwyler; Langnau est au complet et dispose de cinq remplaçants, Alfred Bohren ayant également repris l'entraînement, Sierre doit se passer des services de Charly Henzen, R. Kronig blessés, de G. Métrailler retenu par un important match de juniors et de K. Locher suspendu (2^e match sur quatre) et ne peut compter que sur Fred Abegglen gardien-remplaçant et J.-D. Epiney, joueur de champ; pénalités 3 x 2 minutes contre Langnau et 4 x 2 minutes contre Sierre; peu avant la fin du match Roland Locher (17 ans) se blesse à l'épaule droite en tombant lourdement.

(de notre envoyé spécial NEP)

RÉACTION contre un mauvais sort émerge du désespoir, rage de vaincre, trois des facteurs principaux qui ont fait que « ceux du Soleil », se soient sérieusement rappelés à la mémoire de « ceux du Tigre ». Privés des éléments dont nous faisons mention par ailleurs et sortant de deux contre-performances de cuisant souvenir, les Sierrois, intelligents, valeureux et combattifs, ont réussi à se reprendre en étant pour le moins satisfaisants et partiellement très bons au cours de cette rencontre âpre, dense et disputée, d'un intérêt constant. Il est évident qu'une victoire eût été souhaitable, on aurait pu y croire, pour le moins, dès la fin du tiers médian, mais il n'en a pas été ainsi. C'est regrettable mais ne supprime en rien les aspects très positifs du match avec son potentiel d'espoir qui renaît.

● BON DÉBUT

Il était très important pour Sierre qu'il empêche d'emblée Langnau de se mettre « en vitesse de croisière » c'est-à-dire de se créer rapidement une marge de sécurité. Les Bernois, fidèles en la matière, ne se firent pas faute de le tenter mais en se décourageant par trop, ils ne réussirent qu'à prendre deux buts en moins de 10 minutes... Des buts fort bien amenés en actions de « break » qui fort heureusement ne mirent pas en état d'euphorie prématurée les Sierrois très à leur affaire mais tout de même remontés à la marque en cinq minutes: le tir de P. Lehmann parti d'environ deux mètres derrière la ligne bleue trompait Eisenring et Graf rétablissait la parité pendant la pénalité de G. Mathieu. A la décharge des Sierrois relevons que lors de celle de Rouiller qui l'avait précédée, le système défensif mis en place se révéla particulièrement efficace, Langnau étant strictement empêché de mettre un « power play » en place.

● TOUT ÉTAIT A RECOMMENCER

Avec une prudence calculée et reconnaissons-le, imposée par les

circonstances, Sierre reprenait très calmement le match après le premier repos. Sur rupture, Bagnoud faisait « tinter » le poteau gauche de la cage de Grubauer mais la réaction bernoise était sèche et rapide. Langnau prenait l'avantage par Beaudin. L'effet de cette réussite devait être particulièrement bénéfique pour Sierre qui, depuis là, prit le match en main sans pour autant que Langnau ne le lâche... loin de là! A des « tirs-occasions » de Gagnon, de Nando Mathieu particulièrement bien inspiré en plaçant le puck à la hauteur de l'épaule droite de Grubauer (arrêt acrobatique) et de Oggier, « repoteau » violent, Langnau répondit par des actions rageuses, extrêmement rapides, violentes même plaçant par deux fois Tschiemer seul devant Eisenring dont les interventions décisives empêchèrent les Bernois de prendre le large... momentanément. Il restait 54 secondes à jouer dans le deuxi-

me tiers et Bernard Gagnon assisté par Nando Mathieu ramenait l'égalité et le fol espoir.

● POURQUOI ESPOIR ?

Tout simplement parce que Sierre ayant jusque-là tenu Langnau en échec en appliquant strictement des consignes de harcèlement, tant en force, qu'en back - checking s'était montré capable d'abord de dérégler systématiquement l'adversaire, sans nuire au spectacle pour autant; d'autre part la majeure partie de ses actions collectives de rupture amenait le danger si ce n'est le but chez l'adversaire. On était donc en droit d'être raisonnablement optimiste. C'était pourtant sans compter avec l'apparition d'une fatigue à la fois psychique et physique, le travail de tous ayant été inlassable. Eisenring, soumis à une

très forte tension pour son deuxième match complet en série supérieure, n'avait pas encore l'expérience pour maîtriser des situations très confuses. Nous rappelons que ce qu'il fit par ailleurs parla nettement en sa faveur, mais voilà, avec une défense moins prompte à le couvrir, éprouvant des difficultés visibles à sortir de son territoire, l'opportunisme des Bernois devait faire la différence et leur fraîcheur physique également. Nous garderons toutefois en mémoire les dernières minutes de jeu des Sierrois. Elles sont significatives: menés 6-3 à huit minutes de la fin, ils n'abdiquèrent pas, cet état d'esprit très méritoire devait leur permettre de ramener le score à de justes proportions et qui plus est, la dernière sirène interrompait une attaque très dangereuse de Nando Mathieu... Sierre a été jusqu'au bout, il a retrouvé, nous l'espérons, la confiance en ses moyens et devrait le confirmer.

21 joueurs retenus pour RDA - Suisse

Vingt et un joueurs ont été retenus dans la sélection nationale en vue des deux matches internationaux RDA - Suisse (21 décembre à Zoug et 22 décembre à Aarau) et de la coupe Spengler (à Davos). Ce cadre sera réuni en camp d'entraînement à Zoug du 12 au 23 décembre. Par rapport à la première liste de 28 sélectionnés, les frères Lindenmann ainsi que les trois joueurs de Langnau Meyer, Luethi et Tschiemer, qui ont renoncé à une sélection, ont disparu. Heimgartner, qui est remplaçant dans son club, et Stampfli ont également été écartés. Par contre, Bernhard Neining fait sa réapparition tandis que le gardien Andrey a été remplacé par Guido Brun (Arosa). Le plus important contingent est fourni par Langnau, avec six joueurs, et Bienne, avec cinq, alors que le CP Berne, champion de Suisse, n'a que deux sélectionnés, Hoffmann et Conte. Par ailleurs, la ligue nationale B est également représentée avec Jacques Soguel et Lorenzo Schmid. Avant la coupe Spengler, deux joueurs qui font

partie de cette sélection seront encore écartés. La sélection nationale:

Gardiens: Grubauer (Langnau), Anken (Bienne), Brun (Arosa).
Défenseurs: Hofmann (Berne), Koelliker (Bienne), Zenhausern (Bienne), Girard (La Chaux-de-Fonds), Kramer (Arosa).
Attaquants: Schenk (Langnau), Peter Wuethrich (Langnau), Horisberger (Langnau), Berger (Langnau), Schneeberger (Langnau), Blaser (Bienne), Lott (Bienne), Dubois (La Chaux-de-Fonds), Bernhard Neining (La Chaux-de-Fonds), Baertschi (Kloten), Lorenzo Schmid (CP Zurich), Jacques Soguel (Davos), Mattli (Arosa), Conte (Berne).

Sélection juniors suisse: un Sédunois retenu

L'équipe de Suisse des juniors (jusqu'à 20 ans) se préparera du 11 au 16 décembre à Macolin en vue des cham-

pionnats du monde du Canada. Le 15 décembre, un match contre Langenthal (LNB) est prévu. Dans le tour préliminaire du championnat du monde, la Suisse affrontera l'URSS le 22 décembre à Cornwall, la Finlande le 23 à Chicoutimi et la Suède le 26 à Cornwall. La sélection des juniors:

Gardiens: Gerber (Berne); Scheibli (CP Zurich); Jeanrenaud (La Chaux-de-Fonds). **Défenseurs:** Wick (Kloten); Domeniconi (Lausanne); Leuenberger (La Chaux-de-Fonds); Bernhard Wuethrich (Langnau); Flotirond (Bienne); Dubuis (Bienne); Ulrich (Fleurier); Sturzenegger (Weinfelden). **Attaquants:** Christian Patt (Arosa); Beat Lautenschlager (Kloten); Houriet (La Chaux-de-Fonds); Scheurer (La Chaux-de-Fonds); Graf (Langnau); Brun (Langnau); Reto Duerst (Davos); Saegesser (Langenthal) Mayor (Sion); Favrod (Villars); Haenseler (Bienne); Frei (Kloten); Triulzi (Saint-Moritz); Geiger (Duebendorf). A l'issue du camp d'entraînement, cinq joueurs seront écartés de ce cadre.

Dédicace de «Sportissimo»

Avant le début du match Sierre - Bienne de mardi soir, notre confrère et collaborateur Josy Vuilloud dédicacera son livre Sportissimo. Il faut remercier les dirigeants du HC Sierre qui ont bien voulu accepter cette séance de signatures dans le cadre de cette rencontre.

HOCKEY
Championnat suisse



En ligue nationale B, le HC Viège a causé une nouvelle surprise en battant le HC Davos par 3-1. Les trois autres leaders ont passé victorieusement le cap de cette 15^e journée de sorte qu'ils couchent sur leurs positions.

RÉSULTATS

Fleurier - Zoug	1-9 (1-1, 0-2, 0-6)
Olten - Villars	5-3 (0-0, 1-2, 4-1)
Servette - Rapperswil	12-1 (2-1, 6-0, 4-0)
Forward - Zurich	3-5 (1-0, 1-2, 1-3)
Lugano - Lausanne	3-5 (0-1, 3-2, 0-2)
Neuchâtel - Lucerne	5-6 (1-5, 4-0, 0-1)
Viège - Davos	3-1 (2-0, 1-1, 0-0)
Langenthal - Sion	7-2 (1-0, 4-0, 2-2)

CLASSEMENT

1. CP Zurich	15	13	1	85-44	27
2. Lausanne	15	10	2	104-66	22
3. Zoug	15	10	1	66-37	21
4. Davos	14	9	1	49-42	19
5. GE Servette	15	8	3	72-49	19
6. Viège	15	8	0	66-73	16
7. Olten	15	7	1	79-66	15
8. Langenthal	15	7	1	67-63	15
9. Lugano	15	6	3	46-44	15
10. Villars	15	7	1	68-70	15
11. Sion	15	6	1	48-62	13
12. Lucerne	15	5	1	52-73	11
13. Fleurier	14	5	0	49-61	10
14. Neuchâtel	15	4	2	53-73	10
15. Rapperswil	15	3	2	48-85	8
16. F. Morges	15	0	2	43-87	2

CE SOIR

Zurich - Davos

DEMAIN SOIR

Villars - Sion
Olten - Langenthal
Neuchâtel - Lausanne
Lucerne - Lugano
Forward - Viège
Rapperswil - Zoug
Servette - Fleurier

Langenthal - Sion 7-2 (1-0, 4-0, 2-2)

LE DEUXIÈME TIERS FATAL AUX SÉDUNOIS

Langenthal : Chéad ; Snell, Pfander ; Wyss, Rieder ; Born, Saegesser, Pfister ; Hugi, Locher, Salzmann ; Fankhauser, Blauenstein, Keller.

Sion : Schoepfer ; Hoch, Kalbfuss ; Fontannaz, Sengen ; Mayor, Emery, Métrailler ; Hyndman, Zago, Fiakan ; Schroe-ter Fr., Dekumbis, Bucher ; Héritier.

Buts : 14^e Snell (1-0), 23^e Hugi (2-0), 26^e

Saegesser (3-0), 34^e Locher (4-0), 38^e Hugi (5-0), 43^e Hyndman-Zago (5-1), 45^e Locher (6-1), 49^e Mayor (6-2), 57^e Pfister (7-2).

Notes : patinoire de Schoren, glace en bon état, 800 spectateurs. Arbitres : MM. Rickenbach et Spycher. Pénalités : 4 x 2' contre Langenthal et 7 x 2' contre Sion.

Dès l'engagement, les deux équipes ont montré qu'elles en voulaient et qu'aucun

cadeau ne serait fait. Très équilibré, le premier tiers a été bénéfique à Langenthal qui, par Snell, a ouvert la marque d'un tir pris de la ligne bleue. La cadence de jeu était élevée.

Dès la reprise, Langenthal a encore forcé l'allure. Les choses allaient dès lors mal tourner pour les Valaisiens qui ont dû concéder quatre nouveaux buts, la marque atteignant 5-0 à l'issue des deux premières périodes. Sans se décourager, les Valaisiens ont repris les débats et réussi à réduire le score après trois minutes de jeu en troisième période. Langenthal ne l'entendit pas ainsi,

puisque deux minutes plus tard il a à nouveau creusé l'écart. C'est finalement à ce moment-là que Sion a dû se rendre à l'évidence. Il y eut encore un but de part et d'autre au cours de cette rencontre qui s'est disputée sur un rythme très rapide, les arbitres sifflant la fin du match moins de 120 minutes après le coup d'envoi, ce qui est excessivement rare.

Le HC Sion a connu une nouvelle mésaventure samedi et s'apprête à se rendre à Villars demain soir. Samedi prochain il recevra à son tour Langenthal, ce qui sera l'occasion d'une juste revanche.

Viège - Davos 3-1 (2-0, 1-1, 0-0)

Les Valaisans dominant

Patinoire de Viège : excellentes conditions. 1000 spectateurs.

Arbitres : MM. Fasel et Zimmermann. Viège : Truffer ; G. Furrer, R. Furrer ; Schmidt, Clemenz ; Roten ; B. Zenhäusern, Anthamatten, Kronig ; W. Zenhäusern, Mathieu, White ; Forny, A. Wyssen, F. Wyssen ; Elsig.

Davos : Maier ; Pesut, Egli ; Cl. Sogel, Small ; René Christoffel, Walter Dürst, Sprecher ; Paganini, Jacques Sogel, Reto Dürst ; Waser, Christian Pargätzi, Müller ; Alfred Pargätzi.

Buts : 1^{er} tiers-temps : 13^e W. Zenhäusern 1-0 ; 14^e Mathieu 2-0. - 2^e tiers-temps : 9^e Christian Pargätzi 2-1 ; 14^e A. Wyssen 3-1.

Notes : Davos joue sans l'arrière Hepp, blessé. Expulsions 4 x 2' à Viège plus 10' à Mathieu pour coup de canne. - 3 x 2' à Davos plus 10' à Waser, également pour coup de canne. A la 3^e minute, un but de R.

Furrer est annulé par suite de la présence d'Armin Wyssen dans la zone de but. Dès la 32^e minute, Roten pour Schmidt, alors qu'Elsig alterne avec Forny. Alfred Pargätzi remplacera Waser pendant le 2^e tiers-temps.

VIÈGE A DOMINÉ LE DÉBAT

Après Zoug, il y a une semaine, ce fut au tour d'une autre équipe favorite de passer sous le joug qu'avait dressé l'entraîneur Meyer. Selon son habitude, Viège prit la direction du jeu pour dicter la cadence en se trouvant régulièrement dans le camp adverse. Toutefois, le gardien Maier, payant de sa personne, réussit à sauver l'essentiel pendant une dizaine de minutes, alors que son cerbère n'était que peu sollicité. Toujours sur sa lancée des premières minutes, Viège continua de donner le ton, mais dut attendre la 13^e minute pour obtenir la juste récompense de ses efforts. En l'espace de 24 secondes, Walter Zenhäusern et Mathieu marquèrent deux buts de bonne facture après un excellent travail en profondeur de White. Cette avance devait suffire à la formation locale pour prendre le meilleur sur Davos qui n'eut que peu d'occasions d'inquiéter sérieusement le gardien Truffer. Il y a toutefois lieu de relever que ce dernier s'en est sorti avec les honneurs. On peut dire que le changement opéré par l'entraîneur Meyer a été heureux et le jeune Truffer s'affirme de rencontre en rencontre. Samedi soir, il a fait quelques arrêts de bonne fac-

ture donnant ainsi de belles satisfactions à son entraîneur. Quant au reste de l'équipe, on peut dire qu'elle a été fidèle à elle-même et s'affirme petit à petit, puisqu'elle est venue à bout de deux formations ayant eu des prétentions dans la course vers la promotion. Toutefois, il faut reconnaître que Davos n'était pas à l'image de ce que nous étions en droit d'attendre de l'équipe grisonne, qui ne nous a jamais donné l'impression d'être à même de renverser la vapeur. Pouvant s'en remettre à un excellent gardien et à une solide défense, l'entraîneur Robertson devrait obtenir davantage de ses avants, dont la renommée n'est pourtant plus à faire. Il faut bien reconnaître que l'équipe valaisanne a fait preuve d'une bonne discipline et que rarement les attaquants adverses se sont trouvés en bonne position de tir. Appliquant une tactique axée sur la prudence, après avoir obtenu une avance de deux

buts, l'entraîneur viégeois a manœuvré avec la bonne formule en gardant régulièrement un homme en retrait. En outre, lors des expulsions sanctionnées pour des fautes mineures, pas plus Viège que Davos n'a été à même de profiter de l'avantage numérique, voire d'inquiéter sérieusement les gardiens, ceci grâce au bon «fore checking» appliqué à la lettre.

Quant au résultat final, au vu des nombreuses occasions réelles de buts que Viège s'était créées, le score aurait dû être nettement plus élevé en faveur de la formation locale, au sein de laquelle Walter Zenhäusern, Kronig et Forny manquèrent des buts tout faits. Toutefois, il faut reconnaître que Viège a fait de nets progrès et que la formation a pris confiance en ses moyens, ne serait-ce que par l'affirmation du jeune gardien Truffer.

MM

Arosa aura sa patinoire couverte

Par 498 oui contre 95 non, l'assemblée communale d'Arosa a accepté de débloquent un crédit d'un million de francs destiné à la couverture de la patinoire de l'Obersee. Les travaux débuteront au printemps, si bien que le HC Arosa pourra disposer d'une patinoire couverte pour la prochaine saison du championnat de hockey sur glace.

Championnat de première ligue

RÉSULTATS

Groupe 4

Yverdon - Monthey	7-3
Champéry - Fribourg	2-7
Martigny - Vallée de Joux	4-4
Montana - Serrières	4-1
Leukergrund - Château-d'Éx	4-4

Classement :

1. Fribourg	8	8	--	65-13	16
2. Martigny	8	6	1	51-30	13
3. Montana	7	5	--	37-27	10
4. Leukergrund	8	3	1	41-41	7
5. Château-d'Éx	7	2	2	31-29	6
6. Vallée de Joux	6	2	1	34-33	5
7. Champéry	8	2	1	30-30	5
8. Monthey	6	2	--	21-39	4
9. Yverdon	7	2	--	20-34	4
10. Serrières	7	1	--	25-45	2

MERCREDI

Montana - Monthey

SAMEDI PROCHAIN

Vallée de Joux - Champéry
Château-d'Éx - Martigny
Fribourg - Montana
Serrières - Yverdon

DIMANCHE PROCHAIN

Monthey - Leukergrund

RÉSULTATS DU WEEK-END

Groupe I : Coire - Uzwil 2-2 ; Illnau-Effretikon - Grasshopper 1-5 ; St Moritz - Weinfelden 5-1 ; Winterthur - Frauenfeld 5-3 ; Wallisellen - Gruesch 4-4. - Classement : 1. Grasshopper 7/14 ; 2. Coire 8/12 ; 3. St Moritz 8/11 ; 4. Weinfelden 8/9 ; 5. Uzwil 8/8 ; 6. Gruesch 8/8 ; 7. Wallisellen 8/5 ; 8. Winterthur 8/5 ; 9. Illnau-Effretikon 8/4 ; 10. Frauenfeld 7/2.

Groupe II : Urdorf - Aarau 3-5 ; Wetzikon - Berthoud 8-0 ; Kuesnacht - Ascona 3-3 ; Zunzgen - Dubendorf 0-6 ; Schaffhouse - Soleure 6-3. - Classement (8 matches) : 1. Dubendorf 14 ; 2. Wetzikon 12 ; 3. Kuesnacht 10 ; 4. Soleure 9 ; 5. Zunzgen 8 ; 6. Schaffhouse 6 ; 7. Aarau 6 ; 8. Ascona 5 ; 9. Urdorf 5 ; 10. Berthoud 5.

Groupe III : Thunerstern - Wiki 1-3 ; Saint-Imier - Adelboden 6-6 ; Rotblau Berne - Lyss 1-8 ; Moutier - Grindelwald 5-2. - Classement : 1. Wiki 7/14 ; 2. Lyss 7/12 ; 3. Moutier 7/10 ; 4. Wassen-Sumiswald 6/6 ; 5. Grindelwald 7/6 ; 6. Saint-Imier 7/6 ; 7. Adelboden 7/5 ; 8. Thunerstern 7/4 ; 9. Thoune 6/3 ; 10. Rotblau Berne 7/2.

Champéry - Fribourg 2-7

Champéry : Vouilloz ; Clément, M. Grenon ; W. Berra, Anex ; G. Mariétan, F. Mariétan, Sauvain ; Gex-Collet, A. Grenon, Matthieu ; Trombert, Perin, Ahmad. Entraîneur : Berra.

Fribourg : Meuwly ; Waeber, Bucher ; Jeckelmann, Lehmann ; Brand, Wenger, Marti ; Rotzetter, Aebi, Ruffinex ; Stoll, Raemy, Mottet. Entraîneur : Maisonneuve.

Buts : 10^e Ruffinex ; 12^e Raemy (penalty) ; 14^e Sauvain (penalty) ; 14^e Marti ; 16^e Mottet ; 31^e Aebi ; 53^e Perrin ; 58^e Lehmann ; 60^e Ruffinex.

Arbitres : Gross et Disly.

Notes : 650 spectateurs. A Champéry manquent P. Gex-Collet et Christeler. A Fribourg, Jenny et Hofstetter prennent la place de Waeber et Raemy en cours de match.

Pénalités : une mineure contre Champéry, deux mineures et dix minutes à Jeckelmann (réclamations) contre Fribourg.

Batte les imbattables ! C'est le vœu que formulaient secrètement Berra et ses protégés. Pourtant, l'équipe, encore handicapée par les défections survenues en cours de match, a dû déchanter : les Fribourgeois étaient plus forts.

LE FIL DU MATCH

Cette rencontre d'une correction presque parfaite (presque concerne Jeckelmann), les Champérolains l'ont empoignée avec déter-

mination. Et les deux buts encaissés n'y changèrent rien... Sauvain, dans un face à face avec M. Meuwly, rétablissait magistralement un écart plus conforme à la physiologie de la rencontre. C'est à ce moment que Champéry a manqué le coche. Malgré la domination valaisanne qui lui succéda et qui devait durer une bonne partie du match, le troisième but s'est révélé fatal. Il faut préciser que, dès cet instant, les Dzojets se contentèrent d'assurer leurs arrières et le résultat. Une attitude décevante pour le public, tant les dégagements aléatoires furent nombreux, mais qu'on ne saurait reprocher à des joueurs aguerris et en définitive excellents dans tous les secteurs.

DES REMANIEMENTS AU PIED LEVÉ

Perdre son gardien (Vouilloz, touché à l'épaule, a cédé sa place à Salamard au milieu du match) et jouer une partie de la rencontre avec seulement deux lignes, après les blessures de Berra et Gex-Collet : ce n'est pas une sinécure. Pourtant toute la défense est à féliciter : elle a fourni une de ses meilleures prestations face à une attaque qui inflige régulièrement des cartons à ses adversaires. Dans ce sens, le score est trompeur. Il existe cependant des situations où, malgré des circonstances néfastes, il faut se résoudre à accepter la raison du plus fort.

P.-A. B.

Montana - Serrières 4-1

MONTANA-CRANS : Favre - Nanchen - Grand - Gillioz - Bonvin P. - Nendaz - Arnold - Massy - Micheloud - Rollier - Milani - Bonvin J.-P. - Bagnoud - Chavaz - Bonvin G. - Constantin.

SERRIERES : Kaufmann - Dubois - Renaud - Pellet - Clottu J.-Fr. - Michaud - Divermois - Schaldenbrand - Sutter - Clottu D. - Schreyer - Droel - Giambonini D. - Giambonini R.

Arbitres : MM. Rochat et Buttet.

Pénalités : 6 x 2 minutes contre Serrières et 5 x 2 minutes contre Montana-Crans.

Buts : 2^e Constantin (1-0), 12^e Bonvin P. (2-0), 27^e Giambonini R. (2-1), 51^e Bonvin G. (3-1), 55^e Nanchen (4-1).

MJK

TENNIS

L'Australie remporte la coupe Davis

Grâce à une magnifique partie de John Alexander contre Adriano Panatta, l'Australie a pu remporter, au White Stadium de Sydney, devant 7000 spectateurs, dès le quatrième match de sa rencontre contre l'Italie, sa vingt-quatrième coupe Davis. Pourtant, Alexander est passé très près de la défaite, Panatta ayant même disposé d'une balle de match à 6-5 dans le quatrième set. Mais Panatta commettait alors une double faute et l'Australien remportait trois jeux d'affilée et le set par 8-6. Dans le cinquième et dernier set, l'Italien menait à nouveau 3-1 avant qu'Alexander n'aligne quatre jeux consécutivement. Panatta revenait pourtant à neuf partout, avant de s'incliner, après 82 minutes dans cette manche et quatre heures de match, devant un John Alexander, qui remportait ainsi sa onzième victoire en treize apparitions dans un simple de coupe Davis.

La cinquième et dernière rencontre entre Tony Roche et Corrado Barazzutti a ensuite été arrêtée à douze partout dans le premier set, alors qu'il était 19 heures à Sydney, pour que la remise du trophée à l'Australie puisse avoir lieu avant la tombée de la nuit.

Ce succès de l'Australie, le premier en quatre ans, lui permet d'égaliser le record de victoires (24) des Etats-Unis. Les Australiens, favorisés par les courts de gazon du White Stadium, ont gagné les trois simples de leur rencontre contre l'Italie et perdu, inexpliquablement, le double.

L'Italie, détentrice du trophée, n'a pas à rougir de sa défaite. Alors que Panatta disposait d'une balle de match, elle parut même en passe d'être la première nation depuis cinquante ans, dont la majorité des courts sont en terre battue, à pouvoir vaincre sur son sol un pays dont les terrains sont presque exclusivement recouverts de gazon. Le capitaine italien, Nicolas Pietrangeli, a d'ailleurs déclaré dans son discours, à la remise du «saladier» : «Nous n'avons aucune raison d'être honteux, pas d'excuses à donner non plus. L'Australie méritait sa victoire».

LES DERNIERS RÉSULTATS

Finale de la coupe Davis 1977 à Sydney : Australie - Italie 3-1. - John Alexander (Aus) bat Adriano Panatta (It) 6-4, 4-6, 2-6, 8-6, 11-9 ; Tony Roche (Aus) contre Corrado Barazzutti (It) interrompu sur le score de 12-12 dans le premier set.

Nastase vainqueur de Newcombe à Manille

Devant 8000 spectateurs, parmi lesquels le président Marcos et sa famille, à l'Araneta Coliseum de Manille, le Roumain Ilie Nastase a remporté le premier de ses deux matches-exhibition contre l'Australien John Newcombe, par 7-6, 6-7, 6-2. De son côté, l'Australienne Evonne Goolagong a disposé, en 43 minutes, de la Tchèque Martina Navratilova, par 6-1, 6-4.

LA HOLLANDE CHAMPIONNE DU MONDE DE KARATÉ

Organisés au Palais des arts martiaux de Tokio, les quatrièmes championnats du monde ont connu un grand succès. 12 000 spectateurs ont en effet assisté aux finales. Mais le public japonais a été particulièrement déçu en raison de l'élimination de tous ses combattants dans l'épreuve individuelle et de sa brusque disparition dans l'épreuve par équipes. C'est la Hollande, gagnante par équipes aussi bien que sur le plan individuel, grâce à Otti Roethof, qui est sortie grande gagnante de ces championnats du monde. Les Japonais se sont toutefois consolés avec la victoire de l'un des leurs dans l'épreuve technique. Les résultats :

Individuels. Quarts de finale : Codrington (GB) bat Reeberg (Ho) ; Chen-Chien (Taiwan) bat Millerson (Curacao) ; Jose-Pedro Carvil (Esp) bat Jose Alanix (Mex) ; Roethof (Ho) bat Mohr (RFA). - Demi-finales : Codrington bat Chen-Chien ; Roethof bat Carvil. - Finale : Otti Roethof (Ho) bat Eugene Codrington (GB) par 2 ippons.

Par équipes. Quarts de finale : Iran - Espagne 3-1 ; RFA - Grande-Bretagne 2-2 et un nul ; Hollande - Suède 3-0 ; France - Taiwan 3-1. - Demi-finales : RFA - Iran 1-1 et 3 nuls ; Hollande - France 1-0. - Finale 3^e place : France - Iran 3-1 ; Hollande - RFA 2-1.

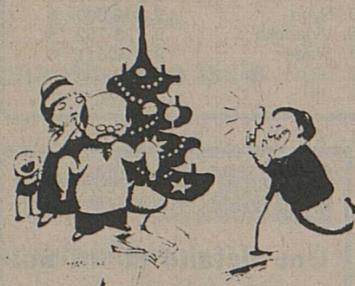
Epreuve technique. 1. Keiji Okada (Jap) 43,6 p. ; 2. Miyano Hiromori (Jap) 43,4 ; 3. Tsutsui (EU) 42,8.

50 ANS JAHRE ANNI
SHARP
PROFITEZ-EN !

TV couleur SHARP
980.-
 Mi écran 46 cm

Jacques TUBEROSA
 Case postale 42 026 - 2 55 93
 1920 MARTIGNY 1 jusqu'à 9.30 h.
RADIO TV STEINER
 notre expérience à votre service

Nouvelliste
 et Feuille d'avis du Valais
LE QUOTIDIEN
VALAISAN
 HAUT EN COULEUR



Participer avec
KONICA
 Avec flash incorporé!



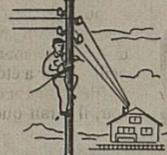
Le KONICA C-35 EF est le premier appareil (35 mm) avec flash électronique incorporé, toujours prêt en toute situation.
 Représentation générale:
 rumitas, 8102 Oberengstringen ZH



Des tabacs naturels, de classe supérieure.
 Un filtre exceptionnel: le filtre Select.



Si vous avez besoin de personnel



insérez une annonce dans le

NF

Un seul conseiller de la «Zurich».
Un seul contrat à conclure. Une seule police à garder chez soi. Une seule prime à payer. Une seule adresse en cas de besoin. Une seule assurance: la Zurich LUK

Tous parlent de conseil global.

Actuellement bien sûr, la plupart des compagnies d'assurances peuvent conclure des contrats relatifs à presque toutes les gammes d'assurances de personnes et conseiller leurs clients de manière appropriée. Mais une assurance globale, c'est tout autre chose!

Il est clair qu'il y a une différence entre le fait d'avoir chez soi, après un conseil global sur votre assurance de personnes, une demi douzaine de polices et celui de ne posséder qu'une seule ZurichLUK couvrant votre famille entière.

La ZurichLUK, c'est l'assurance globale de personnes.

La ZurichLUK, c'est la première assurance qui peut tout couvrir avec une seule police, et qui tient lieu d'assurance vie (risque décès), d'assurance accidents, d'assurance maladie (traitement ambulatoire ou à l'hôpital), d'assurance perte de gain et d'assurance invalidité. Nous disons bien, «elle peut», car la plupart des gens sont déjà assurés dans quelques branches; pour eux, la ZurichLUK

constitue un complément idéal, exactement adaptable, selon les besoins, extensible à tout moment.

Pour vous tous, rien de plus simple.

En parlant avec votre conseiller de la «Zurich» - le mieux est d'appeler l'agence la plus proche - vous déterminerez vos besoins réels d'assurances. Puis vous examinerez en commun vos assurances existantes. Avec lui, vous saurez très vite si vous êtes bien assuré, où il y a des doubles assurances et où des lacunes sont encore ouvertes. La ZurichLUK comblera la différence entre ce que vous avez et ce que vous devriez avoir.

Coupon

Veillez m'envoyer le prospectus ZurichLUK.

Nom: _____

Rue: _____

NPA/localité: _____

Prière d'envoyer ce coupon à l'adresse mentionnée ci-dessous.

ZURICH ASSURANCES



Basket: Federale, une option sur le titre ?

● RÉSULTATS DE LA NEUVIÈME JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE NATIONALE A :

Federale - Fribourg Ol.	97-94 (44-45)
Nyon - Vevey	73-72 (39-40)
Pully - ALJ	110-107 (49-55)
Stade Fr. - Lugano	79-91 (40-47)
Sion - Pregassona	76-91 (44-36)
Viganello - Lemania	101-74 (55-34)

● FEDERALE - FRIBOURG : LE DUEL AU SOMMET A TENU SES PROMESSES.

Toutes les conditions étaient remplies samedi pour assister à une rencontre de rêve entre les deux plus sérieux prétendants au titre. Fribourg en retrouvant Lockhart une semaine plus tôt ne cachait pas ses ambitions d'empocher l'enjeu ; Federale, lui, la « forteresse » tessinoise, le grand des grands était bien décidé à ne pas plier l'échine. La partie allait donc refléter ces deux états d'âme. Après un départ à l'avantage des Tessinois, les Fribourgeois se ressaisissaient de fort belle manière pour ne plus lâcher pied. On les voyait même, plus tard en seconde période, se détacher et creuser un écart de cinq points. Allaient-ils s'envoler vers un succès

pleinement mérité ? Les Luganais ne l'entendaient pas de cette oreille et à la suite de la quatrième faute commise par le maître à jouer fribourgeois Lockhart, ils développaient leur forcing. Celui-ci allait porter ses fruits et permettait à Federale de s'imposer finalement avec 3 points. La formation tessinoise se doit de tirer un grand coup de chapeau à Raga, l'acteur le plus en vue de cette rencontre. Ce beau diable de Mexicain a su non seulement maîtriser la fougue de Lockhart, mais il a aussi, grâce à sa combativité et son apport offensif, véritablement porter sa formation à la victoire et la remettre sur pied lors des moments critiques. Fribourg malgré la défaite concédée peut tout de même être satisfait. Pour la première fois, les acteurs d'outre-Sarine n'ont pas joué la peur au ventre dans le fief de la « Gerra ». Warner plus particulièrement s'est distingué en réalisant 40 points et en mettant en quelque sorte Léonard sous l'éteignoir.

● NYON - VEVEY : LA MACHINE VEVEYSANNE PRÉSENTE DES FAIBLES !

Opérons un bref retour en arrière.

Vevey, voilà plusieurs semaines, anéantissait littéralement la formation de Pully ; de même il ridiculisait un Viganello sans âme. Puis ce fut le hic ! Federale le premier mettait fin à cette série d'éloges. Vevey depuis lors ne semble pas avoir retrouvé son homogénéité et sa forme qui furent les siennes. Nyon vient de le prouver une fois de plus ce week-end. Leurs deux perles américaines, Costello et Mc Andrew ont été à la base du succès de leur formation. Evoluant plus intelligemment, ils ont su mieux mettre à profit leurs chances en attaque. Rey et Nussbaumer ne se sont pas contentés pourtant comme on serait tenté de le croire d'assumer le rôle de porteurs d'eau. Ils ont su admirablement seconder leurs coéquipiers américains dans leurs tentatives et réaliser des paniers décisifs au bon moment.

● PULLY - ALJ : PULLY DE JUSTESSE

Pully la semaine dernière avait bien failli l'emporter face à Fribourg dans la salle de la vallée de la Jeunesse, préférée à celle de l'Extension-Ouest

pour des raisons de commodité. C'est ce Pully là qu'on s'attendait à voir évoluer avant-hier face à ALJ. Les premiers échanges tournaient rapidement à l'avantage des Genevois, bien emmenés par le trio Collins, Gallagher et Dirrig. Ces trois personnages s'en donnaient littéralement à cœur joie et les Pulliérains éprouvaient de la peine à endiguer leurs assauts. Menés de six points à la mi-temps, les Vaudois se devaient de réagir. C'est ce qu'ils firent d'ailleurs au plus grand plaisir de leurs supporters. La machine vaudoise tournait alors à plein régime et l'incident qui voyait Hurlburt se faire expulser du terrain pour coup porté à la face de son adversaire direct Chevallier n'allait en rien modifier les choses. Pully tremblait dans les dernières minutes, mais parvenait tout de même à puiser les forces nécessaires en lui-même pour forcer la décision. Du côté vaudois, Moine plus particulièrement est sorti du lot en inscrivant 30 points. Witte fut égal à lui-même. Du côté genevois, le fameux trio s'est à nouveau bien battu et la formation devrait tendre à jouer de plus en plus un rôle de trouble fête.

● STADE - LUGANO : LA CLASSE DE SP A SU PRENDRE LE DESSUS.

Stade Français dont on escomptait bien mieux aux vues des performances absolument étourdissantes fournies en début de saison, semble véritablement descendre petit à petit la pente et s'installer en queue de classement, place qui lui était dévolue par les pronostics d'avant-saison. Les Genevois face à SP Lugano n'ont résisté qu'une demi-heure, le temps nécessaire aux Tessinois de prendre leur mesure. Miller fut bien esseulé dans ses tentatives car ses coéquipiers ont joué d'une très grande maladresse.

CLASSEMENT

1. Federale	9 912-764 18
2. Fribourg	9 815-712 16
3. SP Lugano	9 927-803 12
4. Pully	9 974-831 12
5. Vevey	9 714-706 10
7. ALJ	9 827-790 8
7. Pregassona	9 810-888 8
8. Lemania	9 746-806 6
9. Nyon	9 739-800 6
10. Viganello	9 728-752 5
11. Stade	9 710-811 4
12. Sion	9 652-803 4

Les Sédunois très courageux

Sion - Pregassona 76-91 (44-36)

SION : René Seiler (2), Philippe Métal (5), Raphaël Mariéthoz (4), Dominique Mabillard (2), Bertrand Calpini (-), Jean-Paul Mabillard (12), Gérard Schroeter (17), Tom Paulin (34). Entraîneur Valerio Roda.

Pregassona : Umib Nacaroglu (20), Tiziano Vanani (-), Roberto Pra (4), Fabio Giovanini (2), Donn Wilber (36), Marty Halsey (26), Giovanni Poma (3). Entraîneur

G. Franchi.

Notes : 350 spectateurs. Arbitrage de MM. Dumont et Benedetto qui ont eu bien de la peine à diriger cette rencontre et qui ont commis plusieurs grossières erreurs. Absence de John Saffle au BBC Sion, blessé.

Une victoire sédunoise, tout le monde le savait, était bien improbable dans ce match



Tom Paulin s'est démené comme un beau diable samedi face à Pregassona. Grâce à son excellent comportement Sion a pu tenir la dragée haute à la formation tessinoise, l'espace d'une mi-temps seulement (dommage !). Il réalise ici un panier d'une grande prouesse technique sous les yeux de Giovanini (12), Métal et Wilber (13).

à quatre points. Le blessure survenue à John Saffle, jeudi soir à l'entraînement, avait en effet enlevé les réels espoirs des joueurs de la capitale.

Pourtant les Suisses du club, en disputant une remarquable première mi-temps, ont mis du baume sur les plaies de la formation.

VOLONTÉ COLLECTIVE

Les Schroeter, Mabillard et autres Mariéthoz avaient décidé de montrer à tous leurs supporters qu'ils n'appartenaient pas seulement au passé, mais également à l'avenir. Ils voulaient montrer qu'ils pouvaient rééditer leurs matches fantastiques d'antan. Et la volonté dont ils ont fait preuve en première période force notre estime. Pratiquant une zone agressive avec un ou deux joueurs sur le porteur du ballon, ils forcèrent leurs adversaires à commettre plusieurs erreurs. Nacaroglu et son compère Halsey n'arrivèrent jamais à développer leur jeu ni à se mettre en position favorable de shoot.

Les Sédunois quant à eux connurent aussi des difficultés à pénétrer dans la défense tessinoise. Heureusement pour eux que Paulin disputa une première mi-temps digne d'éloges (26 points). Sous son impulsion, les Valaisans terminèrent ces vingt minutes initiales très fort et menèrent 44-36.

RÉACTION TESSINOISE ET NERVOUSITÉ VALAISANNE

Sermonnés par leur entraîneur, les joueurs d'outre-Gothard revinrent sur le terrain avec la ferme intention de remonter leur handicap le plus rapidement possible.

A la 27^e minute, ils prirent l'avantage (50-52) pour ne plus le lâcher. J.-P. Mabillard et G. Schroeter (par ailleurs excellents) « donnèrent » par deux fois la balle à Pregassona. A la 36^e minute, la défaite était consommée. Wilber (irrésistible) et ses coéquipiers comptaient une avance de 16 points. L'adresse de Schroeter et les efforts désespérés de ses camarades n'allèrent plus rien changer. Les deux points tant désirés s'en allaient dans l'escarcelle tessinoise.

PREGASSONA : MOINS FACILE QUE PRÉVU

Pregassona (une fois n'est pas coutume) doit son succès à ses étrangers (82 points à eux trois). Halsey a magnifiquement utilisé son compatriote Wilber en deuxième période. Celui-ci s'est élevé au-dessus de la mêlée et a dominé les débats, plus particulièrement dans les dix dernières minutes. La petite taille du BBC Sion lui facilita très nettement sa tâche. Nacaroglu, très discret au début, a effectué une fin de partie parfaite.

Les Suisses de Pregassona nous ont par contre laissés sur notre faim. Ni Praz, ni Giovanini, ni même Poma ne sont parvenus à vraiment inquiéter les hommes de Roda.

SION : RIEN N'EST PERDU

Nous étions assez pessimistes avant cette rencontre quant à un éventuel maintien valaisan en ligue supérieure. Nous pensions que les joueurs suisses ne pourraient pas retrouver leur confiance, cette confiance vitale à tout basketteur ambitieux. Eh bien ! ils nous ont donné tort. Ils ont lutté, se sont bagarrés pour chaque balle avec une volonté presque farouche. Schroeter, médiocre les semaines passées, a dirigé la manœuvre avec sa maestria de jadis. J.-P. Mabillard et Calpini (durant les trop rares instants où ils furent sur le terrain) ont tenu tête aux Américains sous les panneaux. Le premier nommé doit encore, semble-t-il, se concentrer davantage pour éviter des « ratés » incompréhensibles. Par sa fougue, Raphaël Mariéthoz s'est aussi attiré les faveurs du public. René Seiler, bon à la distribution, aurait peut-être dû tenter davantage sa chance à distance. Il est bien clair que la position sédunoise, au classement, n'est guère enviable. Il ne faut pas cependant dramatiser. Le championnat est encore très long et bien des choses peuvent arriver. Les deux dernières rencontres que le BBC Sion doit disputer au premier tour (Lugano et Vevey) seront très difficiles. Nous ne doutons pas pourtant, que, s'ils abordent tous les matches dans le même état d'esprit que samedi, les Sédunois obtiendront encore pas mal de résultats satisfaisants. Il suffit quelquefois d'un petit rien pour que le cours des événements soit modifié de fond en comble.

M-R

HANDBALL

Une défaite et un nul pour la Suisse

● Vingt-quatre heures après avoir obtenu une étonnante victoire sur la Pologne, médaille de bronze des Jeux olympiques, l'équipe de Suisse a subi une nette défaite devant la Hongrie, dans le cadre du tournoi international de Szeged. Les Hongrois, qui avaient déjà emporté par 18-4, il y a cinq semaines à Schaan, se sont en effet imposés par 27-16 (12-5) après avoir dominé tout au long de la rencontre

● Pour son dernier match dans le cadre du tournoi international de Szeged, l'équipe de Suisse a frôlé la défaite devant la deuxième garniture hongroise. Finalement, elle est parvenue à arracher un match nul assez chanceux dans les dernières minutes, les deux équipes se séparant sur le score de 20-20 (10-7).

Suisse : Hauri/Lutz - Nacht (2 buts), Schaefer (3), Maag, Zuellig (3), Baumann (3), Huber (5), Moser, Jehle (4), Lehmann.

● Dans le dernier match, la Hongrie « A » a, pour sa part, dû s'incliner devant la Pologne (22-26). Mais, malgré cette défaite, elle a tout de même remporté la victoire finale grâce à un meilleur goal-average. Derniers résultats :

Suisse - Hongrie « B » 20-20 (10-7). Hongrie « A » - Pologne 22-26 (10-12). - Le classement final : 1. Hongrie « A » 4 points (79-64) ; 2. Pologne 4 (69-62) ; 3. Suisse 3 (59-68) ; 4. Hongrie « B » 1 (59-72).

La Suisse féminine déclassée

L'équipe féminine de Suisse n'a pas été très heureuse pour son premier match des championnats du monde du groupe B, en RFA. Dans une rencontre de la poule préliminaire « C », la formation helvétique a, en effet, été déclassée par la Roumanie, qui l'a emporté par 26-7 (13-3).



Leo Burnett 6/77

Scirocco.



Il est toujours bon de s'embellir.

SIERRE GARAGE OLYMPIC, A. ANTILLE 55 33 33

SION Garage Olympic, A. Antille 23 35 82
 SION Garage des 2-Collines, A. Frass 22 14 91
 CHAMOSON Garage des Plantys, Y. Carrupt 86 29 60
 SAXON Garage J. Vouillamoz 6 21 09
 MARTIGNY Garage Olympic S.A. 2 12 27

ORSIERES Garage B. Monnet 4 12 50
 MONTHY Garage G. Froideveaux 4 22 56
 MONTHY Garage G. Guillard 4 23 46
 CHAMPÉRY Garage de Champéry, Défago 8 42 76
 EVOUETTES Garage du Haut-Lac, D. Clerc 7 47 34



Café-restaurant dans les environs de Sion cherche

jeune fille ou dame pour aider

Congé le dimanche.

S'adresser au 027/36 14 78 36-32100

On cherche un

chauffeur de taxis pour Nyon.

Tél. 022/61 26 12 22-51979

Café-restaurant La Croix-Fédérale à Sion cherche

sommelière

Congé le dimanche et un jour par semaine.

Tél. 027/22 16 21 36-1236

Hôtel du Cerf à Sion cherche

apprenti(e) de salle

ainsi que

filles/garçons de cuisine

Tél. 027/23 20 21 36-3400

Sion Nous engageons, pour notre magasin de Champsec

vendeuse auxiliaire (tous les matins)

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offre par écrit à l'administration La Source Rue des Vergers 14, 1950 Sion. Tél. 027/22 12 54

36-5812

On cherche à Veysonnaz, pour nettoyage et entretien d'appartements

dame ou demoiselle

Horaires libres. Tél. 027/22 92 66 Veysonnaz Informations-Promotion 36-32156

Scuel de personnel ?

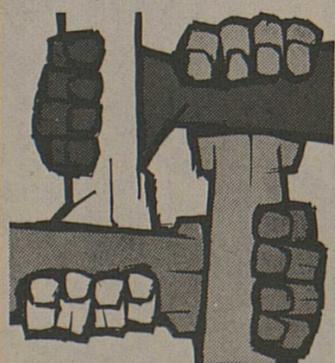


Vite une annonce dans le «NF»

Vos annonces :

027/21 21 11

TERRE DES HOMMES VALAIS



LA MAISON ACCUEIL C. C. P. 19-9340 C. C. P. 19-8045

Nous avons un poste immédiat à vous proposer. Bon salaire et avantages sociaux.

1 horloger
1 carrossier
5 menuisiers

Nous attendons votre visite 24 AV. DE LA GARE - MONTHY - TÉL. 4 22 12



Votre annonce ! Publicitas 21 21 11

Une innovation révolutionnaire! Pour la première fois, toute la collection de skis ROSSIGNOL est axée sur les désirs et les besoins spécifiques des différentes catégories de skieurs. Cela signifie que les modèles appartenant à une même famille de skis possèdent des caractéristiques communes qui ont été prises en considération lors de la conception et de la construction de ces skis.

par ex. la famille des skis de compétition



OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Je cherche pour Crans-Montana

mécanicien autos

Entrée tout de suite.

Tél. 027/41 51 51

36-765

Carreleur

cherche travail

à l'heure ou à la tâche.

Prix intéressant.

Tél. 026/8 45 07 36-401205

Secrétaire

libre tout de suite

cherche emploi à Sion

Tél. 027/22 55 75 le matin

36-303770

Aimez-vous le contact ?

Si oui, vous êtes le représentant pour notre équipe.

Nous demandons: - assiduité et engagement total
- initiative
- voiture
- activité précédente peu importante

Nous offrons: - position de vie assurée
- rayon de travail attribué (clientèle existante)
- assistance de vente continue
- fixe, frais et commissions
- prestations sociales modernes

Les candidats suisses (étrangers permis C) sont priés de retourner le coupon sous chiffre OFA 14838 Rb à Orell Füssli Werbe AG, case postale, 5401 Baden.

Nom: Prénom: NF

Etat civil:

Rue:

Localité:

Date naiss.: Profession:

Entrée: Téléphone:



Vous trouverez dans cette famille de skis les prestigieux modèles ROSSIGNOL choisis par l'élite mondiale pour le slalom, le slalom géant et la descente. Ces trois modèles de skis de haute performance se distinguent par leur cramponnage sur la glace et leur stabilité dans les virages pris à grande vitesse. Ils n'en sont pas moins d'une grande souplesse et d'une extrême précision.

ROSSIGNOL F 3 Fr. 598.-

Ski de descente et de slalom géant dont la construction reflète une technique absolument parfaite.

ROSSIGNOL ROC COMPETITION Fr. 498.-

Vainqueur des Jeux Olympiques et de la Coupe du Monde en slalom géant.

ROSSIGNOL ST COMPETITION Fr. 498.-

Vainqueur des Jeux Olympiques et de la Coupe du Monde en slalom.

ROSSIGNOL

Fournisseur officiel SKI POOL

Veillez m'envoyer le catalogue de 24 pages en couleurs SKI FASCINATION 77/78 et le tableau détaillé des tests relatifs aux familles de skis. NV

Nom _____ Rue _____ NP/Localité _____

Prière d'adresser ce coupon à: ROSSIGNOL SKI SA, 6370 Stans



**GÉRARD
MELLY**



**champion suisse 1977
catégorie 1000 cm³**